

TÉLÉVISION-RADIO MULTIMÉDIA

■ Les enfants à la conquête des médias

■ Création de Myst



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16252 – 7 F

DIMANCHE 27 - LUNDI 28 AVRIL 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Bill Clinton cherche à peser sur la crise du Zaïre

DEVANT l'ampleur du drame des réfugiés, les Etats-Unis paraissaient vouloir, vendredi 25 avril, s'impliquer davantage dans les tentatives de règlement de la crise du Zaïre. L'administration Clinton a décidé d'envoyer à Kinshasa son représentant à l'ONU, William Richardson, afin de favoriser une rencontre entre le président zaïrois et le chef de la rébellion, Laurent-Désiré Kabila. La démarche de Washington intervient alors que les forces de M. Kabila sont accusées par l'ONU et les organisations humanitaires d'avoir empêché toute assistance à 85 000 réfugiés hutus installés dans deux camps de la région de Kisangani et qui, depuis quelques jours, sont portés *« disparus »*.

Lire page 2 et notre éditorial page 14

M. Pasqua juge que la campagne de M. Juppé n'est pas « à la hauteur de l'enjeu »

L'ancien ministre réclame une « nouvelle politique » économique et sociale

CHARLES PASQUA est entré en campagne, samedi 26 avril, en proposant à la majorité de mettre en œuvre une politique économique et sociale volontariste en faveur de l'emploi, de l'investissement et de la croissance. *« Il n'y aura pas de "nouvel élan" sans une nouvelle politique »*, a-t-il affirmé. L'ancien ministre de l'intérieur juge que la campagne menée par Alain Juppé – où le débat sur la fiscalité tient jusqu'à présent un rôle central – n'est pas *« à la hauteur de l'enjeu »*. *« La vraie modernité,* dit-il, *c'est de comprendre que c'est la force de l'économie qui fait la force de la monnaie et non l'inverse, (...) la récession et le chômage qui creusent les déficits et non l'inverse. »* Il demande au président de la République de *« poser les conditions qui rendront l'Europe de demain acceptable pour les Français »* et lui suggère *« le moment venu de consulter le peuple »* sur ce sujet. Se posant ainsi implicitement en rival d'Alain Juppé, M. Pasqua tente d'imprimer à la campagne de la majorité une tonalité plus sociale et plus vigilante sur la construction européenne. Lionel Jospin a refusé, vendredi 25 avril, le débat télévisé à quatre (avec MM. Juppé, Léotard et Hue) qui lui était proposé, et renouvelé l'invitation lancée au premier ministre d'organiser un face-à-face. Robert Hue a réaffirmé, jeudi, devant le conseil national du PCF, qu'il *« ne peut pas y avoir de vrai changement sans ministres communistes »*.






Lire les propos de M. Pasqua page 28 et nos autres informations pages 5 à 7

Ecoutes de l'Elysée : Gilles Ménage désigne François Mitterrand

INTERROGÉ, vendredi 25 avril, par le juge d'instruction Jean-Paul Valat, Gilles Ménage, ex-directeur du cabinet de François Mitterrand, a expliqué que l'ancien président de la République avait lui-même ordonné le placement sur écoute, d'avril 1985 à mars 1986, de notre collaborateur Edwy Plenel. Les raisons avancées par M. Ménage – la publication dans *Le Monde* d'une enquête sur l'espionnage soviétique en France – sont démenties par plusieurs éléments du dossier d'instruction. Yves Bonnet, directeur de la DST de 1982 à juillet 1985, réfute ces explications. *« Ce que dit Gilles Ménage n'est pas vrai,* nous a-t-il déclaré. *Edwy Plenel a été écouté, mais certainement pas pour cette raison. »*

Lire page 8 et l'éditorial de Jean-Marie Colombani page 9

■ Lima : le récit des ex-otages

Plusieurs otages regrettent la mort des membres du commando. Le président péruvien dément que certains preneurs d'otages aient été froidement exécutés. p. 3

■ La Turquie au bord de la crise

Les responsables militaires et politiques devaient se réunir, samedi 26 avril, alors que la polémique à propos des entorses à la laïcité menace le premier ministre et son gouvernement. p. 4

■ A Solex en Pataugas

Quatre entreprises mythiques des années 60 essaient de se relancer : Manufrance, Solex, Lip, Pataugas. p. 15

■ La patience du dalaï-lama

Trente-huit ans après la révolte de Lhassa, une partie des Tibétains doutent du principe de non-violence prôné par le dalaï-lama. p. 11

■ Peinture flamande

Quarante-deux tableaux d'Anton Van Dyck sont réunis à Gênes, tandis que Venise accueille « la peinture flamande et hollandaise, de Van Gogh aux contemporains ». p. 25

■ La mode Asie

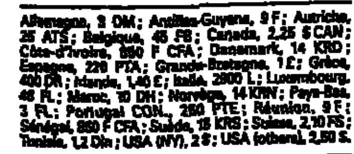
Depuis le film *Indochine*, la vogue asiatique ne cesse d'inspirer les créateurs. p. 23

■ « Grand Jury »

Charles Millon est l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », dimanche 27 avril à 18 h 30.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 427 - 7,00 F



Guernica ou les trous de la mémoire allemande

BONN
de notre correspondant

Aucun pays n'a réalisé un plus grand effort de réflexion sur son passé que l'Allemagne depuis 1945. La construction prochaine d'un monument à la mémoire de l'Holocauste à Berlin prouve, s'il en était besoin, que le pays réunifié n'a décidé ni de tourner la page ni de gommer les zones d'ombre de son histoire. Quelques faits, pourtant, invitent régulièrement à s'interroger sur les aléas, voire sur les trous de la mémoire allemande. Guernica est de ceux-là. Alors qu'on commémorait, samedi 26 avril, le soixantième anniversaire du bombardement meurtrier de ce village espagnol par les avions de la légion Condor, l'Allemagne n'avait toujours pas trouvé les mots justes pour condamner ce sinistre épisode précurseur de la seconde guerre mondiale et de ses pires barbaries.

26 avril 1937 : Guernica, petit bourg du Pays basque espagnol, est transformé en champ de ruines par les bombes incendiaires lâchées depuis les avions de la légion Condor, composée de volontaires allemands mis au service de Franco par Hitler. Sur les 5 000 habitants du village, 1 600 furent tués et 900 blessés dans cette attaque surprise. Guernica servit aux dirigeants du Reich de test visant à observer les effets d'une tactique qui allait se généraliser deux ans plus tard : terroriser les populations civiles. Soixante ans plus tard, jeudi 24 avril 1997 à Bonn, la majorité conservatrice-libérale des députés du Bundestag a refusé d'évoquer Guernica. Un débat était demandé par les Verts et les sociaux-démocrates qui souhaitaient obtenir, après des années de vains efforts, que l'Allemagne *s'« excuse officiellement pour ce crime »*, ou à tout le moins *« regrette »* ce qui s'était passé.

Quiconque souhaite se rappeler les crimes des nazis n'a qu'à *« se concentrer »* sur le 27 janvier, date anniversaire de la libération d'Auschwitz et qui, depuis cette année, a le statut de « Journée de la mémoire » en Allemagne : tel est l'avis donné par un dirigeant du groupe parlementaire chrétien-démocrate (CDU) à tous ceux qui souhaitent parler de Guernica. *« Ce qui compte n'est pas la quantité, mais la qualité du souvenir »*, selon un autre élu de la coalition, libéral cette fois (FDP).

En 1987, à l'occasion du cinquantième anniversaire du bombardement, la députée Verte Petra Kelly – aujourd'hui décédée – avait été la première à défendre la mémoire de Guernica. Dix ans après, une caserne allemande et une escadre d'avions de chasse portent toujours le nom de Werner Mölder, un des principaux pilotes de la légion Condor. Les Verts et le SPD se sont battus en vain pour obtenir que Bonn fasse un geste fort, un geste allant au-delà des 3 millions de deutschemarks (environ 10 millions de francs) finalement dégagés, après de longs efforts, pour la construction d'une salle de sports à Guernica.

Le président de la République, Roman Herzog, a choisi de briser seul le silence et d'exprimer publiquement, au nom de ses compatriotes, *« un message de deuil et de souvenir »*. Dans un texte qui devait être adressé aux survivants de Guernica, le chef de l'Etat fédéral regrette l'intervention des avions de la légion Condor et rend un hommage plein de dignité aux victimes. Un texte court mais très important, dans la mesure où beaucoup de gens semblent encore penser, outre-Rhin, que Guernica est un symbole anti-allemand, alors qu'il s'agit bien d'un des plus forts symboles anti-nazis.

Lucas Delattre

Les bons comptes du « Monde »

LES OBJECTIFS que la nouvelle direction du *Monde* s'était assignés, en 1994, ont été atteints en 1996 : l'entreprise renoue avec les bénéfices. Le soutien d'une vingtaine d'entreprises et de sociétés financières et de prévoyance, qui ont apporté près de 300 millions de francs, s'est accompagné d'un plan rigoureux d'économies. Lancée en 1995, la nouvelle formule du quotidien a permis une progression spectaculaire de la diffusion et la réinstallation du journal sur le marché publicitaire, qui se traduisent par des gains en part de marché. Dans un contexte économique difficile pour la presse écrite, notamment quotidienne, l'amélioration des résultats de l'entreprise constitue une performance.

Lire pages 20 et 21

Après l'éclipse, le nouveau réveil du Japon

FINI, le Japon ? Après les engouements sur la gestion à la japonaise, puis les vociférations alarmistes contre la *« menace »* d'un pays *« ne jouant pas le jeu »*, annexant *« nos »* marchés et *« achetant le monde »*, des studios d'Hollywood aux tableaux de maîtres, l'archipel était tombé en disgrâce. Entré en récession, il semblait comme rayé de la carte des intérêts pendulaires de l'Occident qui, après l'avoir surestimé, se laissait aller à le sous-estimer. Les consultants et spécialistes de la gestion qui, pendant des années, s'étaient faits les exégètes des supposés mystères, voire des énigmes du Japon ne faisaient plus recette et devaient se reconvertir sur les économies émergentes, à commencer par la Chine, nouvelle chimère occupant tout l'horizon.

Le réveil n'en est que plus abrupt. La reprise de l'excédent commercial nippon sort les partenaires de l'archipel de leur quiétude. On croyait les Japonais abasourdis par la flambée du yen, enlisés dans la récession, et voilà qu'« ils » recommencent ! A Washington, le ton monte. Le gouvernement japonais est mis en demeure d'agir, d'enrayer une dépréciation du yen qui risque de donner un coup de fouet supplémentaire aux exportations. Vieille rengaine et remèdes éculés, qui voilent une réalité par trop négligée, tant le reste du monde industrialisé tenait pour « acquis » le déclin du Japon. Or, cette « certitude » pourrait se révéler aussi erronée que l'alarmisme d'il y a quelques années.

Les critiques d'hier s'alimentaient de la récession où s'est enlisé le Japon au cours de la première moitié des années 90 et de la déliquescence des « réformistes » qui prétendaient, en 1993, refaçonner la vie politique nippone. S'y ajoutait l'« autoflagellation » des médias et des économistes nippons à la suite de l'éclatement de la « bulle financière » qui s'est traduite par un surendettement des banques et qui témoigne encore aujourd'hui, au fil de scandales à répétition, d'un laxisme coupable et de pratiques pour le moins contestables. A rebours, le regain de confiance dans l'économie américaine, dont les recettes « démontraient » finalement leur supériorité, confirmait l'éclipse du Japon.

Philippe Pons

Lire la suite page 14

L'« espresso » américain



HOWARD SCHULTZ

QUI A DIT que l'on buvait du mauvais café aux Etats-Unis ? Même si les Américains restent majoritairement attachés à leur *regular coffee*, ils ont aujourd'hui accès à toutes les variantes de l'*espresso* italien, simple, double, *macchiato* ou *capuccino*. Et s'ils peuvent aller le déguster dans les *espresso bars*, qui ont essaimé de Seattle à Houston, c'est grâce à un homme d'affaires de Brooklyn, Howard Schultz.

Lire page 16

AFRIQUE Devant le drame des réfugiés de la région de Kisangani, les Etats-Unis paraissent décidés à s'impliquer davantage dans la recherche d'un règlement au Zaïre, notamment, en imposant une rencontre entre le président Mobutu et le chef rebelle, Laurent-Désiré Kabila. ● WASHINGTON serait décidé à envoyer un émissaire à Kinshasa, en la personne de William Richardson, ambassadeur américain à l'ONU. ● A l'ONU, comme au siège de toutes les organisations humanitaires travaillant au Zaïre, l'inquiétude ne cesse de monter quant au sort de quelque 85 000 réfugiés hutus rwandais « *disparus* » en moins de dix jours de deux camps de l'est du pays. ● LA RÉBELLION empêche quiconque de s'approcher des deux camps et d'y délivrer la moindre assistance. Ceux-ci paraissent d'ailleurs avoir été pillés par les hommes de M. Kabila *(lire aussi notre éditorial p. 14).*

Le drame des réfugiés du Zaïre ébranle la passivité de Washington

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, accuse la rébellion de mener une politique « d'extermination lente » à l'encontre des réfugiés rwandais de l'est du pays, notamment en bloquant l'accès à deux camps d'où ont disparu quelque 85 000 personnes

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Sous la pression internationale, les Etats-Unis auraient décidé de s'engager *« résolument »* dans la crise zaïroise. Connu pour ses talents de médiateur, l'ambassadeur américain à l'ONU, William Richardson, se rendra *« très prochainement »* dans la région pour *« faciliter »*, voire précipiter, une rencontre entre le président Mobutu et le chef de la rébellion, Laurent-Désiré Kabila, indiquait-on de bonne source vendredi soir 25 avril à New York et à Washington.



Selon des sources américaines, la situation dans ce pays devient *« intolérable »* et Washington entend faire tout ce qu'il faut pour que les négociations directes entre les principaux protagonistes commencent sans délai : *« La température monte et, malgré nous, nous sommes désormais obligés d'intervenir »*, admettait un diplomate américain à New York.

Les raisons qui peuvent pousser l'administration Clinton à aller dans ce sens sont nombreuses. Il y a d'abord les accusations répétées d'atrocités que les forces rebelles auraient perpétrées contre les réfugiés rwandais perdus dans la nature au Zaïre. Ces accusations – qui tournent aujourd'hui autour du sort de quelque 85 000 réfugiés hutus portés « disparus » dans la région de Kisangani *(lire ci-dessous)* – sont désormais incontournables, disent les Américains.

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) devait informer le Conseil de sécurité et demander aux gouvernements de faire pression sur les forces rebelles afin qu'elles lèvent la série d'obstacles qu'elles ne cessent d'opposer à l'acheminement de l'aide internationale aux réfugiés.

Le porte-parole du Programme alimentaire mondial (le PAM, une agence de l'ONU) a dénoncé la *« cruauté »* des rebelles : *« C'est donc à une mort lente et cruelle qu'on assiste »*, a dit Christiane Berthiaume. Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, a, de son côté, encore haussé le ton, accusant vendredi les forces de Laurent-Désiré Kabila de pratiquer une politique d'*« extermination lente »* des réfugiés. Kofi Annan, dont l'approche *« ferme et morale »* sur le dossier zaïrois a suscité beaucoup de respect de la part des organisations non gouvernementales, estime que les responsables d'atrocités devraient être poursuivis selon les conventions internationales.

Il existe un autre facteur important dans la démarche américaine : la peur de révélations futures sur le sort des réfugiés dans les régions conquises par les rebelles depuis l'automne dernier. *« Les enquêtes sur ces massacres sont une bombe à retardement,* indique un diplomate américain interrogé par téléphone à Washington. *Cette bombe, nous pourrions peut-être l'utiliser pour faire pression sur Kabila. »*

COMMISSION D'ENQUÊTE

Ce diplomate explique que ni les Etats-Unis ni d'ailleurs Paris *« n'ont eu une conversation franche avec Laurent-Désiré Kabila et Mobutu Sese Seko. Une conversation où on leur explique leurs choix. Cela n'a jamais été fait parce que, franchement, personne ne voulait s'engager à ce point. Mais il me semble que le moment est venu »*. Hormis la décision d'envoyer M. Richardson dans la région, il a été annoncé qu'une commission d'enquête sur les allégations de massacres par les rebelles devait se rendre la semaine prochaine sur le terrain.

Washington serait également préoccupé par des rapports insistants selon lesquels certains représentants américains dans la région des Grands Lacs encouragent le chef des rebelles à avancer militairement jusqu'à Kinshasa, arguant que cela est *« la seule manière »* d'obliger le président zaïrois à quitter le pouvoir. Sur ce point, l'un de nos interlocuteurs américains déclare : *« Ce message est extrêmement dangereux ; nous ne pouvons pas prendre le risque d'un bain de sang à Kinshasa. »*

Mais de multiples conversations avec les diplomates montrent que ce qui inquiète le plus, à long terme, l'administration américaine est le rôle croissant joué par l'Angola dans la crise zaïroise : *« La guerre civile de l'Angola, que l'on espère sur sa fin, peut très bien reprendre sur le sol du Zaïre »*, explique un diplomate occidental.

A l'ONU, les diplomates proches du secrétaire général se félicitent de ce que les Etats-Unis auraient *« enfin »* décidé de participer activement aux tentatives de règlement de la crise zaïroise. Selon un diplomate du secrétariat, l'argument de leur propre *« impuissance »* à l'égard de Laurent-Désiré Kabila ne serait avancé par les Etats-Unis que lorsqu'ils ne veulent pas s'engager. Or, *« quand ils veulent, ils savent très bien où se trouve le talon d'Achille de Kabila. (...) Que l'on ne nous dise pas que les Américains n'ont pas de moyens de pression sur les rebelles ! »*.

Le grand souci des diplomates onusiens est de gérer la transition du pouvoir *« en douceur »* au Zaïre. *« Kabila ne représente pas l'opposition dans ce pays »*, du moins toute l'opposition, assure un diplomate onusien. *« Il faut trouver des parties politiques sérieuses à Kinshasa et les mettre autour d'une table. »* Selon lui, Kabila *« a servi l'intérêt de tout le monde jusqu'à maintenant »* mais se trouvera face à l'opposition après le départ de M. Mobutu : *« Une fois l'ennemi commun parti, la guerre civile n'est pas du tout exclue. »*

Afsané Bassir Pour

Le Gabon annonce une rencontre entre M. Mobutu et M. Kabila à Libreville

La présidence gabonaise a annoncé, vendredi 24 avril, qu'un sommet réunira à Libreville, à une date non précisée, le président zaïrois Mobutu Sese Seko, le chef de la rébellion Laurent-Désiré Kabila et plusieurs autres chefs d'Etat africains. Le Gabon, qui avait annoncé dans la journée que M. Mobutu était *« d'accord »* pour rencontrer M. Kabila à Libreville, a affirmé dans un communiqué *« complémentaire »*, dans la soirée, la tenue d'une *« rencontre sur la crise au Zaïre »*. Cette rencontre serait organisée sous les auspices de l'ONU et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et placée *« sous le patronage effectif »* du président sud-africain Nelson Mandela. Les présidents Jose Eduardo Dos Santos (Angola), Pascal Lissouba (Congo) et Paul Biya (Cameroun) participeraient également à ce sommet. A Pretoria, les médiateurs sud-africains n'étaient pas en mesure, vendredi, de confirmer que la rencontre de Libreville aurait bien lieu. – *(AFP.)*

Les organisations humanitaires accusent la rébellion d'être responsable de milliers de morts

GENÈVE (Nations unies)
de notre correspondante

La plus vive indignation régnait au Palais des nations, à Genève, à l'annonce, vendredi 25 avril, de la disparition des 30 000 réfugiés rwandais du camp de Biaro, survenant après celle des 50 000 personnes du camp de Kasese. Selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), il ne fait pas l'ombre d'un doute que les rebelles sont responsables de milliers de morts.

Le haut-commissaire, Sadako Ogata, nous a déclaré : *« Je suis furieuse et réellement sous le choc que l'on ait réussi à localiser des dizaines et des dizaines de milliers de vies humaines et qu'on les ait perdues. Et cela est d'autant plus regrettable qu'un pont aérien était prévu pour ramener ces réfugiés au Rwanda. »* La rébellion s'était opposée à la mise en œuvre de ce pont aérien. Mme Ogata nous a révélé avoir écrit personnellement à Laurent-Désiré Kabila : *« Je lui ai demandé, en sa qualité de chef de l'Alliance, d'établir la vérité, toute la vérité, au sujet des disparitions. Je lui ai signifié qu'il lui incombait de nous aider à accéder aux réfugiés recherchés (...) et que chaque jour de retard signifiait des pertes énormes en vies humaines. »*

LE CAMP DE BIARO PILLÉ

Francis Knapendé, un des porte-parole du HCR, a souligné que la plupart de ces réfugiés étaient déjà épuisés par des centaines de kilomètres de marche durant des mois d'errance. En fin de semaine, il n'y avait plus d'autre trace de leur passage au dispensaire de Biaro que des seringues ayant sans doute servi à ceux qui avaient été placés sous perfusion. Le reste du camp, comme le dispensaire, a été pillé. Des réservoirs d'eau pesant des tonnes ont disparu et ce ne sont pas les réfugiés, squelettiques, qui ont pu les emporter dans leur fuite.

Un avion de reconnaissance avec, à son bord, du personnel du HCR, des représentants des rebelles ainsi que des officiers du Rwanda, a survolé, vendredi après-midi, la région où le nombre de réfugiés avait été estimé à 100 000 : seuls quelques rares groupes d'une dizaine de personnes ont été repérés.

Marie Heuzé, porte-parole de l'Unicef, a dit au *Monde* sa *« consternation devant le refus continu opposé aux humanitaires par les autorités de l'Alliance* [Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL) de Laurent-Désiré Kabila] *à porter secours aux réfugiés pris au piège à Kisangani et Ubundu et condamne cette violation des droits humanitaires fondamentaux »*. L'Unicef fait encore part de sa consternation *« devant l'impuissance de la communauté internationale à faire pression sur les autorités locales pour permettre un accès aux réfugiés »*. *« Ceux-ci n'ont maintenant d'autre choix que celui d'une mort certaine à cause de leur immense état de faiblesse, la maladie et les intempéries sur la route qui les conduit vers le sud ou celui d'une mort incertaine s'ils se dispersent une nouvelle fois dans la forêt »*, observe Mme Heuzé.

ACCÈS INTERDIT

Elle relève que nombre d'enfants *« non accompagnés »* (orphelins ou perdus), encore vus par ses collègues dimanche 20 avril, étaient alors affaiblis au point de ne pas pouvoir se lever, encore moins de marcher. Cependant, ils ont tous disparu sans laisser de trace...

Elle est particulièrement préoccupée du fait que les travailleurs humanitaires, comme tous les autres témoins, se sont vus interdire par les rebelles l'accès au camp depuis le lundi 21 jusqu'au jeudi 24. *« Les pires hypothèses sont à redouter,* a-t-elle affirmé. *Que s'est-il passé durant le jour écoulé jusqu'à la découverte du camp de Biaro vidé de toute vie ? »* Si un metteur en scène montrait un fleuve impossible à traverser, les pluies tropicales, des forêts infestées de serpents et d'insectes, une population affamée, malade, sans forces, ravagée par le choléra, des enfants mourants qui se traînent et des morts gisants, le public crierait à l'exagération, poursuit Mme Heuzé. *« Mais la réalité est pire »*, assure-t-elle.

Pour l'Unicef comme pour toutes les autres organisations humanitaires de Genève, tout le mal incombe aux rebelles. Elle cite un exemple : afin de préserver les enfants les plus vulnérables de l'épidémie de choléra, l'Unicef avait prévu d'affréter le 18 avril un avion qui évacuerait 70 d'entre eux sur Goma. L'Alliance de Laurent-Désiré Kabila a interdit ce vol.

Isabelle Vichniac

L'odyssée des déplacés zaïrois du Kivu

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Parallèlement aux réfugiés hutus rwandais, des dizaines de milliers de Zaïrois, pris dans la guerre, sont venus former une nouvelle population de déplacés. Ils ont fui l'arrivée des rebelles tutsis dans l'Est et vivent aujourd'hui à Kinshasa dans des conditions misérables. Ils sont deux cents à l'intérieur d'une école désaffectée du quartier de Bandalungwa. Nourris par quelques églises, entassés dans de misérables salles de classe transformées en dortoirs, ils racontent avec pudeur leur odyssée tragique d'un bout à l'autre du Zaïre.

Il y a celle de Muswamba, couturière à Bukavu, et de ses quatre filles. Mise à part Deborah (un an) qu'elle a portée avec le baluchon de la petite troupe, ses trois autres fillettes – Sarah, trois ans, Gloire, cinq ans et Natacha, huit ans – ont parcouru à pied en deux mois les 720 kilomètres qui séparent Bukavu de Kisangani. *« La barque a ensuite mis un mois pour faire les 1 600 kilomètres jusqu'à Kinshasa,* poursuit Muswamba. *On ne naviguait pas de nuit car le fleuve était très bas et il fallait faire attention aux bancs de sable »*. Elle n'a plus aucune nouvelle de son mari, les communications avec Bukavu étant *« impossibles »*. Assises sous un tableau noir peint à même le mur, les petites mangent silencieusement leur assiette de riz. *« Grâce à Dieu, elles n'ont pas été malades et je n'ai pas été dévalisée »*, ajoute Muswamba.

« Au cours de notre exode, nous étions pris entre deux feux, raconte un autre, père d'une petite Chance née en cours de route, *les rebelles sur nos talons et les soldats zaïrois en débandade qui nous harcelaient constamment. Ils nous volaient, nous obligeaient à porter leur butin quand leurs véhicules, volés également, étaient en panne. Ils tuaient ceux qui résistaient, violaient les femmes et flagellaient les chefs coutumiers »*.

> « Nous étions pris entre deux feux, entre les rebelles sur nos talons et les soldats zaïrois en débandade qui nous harcelaient constamment »

Il y a ceux qui ont fui le bruit des combats, qui ont vu des gens tués devant leurs yeux par des éclats de mortier, et ceux qui ont eu *« peur des envahisseurs tutsis »*. *« Ce n'est qu'une fois arrivés à Walikale, un mois après le début de la guerre,* explique l'un d'eux, *qu'on a entendu parler de Kabila* [le chef rebelle]. *Et si on avait su avant que, parmi les maquisards, il y avait aussi des Zaïrois, on serait peut-être restés »*.

Mais il subsiste chez ces déplacés la crainte de représailles, non seulement parmi les hauts fonctionnaires du régime mais aussi parmi les chefs de communautés locales ou encore les journalistes, crainte souvent liée à la « question Banyamulenge » [ceux qui ont commencé la rébellion contre le régime du président Mobutu].

Certains se sont opposés à ces Tutsis du Sud-Kivu dans une décision de justice, d'autres ont écrit ou affirmé publiquement que les Banyamulenge *« n'étaient pas des Zaïrois à part entière »*. Il y a eu aussi les inévitables litiges fonciers entre pasteurs tutsis et agriculteurs. D'autres reprochent à ceux qu'ils considèrent comme des étrangers ou encore des « réfugiés de 1959 » (qui ont fui les massacres ethniques au Rwanda) de vouloir s'imposer comme une tribu indigène en évinçant ici ou là les chefs traditionnels. *« L'origine de notre conflit avec eux* [les Banyamulenge], *c'est leur refus de s'intégrer »*, insiste encore ce responsable de collectivité du Sud-Kivu . Il rejette la version historique donnée par les Banyamulenge, selon laquelle ils seraient établis depuis plusieurs siècles dans la région.

Et ce rappel des désaccords passés avec les nouveaux maîtres du Kivu inquiète certains déplacés à Kinshasa qui craignent d'éventuelles vengeances. Ceux qui ont les moyens de prendre l'avion (à condition qu'ils n'aient pas été des suppôts du régime mobutiste) rentrent aujourd'hui les uns après les autres en faisant escale à Nairobi, puis à Kigali, *« convaincus, après enquête, qu'il n'y a pas trop de risques »* .

Les autres, bloqués dans la capitale, s'attendent à ce que les rebelles – dont ils n'ont plus aussi peur – s'emparent bientôt de Kinshasa avec l'espoir que le nouveau gouvernement organisera alors leur rapatriement . *« Je veux rentrer,* affirme un journaliste de Goma, *parce qu'un de mes amis a reçu l'autorisation de rouvrir son journal alors que lui non plus n'avait pas été tendre à l'époque avec les Banyamulenge »*.

Jean Hélène

Les ex-otages du MRTA racontent leur séquestration de quatre mois à Lima

Le président péruvien dément que les rebelles aient été exécutés

Le président péruvien Alberto Fujimori a démenti, vendredi 25 avril, les affirmations de certains otages selon lesquelles des rebelles auraient été faits prisonniers puis exécutés par les forces de l'ordre qui ont donné l'assaut mardi à la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima. *« Il n'est pas vrai [...] qu'il y ait eu de telles violations des droits de l'homme ou des exécutions »*, a affirmé M. Fujimori.

LIMA
de notre correspondante

« Lorsque l'attaque a commencé, un terroriste a ouvert la porte. Puis il a pointé le canon de son arme sur moi et j'ai pensé, à cet instant, que j'allais mourir. Heureusement, quelque chose l'a arrêté. Il a fait demi-tour et fermé la porte. Et je suis ici, à nouveau, vivant. » Dans son bureau, après avoir été, pendant 126 jours, l'un des 72 otages du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) reclus dans la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima, le ministre de l'agriculture, Rodolfo Munante, évoque, face à la presse, les premières minutes de l'opération commando du 22 avril, qui a permis sa libération. *« Le jeune terroriste,* ajoute-t-il, *n'a pas tiré ; il n'a pas lancé ses grenades. Pourtant, il faisait des simulacres d'exécution, tous les matins. Lorsqu'il est sorti de la chambre, j'ai eu l'impression, à cet instant, que ce gamin s'était repenti. Un miracle ! »*



Le ministre Munante, qui recommande de ne plus regarder en arrière, se souvient néanmoins que les *« gamins »* du MRTA s'approchaient d'eux lorsqu'ils jouaient de la guitare et que l'un d'eux était particulièrement doué pour le dessin. *« La relation,* explique-t-il, *avec certains membres du MRTA était devenue presque amicale, c'est pourquoi ce terroriste a sans doute hésité à nous exécuter. »*

« GAMINS DE LA FORÊT VIERGE »

C'est également l'avis du diplomate bolivien, Jorge Gumucio, qui partageait la chambre de l'ambassadeur du Japon, Morihisa Aoki, avec le ministre Munante, le ministre des affaires étrangères, Francisco Tudela, et seize autres personnalités. *« C'étaient des gamins de la forêt-vierge. Ils n'étaient pas habitués à être enfermés entre quatre murs ; ils ne s'habituaient pas à la nourriture. Ils étaient inquiets aussi. Ils nous demandaient s'ils pourraient refaire leur vie à Cuba... Ils étaient des otages, comme nous »*, avance l'ambassadeur bolivien. *« C'est pourquoi,* poursuit-il, *Nestor Cerpa, leur chef, a organisé les parties de* fulbito *(mini-foot). C'était pour calmer leur anxiété. »*

Le parlementaire Carlos Blanco raconte, lui, que le MRTA a invité les otages à disputer une partie de football avec eux. *« Nous avons accepté une fois,* raconte-t-il, *mais ensuite, nous avons décidé entre nous que ce n'était pas correct, parce que nous avions été kidnappés. Lorsqu'un membre du commando m'a demandé des explications, j'ai répondu en plaisantant : que Cerpa joue, je lui donne un coup de pied ; vous m'expulsez et je rentre chez moi. »*

Eduardo Pando, un autre otage libéré, membre de la majorité au Parlement, se rappelle qu'un terroriste s'est approché de lui un jour et lui a dit : *« Nous vous admirons parce que vous n'êtes pas habitués, comme nous, à vivre à la dure. Mais vous le faites bien. C'est pour ça que nous vous respectons. »*

Depuis sa chambre de l'hôpital militaire, le ministre des affaires étrangères, Francisco Tudela, blessé lors de l'assaut, a confié à ses proches : *« Ils m'ont chassé comme un lapin. »* Chargé de sa sécurité, lors de l'opération le lieutenant-colonel Juan Valer a été criblé de balles. Le parlementaire Gilberto Siura *– auteur de la loi d'amnistie* de 1995, qui a absous les membres des forces de l'ordre accusés d'avoir exécuté des massacres collectifs – a été, selon sa version, le bouc émissaire du MRTA dans la résidence nippone. *« J'ai été humilié, insulté, tourmenté et torturé,* déclare-t-il. *J'ai cru que je ne pourrais jamais retourner à mon foyer... Très tard dans la nuit, les terroristes nous réveillaient en rechargeant leurs armes. Ils mettaient le canon sur notre tempe. Moi, ils me l'ont même mis dans la bouche. »*

Selon le parlementaire, *« les gamins du MRTA ne savent pas pourquoi ils sont morts. Cerpa était un fanatique, mais les dix jeunes qui étaient avec lui n'avaient aucune idéologie politique. L'un d'eux voulait acheter une voiture pour devenir chauffeur de taxi. Il nous a même demandé de l'aider à passer son permis de conduire. »*

« ENTRAÎNÉS POUR TUER »

Cela a été une expérience très dure, résume le Père jésuite Juan Julio Wicht, qui portait lors de sa libération une impressionnante barbe. *« Nous dormions mal,* se souvient le Père, qui avait refusé d'être libéré le 22 décembre 1996. *Parfois, les relations étaient très tendues avec le MRTA. Nous ressentions de la rage pour la privation de la liberté qu'ils nous imposaient. Il n'y a pas eu de mauvais traitements physiques ; seulement quelques incidents verbaux isolés. Ils voulaient libérer leurs prisonniers, ils ne cherchaient pas à avoir de problèmes supplémentaires... Cerpa affirmait quand même, les dernières semaines, que celui qui tomberait malade, mourrait ici. »*

Pour son anniversaire, le 18 avril, Cerpa l'a convoqué, pour le féliciter. *« J'ai essayé de les comprendre,* explique le Père Wicht, *en dépit de la situation. Ils me disaient que je lutte pour la paix, pour la justice, comme eux. Moi, je n'ai pas cessé de leur répondre qu'il faut lutter pour la justice et la paix, mais sans violence. Et je regrette ces dix-sept morts : on ne construit pas la paix avec des balles. »*

Le juge de la Cour suprême, Giusti Acuna, a été la seule victime parmi les otages, et le Père Wicht se souvient de toutes les fois où il lui a donné la communion. *« Je n'ai jamais pensé que le dimanche 20 avril ce serait pour la dernière fois,* raconte-t-il. *Nous avons tous été si près de la mort, que, maintenant, nous évaluons mieux l'importance de notre famille, de la vie et de Dieu. C'est ce que me confiaient mes compagnons au cours de la confession, pendant ce calvaire. »*

Lorsque la première explosion a retenti, au moment de l'assaut, le Père venait d'achever une partie d'échecs avec le parlementaire Luis Chang Ching. *« J'aurais voulu un dénouement différent,* dit-il. *La perte de vies humaines est regrettable. Les membres du commando étaient très jeunes, mais ils étaient entraînés pour tuer. »*

Nicole Bonnet

M. Fujimori affirme avoir personnellement planifié l'assaut

Le président péruvien Alberto Fujimori a indiqué, vendredi 25 avril, qu'il avait préparé personnellement l'opération commando (du mardi 22) pour sauver les otages détenus à la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima, depuis le 17 décembre. *« C'est moi qui ai eu l'idée de l'opération »*, a déclaré M. Fujimori, interrogé vendredi par la chaîne de télévision japonaise NHK, dans son bureau, trois jours après la libération des otages. *« J'ai eu l'idée de faire creuser des tunnels en pensant aux tunnels que l'on a découverts dans les ruines incas »*, a-t-il expliqué. *« Nous avons commencé à creuser les tunnels il y a trois mois,* a-t-il précisé, *et ils ont été achevés il y a un mois. »* La plupart des cent quarante membres du commando qui ont donné l'assaut sont arrivés par cinq tunnels creusés sous la résidence depuis une villa voisine. Le tunnel principal, d'environ 1,50 m de hauteur, était équipé d'un éclairage électrique, de ventilateurs et d'un espace pour entreposer nourriture et munitions. – *(AFP.)*

La police de Buenos Aires incriminée dans le meurtre du journaliste Cabezas

Des centaines de limogeages parmi les forces de sécurité

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Qui a donné l'ordre de tuer José-Luis Cabezas et pourquoi ? Trois mois après le meurtre du reporter-photographe de la revue *Noticias*, qui a bouleversé l'opinion publique argentine, ces questions restent sans réponse et risquent de demeurer une énigme. Par contre, l'arrestation d'une bande composée de délinquants mais aussi de policiers, qui seraient les auteurs matériels du crime, a permis d'étaler au grand jour le degré de corruption de la police de la province de Buenos Aires.

La plus importante force de sécurité du pays (48 000 agents) est depuis longtemps sur la sellette, car régulièrement soupçonnée de tremper dans des affaires de trafic de drogue, vols, prostitution et abus d'autorité. Dans le cadre de l'enquête sur l'attentat meurtrier contre le siège de l'Association mutuelle israélite argentine (AMIA), en juillet 1994, qui n'a toujours pas été élucidé, quatre *policiers ont été arrêtés et sont accusés* de complicité.

Fausses pistes, disparition d'indices, expertises controversées : la justice doit contourner de nombreux obstacles pour éclaircir l'assassinat de Cabezas, commis le 25 janvier à Pinamar, sur la côte atlantique. D'après les confessions de deux hommes qui reconnaissent avoir assisté à l'homicide, le journaliste aurait été tué d'une balle dans la tête par un officier de police. Le cadavre calciné de Cabezas, avec des menottes aux poings, avait été retrouvé sur un terrain vague près de la station balnéaire, où le reporter-photographe était venu couvrir les vacances de nombreux politiciens et hommes d'affaires pendant l'été austral. Les irrégularités commises au commissariat de Pinamar, la nuit du meurtre et les jours suivants, pourraient aussi mettre en cause le commissaire principal de la ville et une douzaine de subalternes qui ont été écartés de leurs postes.

A la suite de cette affaire, le gouverneur de la province de Buenos Aires, Eduardo Duhalde, a entrepris une purge au sein des forces de sécurité avec des centaines de limogeages. Pour M. Duhalde, qui, il y a un an à peine, affirmait disposer de *« la meilleure police du monde »*, il s'agit de redorer l'image de sa gestion fortement ternie par l'assassinat du journaliste.

L'enjeu est de taille puisque le gouverneur aspire à succéder au président Carlos Menem. Même si les présidentielles ne sont prévues que pour 1999, de sourdes luttes politiques ont déjà commencé en vue des élections législatives d'octobre. M. Duhalde appartient au Parti justicialiste (péroniste) comme le président Menem et apparaît comme le candidat le mieux placé pour lui succéder. Depuis plusieurs mois, M. Duhalde cherche pourtant à prendre ses distances du gouvernement Menem qui est confronté à un taux de chômage record et à un mécontentement social croissant.

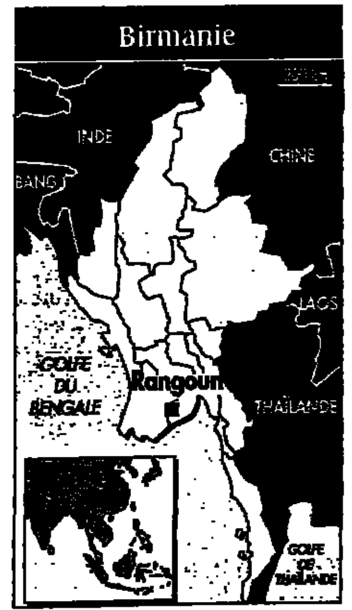
Le cadavre calciné du reporter-photographe avait été retrouvé, menottes aux poings, sur un terrain vague, à Pinamar, sur la côte atlantique

Cabezas a-t-il été tué parce qu'il en savait trop sur les mafias policières ? A-t-il été victime d'un règlement de compte ? Avait-il pris des photos compromettantes pour certains ? *« Nous n'écartons aucune hypothèse. Le commanditaire du meurtre peut être un policier, un politicien, un civil, un homme d'affaires »*, a déclaré le commissaire chargé de l'enquête dans un entretien publié le 23 avril par le quotidien *Pagina 12*. Dans les milieux judiciaires à Buenos Aires, on estime que si Cabezas a été tué par contrat, il n'est pas sûr que les membres de la bande qui l'a assassiné aient su de qui émanait l'ordre d'éliminer le reporter-photographe. Pour réclamer justice, l'Union des travailleurs de la presse de Buenos Aires (UTPBA) organise une *« caravane contre l'impunité »*, qui le 25 avril parcourera les 300 kilomètres qui séparent Buenos Aires de Pinamar.

Christine Legrand

« Les investissements étrangers aident la junte », selon le premier ministre birman en exil

*« **LE RÉGIME** birman a peur d'un nouveau soulèvement. La junte continue de refuser le dialogue et la situation est très tendue. »* Le premier ministre birman du *« gouvernement national de coalition »* en exil, le Dr Sein Win, estime que les conditions qui prévalaient en 1988, avant que l'armée ne noie dans le sang le soulèvement de Rangoun, sont les mêmes aujourd'hui : *« La situation économique ne cesse de se dégrader (...) c'est encore pire qu'en 1988. L'ouverture économique voulue par la junte ne profite qu'à une poignée de gens »*. Le dernier rapport d'Amnesty international estime d'ailleurs que 1996 fut une année particulièrement noire pour les droits de l'homme en Birmanie : arrestation de milliers de militants du mouvement pro-démocratique, harcèlement des opposants, pressions constantes sur le chef de l'opposition et prix Nobel de la paix Mme Aung San Suu Kyi.



Le Dr Sein Win est le cousin de Mme Suu Kyi. Son père, U Ba Win était le frère d'Aung San, héros de l'indépendance. Tous deux furent assassinés par des militaires en 1947. Elu aux élections de 1990, remportées haut la main par la Ligue nationale pour la démocratie (NLD), M. Win avait fini par se réfugier dans la jungle avec une dizaine d'autres députés, le régime s'obstinant à refuser d'entériner le résultat du scrutin. Depuis 1992, il habite aux Etats-Unis et, entre temps, le quartier général de son gouvernement en exil a dû être démantelé à la suite de la chute, en 1995, de Manerplaw qui fut la base des rebelles Karens, avec laquelle le gouvernement du Dr Sein Win était associé.

Ce mathématicien de cinquante-trois ans, qui était cette semaine de passage en France, réfute en bloc toutes les théories de l'« engagement constructif ». A savoir que l'investissement économique étranger en Birmanie prépare le terrain à un renouveau de la démocratie : *« si l'on regarde ce qui s'est passé depuis 1988, on s'aperçoit que cette théorie ne tient pas. En neuf ans, les effectifs de l'armée sont passés de 185 000 hommes à 350 000. Le régime a acheté pour 1,4 milliard de dollars en armement, soit l'équivalent annuel de la moitié du budget de l'Etat. La production d'héroïne est passé de 800 tonnes en 1988 à 2560 tonnes en 1996. Et les militaires sont directement impliqués dans le trafic. Quant aux dépenses dans le secteur social, elles représentent moins de 10 % du budget »*. Et d'ajouter : *« Les investissements étrangers aident le régime à s'enrichir, à moderniser son armée et à assurer sa propre survie »*.

L'attitude du gouvernement français, qui, peu ou prou, partage les vues des pays de l'Association des pays de l'Asie du sud est (Asean) – organisation qui va prochainement intégrer la Birmanie – sur la théorie de l'« engagement constructif », est critiquée par le Dr Sein Win : *« en dépit des prises de position de l'Union européenne sur les droits de l'homme, la politique de la France est celle d'un engagement croissant en Birmanie »*. Et il est vrai que la construction d'un gazoduc par Total, accusée par les organisations des droits de l'homme de cautionner un régime ayant recours au travail forcé, ne laisse d'autre choix aux Français que de justifier une telle politique. En opposition avec le choix des Etats-Unis qui viennent d'interdire aux compagnies américaines d'investir en Birmanie.

Bruno Philip

Les pays membres du G 7 s'inquiètent de la faiblesse du yen face au dollar

EN DEUX MOIS, les priorités du G 7 en matière de taux de change ont changé. Le 8 février, à Berlin, les ministres des finances des sept principaux pays industrialisés avaient tenu à afficher leur satisfaction devant la hausse du dollar face aux monnaies européennes, qui s'était accélérée en quelques semaines à peine.

En se retrouvant le 27 avril à Washington, les grands argentiers s'éloignent du continent européen et c'est le yen qui domine leurs réflexions. Car son affaiblissement face au dollar, qui a atteint 50 % en deux ans, les inquiète tous. Alertés par une brusque augmentation, en février, de l'excédent bilatéral nippon, les Américains redoutent une poussée durable des excédents commerciaux de l'archipel ; les constructeurs automobiles de Detroit continuent à tirer la sonnette d'alarme et le déséquilibre des échanges commerciaux figurait en bonne place sur l'agenda de Bill Clinton, qui recevait, vendredi 25 avril à Washington, le premier ministre japonais Ryutaro Hashimoto.

« Les Japonais ont exprimé leurs préoccupations devant la faiblesse du yen, et ces préoccupations, nous les partageons », déclarait vendredi le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin. Une remontée du yen va-t-elle donc être encouragée ? Si tel est le cas, les monnaies européennes en subiront certainement les conséquences, à un moment où des pays comme la France attendent déjà de la remontée du dollar un regain de croissance, grâce à des exportations devenues plus compétitives.

Les grands argentiers répètent inlassablement que le Japon doit trouver les moyens de stimuler sa demande intérieure plutôt que pousser sa croissance grâce à ses ventes à l'étranger. Dans ses récentes Perspectives de l'économie mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) a revu à la baisse sa prévision de croissance de l'économie nipponne pour 1997, à 2,2 %, contre 2,7 % anticipés il y a six mois. Pour les experts du FMI, l'incapacité japonaise à relancer sa croissance reflète bien la faible demande intérieure, elle-même freinée par les difficultés du secteur financier et la trop forte régulation d'une partie de l'économie. En dépit de taux d'intérêt presque nuls (le taux d'escompte se situe à 0,5 % depuis 1995), des secteurs entiers s'abritent derrière des coûts de production et des prix élevés, une concurrence réduite. Les autorités sont trop soucieuses de réduire le déficit budgétaire (qui doit être ramené, hors sécurité sociale, de 7,5 % du PIB de 1996 à 4,5 % cette année), pour lancer d'ambitieuses mesures de relance de la demande.

Françoise Lazare

L'« exubérance rationnelle » de l'économie mondiale

En pleine *« exubérance rationnelle »*, selon le mot du directeur général du FMI, Michel Camdessus, la croissance mondiale doit s'accélérer cette année, loin du Japon et de l'Europe continentale. Le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, insiste sur les effets bénéfiques, pour son pays, de la vitalité des économies émergentes. Le monde en développement absorbe 42 % des exportations américaines, qui augmentent deux fois plus vite que les ventes vers les pays développés, a-t-il rappelé vendredi.

D'où la nécessité, pour le G 7, de travailler à la prévention des risques financiers dans le monde en développement et à la limitation de la corruption. D'où l'importance de la réduction de la dette des pays pauvres très endettés, dont l'Ouganda vient d'être le premier bénéficiaire, suivi prochainement par la Bolivie, le Burkina Faso et vraisemblablement la Côte-d'Ivoire. D'où, enfin, l'initiative lancée par l'administration américaine pour stimuler la croissance en Afrique, et pour laquelle M. Rubin sollicite l'aide du G 7.

La coalition au pouvoir en Turquie semble proche de l'éclatement

Le Conseil national de sécurité se réunit de nouveau

Dans un climat d'incertitude politique et de tension croissante, les dirigeants civils et militaires de Turquie devaient se retrouver, samedi 26 avril, pour la réunion du Conseil national de sécurité (MGK). Ce rendez-vous mensuel a été précédé, comme à l'accoutumée, d'intenses spéculations de la presse laïque, qui attend avec impatience la chute du gouvernement du premier ministre Necmettin Erbakan.

ISTANBUL
de notre correspondante

Amplifiés par les médias, les signes de discorde entre l'armée et le gouvernement sont réels, et il est clair que la coalition gouvernementale se trouve en difficulté. Tout récemment, la dispute a été relancée par les déclarations polémiques d'un général de la gendarmerie, Osman Ozbek, qui, outré par la présence d'une large délégation de politiciens turcs à La Mecque, dont le premier ministre, qui effectuait le pèlerinage pour la 25e fois, s'est lancé dans une tirade enflammée contre les Arabes et contre les islamistes, utilisant des termes grossiers pour décrire M. Erbakan. Le premier ministre a riposté en demandant que le général soit sanctionné pour ses remarques insultantes.

Ces échanges acrimonieux créent une atmosphère d'intolérance qui risque de causer des tensions sérieuses au sein de la société. Les islamistes n'hésitent pas à qualifier les laïcs de « *fascistes* » ; de son côté, Bülent Ecevit, le dirigeant du Parti démocratique de gauche, attaquant le Parti de la prospérité (RP) dans un discours passionné à l'Assemblée nationale, a perdu lui aussi toute mesure en estimant que l'armée ne peut pas rester impassible face à « *l'incitation à prendre les armes contre l'Etat* ». Le Parti de la prospérité n'a cependant pas choisi la voie des armes pour arriver au pouvoir, et son gouvernement est le résultat de sa victoire électorale en décembre 1995.

GOUVERNEMENT PARALYSÉ

« *Il y a des développements dans notre pays qui vont à l'encontre des principes constitutionnels de notre République. Personne ne peut rester insensible et impartial face à cela* », a déclaré vendredi le chef de l'Etat-major, le général Ismail Hakki Karadayi. Dans l'espoir de mettre fin aux rumeurs constantes de coup d'Etat, le général a également affirmé que « *les forces armées turques sont complètement en-dehors de la politique et qu'elles resteront à l'écart* », ajoutant qu'il incombe au Parlement de résoudre ces problèmes.

En fait, l'influence de l'armée sur la politique intérieure et extérieure du pays est telle qu'elle n'a guère besoin de prendre le pouvoir pour s'imposer. Les décisions prises en février par le Conseil de sécurité sous la pression des généraux, pour contrer l'islamisme politique, n'ont pas encore été mises en application, mais déjà elles ont ébranlé la coalition et mèneront vraisemblablement – la plupart des commentateurs politiques le prédisent – à sa chute dans les jours ou les semaines à venir. En forçant l'adoption de mesures clairement inacceptables aux yeux du Parti de la prospérité, qui ne peut pas s'attaquer à son propre électorat, les militaires sont parvenus à acculer M. Erbakan, à paralyser son gouvernement et à diviser la coalition.

Vendredi, Tansu Ciller a démenti les rumeurs selon lesquelles son Parti de la juste voie (DYP) s'apprêtait à quitter le gouvernement. « *Ne croyez pas ce qu'on dit, ce que vous n'avez pas entendu de ma propre bouche* », a-t-elle déclaré. La dirigeante du DYP sera cependant bientôt forcée de prendre une décision pour asseoir son autorité dans son propre parti, où l'opposition à la coalition s'accroît de jour en jour. Mme Ciller ne prendra probablement pas sa décision avant d'avoir préparé le terrain et assuré son avenir politique. Déjà, les habituels va-et-vient dans les coulisses du Parlement ont repris et les premières tentatives timides sont en cours pour renouer des contacts entre les deux partis conservateurs, le DYP et le Parti de la mère patrie (ANAP) de Mesut Yilmaz, après l'échec cuisant de leur bref gouvernement commun au printemps 1996. De leur côté, les partis d'opposition espèrent prendre part à une éventuelle coalition d'unité nationale composée de plusieurs partis, qui serait formée dans l'attente de nouvelles élections générales.

Le Parti de la prospérité n'a cependant pas encore abandonné la partie. « *Je pense que le gouvernement a encore du travail à faire. Il va continuer* », a affirmé jeudi Ahmet Tekdal, un des dirigeants du RP. Les expériences du passé récent l'ont démontré : au pouvoir ou dans l'opposition, le Parti de la prospérité – même affaibli par le manque de succès de son gouvernement – représente une force politique qui ne peut pas être ignorée.

Nicole Pope

Les Quinze vont infléchir leur « dialogue critique » avec l'Iran

L'HARMONIE entre les quinze pays membres de l'Union européenne à l'égard de l'Iran a été mise à mal par le verdict du procès de Berlin, qui, le 10 avril, a désigné « *le plus haut sommet de l'Etat* » iranien comme le commanditaire du meurtre, en septembre 1992, de quatre opposants kurdes iraniens dans la même ville (*Le Monde* du 12 avril). A quelques jours de la réunion, mardi 29 avril à Luxembourg, des ministres des affaires étrangères des Quinze, le « *dialogue critique* », que l'UE a instauré avec l'Iran depuis 1992, risque d'être modifié, tant sur le fond que dans l'appellation.

Les Etats nordiques, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne sont presque sur la même longueur d'onde que les Etats-Unis, lesquels, à en juger d'après la tournée que Peter Tarnoff vient de faire dans certaines capitales européennes, ont mis de l'eau dans leur vin. Alors que Washington plaide depuis quelques années pour un double endiguement (*dual containment*) de l'Irak et de l'Iran, et a tenté à plusieurs reprises d'amener ses alliés européens sur la même ligne, le conseiller spécial de Madeleine Albright, le secrétaire d'Etat américain, est venu en Europe en ayant quelque peu abaissé la barre.

Entre la politique des sanctions suivie par les Etats-Unis – et qui de l'avis même de Mme Albright n'a pas donné les résultats escomptés – et le « *dialogue critique* » – le maintien des ponts étant le seul moyen d'amener l'Iran à la raison, selon le chef de la diplomatie française, Hervé de Charette –, M. Tarnoff a proposé un catalogue de mesures qui conduiraient l'UE à avoir une attitude plus réservée envers l'Iran. Cela va de l'adoption d'une politique plus restrictive des visas, à une réduction des contacts bilatéraux et de la participation à des foires et expositions à une expulsion de tous les agents de renseignement iraniens encore présents dans les Etats de l'UE. L'Allemagne souhaiterait que ne soient expulsés que les agents clairement identifiés, alors que les Pays-Bas demandent que tout Iranien suspecté de l'être soit renvoyé.

MAINTENIR LES PONTS

M. Tarnoff n'a pas suggéré l'adoption de sanctions économiques, alors même qu'en vertu de la loi dite D'Amato, adoptée en 1996, les Etats-Unis continuent de menacer de sanctions toutes les sociétés étrangères qui feraient des investissements dans le domaine pétrolier en Iran, supérieurs à 40 millions de dollars.

Les Quinze semblent néanmoins d'accord pour renvoyer à Téhéran, dès la fin du mois et de manière coordonnée, leurs ambassadeurs rappelés pour consultations après le verdict de Berlin. Les Pays-Bas, le Danemark, la Grande-Bretagne, voudraient toutefois que la reprise du « *dialogue critique* » soit tributaire d'éventuels progrès que ferait l'Iran dans l'un ou l'autre domaine de ce « *dialogue* » et dont les diplomates seraient chargés de faire l'inventaire.

Ledit dialogue porte sur le respect des droits de l'homme, une attitude plus positive de l'Iran vis-à-vis du processus de paix israélo-arabe, la fatwa de l'imam Khomeiny condamnant à mort l'écrivain britannique Salman Rushdie, auteur des *Versets sataniques*, et la renonciation de Téhéran à tout appui ou implication dans des actes terroristes.

A la réunion de Luxembourg, la France sera représentée par le ministre délégué aux affaires européennes, Michel Barnier, les élections législatives anticipées ayant bouleversé le calendrier de M. de Charette. Paris estime que le dialogue devrait continuer, sous une autre appellation – l'actuelle est « *déconsidérée* », commente un diplomate – et à condition que le langage avec Téhéran soit clair : les autorités iraniennes doivent comprendre que l'UE veut maintenir les ponts, mais n'est guère disposée à accepter que Téhéran règle ses comptes dans l'un ou l'autre des pays membres.

Il est « *très compliqué de trouver une juste balance entre la Realpolitik et les grands principes* », souligne un diplomate français. M. de Charette avait prévu d'en parler, entre autres sujets avec son homologue allemand, Klaus Kinkel, le 28 avril à Hambourg, avant de partir pour Washington, où il en aurait aussi discuté avec Mme Albright. Législatives anticipées obligent : ces deux rencontres ont été reportées.

En attendant, le Parlement iranien, renonçant à la surenchère extrémiste, a adopté, mercredi, une position modérée face à l'Allemagne, demandant seulement au gouvernement d'être prêt à répliquer à toute mesure que prendrait Bonn. L'UE juge que la réaction de Téhéran, à ce stade, est demeurée dans des limites acceptables.

Mouna Naïm

En Belgique, le procureur du roi accepte de quitter son poste

BRUXELLES
de notre correspondant

Ce n'est pas une démission et encore moins une reconnaissance de culpabilité : en se déclarant, vendredi 25 avril, « *disposé à accepter dans l'honneur une autre mission en rapport avec* [ses] *compétences* », le procureur du roi, Benoît Dejemeppe, met cependant fin au blocage et à l'affrontement entre les magistrats et le ministère de la justice belges provoqué par la publication du rapport de la commission d'enquête parlementaire sur l'affaire Dutroux, le 15 avril. « *La chasse est ouverte, c'est vous ou moi !* » a déclaré, selon *La Libre Belgique*, le ministre de la justice, Stefaan De Clerck, en recevant le procureur au début de cette semaine.

Benoît Dejemeppe était le plus haut magistrat directement et personnellement mis en cause dans le rapport. Celui-ci lui impute une part de responsabilité dans l'échec de l'enquête sur l'enlèvement, en 1992, de la petite Loubna Benaïssa et porte un jugement très sévère sur ses qualités professionnelles, affirmant que M. Dejemeppe « *ne satisfait pas aux conditions requises pour conduire son corps* ».

Dans une lettre adressée, vendredi 25 avril, au ministre de la justice, le procureur conteste vivement les termes du rapport : « *Ce jugement de valeur, dont la nature juridique est pour le moins singulière, n'est fondé sur aucune motivation. Il a été prononcé alors que je n'ai été appelé qu'en qualité de témoin et sans qu'on ait révélé l'intention de porter contre moi une accusation* », écrit-il.

Cette mise en cause et la perspective d'une sanction pour M. Dejemeppe avaient suscité un émoi considérable dans les milieux judiciaires bruxellois, où la quasi-totalité des juges s'est solidarisée avec le chef du parquet de la capitale. Benoît Dejemeppe, à peine âgé de quarante ans, jouit d'une réputation de juriste hors pair qui a dépassé les frontières du royaume : il est l'un des sept signataires de « l'appel de Genève », dans lequel, en compagnie de six collègues européens dont le juge français Renaud Van Ruymbeke, il se prononce pour que la liberté de travail des juges luttant contre la corruption soit garantie à l'échelle du continent.

« SORTIE DANS L'HONNEUR »

La « *mise à mort professionnelle* » de ce magistrat, dénoncée par Christine Matray, la présidente de l'Association syndicale des magistrats, est ressentie comme d'autant plus injuste que M. Dejemeppe n'avait cessé, depuis sa prise de fonctions, d'alerter les pouvoirs publics sur les conditions de travail lamentables au Palais de justice de Bruxelles. Outre le sous-équipement matériel qui conduisait, selon son expression « *à lutter avec des 5 CV contre des délinquants possesseurs de F 1* », il notait l'absurdité des lois linguistiques exigeant la présence de deux tiers de magistrats bilingues français-néerlandais dans une juridiction traitant à 95 % de dossiers francophones. Cette exigence avait conduit à ne pas pourvoir des postes, faute de candidats aptes à passer un difficile examen de néerlandais.

Cette « *sortie dans l'honneur* » de Benoît Dejemeppe devrait le conduire au parquet général, d'où il pourrait être détaché pour intégrer l'organisme de l'Union européenne de lutte contre la criminalité financière en cours de constitution.

Le problème de sa succession sera délicat à régler. Comme tous ses collègues des postes à responsabilité de la magistrature belge, il est « étiqueté » francophone, et proche du Parti social-chrétien (PSC). Il faudra trouver dans les magistrats aptes à diriger le premier parquet du pays un candidat répondant à ces deux critères, à moins qu'une compensation ne soit offerte au PSC dans un autre secteur.

Luc Rosenzweig

Un suspect arrêté dans l'affaire du dépeceur de Mons

Le parquet de Mons, en Belgique, a annoncé, vendredi 25 avril, la délivrance d'un mandat d'arrêt contre un suspect, soupçonné d'être l'auteur des meurtres de femmes retrouvées découpées dans des sacs-poubelle déposés dans cette région. Depuis fin mars, le présumé « tueur en série », aurait fait au moins trois victimes. Il s'agit d'un certain Léopold B., dit le Gitan, dernier compagnon de Nathalie Godart, vingt et un ans, la seule femme dont le corps dépecé a été formellement identifié.

Interrogé depuis mercredi 23 avril, il devrait être présenté lundi à la Chambre du conseil pour être inculpé. Les familiers de ce suspect restent cependant sceptiques sur l'éventuelle culpabilité du Gitan, un marginal apparemment dépourvu de l'intelligence perverse dont semble être doté ce tueur en série. – *(Corresp.)*

L'explosion d'une bombe fait 21 morts dans un train près d'Alger

ALGER. Vingt et une personnes sont mortes et une vingtaine ont été blessées dans l'explosion d'une bombe artisanale qui a déchiqueté le wagon d'un train de province entrant dans la banlieue d'Alger, vendredi 25 avril, moins de six semaines avant la tenue des législatives. Cet attentat, le plus meurtrier commis contre un train en cinq ans de violences, a été attribué aux Groupes armés, selon les services de sécurité. Depuis lundi, cent soixante-deux civils ont été tués et quarante-huit blessés dans la seule région de l'Algérois. – *(AFP.)*

L'OTAN se préoccupe de l'instabilité au Maghreb

MADRID. Selon l'amiral américain Joseph Lopez, qui commande les forces alliées du sud-Europe, à Naples, et qui s'est entretenu avec un correspondant à Madrid de la lettre stratégique française *TTU monde arabe*, « *Il faut tirer les leçons de l'expérience de la Bosnie pour que, dans le futur, nous puissions appliquer cet apprentissage à l'Afrique du Nord ou à d'autres zones d'instabilité* ». Soulignant l'intérêt que suscite la pleine intégration de la France, de l'Espagne, voire du Portugal dans les commandements du flanc sud de l'OTAN, l'amiral Lopez considère en particulier que « *l'intérêt de l'Espagne pour l'Afrique du Nord et son expérience pour toute la région nous apporteraient un avantage supplémentaire, car l'OTAN regarde vers le Sud* » et tient à approfondir son dialogue avec le Maghreb.

Un amiral pakistanais a été limogé après l'achat de sous-marins français

ISLAMABAD. Le chef d'état-major de la marine pakistanaise, l'amiral Mansour ul Haq, a été limogé, vendredi 25 avril, par le premier ministre, après des accusations de corruption qui serait liées à la vente en 1994 de trois sous-marins français, du type Agosta, pour un montant de 900 millions de dollars. L'amiral Mansour, qui n'était pas en fonctions au moment de la signature du contrat, est soupçonné de complicités dans des malversations dont est accusé le mari de Benazir Bhutto, alors premier ministre et destituée en novembre 1996. Avant son limogeage, l'amiral Mansour avait expliqué qu'il était « *propre* » et prêt à être convoqué devant une cour martiale. De source diplomatique française à Islamabad, on affirme que les accusations de commissions, lors du contrat Agosta, sont sans fondement. – (*AFP.*)

Un appel en faveur d'« une vie démocratique » en Tunisie

TUNIS. A l'initiative de personnalités tunisiennes d'opinions politiques diverses, un appel – « *l'appel des 202* » – circule actuellement en Tunisie. Prônant « *l'instauration d'un Etat de droit* », le texte réclame « *la garantie de l'indépendance de la justice* [...], *la protection des libertés individuelles* » ainsi que la « *révision des lois organisant la vie publique* ». Parmi les premiers signataires dont l'identité a été rendue publique en fin de semaine à Tunis, figurent Hechmi Ayari, président du conseil de l'ordre des médecins, le député Ahmed Khaskhousi, ainsi que plusieurs responsables de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH).

Bruxelles taxe les exportations de blé et de farine

BRUXELLES. La Commission européenne vient de décider de taxer les exportations de blé et de farine. Il s'agit d'éviter de trop fortes hausses des prix au sein de l'Union, lesquelles pénaliseraient les éleveurs, alors que, sur le marché mondial, les cours « flambent » à nouveau. La demande internationale est vive, par crainte que le gel en Amérique, la sécheresse en Europe, ne compromettent les moissons à venir. Selon Franz Fischler, le Commissaire chargé des affaires agricoles, l'Union a largement atteint ses objectifs à l'exportation : depuis juillet, elle a vendu 26 millions de tonnes aux pays tiers contre 15 millions de tonnes au cours de la campagne précédente. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **RUSSIE : la Douma** (Chambre basse du Parlement russe) a voté, vendredi 25 avril, une résolution affirmant qu'elle retarderait la ratification de la convention sur les armes chimiques (CWC) jusqu'à l'automne, pour des raisons financières. Les députés demandent l'augmentation de « *l'aide financière à la Russie* ». – *(AFP.)*

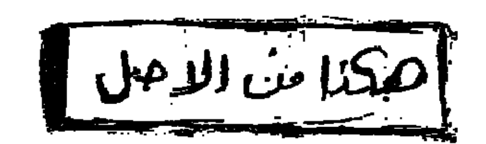
■ **POLOGNE : un député du Parti paysan polonais** (PSL), M. Jaroslaw Kalinowski, trente-cinq ans, a été nommé, vendredi 25 avril, ministre de l'agriculture et vice-premier ministre. – *(AFP.)*

■ **CISJORDANIE : la police israélienne** a découvert, vendredi 25 avril, les corps de deux jeunes Israéliennes tuées à coups de couteau à une quinzaine de kilomètres de la ville de Jéricho. La police n'écarte pas la possibilité d'un crime de droit commun, les victimes ayant été violées avant d'être tuées. – *(AFP.)*

■ **NATIONS UNIES : l'Assemblée générale** des Nations unies a adopté en session extraordinaire, vendredi 25 avril, une résolution réclamant l'arrêt immédiat des travaux de construction du lotissement de la colline Abou Ghneim (Har Homa en hébreu). Le texte a obtenu cent trente-quatre voix. Les Etats-Unis, le Japon et la Micronésie ont voté contre, onze Etats, dont l'Allemagne, se sont abstenus. – *(Reuter.)*

Le protectionnisme du Brésil provoque une crise au sein du Mercosur

ASUNCION. Deux ans et demi après sa création, le Marché commun du sud de l'Amérique latine (Mercosur) connaît sa première crise, en raison des restrictions aux importations imposées par le Brésil. « *Nous connaissons la situation la plus difficile depuis l'intégration* » des quatre pays (Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay), a reconnu, jeudi 24 avril, le ministre brésilien, Pedro Malan, au terme de la réunion des ministres de l'économie et des présidents des banques centrales du Mercosur, qui vient de se tenir à Asuncion. Cette crise s'est ouverte à la suite de la décision de la banque centrale du Brésil d'imposer le paiement au comptant de toutes les importations du 1er avril au 31 juillet. Les milieux économiques brésiliens soulignent que « *c'était cela ou la dévaluation* » et expliquent que cette décision a été prise en raison du déficit de la balance commerciale brésilienne, qui affichait un solde négatif de 6 milliards de francs en mars. – *(AFP.)*



CAMPAGNE La fiscalité a été au centre de la première polémique économique. Alain Juppé a accusé les socialistes de vouloir accroître les dépenses publiques. François Hollande, porte-parole du PS, pense que le gouvernement prépare *« un nouveau plan de rigueur »*. ● LES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES ont atteint, de l'avis des deux camps, un niveau impossible à dépasser. La droite préfère une baisse de l'impôt sur le revenu, ou une diminution des charges sociales pesant sur les bas salaires. Les socialistes promettent une forte baisse de la TVA sur certains produits, financée par un accroissement de la fiscalité sur certains placements financiers. ● SELON UN SONDAGE CSA, deux Français sur trois estiment qu'un président de la République *« doit tenir les promesses faites pendant la campagne électorale »* et que cela n'a pas été le cas de Jacques Chirac.

Les promesses de baisses d'impôt se heurteront aux contraintes budgétaires

Gauche et droite s'accusent de vouloir accroître les prélèvements obligatoires. La majorité annonce qu'elle espère pouvoir accélérer la baisse de l'impôt sur le revenu ; les socialistes préfèrent une diminution de la TVA financée par un relèvement de la fiscalité de l'épargne

C'EST LA LOI du genre : sujet politiquement sensible, la fiscalité est l'objet des premières grandes controverses de la campagne électorale. Alors que tous les partis n'ont pas encore fait connaître le détail de leurs propositions ou ne l'ont fait qu'en laissant subsister de nombreuses zones d'ombre sur les dispositions qu'ils mettraient en œuvre, en cas de victoire, la gauche et la droite se sont mutuellement accusés de vouloir relever les prélèvements obligatoires.

Le premier à sonner la charge a été Alain Juppé. Dès son premier discours de campagne, mardi 22 avril, il a reproché aux socialistes de préconiser une politique trop dépensière. *« Nous devons expliquer avec force à nos concitoyens*, a-t-il lancé, *qu'augmenter les dépenses publiques, c'est condamner l'économie française à l'impôt, et donc au chômage. »* Rendant coup pour coup, le porte-parole du Parti socialiste, François Hollande, a rétorqué, dans *Les Echos* du jeudi 24, que la gauche se fixait pour objectif d'*« arrêter la progression des prélèvements obligatoires »* et a suggéré que le gouvernement préparait en catimini *« un nouveau plan de rigueur »*.

VOLONTAIREMENT ÉVASIF

Cette première controverse intervient alors que, de fait, le détail des propositions fiscales des différents partis est encore assez mal connu. C'est le cas pour la majorité. Dans ces différentes allocutions prononcées au cours des derniers jours, M. Juppé a ainsi fait miroiter des baisses d'impôt. *« Le programme de baisse* [des impôts] *sera poursuivi. Il devra être accentué »*, a-t-il ainsi proclamé, mardi 22. A Marseille, jeudi soir, il a réitéré cette promesse, annonçant qu'en cas de victoire, la majorité sortante présenterait *« un plan à cinq ans pour poursuivre la baisse des impôts »*.

Mais que recouvre cet engagement ? Le gouvernement a fait voter par le Parlement, en même temps que la loi de finances pour 1997, un programme de baisse de l'impôt sur le revenu sur les cinq prochaines années, pour un total de 75 milliards de francs, soit 25 milliards en 1997 et 12,5 milliards de francs les quatre années suivantes. Volontairement évasif, le propos du premier ministre peut donc suggérer deux interprétations : soit la majorité respectera ce calendrier, soit, si les marges de manœuvre sont suffisantes, elle cherchera à muscler son plan d'allègement d'impôts.

La formule elliptique du chef du gouvernement n'est toutefois pas pour surprendre. Le projet de loi de finances pour 1998 s'annonce très délicat à dessiner, puisqu'il devra comprendre un volet important d'économies budgétaires, pour contrebalancer la baisse promise de 12,5 milliards de francs de l'impôt sur le revenu, la diminution annoncée de près de 20 milliards de francs du déficit budgétaire, sans parler de la « soulte » de 37,5 milliards de francs de France Télécom pour laquelle il faudra trouver une compensation.

Le gouvernement peut-il, dans ces conditions, envisager d'accélérer la baisse de la pression fiscale ? C'est électoralement tentant de l'annoncer, mais ce serait budgétairement périlleux de le faire. L'hésitation de M. Juppé est d'autant plus compréhensible que le débat n'est pas clos au sein de la majorité pour savoir s'il faudrait affecter d'éventuelles marges de manœuvres – encore incertaines, pour l'heure – soit à de nouvelles baisses d'impôt, soit à la poursuite des allègements de charges sociales pour le travail non qualifié. Dans son discours de mardi, le premier ministre a laissé les deux portes ouvertes, évoquant *« un nouveau programme de baisse des impôts et des charges »*.

Dans *Le Parisien* du vendredi 25, le ministre délégué au budget, Alain Lamassoure (UDF-PR), indique, lui, clairement sa préférence : *« L'augmentation plus forte que prévu de la croissance économique va nous donner des marges de manœuvre. Nous pourrons alors engager une baisse supplémentaire des prélèvements obligatoires. Impôts ou cotisations sociales, le débat s'ouvrira après les élections. L'UDF, à laquelle j'appartiens, propose pour sa part une nouvelle réduction des charges. »*

La plate-forme commune, que le RPR et l'UDF dévolleront en début de semaine prochaine, devrait, elle-même, n'exclure aucune des solutions. Fixant des grands objectifs de réduction de la dépense publique, elle devrait suggérer des clefs de répartition, de sorte que les recettes supplémentaires générées par la croissance soient affectées pour une première part à la baisse du déficit budgétaire, et pour une seconde part à la baisse des impôts et des charges.

« ACTIVER LA CROISSANCE »

Les propositions fiscales du Parti socialiste souffrent, elles aussi, de quelques imprécisions, mais on les connaît néanmoins dans leurs grandes lignes. Dans *Les Echos*, M. Hollande précise ainsi que, pour *« activer la croissance »*, la priorité de son parti est la baisse des impôts qui pèsent sur la consommation. Une baisse *« d'un point ou d'un demi-point du taux normal de TVA coûte cher et a peu d'effets pour les ménages puisque la baisse ne se traduit pas nécessairement dans les prix*, explique-t-il. *Notre idée est donc que certains produits, taxés aujourd'hui à 20,6 %, le soient à 5,5 %. Et cela, le plus rapidement possible. »* Cette proposition figure explicitement dans la plate-forme adoptée par les socialistes, lors de leur convention des 14 et 15 décembre 1996. En contrepartie, et dans un souci de redistribution, le PS suggère de relever la fiscalité sur l'épargne.

Malgré la controverse qui a pris forme, la fiscalité fait donc l'objet au moins d'un consensus. Si la droite se distingue de la gauche en préconisant des baisses d'impôt plus rapides – mais avec pour contrepartie des économies budgétaires plus drastiques –, tout le monde s'accorde au moins à penser que les prélèvements obligatoires ont atteint un plafond qu'il est hors de question de dépasser.

L. M.

Limitation des exonérations contre baisse de l'impôt

VOICI quelques-unes des propositions déjà connues en matière de fiscalité ou les principales pistes de réflexions engagées.

● **Le Parti socialiste** a adopté en décembre 1996 une plate-forme qui prévoit les mesures suivantes : *« Les revenus de placements financiers (hors épargne populaire) et les plus-values qui bénéficient de détaxation et d'abattements seront soumis au prélèvement libératoire et les stocks-options réintégrés dans l'assiette de l'impôt sur le revenu ; limitation globale des réductions et exonérations fiscales spécialisées* [loi Pons en faveur des DOM-TOM, cinéma, etc.] *ayant un effet contraire à la progressivité de l'impôt ; limitation des avantages dont bénéficient les patrimoines cédés par anticipation et les contrats d'assurance-vie, alourdissement de l'impôt sur la fortune ; relèvement de l'impôt sur les sociétés (...) et alignement de la fiscalité des plus-values financières des entreprises sur le taux de l'IS. »*

VERBATIM

● **Le RPR et l'UDF.** Les deux formations de la majorité ont fréquemment répété qu'elles respecteraient le plan quinquennal de baisse de l'impôt sur le revenu, voté à l'automne 1996 par le Parlement. Ce plan prévoit une baisse de tous les taux d'imposition, échelonnée sur cinq ans. En particulier, le taux supérieur doit être progressivement ramené de 56,8 % en 1996 à 47 % en 2001. En cas de marge de manœuvre supplémentaire, l'UDF a inscrit dans sa plate-forme non pas une accélération de cette baisse de l'impôt sur le revenu mais une proposition alternative : *« L'instauration d'une franchise générale de cotisations* [sociales] *sur les premiers 1 500 francs qui allégera considérablement le coût du travail, notamment pour les bas salaires. »*

Alors que le RPR et l'UDF s'apprêtent à rendre publiques leurs propositions communes, il faut rappeler que l'opportunité de revenir à un système de plafond, limitant l'impôt sur la fortune, divise depuis plusieurs mois la majorité.

La chronique des hausses et des baisses

Les impôts ont connu des mouvements de fluctuation importants au cours de ces dernières années. Voici les dates principales de la chronique fiscale récente.

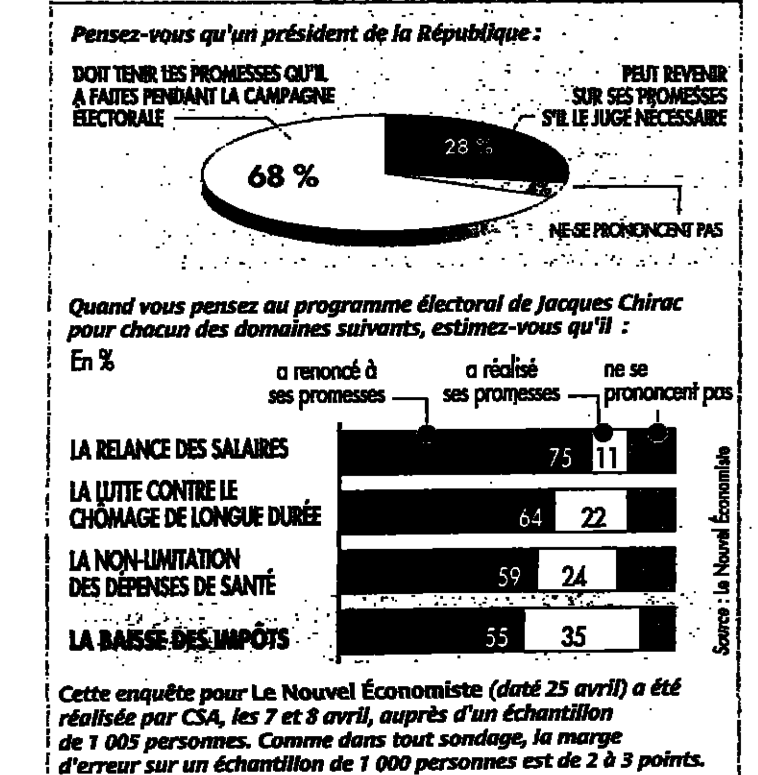
● **1984.** Les socialistes entament une politique de baisse des impôts que la droite poursuit en 1986-1988 et qui, en dix ans, contribuera à baisser considérablement la fiscalité d'Etat. Le taux de l'impôt sur les sociétés est ainsi progressivement abaissé de 50 % à 33 %, le taux majoré de TVA (33 %) est supprimé, la fiscalité de l'épargne est très fortement allégée. Seul un prélèvement échappe à ce consensus : supprimé par la droite en 1986, l'impôt sur la fortune est restauré par la gauche en 1988.

● **1995.** Jacques Chirac, alors qu'il est candidat, promet de fortes baisses d'impôt, mais Alain Juppé ne peut tenir l'engagement. L'année suivante, les prélèvements sont majorés de près de 120 milliards de francs (80 milliards selon le gouvernement), sous la forme de majoration de TVA, de l'impôt sur les sociétés, de l'impôt sur la fortune, etc.

● **1996.** Les prélèvements obligatoires atteignent un niveau historique : 45,6 % de la richesse nationale. Le gouvernement décide alors d'entamer une nouvelle décrue, en arrêtant un plan quinquennal de baisse de l'impôt sur le revenu. Ce plan, qui doit entrer en vigueur en 1997, prévoit la suppression des abattements professionnels.

LE SONDAGE DU JOUR

Les Français regrettent que M. Chirac n'ait pas tenu ses promesses



Cette enquête pour Le Nouvel Économiste *(daté 25 avril) a été réalisée par CSA, les 7 et 8 avril, auprès d'un échantillon de 1 005 personnes. Comme dans tout sondage, la marge d'erreur sur un échantillon de 1 000 personnes est de 2 à 3 points.*

« Les prétentions injustifiées » des économistes

C'EST le propos modeste d'un grand savant. Professeur au Collège de France, ancien directeur général de l'Insee (1974-1987), Edmond Malinvaud explique dans un article publié par la *Revue d'économie politique* (nº 6, novembre-décembre 1996) *« pourquoi les économistes ne font pas de découvertes »*.

La raison, dit-il, c'est que *« dans la plupart des sciences naturelles, la majeure partie des observations est obtenue par des expériences »*, et cela peut faire apparaître une loi simple. Or, en économie, *« la plupart des observations ne sont pas obtenues par expérience »*, et le chercheur bute sur une *« difficulté majeure »*, celle de *« démêler ce qui reflète une multiplicité d'effets »*. M. Malinvaud invite donc ses collègues à moins de prétention et à reconnaître de nouveau la valeur de ce qu'il appelle *« les inférences interprétatives »*, c'est-à-dire une méthode de pensée déductive qui n'est pas dénuée de *« subjectivité »*, mais qui a l'honnêteté de se présenter comme telle.

Les économistes sont-ils seuls visés par cette critique ? Implicitement, certains politiques le sont aussi. M. Malinvaud observe que *« des prétentions injustifiées de découvertes sont périodiquement faites en économie, que les habitudes de* [la profession] *favorisent indûment l'existence de telles prétentions et que la répercussion dans les médias contribue à duper le profane »*. Parmi ces pseudo-découvertes, M. Malinvaud cite *« des cas extrêmes, tels que "la courbe de Laffer" »* qui *« n'ont guère reçu l'appui de la communauté académique des économistes »*. Allusion à l'économiste américain Arthur Laffer auquel Jacques Chirac a souvent fait référence pour démontrer que « trop d'impôt tue l'impôt ».

L'économiste s'indigne aussi que l'on puisse construire des modèles macroéconomiques *« très simples d'esprit »*, dans lesquels *« la politique monétaire, telle qu'elle est formellement représentée, est impuissante à changer l'emploi »*. *« Les modèles sont-ils testés face aux faits ?* demande-t-il. *Non. Néanmoins, ils sont rapidement présentés comme démontrant que la politique monétaire ne peut pas contribuer à guérir du chômage. »*

M. Malinvaud ironise également sur la *« soi-disant »* théorie de la *« croissance endogène »*, dont les socialistes font grand cas pour réhabiliter la dépense publique, alors que son succès ne repose que sur *« quelques preuves lâches »*.

La revue *Economie et Statistique* de l'Insee (nº 301-302) apporte de l'eau au moulin de la thèse de son ancien directeur : alors que l'Etat consacre 50 milliards de francs par an à sa politique d'allègement de charges au profit de l'emploi non qualifié, l'Institut, qui publie des études contradictoires sur le sujet, suggère qu'on est incapable d'en mesurer les résultats réels.

Mais les politiques peuvent-ils s'accommoder du doute ? Après avoir fait référence à M. Malinvaud, l'Insee cite aussi le propos de ce président américain qui regrettait de ne pas disposer d'un économiste manchot, afin de ne plus entendre ce conseil insupportable : *« On the one hand* [main]... *But on the other... »* (d'une part, il y a tel argument... mais d'autre part...).

L. M.

COMMENTAIRE

L'AMBIGUÏTÉ DE L'ANTIFISCALISME

Il n'est jamais très bon signe que les premières controverses d'une campagne électorale se focalisent, d'entrée, sur les impôts. Comme il est évidemment plus facile d'obtenir des succès de tribune en caressant les contribuables dans le sens du portefeuille plutôt qu'en s'adressant à la raison des électeurs, le risque est grand, alors, que le débat verse dans la démagogie, sinon dans le populisme, qui s'est toujours nourri de l'antifiscalisme.

Pour l'heure, la droite n'est pas tombée dans ce travers. On y compte même des personnalités – tel Alain Lamassoure, ministre délégué au budget, qui s'est distingué récemment en défendant la progressivité de l'impôt et en militant pour accorder la priorité à la baisse des charges sociales – pour faire refluer le chômage, plutôt que de préconiser de nouvelles baisses d'impôt.

Il reste que la surenchère autour des baisses fiscales – alors que les marges de manœuvre budgétaires actuelles ne se prêtent pas franchement à de telles promesses – n'est pas dénuée d'habileté, pour ne pas dire d'ambiguïté. Car, qui dit *« moins d'impôt »*, dit aussi, nécessairement, *« moins d'Etat »*, c'est-à-dire moins de crédits pour l'école, la justice ou l'emploi. A moins, évidemment, que l'Etat ne se désengage de tout ou partie de ses missions traditionnelles. Or, dans ce domaine, le fait est que les projets sont encore évasifs. Comme l'a suggéré récemment l'entourage d'Alain Juppé, la majorité, en cas de victoire, aurait-elle vraiment l'intention de geler les dépenses budgétaires pour toute la durée de la législature ? Et concrètement, à quels sacrifices cela conduirait-il ? Que faut-il entendre par *« révision du périmètre de l'Etat »* ? Le débat fiscal apparaîtrait moins hypocrite si toutes les cartes étaient mises sur la table.

Laurent Mauduit

Robert Hue ne veut pas s'avancer avant début juin sur un gouvernement d'union de la gauche

Le PCF lance sa campagne sur le thème d'« une gauche bien à gauche »

Lors de la réunion de son comité national, vendredi 25 avril, élargi aux parlementaires et aux responsables de fédérations, le Parti communiste a mis l'accent, pour la campagne électorale, sur le thème « *inventer l'avenir à gauche* ». Avant le sommet avec le Parti socialiste, le 29 avril, Robert Hue a souligné que la question d'un « *gouvernement de toute la gauche* » ne devrait être tranchée que début juin.

LES NOUVELLES AFFICHES sont explicites. « *Enfin entendus ?* », interroge l'une ; « *Réussir cette fois* », dit l'autre, en claire référence au programme commun et aux premières années du premier septennat de François Mitterrand, qui demeurent, pour les militants, une expérience repoussoir. Robert Hue a officiellement lancé, vendredi 25 avril, devant un comité national du PCF auquel étaient venus s'adjoindre les députés, sénateurs et responsables de fédérations, la campagne de son parti. Et plus particulièrement celle du premier tour des élections législatives.

Pour le Parti communiste, l'enjeu est en effet de limiter le 25 mai le vote utile en faveur du PS, alors que Lionel Jospin, premier àentrer dans cette courte campagne, a soigneusement choisi d'occuper le plus large espace possible à gauche. Dans son rapport, M. Hue s'est donc montré offensif, exaltant une « *gauche ambitieuse et bien à gauche* », et complétant le slogan du PS, « *Changeons d'avenir* », par « *Inventer l'avenir à gauche* ». « *Utiliser le bulletin de vote communiste, ce sera en effet choisir d'exprimer haut et fort sa colère, sa révolte* », ainsi que les « *exigences affirmées au cours des derniers mois dans la grève, la manifestation, la pétition* », a expliqué M. Hue aux délégués. La signature des affiches de campagne – « *le vote communiste* », plutôt que « *Parti communiste* » – témoigne de ce souci d'attirer au-delà du traditionnel électorat communiste.

Pour le premier tour, le programme du Parti communiste se décline autour de quinze mesures, législatives et gouvernementales, « *applicables immédiatement* » : augmentation du SMIC de 1 000 francs dès juillet, baisse des loyers, de la TVA, du crédit, abrogation du plan Juppé de réforme de la sécurité sociale, loi-cadre sur les 35 heures sans baisse de salaire, le quadruplement de l'impôt sur les grandes fortunes, le mode de scrutin proportionnel à toutes les élections... Le PCF souhaite aussi mener campagne sur le « *non à Le Pen* ». C'est le thème de la troisième affichette. Un objectif qui apparait sans doute plus facile à afficher que le droit de vote des immigrés aux élections locales ou « *l'abrogation des lois Pasqua et Debré* », qui figure dans les mesures d'urgence.

M. Hue a évoqué la question de son accord avec le PS et de la participation à un éventuel gouvernement de gauche. « *Une politique de changement réel est la condition pour qu'il y ait des ministres communistes et qui ne pourra se faire, chacun le sait bien, que s'il y a des ministres communistes* », a rassuré Robert Hue. Il a précisé, à nouveau, que, « *cette fois* », « *il ne s'agit évidemment pas de chercher à faire un nouveau programme commun, pas d'avantage de bricoler à la hâte un accord quelques jours avant les élections* », mais simplement d'acter, « *au-delà des divergences* », « *quelques points de convergence précis* ». Au sortir de la rencontre prévue entre deux délégations du PS et du PCF, le 29 avril, à la Mutualité, Robert Hue et Lionel Jospin devraient faire une déclaration commune. D'ultimes réunions préparatoires devraient avoir lieu pendant le week-end.

Mardi, au bureau national, où Robert Hue, depuis le 29e Congrès, en décembre 1996, a réussi à imposer des fidèles, l'idée d'une participation gouvernementale, retenue face à celle d'un soutien sans participation, n'avait pas posé de problème. Seul Maxime Gremetz avait fait part de ses réticences. Vendredi, si le comité national élargi a, comme attendu, soutenu M. Hue, Georges Marchais, qui avait tenu à assister à cette assemblée, a symboliquement fait entendre les réserves de militants et de cadres du parti. Il a mis en cause la réalité de « *l'évolution positive* » du premier secrétaire du PS, soulignée par M. Hue dès le lendemain du « *7/7* » de Lionel Jospin. L'ancien secrétaire général a évoqué les récentes déclarations, jugées « *contradictoires* », de Lionel Jospin, Jacques Delors, Elisabeth Guigou sur l'application des critères de convergence, estimant qu'« *on ne peut considérer aujourd'hui sérieusement* » que la politique du PS a changé. Alain Bocquet s'est inquiété du « *danger qu'il y aurait à mener d'ici le 25 mai une campagne de second tour* ».

Est-ce pour effacer devant ses interlocuteurs l'impression que l'affaire est jouée d'avance ? Vendredi, Robert Hue a choisi d'indiquer clairement que, pour le PCF, « *l'objectif n'était pas de sortir* » de la rencontre du 29 avril « *avec une plate-forme de gouvernement impliquant la décision de participation de ministres communistes au gouvernement en cas de succès électoral* »...

Ariane Chemin

Négociations avec le MDC et la Ligue communiste

Le Parti communiste, qui présentera officiellement ses candidats le 2 mai, devrait conclure son accord électoral avec le Mouvement des citoyens (MDC) le 30 avril, acceptant ainsi, pour la première fois, le principe d'une candidature unique avec un partenaire dès le premier tour. Près d'une cinquantaine de circonscriptions seront finalement concernées par cet accord bilatéral, qui prévoit soit un suppléant MDC, soit un pur et simple retrait en faveur d'un candidat de cette formation. A l'issue de leur ultime rencontre, dans un grand hôtel parisien, MM. Hue et Chevènement pourraient faire une déclaration politique commune, après celle prévue, la veille, entre le PS et le PCF. Par ailleurs, et pour la première fois également, si les difficiles discussions en cours ce week-end aboutissent, le Parti communiste pourrait ponctuellement s'entendre, comme, de son côté, le MDC, dans trois ou quatre circonscriptions, avec la Ligue communiste révolutionnaire (LCR).

Lutte ouvrière devra affronter des candidats dissidents

Arlette Laguiller fustige M. Chirac et M. Jospin

LUTTE OUVRIÈRE est en campagne. Arlette Laguiller, qui vient tout juste de quitter le Crédit lyonnais, à 57 ans, dans le cadre d'une préretraite, et se présentera le 25 mai dans la 6e circonscription de Seine-Saint-Denis contre le député (PS) sortant, Claude Bartolone, tenait meeting, vendredi 25 avril au soir, à la Mutualité, pour lancer ses trois cents candidatures dans la bataille législative.

Dans un discours traditionnel, Mme Laguiller a fustigé les patrons, mais aussi Lionel Jospin, qui, « *comme Chirac, préfère parler de l'Europe* », un « *terrain idéal pour avoir l'air de s'opposer à la majorité actuelle, sans s'engager à rien* ». Elle s'en est aussi pris au Parti communiste, qui se « *garde bien de dire quelle politique devrait mener un éventuel gouvernement de gauche* ».

« DÉSACCORDS DISSIMULÉS »

La salle, pleine, fidèle et vigoureuse, a entonné *L'Internationale*. Rien ne laissait deviner qu'une crise invisible sourd à LO. Le 25 mai, à Rouen ou à Bordeaux, des électeurs vont pourtant se voir proposer des bulletins de vote au nom de « *Voix des travailleurs* », « *tendance issue de Lutte ouvrière* ». Une crise anecdotique, s'il ne s'agissait d'une organisation qui fonctionne presque comme une secte, autour d'un homme surnommé « Hardy », vrai dirigeant de ce parti. LO continue de fonctionner clandestinement. Comme dans tous les systèmes étroitement contrôlés, une simple lézarde pourrait suffire à provoquer l'écroulement, si Mme Laguiller n'avait recueilli, lors de l'élection présidentielle de 1995, 5,3 % des suffrages.

Ce lourd climat remonte à l'été 1996. LO organise alors ses traditionnelles « caravanes », où les militants vont défendre leurs idées devant les vacanciers. Par souci égalitaire, pour ne pas défavoriser les âmes solitaires, les couples ne sont pas autorisés à dormir ensemble dans les caravanes. Deux militants – un couple pourtant « officiel » – enfreignent la règle. La direction blâme la section bordelaise de LO, qui, comme celle de Rouen, s'est solidarisée avec le couple.

Les deux personnes n'appartiennent pas à la minorité qui s'est créée au sein de LO à la fin des années 80, sur une analyse divergente de la nature de l'ex-URSS. Cette « fraction » d'une trentaine de personnes, dont cinq sont des membres influents du bureau politique, a droit chaque semaine à sa tribune dans le journal *Lutte ouvrière*.

Lors de la manifestation parisienne du 22 février contre l'article premier de la loi Debré, à laquelle Mme Laguiller, qui y voit un défilé petit-bourgeois, refuse de s'associer, la « tendance » marche sous une banderole non signée. Les affronts s'accumulent et motivent, il y a un mois, une assemblée générale extraordinaire et clandestine. Les délégués, à dix exceptions près, votent l'exclusion des deux sections de Bordeaux et de Rouen, pour « *désaccords dissimulés* », ne laissant sur place que deux ou trois militants.

A l'inverse des minoritaires, qui demeurent dans LO, les exclus, qui s'estiment à « *10 %* » de l'organisation, ne se cachent plus. Ils tractent, tiennent meeting, comme le 24 avril à Rouen, et distribuent un document intitulé : « *Fausses raisons d'une exclusion, vraies raisons d'une rupture* ». De manière allusive, ils dénoncent l'« *affaire* » – l'épisode des caravanes –, en rejetant « *une morale de vieux garçon* ». Ils pointent surtout « *l'attitude sectaire de LO* » à l'occasion des manifestations anti-Front national, auxquelles la section de Dijon, aujourd'hui sur la sellette, a également participé.

Mais c'est pour « *avoir défendu* » le grand parti ouvrier révolutionnaire invoqué par Mme Laguiller « *au soir du premier tour des présidentielles de 1995* », et auquel, sous l'influence de « Hardy », elle a depuis renoncé, « *que les militants regroupés dans Voix des travailleurs*, expliquent-ils, *ont été exclus par une direction qui se replie dans le sectarisme* ». Pour cette organisation autoritaire et secrète, le succès de la présidentielle est bien difficile à gérer.

Ar. Ch.

Des grévistes d'Air Liberté et des contrôleurs de la SNCF indifférents au printemps électoral

LE SIÈGE D'AIR LIBERTÉ est un grand cube gris, sis à Rungis, non loin des pistes de l'aéroport d'Orly. En grève depuis dix-sept jours, les pilotes, stewards et hôtesses de la compagnie occupent le troisième étage.


VU PAR

La sono passe *I Will Survive* de Gloria Gaynor, et une dizaine de couples dansent dans la salle d'accueil, devenue local syndical depuis le début du conflit. Un buffet, avec des salades préparées par les hôtesses, attend les salariés en grève. Une AG s'est tenue, en début d'après-midi, pour rendre compte des négociations, au point mort, avec la direction. Sont présentes une soixantaine de personnes, dont la moyenne d'âge tourne autour de la trentaine. « *Au fur et à mesure, on a transformé la grève en kermesse* », commente Christophe, chef de cabine, âgé de trente-deux ans. Une soirée dansante est même prévue samedi.

L'ambiance est étonnamment chaleureuse, au bout de dix-sept jours de grève – ce qui constitue déjà un record –, alors que la direction n'a pour l'instant cédé sur rien. Ayant fusionné, le 1er avril, les compagnies TAT et Air Liberté dépendent désormais de British Airways, qui a choisi de budgéter le coût du conflit, évalué à 7 millions de francs par jour. Partis sur des revendications portant sur les conditions de travail et de sécurité, les personnels plutôt jeunes d'Air Liberté ont reçu le soutien des navigants de TAT, plus aguerris aux luttes sociales. Le dépôt de bilan d'Air Liberté, annoncé par voie de presse en septembre 1996, a aussi permis une première prise de conscience parmi les personnels, qui ont réalisé que, « *malgré les efforts consentis* », « *la société pouvait brutalement s'arrêter* ».

La prestation de Jacques Chirac, lundi 21 avril, a été suivie par une partie d'entre eux, au siège d'Air Liberté. « *La dissolution de l'Assemblée nationale, bien sûr que cela nous concerne. La liberté totale accordée aux chefs d'entreprise, on voit ce que cela donne* », explique Michel, un délégué des navigants, ancien de TAT, qui fait office de mentor. Dans l'ensemble, pourtant, la politique reste assez éloignée des préoccupations des salariés de la compagnie, sauf pour ce qui concerne la déréglementation du ciel aérien en Europe.

Catherine, chef de cabine, trente-trois ans, et Sandrine, hôtesse de l'air, vingt-sept ans, reconnaissent qu'elles se sentent beaucoup plus concernées par les faits de société. Depuis le début du conflit, ce qui les frappe « *c'est l'indifférence des hommes politiques* ». « *Pas un seul n'est venu se renseigner sur nos demandes* », s'étonne Sandrine, alors qu'elles ont souvent affaire à eux, en tant que passagers. Les autres conflits en cours servent un peu de caisse de résonance. « *Aujourd'hui, les contrôleurs de trains sont aussi en grève pour des questions de sécurité. Nous sommes des personnels aériens, mais nous nous battons pour la même chose : la sécurité* », observe Catherine.

« REPARTIR ENCORE PLUS FORT »

Le seul vote qui passionne les contrôleurs grévistes de Marseille, au soir de vendredi 25 avril, c'est celui qui s'est déroulé sous un platane au bout d'un quai de la gare Saint-Charles de Marseille. De l'urne, posée sur une table de cantine, est finalement sortie la décision de reprendre le travail dès le lendemain matin. Cette journée d'attente, les grévistes l'ont passée à parler de leurs conditions de travail, de leurs vestiaires qui sentent mauvais, du sentiment d'être des « *oubliés* ». Mais pas un mot, ou presque, sur la campagne législative. « *C'est bien simple*, tranche un cheminot, *à la télévision, je zappe les élections.* » Même dans un fief que tout le monde reconnaît « rouge », les esprits sont à la grève, pas à la politique.

Non syndiqué, Marc ne croit plus au poids du bulletin de vote : « *Quel que soit le bord politique, les problèmes sociaux passent après les considérations économiques. C'est la Bourse d'abord, les problèmes humains après.* » Marc votera, mais « *avec beaucoup de difficulté* ». « *Mascarade !* », renchérit Pierre, trente et un ans, qui contrôle les billets des voyageurs sur les lignes régionales. Il assure que la « *grève et le vote aux législatives, tout cela, c'est bien séparé* ». « *On a goûté au socialisme. On goûte à la droite. La seule certitude, c'est que pour avoir une vie décente il n'y a pas le choix. Il faut faire la grève.* » Pierre dit préférer le dialogue. Apparemment indifférents à ce printemps électoral, les contrôleurs marseillais affirment tous qu'ils iront voter le 25 mai et le 1er juin. Mais ils se moquent d'éventuelles interférences entre la campagne électorale et les mouvements sociaux. Ils se déclarent « *prêts à repartir encore plus fort* » dans la grève. « *Même en plein mois de mai* ».

Alain Beuve-Méry et Luc Leroux (à Marseille)

Dans le ventre de la « Daurade » et dans la ruche de « Vaugi »

AH, LES AFFRES des déménagements. Les cartons, le mobilier, le téléphone, l'attribution des pièces... Un vrai casse-tête. Cinq jours après l'annonce par le président de la République, le 21 avril, de son désir de rénovation de l'Assemblée nationale, les locataires du palais Bourbon s'affairaient encore à l'aménagement de leur pied-à-terre parisien.


RÉCIT

Pour le RPR et l'UDF, il fallait trouver un toit commun afin de symboliser l'union. Pour le PS, c'était plus simple. Rodés à l'organisation et fidèles à leur manière d'être, les responsables du parti néogaulliste n'ont pas laissé le soin à ceux de la confédération libérale de se faire agents immobiliers. La logistique et l'intendance, c'est eux.

Bien sûr, l'adresse les a un peu fait tiquer : 40, avenue George-V, cela ne sonne pas furieusement « fracture sociale ». Coincé entre un bottier chic qui propose ses créations à plus de 10 000 francs la paire, et un couturier qui déploie de petites merveilles de soie rose à des prix délirants, le QG de campagne de la majorité s'est installé à deux pas des Champs-Elysées. Trois ou quatre sièges possibles visités en quarante-huit heures, et c'est l'ancienne Daurade qui a été choisie : un restaurant de poisson qui a mis la clef sous la porte. Un bon 600 mètres carrés pour un loyer de 450 000 francs, généreusement avancé par le RPR pour une durée de quarante-cinq jours.

Endroit étonnant ! On se croirait dans le ventre d'un yacht. Plafond bas, lambris de bois roux, hublots : le décor taquine la métaphore marine sur deux étages, sans compter les cuisines, évidemment désaffectées. C'est dans une immense salle en rotonde que se réunira, tous les mardis à 11 heures, le comité politique bicéphale de la campagne et, en parallèle, le comité d'organisation. Pour le reste, le QG disposera d'une salle de presse et de seulement six bureaux, dont ceux dévolus à Alain Juppé et à François Léotard seront en réalité occupés par leurs directeurs de campagne ou leurs adjoints, quand les « patrons » seront retenus sur le terrain.

Tout a été aménagé en un temps record. Il fallait fax et téléphones (qui ne fonctionnaient toujours pas vendredi 25 avril en fin de journée), tables, chaises, ordinateurs, fournitures de bureau, et même un réfrigérateur. Qui croyez-vous qui s'y colla ? Le RPR. Avec l'efficacité d'une grosse machine de guerre.

PROBLÈMES DOMESTIQUES

La fée du logis, ici, s'appelle Philippe Martel. Enarque, proche d'Alain Juppé, il venait tout juste d'être nommé conseiller spécial du président du RPR quand il a reçu pour mission d'organiser le QG. « *Ça fait trois nuits qu'on ne dort pas plus de quatre heures* » : la tâche le ravit. « *C'est crevant, une campagne. Si on ne se marre pas un peu, c'est l'horreur !* »

En attendant que la maison prenne vie – lundi –, l'un des sujets d'hilarité est l'extrême discrétion des « *amis* » et « *partenaires* » de l'UDF. Les seules affiches sur les murs sont les portraits d'Alain Juppé et de Jean-François Mancel, le secrétaire général du RPR. « *Nos amis de l'UDF n'arriveront que lorsque tout sera prêt, comme d'habitude !* », s'amuse un militant du parti chiraquien, « *C'est normal : nous, on sait faire. Nous sommes monolithiques, ils sont une confédération. Laissons-leur le temps d'accorder leurs violons entre eux...* »

Quand Claude Goasguen, adjoint au maire de Paris et secrétaire général de l'UDF, est venu faire un tour, vendredi matin – « *Très joli*, a-t-il dit, *ça ferait un bel appartement !* » –, il a bien remarqué l'absence de ses troupes. Quand Bernard Lehideux, Yves Verwaerde et Xavier Chinaud, qui constituent l'armature technique de l'UDF pour la campagne, sont venus, eux aussi, faire une petite visite, il n'a pas pu leur échapper que le RPR occupait le terrain à lui tout seul. « *Ils ont couru plus vite que nous, vous croyez ?* », s'amusaient-ils avec une pointe d'ironie.

Le PS n'a pas ces problèmes domestiques. Il lui fallait seulement s'agrandir. Quand il a loué pour six mois, en décembre, quatre étages de bureaux rue de Vaugirard, en attendant la fin de travaux de son siège de la rue de Solférino, il a pris la précaution de choisir un immeuble disposant d'espace vacants. Prudence salutaire. En un tournemain, il a jeté son dévolu sur deux étages (1 000 mètres carrés) supplémentaires.

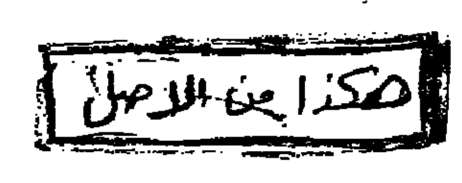
PAS DE « PAILLETTES »

Vendredi, le siège provisoire de « Vaugi », devenu QG de campagne, était encore la proie des déménageurs et des ouvriers. Cloisons abattues, meubles déplacés, lignes téléphoniques branchées. Le bureau de Lionel Jospin était agrandi, une salle de presse créée *ex nihilo*, de même qu'un service « SVP candidats », indispensable pour conseiller et rassurer les nouveaux candidat(es), particulièrement nombreux (plus de la moitié) et passablement affolés par la brièveté de la campagne.

Dans cette effervescence, pourtant, le PS n'apparaît pas vraiment dépassé. L'expérience des dissolutions de 1981 et de 1988, peut-être. La campagne présidentielle, sans doute. « *Ce sont les mêmes équipes, nous sommes rodés*, explique Régis Juanico, responsable de la campagne en direction des jeunes. *En une semaine, on a fait le travail qui nous en avait pris trois ou quatre, il y a deux ans.* » L'essentiel du matériel de campagne est prêt à être expédié. Ne manquaient, vendredi, qu'un tract et un tabloïd de quatre à huit pages présentant le programme, prévu pour après le 2 mai.

Dans la ruche, les experts en organisation sont au boulot. Pas question de planifier une quinzaine de grandes réunions publiques, comme à la présidentielle. « *Au total, on fera deux ou trois grandes réunions publiques, on privilégiera des opérations plus modestes, comme un jour dans une région, les actions de terrain* », assure Claude Estier, ancien porte-parole venu renforcer l'équipe de communication. Pas question non plus de faire dans les « *paillettes* », concerts rock et autres festivités. Les sondages seront eux aussi réduits. Le PS, assure le spécialiste maison, ne fera aucun sondage de circonscription.

Récit du service France



M. Jospin maintient sa demande de face-à-face télévisé avec M. Juppé

M. Hue, lui, reste favorable à un débat à quatre

LA POLÉMIQUE sur l'organisation éventuelle d'un débat télévisé entre les principaux responsables de la majorité et ceux de l'opposition a été au centre de la campagne électorale, vendredi 25 avril. Le premier secrétaire du Parti socialiste, Lionel Jospin, avait pris l'initiative, dès mardi, de proposer un face-à-face télévisé au premier ministre. Alain Juppé en avait, le même jour, accepté le principe, avant que TF 1 ne propose, jeudi, un débat mettant en présence Alain Juppé (RPR), François Léotard (UDF), Lionel Jospin (PS) et Robert Hue (PCF). Les deux premiers donnaient immédiatement leur accord, ainsi que le secrétaire national du Parti communiste.

En revanche, vendredi matin, depuis Toulouse où il fait campagne, Lionel Jospin a dit non au débat à quatre. *« Je ne comprends pas pourquoi M. Juppé semble se précipiter sur une formule à quatre dont il ne ressortira pas grand-chose, on le sait bien. Je ne sais pas pourquoi M. Juppé ne veut pas se confronter à moi en tête-à-tête et a besoin d'un second. Si lui préfère le double, moi je joue en simple, mais, en plus, je veux des débats qui soient simples et clairs devant les Français »*, a-t-il déclaré.

Dans la majorité, on a immédiatement saisi la balle au bond. *« M. Jospin a peur d'être confronté à Robert Hue en présence d'Alain Juppé et de François Léotard, car il serait mis en porte à faux par rapport à son principal allié »*, affirmait le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel. M. Jospin pourrait être surnommé *« Courage fuyons ! »*, renchérissait Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, tandis que Jean-Jacques de Peretti, ministre délégué à l'outre-mer, l'accusait de fuir et d'*« exclure »* le Parti communiste et l'UDF du débat.

« RÉACTIONS ÉPIDERMIQUES »

Du côté des communistes, tout en disant ne pas vouloir alimenter la polémique, Pierre Blotin, membre du bureau national, a regretté les *« réactions épidermiques »* du patron du PS et lui a conseillé de *« se ressaisir »*, avant d'ajouter, faisant allusion à une rencontre, jeudi 24 avril, entre responsables socialistes et représentants communistes destinée à préparer le sommet Hue-Jospin du mardi 29 avril : *« Je n'aime pas qu'on me dise le jeudi que l'on joue en double, et le vendredi que l'on préfère le simple. »* Il a ajouté que Robert Hue *« maintient sa réponse »* favorable à un débat à quatre le 20 mai.

Claude Estier, un des porte-parole de Lionel Jospin, n'a pas tardé à répliquer. *« MM. Mancel, Debré, de Peretti sont bien mal venus de prétendre que Lionel Jospin fuit le débat, alors que c'est lui-même qui, le premier, a proposé de débattre avec Alain Juppé comme les différentes chaînes de télévision en exprimaient le souhait »*, a-t-il déclaré, ajoutant que M. Jospin *« est évidemment toujours disposé à une confrontation avec Alain Juppé »*. Quant au Front national, il a demandé à TF 1 et au CSA que son président, Jean-Marie Le Pen, participe également au débat télévisé.

Christine Chauvet évite de faire jouer sa spécificité « madeliniste »

L'ancienne « juppette » évincée du gouvernement en novembre 1995 se présente à Villeneuve-Saint-Georges

« Permettez-moi, madame, de vous dire que c'est là que se gagne une campagne. » **En suppléant courtois, le maire (UDF-PR) de Villeneuve-Saint-Georges a désigné gravement à Christine Chauvet, candidate de la majorité dans la 3e circonscription du Val-de-Marne, vingt mètres d'artère commerçante. L'ex-*« juppette »*, n'a pas souri. C'était vendredi 25 avril. Elle découvrait son terrain de campagne.**

PORTRAIT

Elle convoite le siège détenu depuis 1986 par M. Schwartzenberg

TENTÉE PAR LEVALLOIS (Hauts-de-Seine), annoncée dans le Val-d'Oise puis à Melun (Seine-et-Marne), Christine Chauvet, madeliniste et chef d'entreprise comme il se doit, a virtuellement fait plusieurs tours de périphérique avant d'être investie par la majorité. C'est finalement le siège détenu depuis mars 1986 par le radical de gauche, Roger-Gérard Schwartzenberg, ancien maire de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne), qu'elle disputera.

Mercredi, l'affaire était actée. *« A 10 heures, j'étais à une réunion d'Idées-Action* [le mouvement d'Alain Madelin]. *Hervé Novelli m'a tapé sur l'épaule et m'a dit :* "Tu sais qu'on a bossé pour toi toute la nuit !" *J'ai su que j'étais investie »*, raconte-t-elle. Prendre les choses comme elles viennent..., Mme Chauvet s'en est fait une maxime il y a un an et demi. Secrétaire d'Etat au commerce extérieur d'Alain Juppé, elle est convoquée à Matignon, où le premier ministre la félicite pour son travail. Une semaine plus tard, elle est remerciée. *« Je suis victime du balladurisme ambiant »*, se serait, en substance, excusé M. Juppé.

Directeur général au Centre français du commerce extérieur depuis, Mme Chauvet était, mardi 22, à Madrid, la veille à Tunis. Il a donc fallu s'y mettre. Vite. Depuis mercredi, c'est la bousculade. Le directeur de cabinet de Corinne Lepage, ministre de l'environnement, voulait l'investiture. *« Il assiège encore Patrick Stefanini et Jean-François Mancel* [les deux dirigeants du RPR]. *Il se réclame du RPR, mais ne l'est pas »*, assure Mme Chauvet, tout en multipliant les coups de fil de précaution au parti néogaulliste. L'apparence reste sans chichis, mais le feu couve. *« Ce monsieur devrait faire attention. Tout le monde s'en souviendra »*, lâche-t-elle.

Le directeur de cabinet est une contrariété. La pluie fine qui tombe sur le Val-de-Marne est une plaie, interdisant d'engranger les photos du journal de campagne. Et puis, il y a le lot de petits tracas. Le local de permanence, un magasin de chaussures dont la façade proclame la liquidation totale – *« il faudra veiller à retirer la pancarte »*, a précisé Mme Chauvet –, a été choisi par l'équipe du maire de Villeneuve-Saint-Georges. Le rideau de fer ne s'ouvre plus. Le maire donne un coup de main. Une collaboratrice s'y met. Cette fois, c'est la clé qui est coincée. *« On verra cela un autre jour »*, décide sagement l'équipe municipale.

Le plan de bataille s'ébauche. Pas question de faire jouer la spécificité madeliniste. *« Je suis candidate unique de la majorité »*, explique Mme Chauvet. *« Alain »* devrait quand même tenir une réunion publique, comme Charles Pasqua. Il faut tout enregistrer : la friture à organiser avec les pêcheurs de la Yerres, les horticulteurs à rencontrer – *« est-ce qu'ils exportent ? »* –, le tournoi de boxe thaïe annoncé par affiche. Le thème de la campagne sera l'emploi : *« Qui, M. Schwartzenberg a fait venir dans la zone industrielle ? »* Le fils de Didier Bariani, installé dans une commune voisine, vient proposer ses services.

Il y a l'électorat chic des communes résidentielles autour de Villecresnes qu'il faut verrouiller, les classes moyennes de Villeneuve-Saint-Georges, l'ancienne cité cheminote, qu'il faut convaincre. *« A Paris, on me dit : "Villeneuve, c'est l'horreur. Il y a Orly à côté, la gare de triage, la RN 6 qui traverse la ville..." En fait, c'est diversifié. »* Mme Chauvet est plutôt soulagée. Cette fois, estime-t-elle, c'est *« jouable »*. A quarante-huit ans, si elle l'emporte, ce sera sa première expérience de député. Jadis, Michel d'Ornano lui avait dévolu Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). Ce ne fut rien d'autre qu'un galop d'essai.

Caroline Monnot

DÉPÊCHES

■ **DROITE : Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France (MPF), et Olivier d'Ormesson, président du CNIP, alliés pour les élections législatives,** ont annoncé, vendredi 25 avril, qu'ils *« feront tout, entre les deux tours, pour faire barrage aux socialistes »*. M. de Villiers avait indiqué, ces derniers jours, qu'il *« ne se voyait pas appeler à voter au second tour pour ce qu'est devenue la majorité »* (*Le Monde* du 22 avril).

■ **MATIGNON : pour François Léotard,** Jacques Chirac ne choisira son prochain premier ministre qu'après avoir *« entendu les Français »*. *« Il ne faut pas laisser entendre qu'à une décision courageuse et difficile – la dissolution – ne correspondrait, ensuite, aucun événement »*, affirme le président de l'UDF dans un entretien au *Figaro* du samedi 26 avril. *« Le président est totalement libre de son choix. Il est d'autant plus libre qu'il y a beaucoup de personnalités au sein de la majorité »*, ajoute-t-il.

■ **DISSOLUTION : dans un entretien au *Parisien*** du 25 avril, Denis Tillinac, proche de Jacques Chirac, applaudit à la dissolution : *« La majorité de 1993 était celle du rejet des socialistes* (...). *En deux ans, rien ne s'est passé, Jacques Chirac et Alain Juppé n'ont rien pu faire »*, estime-t-il. Il recommande à la majorité de ne *« pas sous-estimer »* Lionel Jospin, *« quelqu'un de très valable »*, qui a compris *« le risque mortel d'un euro à tout prix »*. Il *« souhaite que Philippe Séguin s'implique très fortement, et très rapidement, dans la campagne »*.

■ **BAS-RHIN : Catherine Trautmann, maire (PS) de Strasbourg,** a annoncé, vendredi 25 avril, sa candidature aux élections législatives dans la 1re circonscription du Bas-Rhin, dont le député sortant est Harry Lapp (UDF-PR).

■ **INDRE-ET-LOIRE : Michèle Beuzelin, conseiller général RPR d'Indre-et-Loire,** a confirmé, vendredi 25 avril, sa candidature à Tours dans la 1re circonscription d'Indre-et-Loire face à Renaud Donnedieu de Vabres (UDF-PR), directeur de cabinet de François Léotard à l'UDF et officiellement investi par la majorité. Jean Royer, député sortant divers droite, ne se représente pas.

■ **HAUTE-CORSE : Pierre Pasquini (RPR), ministre délégué aux anciens combattants et victimes de guerre,** candidat dans la 2e circonscription de Haute-Corse sans l'investiture officielle de la majorité en raison de son âge (soixante-quinze ans), a reçu des lettres de soutien de Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, et de François Léotard, président de l'UDF.

■ **CORRÈZE : Jean Charbonnel, ancien ministre et ancien député gaulliste,** a annoncé, vendredi 25 avril, sa candidature dans la 2e circonscription de Corrèze, où la majorité a réinvesti le député RPR sortant, Bernard Murat.

■ **PYRÉNÉES-ORIENTALES : Jean-Paul Alduy, maire (UDF-FD) de Perpignan,** a annoncé, vendredi 25 avril, qu'il était candidat dans la 1re circonscription des Pyrénées-Orientales, où la majorité a investi le député sortant RPR Claude Barate. Les deux hommes s'étaient déjà affrontés lors des législatives de 1993. M. Barate avait alors devancé au premier tour M. Alduy.

■ **HAUT-RHIN : le président du Mouvement écologiste indépendant (MEI), Antoine Waechter,** sera candidat dans la circonscription de Thann-Altkirch (Haut-Rhin), détenue par le RPR Jean-Luc Reitzer. Ancien responsable des Verts, Antoine Waechter a fondé en 1994 le MEI, qui revendique 1 100 adhérents.

■ **GARD : alors que l'UDF et le RPR avaient décidé que la 3e circonscription** du Gard serait le théâtre d'une primaire officielle, l'un des deux candidats investis, Jean-Luc Chapon, maire UDF-PR d'Uzès, a décidé, vendredi 25 avril, de se retirer au profit de Jean-Marc Roubaud, maire RPR de Villeneuve-lès-Avignon. Mais Gilbert Baumet, élu en 1993 comme divers gauche, et rallié à la majorité, a annoncé sa candidature.

■ **MÉDECINS : Pierre Maître, président de la Coordination nationale des médecins,** a annoncé, vendredi 25 avril, que son organisation avait *« la ferme intention »* de présenter une vingtaine de candidats aux élections législatives pour *« protester contre la méthode Juppé »*. *« Nous donnerons probablement comme consigne de s'abstenir ou de s'opposer systématiquement à tous ceux qui ont soutenu la politique actuelle »*, a ajouté M. Maître.

JUSTICE **Gilles Ménage, ancien directeur du cabinet de François Mitterrand, a affirmé, vendredi 25 avril devant le juge d'instruction Jean-Paul Valat, que l'ancien président de la République avait directement ordonné le placement sur écoute, d'avril 1985 à mars 1986, de notre collaborateur Edwy Plenel. ● LES EXPLICATIONS avancées par M. Ménage – la publication par *Le Monde* d'une enquête sur les services d'espionnage soviétiques – se heurtent aux éléments contenus dans le dossier de M. Valat. Aucune des transcriptions d'écoutes recueillies par la cellule de l'Elysée ne porte sur cette affaire d'espionnage. ● POUR YVES BONNET, directeur de la DST de 1982 à juillet 1985, *« ce que dit Gilles Ménage n'est pas vrai ». « Edwy Plenel a été écouté, mais certainement pas pour cette raison,* a-t-il déclaré au *Monde. Il l'était bien avant avril 1985. »***

M. Ménage désigne François Mitterrand comme l'instigateur des écoutes

Interrogé vendredi 25 avril par le juge Valat, l'ex-directeur du cabinet a expliqué que l'ancien président de la République avait ordonné le placement sur écoute de notre collaborateur Edwy Plenel. Les motifs avancés sont démentis par plusieurs éléments du dossier d'instruction

L'ORDRE est bel et bien venu d'en haut. Du mois d'avril 1985 au mois de mars 1986, c'est sur l'ordre exprès de François Mitterrand que le journaliste du *Monde* Edwy Plenel a été mis sur écoutes téléphoniques par l'ancienne cellule antiterroriste de l'Elysée. Vendredi 25 avril, plus de quatre ans après la révélation de l'existence des écoutes perpétrées par les hommes du préfet Christian Prouteau, ce qui était déjà bien plus qu'un soupçon a été clairement affirmé, face au juge d'instruction Jean-Paul Valat, par celui qui fut le directeur du cabinet de l'ancien chef de l'Etat, Gilles Ménage.

« C'est le président de la République, François Mitterrand, qui a souhaité que cette écoute soit réalisée », a déclaré M. Ménage sur procès-verbal, précisant que, lorsque cette décision avait été prise, lui-même se trouvait en voyage en Jordanie. *« Le président de la République ne m'a pas dit,* a-t-il précisé, *qu'il avait décidé de faire mettre Edwy Plenel sur écoute, mais, quelques jours après, Christian Prouteau est venu dans mon bureau me dire que le président souhaitait qu'Edwy Plenel soit écouté. »*

AUCUNE « AMBIGUÏTÉ »

Soucieux d'obtenir la confirmation précise de cet aveu, le juge Valat a explicitement demandé à l'ancien conseiller de François Mitterrand si ce dernier lui avait bien dit avoir demandé les surveillances effectuées sur la ligne de notre collaborateur. *« Il ne me l'a jamais confirmé formellement,* a répondu M. Ménage, *mais compte tenu de la densité des notes qu'il a reçues, surtout à partir de fin août 1985, faisant état des renseignements obtenus par l'écoute d'Edwy Plenel, il n'y a jamais eu d'ambiguïté sur le fait que l'écoute qu'il avait demandée à Christian Prouteau continuait à tourner. »*

A en croire M. Ménage, qui a tardivement décidé de s'affranchir du *« secret-défense »*, en dépit de l'avis contraire du premier ministre, Alain Juppé (*Le Monde* du 12 avril), la justification de l'espionnage dont fut victime le journaliste du *Monde*, se trouverait dans la publication, sous sa signature, de deux articles dévoilant, les 30 mars et 2 avril 1985, le fonctionnement d'un réseau d'espionnage soviétique en France et le contenu d'un document rédigé en 1980 par la commission pour l'industrie militaire soviétique. Cette affaire d'espionnage, dont on appris plus tard qu'elle était baptisée « Farewell » – du nom de code attribué à la « taupe » qui informait les services français –, avait entraîné l'expulsion de quarante-sept diplomates soviétiques, en 1983.

« Le président a considéré que les révélations intempestives du Monde *étaient de nature à nuire aux relations diplomatiques de la France avec l'URSS,* a soutenu M. Ménage. *[...] Il s'est demandé si ces révélations, via la DST* [direction de la surveillance du territoire] *et* Le Monde, *n'étaient pas téléguidées par un pays du clan occidental. »*

« J'aurais donc été placé sur écoute pour avoir, par mon travail de journaliste, révélé les agissements de l'Union soviétique en France. C'est un compliment professionnel », a pour sa part déclaré Edwy Plenel, qualifiant les justifications de l'ancien directeur du cabinet présidentiel de *« roman-feuilleton »* et d'*« écran de fumée »*. Outre qu'elles suscitent l'incrédulité du préfet Yves Bonnet, alors responsable de la DST et aujourd'hui député (UDF) de la Manche (*lire page 9*), les explications de M. Ménage se heurtent à l'ensemble des éléments contenus dans le dossier de M. Valat.

« TRAFIC D'ARMES »

Aucune des transcriptions d'écoutes détenues par le juge et retraçant les conversations d'Edwy Plenel ne porte en effet sur l'affaire « Farewell », pas plus que la demande de *« branchement »* adressée au GIC (groupement interministériel de contrôle) par la cellule ne visait, à l'époque, un motif faisant référence à cette affaire d'espionnage. Extraite du fichier informatique baptisé « Hermès » – contenu dans l'une des disquettes remises anonymement au juge le 14 février 1995 –, la demande formulée à l'encontre de notre collaborateur, le 16 avril 1985, sous le nom de code « Benêt », mentionnait bien, à la rubrique « demandeur » le nom de Christian Prouteau, mais ne comportait, au titre du « motif », que l'inscription : *« trafic d'armes »* (*Le Monde* daté 19-20 février 1995).

Rien ne permet en outre d'expliquer, si la version de M. Ménage est exacte, pourquoi la cellule de l'Elysée fut chargée par le chef de l'Etat d'une tâche qui aurait normalement dû incomber au service de contre-espionnage, la DST, et dont la hiérarchie de l'époque – après le remplacement de M. Bonnet – n'a conservé aucun souvenir. L'ancien directeur du cabinet de François Mitterrand a d'ailleurs été contraint d'admettre, en réponse à une question du juge, que les interceptions effectuées sur la ligne d'Edwy Plenel n'avaient apporté à la cellule aucune information sur le dossier « Farewell », hormis une allusion au départ de M. Bonnet de la DST, au cours d'une seule conversation... *« C'était pour le surveiller »,* a-t-il d'ailleurs déclaré de manière générale, vendredi soir 25 avril, sur la chaîne de télévision LCI.

M. Ménage a également dû reconnaître devant le juge que si le *« branchement »* ayant visé le journaliste du *Monde* avait été renouvelé, le 9 octobre 1985 – ainsi que l'atteste le fichier Hermès –, c'était en raison de ses enquêtes sur le sabotage du *Rainbow-Warrior*, le navire de Greenpeace, par les services secrets français. Faisant allusion à des *« problèmes »* politiques, diplomatiques et internes à la DGSE, M. Ménage a déclaré à ce propos : *« Je ne sais pas si ces problèmes auraient justifié un branchement si l'écoute n'avait pas tourné avant, mais toujours est-il que, l'écoute fonctionnant, il est apparu que l'affaire Greenpeace justifiait la poursuite de l'écoute. »* Il a en outre précisé avoir *« rédigé des notes au président sur l'affaire Greenpeace dans lesquelles* [il] *faisait état des renseignements obtenus de source technique sur* [Edwy] *Plenel ».*

Au cours du même interrogatoire, M. Ménage a enfin prétendu qu'une fois atténués les effets de l'affaire Greenpeace, les interceptions pratiquées sur la ligne téléphonique de notre collaborateur auraient fait apparaître, au début de 1986, *« des contacts entourés d'un certain mystère »* entre le journaliste et certains de ses interlocuteurs, relatifs à la situation en Nouvelle-Calédonie. L'ancien collaborateur de M. Mitterrand va jusqu'à invoquer, à ce sujet, la menace d'une *« possible opération de déstabilisation médiatique ».*

M. Ménage a par ailleurs soutenu que ces écoutes ne pouvaient avoir été effectuées à l'insu du ministère de la défense ni surtout du responsable du GIC, siège des écoutes administratives, le général Charroy. Ce dernier, assure M. Ménage, *« compte tenu de la masse de production de l'écoute de Plenel* [...], *ne pouvait pas ignorer qu'Edwy Plenel était écouté »* et aurait donc dû *« alerter son autorité de tutelle, en l'occurrence le premier ministre ou son cabinet ».*

Questionnés au mois de juin 1995 par le juge Valat, les généraux Marc Allamand et François Fresnel, chefs successifs du bureau réservé du cabinet du ministre de la défense, avaient relaté les circonstances dans lesquelles ils avaient été conduits à s'inquiéter des *« dérives »* de la cellule en matière d'écoutes téléphoniques, précisant qu'ils s'étaient alors heurtés au soutien inconditionnel apporté aux gendarmes de l'Elysée par leur ministre, Charles Hernu (*Le Monde* du 15 mars 1996). Toujours actuellement en poste à la tête du GIC, le général Charroy n'a jamais été interrogé, lui, par le juge Valat.

Dans une note adressée au chef de l'Etat le 6 novembre 1985 – et retrouvée dans ses archives, découvertes dans un box de garage à Plaisir (Yvelines), le 19 février –, le chef de la cellule, Christian Prouteau, présentait cet officier supérieur comme *« acquis »* au président Mitterrand. Relevant que *« M. Charroy n'a jamais fait de remarque quant à un défaut de contrôle de la production »,* Gilles Ménage en a conclu que *« cela démontre que c'est l'ensemble de l'appareil d'Etat qui était au courant et que la cellule n'a pas travaillé dans son coin en secret ».*

Hervé Gattegno et Erich Inciyan

L'enquête du « Monde » des 30 mars et 2 avril 1985

Le 30 mars et le 2 avril 1985, *Le Monde* publiait une enquête sur le fonctionnement des services d'espionnage soviétiques en France. Etait révélé le contenu d'un document confidentiel établi en 1980 par la VPK, la commission pour l'industrie militaire soviétique. Ce rapport détaillait les activités d'espionnage dans les pays occidentaux. Il dressait notamment le bilan des renseignements scientifiques et technologiques obtenus à l'étranger, en 1979, pour la modernisation de l'industrie aéronautique de l'URSS. Selon *Le Monde*, la connaissance du fonctionnement de la VPK était, pour une grande part, à l'origine du brusque rappel, en 1983, à la demande du gouvernement français, de quarante-sept « diplomates » soviétiques résidant à Paris. L'opération qui fut baptisée « Farewell » – nom de code de la « taupe » qui informait les services français de ces activités – n'était pas explicitement évoquée dans cette enquête. Aucune information concernant son déroulement et ses protagonistes n'était fournie.

Le pamphlet de Jean-Edern Hallier et les voyages d'Antoine Comte

AUTRE CIBLE privilégiée des écoutes élyséennes, Jean-Edern Hallier, décédé le 12 janvier, aurait été, selon Gilles Ménage *« également écouté par d'autres services ».* Mais, devant le juge Valat, l'ancien directeur du cabinet de François Mitterrand, a justifié les attentions de la cellule – responsable, selon lui, de *« l'essentiel des écoutes »* de l'écrivain – à l'égard de l'écrivain polémiste non seulement à cause de sa volonté de publier un pamphlet dévoilant l'existence de Mazarine, la fille cachée du chef de l'Etat, mais aussi parce qu'il aurait représenté *« un danger réel et une source permanente de chantage »,* voire *« un risque pour le président ».*

Au détour de ses explications sur ce point, M. Ménage a glissé une critique implicite de l'attitude de Christian Prouteau, qui a toujours nié avoir demandé le *« branchement »* de M. Hallier. *« Ce n'est pas moi qui avais ce dossier en charge mais Prouteau,* a-t-il déclaré. *Je pense qu'il y a eu plusieurs canaux et que des gens ont dû devancer les désirs qu'ils prêtaient au président de la République... »*

Pour expliquer la mise sur écoute de l'avocat Antoine Comte, défenseur des Irlandais de Vincennes, interpellés en 1982 au terme d'un montage organisé par l'ex-capitaine Paul Barril, qui travaillait alors pour la cellule, M. Ménage a par ailleurs assuré que *« les raisons que Christian Prouteau* [lui avait] *données* [...] *étaient ses nombreux voyages en Irlande, son voyage à Beyrouth et, plus généralement, sa proximité avec les milieux engagés dans les actions violentes ».*

Sans souhaiter répondre à des *« inepties »* qui, selon lui, *« témoignent d'une conception policière de la vie démocratique »,* Me Comte a simplement indiqué au *Monde* s'être effectivement rendu à Belfast, les 3 et 4 août 1981, pour siéger au tribunal international d'enquête sur les morts et les blessures graves provoquées par les *« plastic bullets »* en Irlande du Nord, et au Proche-Orient, en 1982, pour la commission internationale d'enquête sur la situation des prisonniers libanais et palestiniens disparus, dont les travaux avaient été consignés dans un rapport officiel. M. Ménage a en tout cas assuré que les écoutes ayant visé l'avocat *« avaient fait l'objet de débats entre l'Elysée et Matignon »,* ce qui laisse entendre que les plus hautes autorités gouvernementales en furent informées.

H. G. et E. In.

« C'est l'ensemble de l'appareil d'Etat qui était au courant »

VOICI les principaux extraits des déclarations faites par Gilles Ménage, directeur adjoint (1982-1988), puis directeur (1988-1992) du cabinet de François Mitterrand, devant le juge d'instruction Jean-Paul Valat, vendredi 25 avril :



VERBATIM

« Edwy Plenel a été écouté, à la demande de la cellule [antiterroriste de l'Elysée], du 16 avril 1985 jusqu'au changement de gouvernement en mars 1986 *[...]*. C'est le président de la République François Mitterrand qui a souhaité que cette écoute soit réalisée, et ce à la suite de la publication d'articles dans *Le Monde* du 30 mars 1985 et du 2 avril 1985 signés Edwy Plenel et concernant l'affaire de contre-espionnage ayant abouti à l'expulsion, le 5 avril 1983, de quarante-sept diplomates soviétiques, affaire connue, par la suite, sous le nom de code « Farewell ». *[...]* Le président de la République a considéré que les révélations intempestives du *Monde* étaient de nature à nuire aux relations diplomatiques de la France avec l'URSS, d'autant que l'affaire était ultra-secrète à l'époque, et que le président de la République venait de rencontrer Gorbatchev, pour la première fois, une quinzaine de jours auparavant. *[...]*

» Au cours de l'entretien que j'ai eu avec le président de la République, il m'a signifié qu'il avait décidé de remplacer le directeur de la DST *[Yves Bonnet]*, ce qui finalement est intervenu fin juillet. Le président de la République ne m'a pas dit, à ce moment-là, qu'il avait décidé de faire mettre Edwy Plenel sur écoutes, mais, quelques jours après, Christian Prouteau est venu dans mon bureau me dire que le président souhaitait qu'Edwy Plenel soit écouté *[...]*.

» C'est l'affaire Greenpeace qui a justifié la suite de l'écoute. Cette affaire posait quatre problèmes : un problème politique, un problème de relations diplomatiques, un problème de mise en cause de l'institution militaire, et un problème de sécurité des agents de la DGSE. Ce dernier problème sera particulièrement fort à partir du moment où l'existence de la troisième équipe sera révélée. Je pense que ces problèmes justifiaient la poursuite de l'écoute de Plenel. Je ne sais pas si ces problèmes auraient justifié un branchement si l'écoute n'avait pas tourné avant, mais toujours est-il que, l'écoute fonctionnant, il est apparu que l'affaire Greenpeace justifiait la poursuite de l'écoute [...].

» J'ai, à l'époque, rédigé des notes au président de la République sur l'affaire Greenpeace, dans lesquelles je faisais état des renseignements obtenus de source technique sur Plenel. [...] Compte tenu de la densité des notes qu'il a reçues surtout à partir de fin août 1985, faisant état de renseignements obtenus par l'écoute d'Edwy Plenel, il n'y a jamais eu d'ambiguïté sur le fait que l'écoute qu'il avait demandée à Christian Prouteau continuait de tourner.

» En octobre 1985, la crise politique liée à l'affaire Greenpeace était terminée, mais l'affaire elle-même n'était pas terminée, ni sur le plan intérieur, ni sur le plan diplomatique, ni sur le plan judiciaire, les Turenge passant en jugement à la première audience le 4 novembre. *[...]* Je voudrais préciser que, de mon point de vue, ce n'est pas l'affaire des Irlandais qui a motivé la prolongation de l'écoute de Plenel. Ces derniers éléments sont apparus après le renouvellement de l'écoute.

» En ce qui concerne la procédure, puisqu'elle a été suivie normalement, il est impossible que le GIC *[groupement interministériel de contrôle]*, le ministre de la défense, et le cabinet du premier ministre n'aient pas été au courant de l'écoute de Plenel *[...]*. Compte tenu de la masse de la production de l'écoute de Plenel, le général Charroy *[commandant le GIC]* ne pouvait pas ignorer qu'Edwy Plenel était écouté *[...]*. Le général Charroy, s'il n'avait pas été mis au courant dès le départ de l'écoute d'un journaliste, aurait dû au vu de la production alerter son autorité de tutelle, le premier ministre ou son cabinet. Cela vous démontre que c'est l'ensemble de l'appareil d'Etat qui était au courant, et que la cellule n'a pas travaillé dans son coin en secret.

» **Jean-Edern Hallier** a été écouté par la cellule, mais il a été également écouté par d'autres services. Je crois que la DPSD [l'ex-sécurité militaire] l'a écouté à un moment : en 1983, 1984, me semble-t-il. *[...]* Ce n'est pas moi qui avais ce dossier en charge, mais Prouteau. *[...]* Il y a eu deux phases en ce qui concerne Jean-Edern Hallier. La première phase était celle de la publication du pamphlet, et la deuxième était celle de la parution de *L'Idiot international* ou la recherche d'un autre support de presse. *[...]* L'essentiel des écoutes de Jean-Edern Hallier a été fait par la cellule. *[...]* Il constituait un danger réel et une source permanente de chantage.

» **Antoine Comte**, je ne comprenais pas son activisme, et c'est pourquoi j'ai écrit à Christian Prouteau qu'il fallait s'occuper de lui. Je souhaitais que l'on comprenne ce qui le motivait. Christian Prouteau m'a alors dit qu'Antoine Comte était déjà sur écoutes. Les raisons que Christian Prouteau m'a données pour justifier l'écoute étaient les nombreux voyages d'Antoine Comte en Irlande, son voyage à Beyrouth, et plus généralement sa proximité avec les milieux engagés dans les actions violentes. Christian Prouteau m'a également indiqué que d'autres services s'étaient intéressés à Antoine Comte assez récemment après l'arrestation des Irlandais. Il était patent que Matignon était informé de cette écoute. *[...]* En ce qui concerne les autres écoutes pouvant être liées à l'affaire des Irlandais, je n'ai pas d'information. »



Pour Yves Bonnet, ex-directeur de la DST, « ce que dit Gilles Ménage n'est pas vrai »

« L'EXPLICATION de M. Ménage est un peu étrange, a déclaré au *Monde*, vendredi 25 avril, Yves Bonnet, directeur de la DST (direction de la surveillance du territoire) du 10 novembre 1982 au 31 juillet 1985, aujourd'hui député (UDF) de la Manche. *Effectivement, j'ai communiqué au* Monde, *en accord avec le cabinet de Pierre Joxe* [à l'époque ministre de l'intérieur], *un certain nombre d'éléments qui n'étaient pas classifiés « très secrets ». On a donné à Edwy Plenel un ou deux fac-similés qui ne mettaient en jeu la vie de personne. Il s'agissait pour nous de maintenir une pression psychologique sur les Soviétiques afin de diminuer leur ardeur au travail. Un avertissement que nous souhaitions leur faire parvenir en quelque sorte.*

» Si M. Ménage était logique avec lui-même, il fallait à l'époque – puisque selon lui cette affaire était d'une gravité extrême – engager une procédure contre moi, mettre fin à mes fonctions au lieu de me nommer préfet du Finistère. Edwy Plenel a été écouté, mais certainement pas pour cette raison. Il l'était bien avant avril 1985, mais certainement pas par les services du ministère de l'intérieur. C'étaient les zozos de la cellule qui l'écoutaient, à mon avis sur le contingent de la DGSE.

» Je voudrais ajouter ceci : en octobre 1987, lorsque j'étais préfet de la Guadeloupe, j'ai accueilli François Mitterrand à l'aéroport de Pointe-à-Pitre à son retour d'un voyage en Amérique latine. Il m'a pris à part un court moment, avant de remonter dans le Concorde et il m'a dit : « J'ai beaucoup apprécié ce que vous avez fait. Et j'ai regretté votre départ. Mais vous devez comprendre que je ne pouvais pas faire autrement. » *Je vous donne ma parole d'honneur qu'il s'agit des termes exacts prononcés par le président de la République.*

« PAS DÉFENDABLE »

» Ce que dit Gilles Ménage n'est pas vrai. Il sait très bien que ce n'est pas défendable d'écouter un journaliste comme Edwy Plenel. Dans l'esprit de Prouteau, Edwy Plenel était une espèce de gauchiste attardé. Prouteau avait une véritable hargne à l'encontre du journaliste du Monde, *qu'il suspectait de détenir des informations sur François Mitterrand. Je dis tout cela d'autant plus aisément que je vous rappelle avoir été un des seuls parlementaires, de gauche comme de droite, à avoir pris la défense de François Mitterrand lorsque Paul Barril et Jacques Vergès l'ont accusé d'avoir voulu faire assassiner Vergès.*

» S'agissant enfin des écoutes d'Edwy Plenel évoquées par Gilles Ménage, j'affirme catégoriquement qu'elles n'ont pas été demandées par la DST. Pour la bonne et simple raison qu'Edwy Plenel ne nous semblait pas mettre en péril la sûreté du territoire. Elles ne nous ont d'ailleurs jamais été communiquées. »

Propos recueillis par Franck Nouchi

« L'Elysée n'écoute rien ! » affirmait, en 1993, l'ancien chef de l'Etat

● **Mai 1970 :** l'Assemblée nationale débat d'un projet *« renforçant les garanties des droits individuels »*. François Mitterrand, alors député de la Nièvre, reconnaît que *« l'écoute téléphonique peut être considérée comme licite »* mais il assure qu'il y a des *« abus »* qu'il qualifie de *« grands scandales »*. Il ajoute : *« On sait bien que des préfets de police, dépassant de loin les instructions gouvernementales, ont accumulé ces écoutes policières.* [...] *Alors qui nous garantira contre cela ?* [...] *Il faudra qu'un jour ou l'autre* [...] *existe une instance composée de magistrats de l'ordre administratif et judiciaire ou de toutes autres personnes qualifiées à cet effet et qui* [...] *décidera, tranchera, et, le cas échéant, frappera tout homme politique responsable qui se sera rendu coupable à l'égard de la vie privée des citoyens des vilenies que je dénonce. »*

Défendant un amendement, frappant des mêmes peines que pour l'ouverture du courrier les personnes se livrant à des écoutes téléphoniques, François Mitterrand ajoute : *« En 1965, entre les tours de scrutin* [de l'élection présidentielle], *certains membres des écoutes téléphoniques* [...] *doutant des chances de succès de l'un ou l'autre des candidats, m'ont transmis les écoutes téléphoniques.* [...] *Je ne mange pas de ce pain-là. J'ai refusé de les connaître, je vous prie de me croire. »*

● **Décembre 1973 :** une équipe de la DST (direction de la surveillance du territoire) est surprise en train de poser des micros dans les bureaux du *Canard enchaîné*. François Mitterrand, devenu premier secrétaire du Parti socialiste, écrit dans *L'Unité*, l'hedomadaire de cette formation, en parlant du ministre de l'intérieur de l'époque : *« Quoi qu'il fasse, quoi qu'il dise désormais, M. Marcellin est disqualifié. Il est mort publiquement. »* Pierre Messmer, alors premier ministre, l'ayant accusé d'avoir été *« le champion des écoutes téléphoniques »* du temps, en 1954, où il était ministre de l'intérieur, François Mitterrand rend publique une directive qu'il avait envoyée au directeur général de la sûreté nationale et dans laquelle il écrivait notamment : *« Il ne peut donc être envisagé aucune écoute à caractère purement politique et qui porterait sur des personnalités dont les activités ne sont pas contraire à la législation de droit commun ou à la sûreté intérieure ou extérieure de l'Etat. »*

● **Juin 1981 :** Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, publie dans *Le Monde* une tribune ainsi titrée : *« En finir pour toujours avec les écoutes »*. Il écrit notamment : *« Il est, en effet inadmissible, sous prétexte que l'on dispose de l'appareil d'Etat, de s'arroger le droit de faire intrusion dans la vie privée de ses compatriotes et de se livrer à leurs dépens, à un véritable espionnage domestique.* [...] *Et même s'il ne s'agissait que d'une sorte de voyeurisme, de curiosité malsaine, de perversion mentale, ce serait intolérable. »*

● **Avril 1993 :** à la veille des élections législatives, deux journalistes belges de la RTBF interrogent François Mitterrand sur les écoutes téléphoniques de la cellule de l'Elysée, révélées deux mois plus tôt par *Libération*. *« L'Elysée n'écoute rien !*, répond sèchement le président de la République. *Il n'y a pas de système d'écoute ici.* [...] *Moi, personnellement, je n'en ai jamais lu une seule. »* Les journalistes ayant l'audace d'insister, François Mitterrand perd son calme, avant de mettre brutalement fin à l'entretien : *« Si j'avais su qu'on allait tomber dans ces bas-fonds, je n'aurais pas accepté l'interview. »*

● **Mars 1995 :** avant de quitter l'Elysée, François Mitterrand accorde un entretien au *Figaro*. Interrogé sur les écoutes de la cellule, il répond : *« On oublie qu'elles eurent lieu au moment où il fallait lutter contre un terrorisme implacable. S'il y eut des manquements, je ne les couvre pas. »*

Les misérables


ÉDITORIAL

L'AFFAIRE – misérable – des écoutes téléphoniques concerne chaque conscience citoyenne. Elle est avant toute autre considération une violence faite à des femmes et des hommes qui ont – ou devraient avoir – le droit élémentaire de vivre libres, à l'abri des yeux et des oreilles du pouvoir. Dans un pays où l'Etat est puissant, où la présidence de la République l'est davantage encore, comment ne pas être indigné par la révélation qu'il existait, au bénéfice du chef de l'Etat, un véritable « cabinet noir » préoccupé d'espionner la vie privée de citoyens considérés comme *« cibles »*, parce qu'ils dérangeaient le confort du Prince.

On ne manquera pas de nous objecter que nous sommes, dans cette affaire, juges et parties, donc suspects ! Elémentaire, mon cher Ménage : à force de vouloir *« investiguer »*, bref de nous mêler de ce qui, selon le pouvoir – selon tous les pouvoirs –, ne nous regarde pas, nous devions bien nous attendre à subir quelques représailles ! Le coupable serait donc notre conception de l'information, plus précisément la place faite au journalisme d'investigation.

Deux précisions s'imposent donc : investigation n'est jamais qu'une façon plus exigeante de dire *« information »* ; il ne peut donc être question d'y renoncer. Au premier rang du journalisme dit d'investigation figurait Edwy Plenel. Je lui ai aujourd'hui confié la charge de la direction et de l'animation de toute la rédaction, le soin de faire en sorte que, chaque jour, ce journal soit capable, à l'unisson de l'exigence de ses lecteurs, d'aller au-delà des messages officiels, dictés par les stratégies de communication des pouvoirs. Il lui appartient donc de veiller chaque jour à ce que soient présentes dans nos colonnes les trois dimensions de notre contrat de lecture : anticiper, expliquer et révéler.

Edwy Plenel a eu l'« honneur » d'être écouté sur ordre personnel d'un président de la République ! Notre « ego » collectif et le sien en particulier auraient pu y trouver une forme de satisfaction. Mais on ne peut considérer les écoutes autrement que comme la forme moderne des lettres de cachet. Cette violence faite à un seul nous choque tous : j'exprime ici au directeur de la rédaction la solidarité active de toute la collectivité du *Monde*, de ses personnels et de ses actionnaires.

Au-delà de ce qui nous touche, cette affaire appelle deux réflexions. La première est de tristesse, à la lecture du pauvre et dérisoire système de défense choisi par Gilles Ménage. Un quarteron de gendarmes perdus ont permis la mise en place de la fameuse *« cellule »* de l'Elysée. Voilà que s'y ajoute – hélas ! – un préfet perdu ! Qu'un préfet de la République, en inventant des sornettes, en vienne à justifier qu'un journaliste puisse être écouté et sa vie privée fouillée passe les bornes.

La seconde concerne François Mitterrand. A tout prendre, nous aurions préféré avoir tort : au premier rang de la dénonciation des travers du mitterrandisme, la critique à notre endroit était si vive que nous aurions pu douter de nous-mêmes. Chaque jour qui passe apporte son lot, qui nous conduit au-delà de ce qu'il était raisonnable d'admettre.

« Ces institutions étaient dangereuses avant moi. Elles le seront après moi », avait coutume de dire François Mitterrand. Elles l'ont été avec lui. Ce constat est pour nous un objet de scandale.

J.-M. C.

Le strip-tease philosophique d'un enseignant devant ses élèves l'amène au tribunal

Suspendu par le ministère de l'éducation, le professeur est soutenu par plusieurs lycéens

Bernard Defrance, professeur de philosophie à Meaux (Seine-et-Marne) a comparu, vendredi 25 avril, devant le tribunal de grande instance, pour exhibition sexuelle. L'enseignant, par ailleurs supendu par le ministère de l'éducation nationale, a expliqué comment un jeu philosophique avec ses élèves l'avait amené à se déshabiller en classe. Plusieurs dizaines de lycéens étaient venus le soutenir.

LA PREMIÈRE chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Meaux (Seine-et-Marne) a des airs de cour de récré, vendredi 25 avril. Plusieurs dizaines d'élèves de terminale du lycée Pierre-de-Coubertin sont venus soutenir leur professeur de philosophie, Bernard Defrance. C'est que les jeunes comprennent mal pourquoi M. Defrance est poursuivi pour *« exhibition sexuelle »*. A leurs yeux, l'effeuillage auquel il s'est livré en cours il y a quelques mois, jusqu'à se retrouver nu devant eux, n'a rien d'outrageant.

C'était le 30 novembre 1996, jour où la classe de terminale d'électromécanique avait décidé de soumettre Bernard Defrance à son propre jeu. Une énigme trouvée dans un emballage de Carambar a fait l'affaire. Soumis à la question, *« Je suis Sophie, mais je ne suis pas Sophie, qui suis-je ? »*, l'enseignant avait dix secondes pour trouver la solution (*Le Monde* du 10 janvier). Passé ce délai, un élève lui ôtait un vêtement, puis un autre. Quelques minutes plus tard, l'enseignant, réduit au caleçon, avait eu une illumination sur le sens du mot « suis », homophonie des verbes « suivre » et « être ». Il lance *« son amoureux »*, réponse acceptable. Peine perdue, la solution était *« son chien »* et les élèves sont inflexibles. Le professeur se retrouve nu comme un ver.

L'épisode n'est pas une première pour Bernard Defrance. En règle générale cependant, le jeu s'arrête en cours de route, stoppé au premier signe de réticence de l'un des participants.

JEUX THÉÂTRAUX

Car l'exercice, qui s'inscrit dans un ensemble de jeux théâtraux, ne vaut, aux yeux de M. Defrance, que pour sa valeur pédagogique. Il s'en explique devant le tribunal en faisant valoir qu'*« il s'agissait d'une façon différente de faire comprendre aux jeunes que personne n'a de pouvoir sur l'autre, que la vraie loi n'est pas celle du plus fort, et que parfois le roi est nu »*.

Face au professeur, le juge Annick Feltz lui rappelle que ce jeu a déjà mis mal à l'aise un ancien élève et lui fait part des réticences d'une jeune fille auditionnée par les policiers au cours de l'enquête. Bernard Defrance reconnaît que sa *« vigilance a été prise en défaut »*, et annonce qu'il est prêt à renoncer à l'exercice. Mais il plaide la bonne foi, assurant que *« ce jeu n'est pas pervers, car il est fondateur d'une limite, celle de l'inceste pédagogique »*.

A l'appui de cette thèse, deux anciens élèves viennent témoigner. Isabelle a aujourd'hui vingt-deux ans et ne tarit pas d'éloge sur ce professeur *« à qui on pouvait dire non et qui nous a montré qu'il était comme nous »*. Stéphane, aujourd'hui vingt-sept ans, avoue *« avoir été déshabillé par M. Defrance et l'avoir moi-même déshabillé, sans aller jusqu'au bout. C'était très intéressant sur le plan philosophique. On comprenait immédiatement où étaient nos limites et à quel point cela pouvait être violent sorti de son contexte »*.

Ces explications ne convainquent ni les parents d'élèves plaignants ni le substitut du procureur, Claude Michel. *« Qu'en est-il des élèves gênés, qui n'oseraient pas s'opposer à la curiosité de leurs camarades de voir leur prof enfin nu ? »*, soutient-il. Considérant que *« l'attitude de M. Defrance est outrageante, sinon choquante »*, le représentant du parquet requiert une peine d'emprisonnement avec sursis contre le professeur. Pour la défense, la relaxe s'impose. Me Damien Mannarino a affirmé que l'infraction d'*« exhibition sexuelle, qui implique la contrainte, n'est en l'espèce pas constituée »*.

Le jugement sera rendu le 16 mai. Mais Bernard Defrance a reçu, vendredi 25 avril, la notification de sa suspension de trois mois sans traitement, décidée par le ministre de l'éducation, François Bayrou. M. Defrance avait déjà été suspendu à titre conservatoire le 10 janvier par le recteur de l'académie de Créteil pour quatre mois avec traitement maintenu. L'enseignant, soutenu par les principales organisations syndicales, a annoncé son intention de faire appel de cette suspension.

Cécile Prieur

Affaire Elf : quatre enquêteurs ont été entendus puis relâchés

UN COMMISSAIRE ET TROIS OFFICIERS de la Brigade financière ont été placés en garde à vue, vendredi 25 avril à Paris, dans le cours de l'information judiciaire ouverte contre X... pour *« vol »*, après la disparition de scellés dans les locaux de leur service. Confiée à l'inspection générale des services (IGS) par le juge d'instruction Marie-Paule Morracchini, l'enquête porte sur la disparition de scellés concernant le PDG d'Elf-Gabon, André Tarallo, qui avaient été saisis lors d'une perquisition au cabinet d'un décorateur de Saint-Tropez (*Le Monde* des 23, 24 et 26 avril). Les quatre enquêteurs avaient participé à la perquisition et à la première phase d'exploitation des scellés. Après quelques heures de garde à vue, qui ont permis de procéder à leurs auditions et à des perquisitions, ils ont été remis en liberté, aucune charge n'ayant été retenue contre eux.

DÉPÊCHES

■ **DIFFAMATION : Fodé Sylla, président de SOS-Racisme, a été condamné à 5 000 francs d'amende pour diffamation envers Jean-Marie Le Pen,** vendredi 25 avril, par le tribunal correctionnel de Paris. M. Sylla avait déclaré, le 1er août 1996, à propos de l'affaire de la profanation du cimetière de Carpentras, que le président du FN avait *« du sang sur les mains »*. C'est cette *« implication personnelle »* que la 17e chambre correctionnelle a jugé diffamatoire.

■ **La revue catholique *Golias* a été condamnée à 2 000 francs d'amende pour diffamation envers le prêtre rwandais Wenceslas** Munyeshyaka, jeudi 24 avril, par le tribunal correctionnel de Lyon. Celui-ci a estimé que *« la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nîmes n'a en aucun cas prononcé la culpabilité de Wenceslas Munyeshyaka du chef de génocide »*, contrairement à ce qu'avait écrit *Golias* dans son numéro de l'été 1996, comme l'ensemble de la presse nationale et internationale.

■ **Lucie et Raymond Aubrac ont décidé de porter plainte** pour diffamation contre le journaliste-historien Gérard Chauvy, auteur de *Aubrac, Lyon 1943*, et contre son éditeur Albin Michel (*Le Monde* du 26 avril). Dans son ouvrage, M. Chauvy fait peser un doute sur la loyauté de M. Aubrac, l'un des anciens dirigeants du mouvement Libération-sud, pour conclure qu'*« aucune pièce d'archives ne permet de valider l'accusation de trahison proférée par Klaus Barbie à l'encontre de Raymond Aubrac »*.

■ **JUSTICE : Pierre Dubois, adjoint de la principale du collège Pierre-Brossolette de Troyes (Aube),** assassinée le 21 avril 1993, a été mis en examen, vendredi 25 avril, pour *« homicide volontaire »* et écroué. Au début de l'enquête, il avait été placé en garde à vue, puis relâché.

CARNET

NOMINATIONS

RECHERCHE

Le conseil des ministres du 23 avril a nommé **Jean Dercourt** à la présidence du Comité national d'évaluation de la recherche (CNER), organisme consultatif chargé, auprès du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, d'apprécier la mise en œuvre et les résultats de la politique de recherche et de développement technologique définie par le gouvernement. Quatre autres personnalités, **Charles Pilet, Georges-Yves Kervern,** l'ancien ministre socialiste **Nicole Questiaux et Jacques Giscard d'Estaing,** ont été nommées au CNER, qui compte dix membres désignés pour six ans.

[Agé de soixante-deux ans, Jean Dercourt, géologue, a enseigné à l'université de Lille et à l'université Pierre-et-Marie-Curie de Paris. Directeur du laboratoire de géologie comparée continents océans, il a été conseiller au ministère des universités de 1975 à 1981 et président de la Société géologique de France en 1984 et 1985. Il a été élu en 1991 à l'Académie des sciences.]

AGRICULTURE

Claude Bernet, inspecteur général de l'agriculture, a été nommé au conseil des ministres du mercredi 23 avril directeur général de l'enseignement et de la recherche.

[Né le 1er avril 1946 à Paris, Claude Bernet est licencié en droit et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (ENA). Administrateur civil, il a d'abord été affecté en 1970 au ministère de la santé puis a occupé divers postes de sous-préfet de 1971 à 1975. Il a ensuite travaillé à la Datar puis, de 1984 à 1986, à la Ville de Paris. Il a fait partie des cabinets ministériels de Jean Lecanuet, Pierre Méhaignerie et Yves Galland en suivant successivement les dossiers de l'aménagement du territoire, de l'agriculture et des collectivités locales. Entre 1988 et 1994, il a occupé les postes de directeur de l'administration générale et des gens de mer et directeur des pêches et des cultures marines.]

DISPARITION

■ **HENRI VILBERT,** comédien, est mort le 19 avril à Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes), à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Né à Marseille, où il suivit les cours du conservatoire d'art dramatique, Henri Vilbert, de son vrai nom Henry Miquely, a participé à la création de la plupart des œuvres de Marcel Pagnol et incarna sur scène César. Au cinéma, où le film qui le fit le mieux connaître fut *Le Bon Dieu sans confession* de Claude Autant-Lara, il donna la réplique à Fernandel, Jean Gabin, Michel Simon et Danièle Darrieux.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Pierre et Monique PIGANIOL
ont la joie d'annoncer la naissance, le 18 avril, de leur arrière-petit-fils,

Victor,

au foyer de
Perrine PROT
et
Antoine FRANZI.

Décès

Jean CAGNEAUX,
docteur ès sciences,

nous a quittés en paix à son domicile, le 25 avril 1997, dans sa soixante-douzième année.

Elisabeth Cagneaux,
son épouse,
Emmanuelle, Eric,
Jean-Christophe, Elisabeth,
ses enfants,
Saskia et Joris,
ses petits-enfants,
remercient de vous souvenir de lui.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 29 avril, à 15 h 45, en l'église Saint-Paul de la Vallée-aux-Renards, à l'Hay-les-Roses.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière de Fresnes.

– Mme Paul Freitag,
née Forgemol de Bosquénard,
Ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants,

Les familles Schneider, Pouget et Catrin,
Lucienne Tourneux,
sa fidèle gouvernante,
Ses parents, amis et alliés,

ont la douleur de faire part du décès, à Chamonix, le 20 avril 1997, dans sa quatre-vingt-douzième année, de

Paul FREITAG,
croix de guerre 1939-1945,
officier de liaison
au 53e Light Anti-Aircraft Regiment,
ancien président-directeur général
des Peintures Freitag Revêtements,
fondateur de l'association
« Corrosion-Protection ».

Ses cendres seront déposées dans le caveau familial, au cimetière d'Enghien-Montmorency.

« L'Eternel est Un. »

8, résidence du Lac,
95880 Enghien.
23350 Nouziers.
42, rue de Varenne,
75007 Paris.

– Rémi Lacombe
et sa fille Emma,
Sylvie et Bruno Jarry,
Chloé, Olivier et Nicolas,
Marie-Thérèse et Raymond Lacombe
et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Laure LACOMBE,
née JARRY,

le 25 avril 1997, à Paris.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Jacques du Haut-pas, le 29 avril, à 15 heures.

125, rue des Dames,
75017 Paris.
11, rue Saint-Vincent,
75018 Paris.
Noyès,
12160 Camboulaset.

Conférences

LA CHAIRE DE L'IMA
Cycle des conférences du mardi,
L'histoire en Islam
et L'histoire des historiens,
par le professeur **Abdallah Laroui,**
historien, philosophe et romancier.

● 29 avril
**« Islam et histoire.
Les concepts opératoires. »**

● 6 mai
**« L'histoire musulmane.
Salafistes (fondamentalistes) contre orientalistes. »**

● 13 mai
**« L'historiographie musulmane.
Le sacré et le profane. »**

● 20 mai
**« Histoire et théologie.
Origine et fin des temps ».**

● 27 mai
**« Histoire et sociologie.
Histoire de l'Islam ou histoire des musulmans ? »**

● 3 juin
« Société et religion au risque de l'histoire. »

Institut du monde arabe,
1, rue des Fossés-Saint-Bernard,
75236 Paris Cedex 05.
Tél. IMA : 01-40-51-38-38.

Débats

– A la veille du quarante-neuvième anniversaire de l'indépendance de l'Etat d'Israël, l'*Association des amis de « Passages »* et la revue *PASSAGES* organisent une soirée-débat sur le thème :

« Israël et la diaspora »

Le mardi 29 avril 1997, 20 heures, dans les locaux de la revue *PASSAGES*.

Autour d'Emile Malet et de la rédaction de *PASSAGES*, avec les professeurs **Jean Tulard, Francis Kaplan, Robert Misrahi, Philippe Lazar, Doris Bensimon et Olivier Stirn,** ancien ministre, ainsi que les journalistes **Guidéon Koutz, Bernard Ullmann, Nadine Epstain, Hazem Foda, Ronald Koven, Arlette Marchal...**

Réservations et inscriptions au :
Tél. : 01-45-86-30-02.
Fax : 01-44-23-98-24.
La revue *Passages* : 17, rue Simone-Weil, Paris-13e.
(Accès par le 79/83, avenue d'Ivry, Paris-13e).

Anniversaires de décès

– Le 20 avril 1997, à La Haye,

Karla
(studio Lamballe)

nous quittait.

Elle avait quatre-vingt-neuf ans.

Danielle, Véronique, Catherine Bolhuis-Zerner,
Roelofsstraat 18,
NL 2596 VN La Haye.

– Forbach, Grenoble, Paris, Rochefort, Nîmes, Toulon, Saint-Raphaël.

Le 27 avril 1967,

Mario LENZI

et sa fille,

Léa,

nous quittaient.

Ils avaient vingt-cinq et deux ans.

Une pensée est demandée pour eux.

Si loin si proches.

– *In memoriam.*

Il y a trois ans, le 27 avril 1994,

Julien ZAOUI

est parti à moto...

Il avait vingt-huit ans.

Tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Soutenances de thèse

– Sabine Buffière vous invite à la soutenance de sa thèse, le lundi 28 avril, à 18 heures, faculté de médecine de Saint-Etienne, grand amphi.

« Evaluation péri-opératoire du système nerveux par le transformé en ondelettes de la variabilité de la fréquence cardiaque. »

HORIZONS

PORTRAIT

La si longue patience du dalaï-lama

C'EST une petite ville au-dessus des nuages. En hiver, elle semble toute proche du grand ciel himalayen. En été, elle disparaît, noyée dans les brumes de la mousson. McLeod Ganj, au nord de l'Inde, est accrochée à flanc de montagne, dominant le gros bourg de Dharamsala, dans l'Etat de l'Himachal Pradesh. McLeod Ganj, du nom d'un ancien officier de l'armée des Indes qui installa ici au temps du « raj » britannique une de ces « stations d'altitude » pour gentlemen avides de fraîcheur, est devenue la capitale des Tibétains qui se sont installés en Inde pour fuir la répression chinoise. Car McLeod Ganj est le chef-lieu du « gouvernement en exil » de Sa Sainteté le dalaï-lama, chef de l'Eglise tibétaine, installée en Inde depuis sa fuite du Tibet durant la révolte de Lhassa, il y a trente-huit ans. Il sont aujourd'hui plus de cent quarante mille en Inde, dont quelques milliers à McLeod Ganj.

Le gouvernement indien, qui a toujours aidé la communauté tibétaine et fourni des terrains et de l'aide financière, ne reconnaît cependant pas – *real politik* oblige – le gouvernement du dalaï-lama : il faut tout de même ménager le géant chinois, un ancien ennemi avec lequel les relations se sont réchauffées ces dernières années. New Delhi utilise ainsi le terme discret et pudique d'« administration centrale tibétaine » pour désigner ce qui est en réalité le lieu du pouvoir exécutif et parlementaire de l'autorité tibétaine en exil.

Le dalaï-lama, chef spirituel et temporel, « coiffe », en effet, un « conseil des ministres », le *Kashag*, composé de huit responsables ministériels (intérieur, affaires étrangères, finances, etc.). Parallèlement, un Parlement, ou *Tchitu lhankang*, symbolise la mise en place d'un système de représentation démocratique pour la communauté des exilés tibétains, en Inde mais aussi de par le monde. Les quarante-six députés, élus au suffrage universel direct par les membres de la communauté résidant à l'étranger, restent cependant soumis à un quota destiné à équilibrer la représentation parlementaire entre les différentes régions du Tibet occupé et les quatre grandes sectes du bouddhisme lamaïque et de l'antique religion Bön-po : trente députés sont originaires – même s'ils sont nés en Inde et ne connaissent pas le Tibet – des provinces d'U Tsang, d'Amdo et de Kham, six autres appartiennent aux quatre grandes écoles du bouddhisme tibétain, quatre représentent la communauté en exil de l'Europe et de l'Amérique du Nord et, enfin, les trois derniers sont directement nommés par le dalaï-lama.

Les élections de mai 1996 ont permis de renouveler la « Chambre ». Celle-ci choisit désormais directement les ministres du *Kashag*, contrairement à l'ancienne pratique, qui voulait que le dalaï-lama désigne lui-même les titulaires de portefeuilles. *« On est certes encore dans une situation de démocratie partielle, mais on évolue de plus en plus vers un plus grand équilibre des pouvoirs, entre ceux traditionnellement dévolus à Sa Sainteté et ceux des "politiques" »*, explique Tupten Sampel, un responsable du « ministère » des affaires étrangères.

LE dalaï-lama lui-même encourage ses compatriotes à plus d'audace : *« Nous sommes dans une phase de démocratisation. Je veux créer un plus grand sens des responsabilités chez mes compatriotes. Et je suis très heureux des résultats des dernières élections : la participation électorale s'est élevée à environ 60 %. De nombreux députés sont des jeunes bien éduqués, et il y a aussi de nombreuses femmes parmi eux. C'est un très bon signe »*, explique le chef de l'Eglise tibétaine dans le bureau de sa résidence qui domine McLeod Ganj. *« Les Tibétains ne possèdent pas encore d'expérience de la démocratie*, ajoute Tupten Sampel, *ils ont trop tendance à s'en remettre à Sa Sainteté, et leur immense respect pour lui les force à s'imposer une trop grande autocensure dans les débats qui peuvent surgir. »*



Après la révolte de Lhassa, en 1959, le chef spirituel et temporel des Tibétains a installé en Inde son « gouvernement en exil » et un Parlement qu'il s'efforce de démocratiser. Mais la non-violence qu'il préconise pour lutter contre la sinisation de son pays ne fait pas l'unanimité dans la jeune génération

Elle s'appelle Nawang Lhamo. Charmante, la quarantaine, vêtue de la longue *chuba* et du tablier à rayures traditionnel, elle est l'une de ces députés femmes élues dans un Parlement où la gent féminine est proportionnellement bien mieux représentée qu'au Palais-Bourbon. *« Certains candidats à la députation ont fait, l'année dernière, une campagne beaucoup plus active, établissant un contact plus direct avec les gens dans les camps de réfugiés de l'Inde. Mais d'autres restent encore timides, d'autres ne font pas campagne du tout, se contentant de compter sur leur réputation auprès des électeurs. »* Des électeurs qui, eux-mêmes, et encore trop souvent, ne comprennent pas très bien les raisons de cette démocratisation quand le dalaï-lama est là pour répondre à toutes leurs questions, résoudre tous leurs problèmes.

L'intéressé est cependant l'un des premiers à redouter cette attitude d'assisté : *« La lutte pour le Tibet ne peut reposer sur les épaules d'une seule personne. C'est très dangereux. Le temps passe, et je vieillis. Dans dix ans, j'aurai soixante-dix ans ; dans vingt, quatre-vingts. Alors pas d'espoir : trop vieux ! »*, nous confiait, en 1996, le dalaï-lama en éclatant de son célèbre rire. Si l'on en croit les « politiques » eux-mêmes, le guide spirituel de la communauté en exil s'efforce de décentraliser et de déléguer de plus en plus ses pouvoirs.

Selon le président du conseil des ministres, l'ancien moine Kesang Yeshi, *« Sa Sainteté ne décide jamais par elle-même. Il nous fait certes des propositions, et, en retour, nous le consultons sur les grandes questions. Mais s'il se trouve que la majorité n'est pas d'accord avec lui, c'est cette majorité qui aura le dernier mot. »* Même si *« pour le moment »*, ajoute-t-il, *« de nombreux Tibétains ne sont pas encore mûrs pour une séparation de la religion et de la politique. Pour nous, le dalaï-lama est comme une caisse de résonance dans la lutte pour le Tibet, mais, quand on reviendra au pays, Sa Sainteté ne désire pas conserver des pouvoirs politiques »*.

« La lutte pour le Tibet ne peut reposer sur les épaules d'une seule personne. C'est dangereux. Le temps passe, et je vieillis »

L'immense respect dont jouit le dalaï-lama chez ses compatriotes est cependant perçu par certains comme un frein à la poursuite de la lutte : chez les jeunes et chez certains intellectuels appartenant à une génération qui n'a jamais connu le Tibet « de l'intérieur », on sent parfois une certaine frustration, voire de la colère et de la déception, à l'égard des prises de position politiques du dalaï-lama. Ce dernier, qui ne cesse d'appeler les Chinois au dialogue, a depuis longtemps renoncé à exiger l'indépendance du Tibet. Il serait prêt à accepter une autonomie du Tibet dans le cadre de la République populaire de Chine qui contrôlerait les affaires étrangères et les questions de défense du « Pays des neiges ».

Prêchant de par le monde une non-violence de type gandhienne, le guide spirituel des Tibétains prône une « voie du milieu », condamnant la violence des armes et répétant à qui veut l'entendre que *« la Chine est un grand pays avec lequel l'Occident se doit d'avoir de bonnes relations »*. Pour lui, la priorité n'est pas politique, puisqu'il ne cesse de dénoncer le *« génocide culturel »* perpétré par Pékin au Tibet occupé. Une formulation qui en choque plus d'un, car c'est de génocide tout court qu'il faudrait parler à propos de la situation qui prévaut depuis trente-huit ans sur le « Toit du monde ». En fait, les Chinois ont envahi le Tibet dès 1950, mais c'est à partir de 1959, quand la rébellion a éclaté à Lhassa, que le régime de Pékin a commencé sa politique de sinisation du pays. La communauté tibétaine de souche risque désormais de se retrouver minoritaire face à l'ethnie Han, le groupe ethnique le plus important de l'empire du Milieu.

Trente-huit ans... Yangchen Dolkar, trente ans, est née en Inde après l'invasion chinoise. Elle est la secrétaire générale du « Congrès de jeunes » (Youth Congress), une organisation regroupant cinquante-sept branches régionales en Inde et qui a toujours été un parti militant de la cause tibétaine. Pour les gens de sa génération, la lutte de libération pour un pays dont elle ne connaît que la culture a quelque chose de parfois désespérant. *« Je ne sais même pas si je verrai un jour mon pays, c'est vrai*, concède, les larmes aux yeux, cette militante décidée. *Oui, nous estimons que la "voie moyenne"* [du dalaï-lama] *est trop modérée. Notre respect pour Sa Sainteté ne nous empêche pas de camper fermement sur nos positions pour une indépendance totale du Tibet. »*

Yangchen rappelle la colère de ses collègues du « Youth Congress » après la violente répression chinoise contre les émeutes de Lhassa en 1987 : *« Nous étions frustrés. Nous pensions prendre les armes contre les soldats chinois. »* Mais, aujourd'hui, sa position est plus modérée et en accord avec la position officielle du « gouvernement » : *« Prendre les armes n'est pas une solution. »*

En tant que politique, la non-violence n'a donc pas donné les résultats que l'on pouvait en attendre : trente-huit ans plus tard, les Tibétains sont toujours en exil, et les Chinois restent sourds aux appels au dialogue lancés par le dalaï-lama. En privé, même s'ils savent qu'il n'y a sans doute pas d'autre choix, certains fonctionnaires confient être désabusés. Même l'un des secrétaires particuliers de Sa Sainteté, Kelsang Gyatsen, avoue sa *« frustration »* quand, lors de visites à l'étranger avec le chef de l'Eglise tibétaine, il rencontre des responsables de haut niveau du monde occidental : *« Il faut plaider notre cause en permanence pour essayer de convaincre, mais on ne nous écoute pas. »* Et d'ajouter : *« Culturellement, il est très difficile d'aller contre les désirs de Sa Sainteté. On sait qu'il rejettera toujours le choix de méthodes plus radicales* [contre les Chinois]. *Mais, aussi longtemps que sa politique ne donne pas de résultats, il ne peut empêcher certains d'exiger l'indépendance totale* [et non l'autonomie]. »

UN tel aveu, dans la bouche même d'une personnalité très proche du dalaï-lama, montre bien qu'en dépit du prestige indéniable de Sa Sainteté la « deuxième génération » renâcle de plus en plus à accepter, en bloc, une politique qui n'a, finalement, jamais porté ses fruits. Même si, *in fine*, la majorité se rallie derrière le Prix Nobel de la paix, symbole vivant de la poursuite de la lutte et dont l'hyper-activité a conduit à considérablement médiatiser la cause du Tibet.

Les plus « durs » des « opposants » de McLeod Ganj ne critiquent d'ailleurs pas directement le dalaï-lama, mais plutôt la « *clique* » l'entourant. Jamyan Norbu habite une petite maison isolée dans les brumes, non loin de la résidence du chef de l'Eglise tibétaine. Cet intellectuel a vécu les dernières heures de la rébellion des Khampas, quand ces Tibétains originaires de la province orientale du Kham – réputés pour leur valeur de guerriers – attaquaient les troupes chinoises depuis leurs bases arrières du Mustang, au Népal. *« La politique de non-violence est un moyen pour l'Eglise de garder son pouvoir »*, accuse Jamyan Norbu, l'un des responsables de l'association culturelle *Amnya Machen*, du nom d'une célèbre montagne du Tibet, mais qui est en fait une organisation très « politique » des « dissidents » de la communauté en exil.

« Les membres du gouvernement et tous ceux qui entourent le dalaï-lama vivent encore au Moyen Age. Ils ne comprennent pas le monde moderne. Ils ne réalisent pas que la Chine est un Etat-nation que les Tibétains ont combattu dans le passé, affirme cet historien qui sillonne le monde et ses universités pour défendre la cause d'un militantisme tibétain. *Nous, les Tibétains, sommes devenus ce que nous étions, dans le passé, parce que nous étions un empire combattant. Entre 1912 et 1950, le treizième dalaï-lama avait mis sur pied une véritable armée. »*

Et d'ajouter, même si Jamyan sait bien qu'il n'existe pas de solutions simples : *« Tout le monde sait bien ici qu'il y a quelque chose de tordu dans la politique actuelle. La non-violence ne mène à rien ! Interrogez les jeunes. Ils n'ont qu'une seule envie : se battre ! »* Et le dalaï-lama de répondre, en écho : *« La violence ? Nous y sommes totalement opposés. La non-violence est la seule solution pour sauver mon pays. Personne n'ira se battre pour lui. Le Tibet ne sera jamais un nouveau Koweït ! »*

Bruno Philip
Dessin : Tudor Banus

Radio Verte pirate la bande FM

Il y a vingt ans, d'un appartement parisien, des flibustiers des ondes ébréchaient le monopole de la radiodiffusion. Pendant des mois, « radioteurs » et pouvoirs publics se livrèrent à une drôle de guerre, jusqu'à la libération des fréquences, en 1981

L'HISTOIRE commence par un joli canular à l'intention des hommes politiques et des médias officiels. Un pied de nez insensé, provocant, lancé avec panache, un dimanche de soirée électorale, sur la chaîne de télévision la plus regardée du moment. On est le 20 mars 1977, soir du premier tour des élections municipales. Et le débat de TF 1 ronronne tristement. Sur le plateau de Cognacq-Jay, Georges Marchais ronge visiblement son frein tandis que Robert Fabre égrène interminablement les apports du fameux programme commun. Près d'eux, un nouveau venu, fluet dans un costume de velours côtelé mais l'œil clair malicieux sous un front prématurément dégarni : Brice Lalonde, exceptionnellement invité dans cet aréopage en vertu des 10 % tout juste obtenus par sa liste Paris-Ecologie. Il s'est montré jusqu'alors très discret, à la satisfaction des ténors, un gros poste de radio posé sur les genoux. Mais cela ne va pas durer. Patrice Duhamel lui passe d'ailleurs la parole. *« Que faites-vous donc avec cette radio, Monsieur Lalonde ? »*

Son cœur bat la chamade, mais Lalonde affiche un calme olympien. Il saisit le vieux poste et le pose doucement sur la table. Et puis, d'un geste ample, il appuie sur l'interrupteur. *« Voilà un exemple de ce qui nous sépare de la gauche. Nous avons lancé des radios de quartier et en ce moment même, depuis le septième arrondissement, cette Radio Verte émet. Nous allons faire en sorte que les Français puissent communiquer directement entre eux.*

– Quelle est la longueur d'onde, pour que nous puissions l'écouter ?

– 101 mégahertz, en modulation de fréquence ».

Lalonde pousse le volume : *« Voilà Radio Verte. »*

C'est la stupéfaction générale. Un coup de pied brutal contre le totem du monopole, clé de voûte du système audiovisuel français. Une provocation inouïe pour les pouvoirs publics si soucieux d'une parfaite police des ondes. Les sourcils épais de Georges Marchais marquent sa contrariété, Robert Fabre prend l'air détaché et souhaite qu'on passe aux choses sérieuses. Trop tard. Des journalistes d'autres médias se précipitent sur Lalonde, à la sortie du studio, pour s'enquérir de ses moyens, de ses forces, de ses projets. *« Bien sûr que nous sommes prêts... Non, impossible de vous dire où... Non, impensable de révéler comment... »* Un sourire et puis s'en va.

La première émission de Radio Verte a été diffusée le 13 mai 1977 de l'appartement parisien de Jean-Edern Hallier, donnant sur la place des Vosges. On reconnaît, assis à droite, Brice Lalonde et, à genoux, l'écrivain. Au centre figure Antoine Lefébure, initiateur du projet. A sa droite, Alain Hervé, l'un des fondateurs du magazine écologiste La Gueule ouverte, *et un comparse chargé de la technique.*

PHILIPPE FRILET, SIPA-PRESS

Personne ne fait alors attention au jeune homme qui, arrivé au studio en même temps que Brice Lalonde, repart avec lui, un sac sur le dos. C'est à lui pourtant qu'on doit la fraction d'émission captée sur 101 MHz, quelques secondes auparavant. C'est lui, le vrai pirate, l'homme de radio. Lui qui, le geste parfaitement synchrone à celui de Lalonde, a actionné le mini-émetteur camouflé dans son sac et relié à un magnétophone, au moment même où Lalonde poussait devant la caméra l'interrupteur de sa radio. L'opération avait été rigoureusement répétée et chronométrée, et l'émetteur conçu pour arroser... le plateau. Mais qu'importe ! Pour quinze millions de téléspectateurs, la classe politique et l'ensemble des médias, les radios libres deviennent une réalité et préparent leur assaut.

Ce n'est d'ailleurs pas faux. Le mouvement est en gestation depuis déjà longtemps, et des expériences sporadiques ont eu lieu. Mais l'homme au sac – Antoine Lefébure – précurseur, stratège et leader, est résolu à lui donner une impulsion majeure en le rendant public et en menant le combat. Très jeune, il bidouillait et réparait de vieux postes, s'émerveillant de capter Radio Pékin et frémissant devant les exploits de Radio Caroline la pirate qui diffusait les nouveautés du rock depuis un bateau au large de l'Angleterre. Situationniste un peu « anar » en 1968, il ne boudait pas les « manifs » et s'échinait à détecter les fréquences de la police. Jeune professeur d'histoire, élève et ami de Deleuze, Guattari, Virilio, Baudrillard, il dirige depuis 1974 *Interférences*, cette revue d'avant-garde qui passe au crible toutes les pratiques « alternatives » dans le domaine de la communication et de l'électronique.

Son idée est d'émettre vaille que vaille, de susciter des émules, de donner la parole au plus grand nombre et de faire sauter le verrou du monopole. De cette obsession que partage une petite bande, il fera une croisade.

Pour cela, il lui faut sortir de la clandestinité, attirer l'attention des médias et trouver un relais politique. Pas d'espoir à droite : elle contrôle les ondes. La gauche, qui rêve d'en profiter à son tour, le déçoit. Restent les écologistes qui ont le vent en poupe et offrent une tribune pour peu que la radio brandisse leur couleur. Soit, a accepté Lefébure dont les proches n'ont pourtant que faire du militantisme « écolo ». Va donc pour Radio Verte ! La soirée sur TF 1 a servi de bande-annonce. Maintenant il faut émettre.

Ce sera le 13 mai 1977. A 19 heures. Enregistrée à l'avance, l'émission de vingt-six minutes a fait l'objet d'un montage soigné, élaboré grâce à des complicités dans les studios de France-Culture. On y parle d'écologie mais surtout de liberté. Pierre Viansson-Ponté, du *Monde*, y fustige l'irrésistible inclination du pouvoir politique à maintenir les médias dans une sorte d'étau et l'on débat du nécessaire pluralisme de l'information.

Mais c'est un document pirate, échappé de RTL, qui fera davantage pour la renommée de cette émission historique. Il met en scène Léon Zitrone, insultant hors antenne une auditrice un peu récalcitrante : *« Je vous dis merde ! Foutre Dieu, Madame, nous avons arrangé l'affaire de votre fille, essayez de nous renvoyer l'ascenseur !*

– Mais Monsieur, vous êtes grossier !

– Mais Madame, vous êtes conne ! Allez vous faire foutre ! »

Comment mieux démontrer la tartufferie des radios officielles ?

Le siège de l'hebdomadaire écologiste *Le Sauvage* devait offrir le site d'émission. Mais Claude Perdriel, son propriétaire, est introuvable. Et l'on déménage en hâte place des Vosges, chez l'écrivain Jean-Edern Hallier, ultime rallié à l'opération et trop heureux d'être d'une équipée qui pourrait faire des vagues. Sylvain Anichini et Jean-Luc Sandowski, les deux habiles techniciens du groupe, installent l'antenne sur le toit de l'immeuble et à 19 heures pile, Radio Verte est sur les ondes. Lefébure téléphone à un ami sur la butte Montmartre. *« Branche-toi sur 89 MHz »*. Le combiné lui renvoie le son de sa radio. Ça passe !

Le charivari qui suivra sera sans rapport avec le nombre – ridicule – d'auditeurs de l'émission. Car les pirates savent orchestrer l'écho. Un photographe de l'agence Sipa a immortalisé la scène. De même qu'un réalisateur, ami de la bande, a prévu les images qui intéresseront les télés. Enfin, prévenu dans la journée, Jean-Pierre Elkabbach d'Antenne 2 a dépêché sur place une journaliste et consacre à l'événement un reportage complet dans le journal du soir. *« Le monopole est incongru*, y affirme Lefébure avec conviction. *Faites vous-mêmes vos radios. C'est facile, peu coûteux... »* Le PDG de TDF, gardien des ondes, croit s'étouffer en regardant l'écran.

Bessis l'infatigable défend toutes les radios : Verte, Jourthe, Alpes, Génération 2000... et prend un malin plaisir à citer – en vain – les mêmes témoins à chaque audience : le président Giscard d'Estaing, Michel Bassi, directeur de Radio Monte-Carlo, César Saulamito, PDG... La radio monégasque n'a-t-elle pas un émetteur sur le territoire français ?

Mais le pouvoir se cramponne au monopole et les coups de butoir assenés par des radios aux ambitions et vocations diverses – notamment Radio Fil bleu, à Montpellier, soutenue par des élus giscardiens – n'aboutissent qu'à un brouillage sauvage des antennes et, au lendemain des élections législatives de 1978, à une consolidation de la loi. En arrière toute ! Les pirates paieront de plus en plus cher leur engagement. On saisit et on inculpe à tour de bras, mettant dans un même sac ces défricheurs hauts en couleurs, qu'ils soient issus des courants minoritaires de mai 68 (écologistes, féministes, homosexuels...) ou simplement passionnés par la technique, la musique, la polémique.

> L'idée des précurseurs est d'émettre vaille que vaille, de susciter des émules, de donner la parole au plus grand nombre. De cette obsession que partage une petite bande, il fera une croisade.

Du brouillage des pirates il fera son affaire. La police et les juges se chargeront de la répression. Mais sur quelles bases ? demande Lefébure qui pense à l'Italie où le monopole vient d'être jugé inconstitutionnel et rêve d'un vrai débat. Mission est donc confiée à un jeune avocat, fasciné lui aussi par la radio et passionné par la défense des libertés publiques, de décortiquer la législation de l'audiovisuel et de trouver la faille. Alors, avec toute la fougue et l'enthousiasme dont il est capable, Jean-Louis Bessis épouse la cause des radios libres, vole de tribunal en tribunal défendre les équipes poursuivies, élabore les statuts de l'Association pour la libération des ondes, première organisation structurée, et découvre le « Graal » : le dispositif législatif est bel et bien bancal. 1) La loi ne prévoit pas de sanctions pénales contre les contrevenants au monopole. 2) Les décrets précisant les conditions dans lesquelles des *« dérogations au monopole »* pour la diffusion de programmes à *« des publics déterminés »* peuvent être accordées n'ont jamais été publiés. 3) La notion de monopole est incompatible avec la convention européenne des droits de l'homme ratifiée tardivement par la France. *« Quelle griserie devant cette découverte !*, se rappelle Bessis. *La loi était imparfaite, le vent de l'histoire était avec nous ! Chaque procès offrirait une tribune contre le monopole ! »*

La flamme est toujours là, mais les forces et les moyens s'épuisent. Il faudrait un relais du côté des politiques. L'idéal, se disent les animateurs du mouvement, serait de mouiller Mitterrand. Le PS et son premier secrétaire, attachés au monopole des ondes, sont pour le moins réticents. A moins de saisir l'occasion d'une tribune pour dénoncer le détournement partisan du service public de l'audiovisuel par le pouvoir en place... François Mitterrand et d'autres membres du parti acceptent finalement d'enregistrer un message pour Radio Riposte. L'émission est annoncée pour le 28 juin 1979, mais tourne court. Brouillée, saisie par la police qui fait, cité Malesherbes, siège du Parti socialiste à Paris, une entrée en force. L'occasion rêvée pour le PS d'accuser le pouvoir giscardien d'être liberticide et d'entretenir chez tous les flibustiers des ondes un formidable malentendu. Inculpé d'infraction à la législation du monopole, François Mitterrand, royal, jouera de l'équivoque. Mais c'est avec inquiétude et bien à contrecœur, que sous la pression de centaines de stations pleines d'espoir, il fera abolir deux ans plus tard le bon vieux monopole.

A. Co.

Florilège politique

● **Georges Fillioud**, futur ministre de la communication de François Mitterrand (13 mai 1977) : *« Nous défendrons le monopole pour que MM. Bleustein-Blanchet, Hersant et Amaury, tapis dans l'ombre, ne soient pas tentés d'accroître ainsi leurs profits et puissance. »*

● **Christian Poncelet**, secrétaire d'Etat (RPR) aux relations avec le Parlement (17 mai 1977) : *« Il n'est pas question de laisser se développer sur l'ensemble du territoire ces radios qui pourraient diffuser de l'information de toute nature ! »*

● **Christian Bonnet**, ministre (RI) de l'intérieur (mai 1978) : *« Les radios libres, ce sont les Brigades rouges. »*

● **Jean-Philippe Lecat**, ministre (maj. prés.) de la culture et de la communication (7 juin 1978) : *« Il faut épargner à notre pays les errements que connaissent certains de nos voisins, chez qui l'abandon du service public a très vite dérivé vers l'anarchie, le laxisme, le triomphe de l'esprit de lucre. »*

● **Laurent Fabius**, PS (27 juin 1979) : *« Nous sommes pour le monopole comme garant de la liberté, et contre son utilisation à des fins d'exclusion. »*

● **Raymond Barre**, premier ministre (7 septembre 1979) : *« Les radios locales sont le germe puissant de l'anarchie. »*

Antoine Lefébure, président de TMS

« Aujourd'hui, l'aventure est sur Internet »

« Vous êtes aujourd'hui président de la société TMS, que vous avez fondée, spécialisée dans la création de sites sur le réseau Internet. Comment le pionnier de la radio libre que vous avez été juge-t-il le paysage radiophonique des années 90 ?

– Les grands rêves se sont heurtés à une réalité brute : concurrence sauvage et course à l'audience, moulinette normative, logique publicitaire. Malheur, donc, aux stations non conformistes, non fédératrices, non commerciales ! Les grandes pionnières ont été broyées par un système que le pouvoir politique, passant d'un excès à l'autre avec une improvisation consternante, n'a cherché ni à équilibrer ni même à pondérer. Les FM ont vite dupliqué la tonalité des grandes ondes, lesquelles les ont elles-mêmes singées en créant leurs propres robinets musicaux. Cela ne laisse guère de place à la spontanéité et à la création dont nous rêvions.

– Plutôt amer le constat !

– Sûrement pas ! Le bilan est quand même positif. Mieux vaut la cacophonie que le silence. Vous souvenez-vous que passé minuit et la diffusion de *La Marseillaise* sur France-Culture et France-Musique, la bande FM était totalement muette ? L'image paraît préhistorique... Quelle vie, maintenant sur la FM ! Les grands formats se copient, mais qu'importe ! Sur les marges subsistent des initiatives intéressantes. Il y a Nova, il y a Alligre. Il y a des radios confessionnelles, des radios juives, arabes, chinoises.

» A tout moment vous pouvez entendre de l'accordéon ou de la musique classique, les anars ou la prévention routière, des histoires drôles ou de l'information, le service public – paradoxalement plus libre que le privé – ou une avalanche de publicités. Un secteur est né qui a créé des emplois et donné des raisons de vivre à des milliers de jeunes.

– La multiplication des radios a-t-elle eu un impact social ?

– Ce fut une bouffée d'air frais ! La parole s'est déconcentrée, déparisianisée, démocratisée. En se multipliant, les micros se sont ouverts à de nouveaux interlocuteurs qui ont pu court-circuiter les porte-voix habituels. Il me semble que cela a remis à plat les hiérarchies, décloisonné la société, et joué un rôle de fluidité sur le plan social... Ce sont les utopies qui font évoluer la réalité, fût-elle récupérée ensuite par les commerçants. La liberté a conquis de nouveaux territoires.

– Où la tribu des pionniers de la radio trouverait-elle aujourd'hui matière à aventures et utopies ?

– Sur Internet. C'est là que se trouvent potentiellement l'aventure, la connaissance, la création, l'interactivité dont nous étions déjà en quête il y a vingt ans. Et c'est là, comme par hasard, qu'on retrouve nombre d'aventuriers de la radio pirate des années 70, comme d'anciens leaders du Flower Power aux Etats-Unis. Comment expliquer ? C'est la même griserie, la même jubilation d'avoir accès au monde entier en défiant les frontières, et l'espoir de constituer à l'infini des réseaux d'échanges et d'amitié.

– A la différence de la radio, média chaud, Internet, avec sa communication par écran, apparaît bien froid et désincarné.

– C'est exactement le contraire ! L'échange par écran est plus complet, plus profond, plus pointu. Il s'accompagne de textes, de photos, de musiques. Il n'est pas de passionné d'un sujet quelconque qui ne trouve de correspondants ou de complices de par le monde. Il n'y a plus aucune limite de fréquence pour émettre, plus de problème d'autorisation de diffusion, plus de contingences commerciales. Le monde entier est espace de communication. Et ce n'est pas une affaire d'informaticiens. Chaque connexion sur Internet provoque le même espoir, réserve les mêmes surprises, qu'un message lancé sur les ondes d'une radio. C'est la bouteille à la mer. »

Propos recueillis par Annick Cojean

bande FM

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Le drame des réfugiés

AU Zaïre, dans l'est du pays, plusieurs dizaines de milliers d'êtres humains ont disparu. Ont-ils été assassinés ? Ont-ils repris, dans la forêt équatoriale, une errance qui dure depuis trois ans et qui les condamne à une mort lente ? L'urgence est, en premier lieu, de savoir ce qui se passe là-bas. Et d'obliger les forces de Laurent-Désiré Kabila à desserrer leur étau pour que l'ampleur de la catastrophe puisse être évaluée. Il faudra ensuite organiser le rapatriement de ces réfugiés rwandais, qui ont quitté leur pays en 1994. Sans plus tergiverser.

Viendra ensuite le temps de définir les responsabilités. Elles sont multiples et, mises à part certaines organisations humanitaires, peu de responsables ont des raisons d'être fiers. Sur place, d'abord, il faut dénoncer les rebelles tutsis qui n'en finissent pas de se venger sur des innocents du génocide de 1994. Responsables, aussi, ces miliciens hutus qui avaient, eux, participé au génocide et qui veulent faire des camps une base pour la reconquête du pouvoir à Kigali.

Les Occidentaux n'ont pas non plus de raisons de se glorifier. Les dirigeants américains, tout à leur satisfaction de voir Laurent-Désiré Kabila voler de victoire en victoire et, à terme, obliger Mobutu à partir, ont fermé les yeux sur les réfugiés. Pire : ils ont obligé les autres à se fermer les yeux en organisant une formidable campagne de désinformation : ah ! qu'il était frais et joyeux le retour, en novembre 1996, des réfugiés ! Le problème était réglé. Sans se demander ce qu'il adviendrait de tous ceux qui resteraient sur place. Sans se demander ce qui s'était réellement passé durant ces semaines où près de 400 000 réfugiés avaient, déjà, été perdus de vue par la communauté internationale. Sans se demander pourquoi les rebelles empêchaient, déjà, les organisations humanitaires et les journalistes d'accéder à eux. Et pour cause : plus tard, bien plus tard, des témoignages montreront que des massacres avaient eu lieu. Plus tard, aussi, les Américains découvriront que l'opposition au régime, haï et haïssable de Mobutu, n'était pas, en soi, un brevet de démocratie.

L'Europe a été bien silencieuse et, une fois encore, nombre de ses membres ont trouvé facile de s'aligner sur la position de Washington. Les cris d'alarme d'Emma Bonino, responsable de l'action humanitaire au sein de la Commission de Bruxelles, ont ainsi été ignorés. Sauf par les Français. Le diagnostic de Paris était juste : il fallait intervenir rapidement, et en force, pour empêcher la catastrophe humanitaire. Les ambiguïtés de la politique africaine de la France ont ensuite empêché que ce diagnostic débouche sur une politique juste. L'intervention souhaitée par la France était perçue davantage comme un soutien à la dictature que comme une aide aux réfugiés. Le rappel de ces fautes pourrait peut-être empêcher aujourd'hui que le malheur ne s'ajoute au malheur.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iena Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Maisons suédoises en Normandie

LA SITUATION des cités normandes, sur quoi est passée la trombe dévastatrice de la guerre, reste tragique. Le printemps même en souligne les ruines, et les arbres en fleurs, parmi les tas de pierres qui furent des maisons, apparaissent un peu comme cette *« insolence de la nature »* que Baudelaire punissait sur une fleur. Lisieux vit parmi les décombres, Caen reste un amas de ferrailles et de fondrières, Condé-sur-Noireau est une carrière.

La Suède n'oublie pas que les Scandinaves ont donné leur nom à la province de Guillaume le Conquérant, que maintes localités portent des noms attestant leur origine nordique. C'est une aide de famille qu'elle apporte, aide dont l'idée première revient à un ancien élève du lycée de Caen, M. Vindé, de Stockholm. Ecoles, universités, industriels et gouvernement ont participé à la souscription qui va permettre à quatre cents familles de loger à l'aise dans des maisons de bois, aux éléments préfabriqués, établies sur les plans de l'architecte Lind.

Pendant l'hiver 1945-1946, cent trente-cinq maisons provisoires sont venues de Suède, où la France a acheté dix-huit cents maisons préfabriquées, mais, comme ces maisons sont d'un caractère provisoire, on voulut que les nouvelles, offertes à des localités industrielles, fussent durables à l'exemple de celles des banlieues de Stockholm. Leur emplacement a été décidé, après accord, par nos autorités, qui se chargent de la voirie et doivent fournir soubassements et tuiles. Groupées, elles constituent de petits villages suédois pimpants et coquets.

R. J.

(27-28 avril 1947.)

LE COURRIER DES LECTEURS **La nouvelle formule du *Monde*, lancée il y a un peu plus de deux ans, s'est donné pour règle d'or la stricte séparation entre l'information et le commentaire. L'application d'un tel principe est difficile : les réactions de certains de nos lecteurs montrent qu'il nous reste encore du chemin à parcourir avant d'atteindre notre objectif. Les journalistes américains s'astreignent, plus que d'autres, à cette rude discipline : même eux l'enfreignent parfois, si l'on en croit le médiateur du *Washington Post*, qui a récemment critiqué un article sur Hillary Clinton paru dans ce quotidien, dont le ton soupçonneux lui a paru contraire à l'objectivité requise.**

Un coup de semonce américain

par Thomas Ferenczi

GENEVA OVERHOLSER, qui occupe la fonction d'ombudsman, c'est-à-dire de médiateur, au *Washington Post*, est en colère. L'*International Herald Tribune* s'est fait l'écho de son indignation en publiant sous sa signature, le 15 avril, une chronique qui s'élève vivement contre la façon dont le *Washington Post* a rendu compte, le 31 janvier, d'une conférence de presse de Hillary Clinton. L'épouse du président des Etats-Unis avait exposé, au cours de cette rencontre, le projet auquel elle entendait désormais travailler, un projet dit de « micro-crédit » tendant à encourager les prêts aux très petites entreprises.

L'AVIS DU MÉDIATEUR

« Plutôt que de rebâtir le système de santé de la nation, comme elle se l'était proposé en 1993 », écrivait l'auteur de l'article, Mme Clinton a choisi de se consacrer à *« une initiative plus modeste »*, tout à fait conforme au goût nouveau de l'administration Clinton pour la *« micro-politique »*. Hillary Clinton, ajoutait-il, affirme que sa philosophie politique *« n'a pas changé »*, même si les problèmes auxquels elle s'intéresse *« se situent à une tout autre échelle qu'il y a quatre ans »*.

Ce que l'ombudsman du *Washington Post* n'a pas apprécié, c'est le ton sur lequel le journal a rapporté les propos de Mme Clinton. Un ton de suspicion qui tendrait à insinuer que son intérêt pour la micro-entreprise aurait quelque chose de louche. Pour montrer qu'il n'est pas dupe, le journaliste laisserait entendre qu'il en sait plus qu'il n'en dit. Même si le devoir de la presse est de dévoiler ce qui se dissimule derrière la façade, encore faut-il le faire à bon escient, sans sous-entendus. *« Il suffit quelquefois*, conclut Geneva Overholser, *de raconter simplement les choses. »*

Ce coup de semonce adressé au quotidien américain peut aussi être perçu comme un avertissement par la presse française. Il arrive même aux journalistes du *Monde*, en dépit de leurs bonnes résolutions, de céder aux facilités dénoncées par l'ombudsman du *Washington Post*. Des lecteurs s'en émeuvent. Ils estiment, exemples à l'appui, que trop souvent notre journal mélange l'information et le commentaire, au mépris des principes qu'il défend avec ostentation. Ils n'ont pas tort : les rédacteurs résistent parfois mal à la tentation de faire connaître leur point de vue personnel dans le cours d'un article dont le propos est d'exposer des faits, non une opinion. Tantôt celle-ci s'introduit insidieusement : une allusion discrète, une ironie légère, une formulation équivoque. Tantôt elle se glisse par surprise, à travers un adjectif, un adverbe, une incidente. Tantôt elle s'affiche ouvertement entre deux développements factuels.

Un jour, un sénateur RPR est mis en cause d'une façon indirecte dans un article qui ne contient rien d'autre que des démentis. Un jour, la présentation supposée objective de la loi Debré est précédée d'un paragraphe qui la met en pièces. Un jour, les porte-parole d'un gouvernement étranger sont qualifiés d'*« histrions »* sans que leurs propos soient rapportés. Un jour, les accusations portées contre un personnage public et rappelées par le rédacteur sont brièvement réfutées au détour d'une phrase.

Certes la neutralité absolue n'existe pas : la subjectivité du journaliste se trahit toujours plus ou moins. Mais il est des articles où elle est autorisée, dans certaines limites, à s'exprimer (les commentaires, les analyses, les portraits, les reportages, les chroniques) ; il en est d'autres où elle doit être, autant que possible, bannie.

BON PLAISIR

Il y a nécessairement un risque à dissoudre une Chambre introuvable. Celui d'être battu. Avec les honneurs ou à plate couture. Le prétendu « bon plaisir » de Jacques Chirac figure en bonne place dans la Constitution : c'est en toutes lettres l'article 12. Cette expression désobligeante de « bon plaisir » renvoie généralement à des mœurs politiques d'un autre âge – la monarchie – ou à des pouvoirs d'un genre spécial – la dictature. A mon sens, elle s'accorderait davantage à la navrante affaire de détournement du secret défense par l'ancien locataire de l'Elysée. Au mépris de la loi, cette tendance malsaine au voyeurisme, ou plutôt ici à « l'écouteurisme », évoque assez bien le bon plaisir d'un prince policier qui exerce, en toute impunité, une sorte de droit de cuissage informationnel.

Christian de Maussion, Paris

POUR LA RECONNAISSANCE DU VOTE BLANC

Améliorer le fonctionnement de nos institutions doit être le souci constant de chaque parlementaire. Depuis le début de cette décennie, les données politiques ont changé. Le citoyen ne se réfère plus systématiquement à un seul parti pour défendre ses convictions et ses intérêts ; il devient plus indépendant, plus exigeant (...). La consultation électorale ne doit plus être verrouillée par des dispositions utiles, peut-être, au début de la pratique du suffrage universel, mais restrictives et inadaptées aujourd'hui. De nombreux électeurs se retrouvent désemparés au moment de choisir entre des candidats. Ils ne se reconnaissent pas dans les programmes proposés, et n'ont pas de moyen officiel de le faire savoir (...). Deux mesures simples nous semblent nécessaires : récrire l'article L. 66 du code électoral, afin de distinguer très nettement vote blanc et vote nul ; prendre en compte dans le calcul de la majorité les bulletins blancs. Nous faisons confiance aux citoyens, et sommes persuadés que les mesures que nous demandons ne bloqueront pas le déroulement de la vie institutionnelle du pays, mais attesteront au contraire la maturité politique à laquelle est parvenue la nation dans son ensemble. Réfléchir à une nouvelle politique pour demain, c'est aussi veiller à renforcer le pouvoir d'expression des citoyens.

Un collectif de parlementaires

[Georges Gruillot, Hubert Haenel, Maurice Lombard (sénateurs) ; Pierre Albertini, Jean-Claude Asphe, Gauthier Audinot, Jean-Louis Beaumont, René Beaumont, Georges Colombier, Jean-Jacques Descamps, Charles Ehrmann, Roger Lestas, François Loos, Georges Mesmin, Pierre Micaux, Monique Papon, Pierre Pascallon, Marc Reymann, François Rochebloine (députés sortants).]

MERCI, LES INTERNES

Le message de la médecine, grâce aux internes, est passé : le plan Juppé peut mettre en cause l'utilisation du progrès scientifique. Les médecins n'ont jamais condamné la réforme actuelle dans son ensemble. Ils n'ont jamais refusé la chasse aux erreurs et aux abus. Ils refusent, et refuseront toujours que l'on enferme dans une même masse les dépenses abusives, et les dépenses – à la progression inexorable – liées aux progrès des techniques, au progrès culturel, à la prolongation de la durée de vie. Le principe de l'enveloppe budgétaire préétablie est perverse : il consiste à faire pression collectivement sur les médecins pour qu'ils freinent, même inconsciemment, les investigations sytématiques qui permettent le diagnostic précoce des maladies graves, les soins les plus modernes pour les cas jugés désespérés, le traitement des personnes âgées... Avant de parvenir à alerter l'opinion, les médecins auront été accusés, humiliés, traités de conservateurs, alors qu'ils défendent le progrès fantastique de la science et que, depuis les années 60, ils font fonctionner le régime conventionnel dont ils ont accepté les contraintes.

Docteur Jacques Monier, Bandol (Var)

LE TRAVAIL DE L'IVOIRE

Me trouvant nommément mis en cause (dans *Le Monde* du 27 février), j'affirme que ni pour mes confrères ni pour moi l'instauration de quotas dérogatoires qui permettraient l'importation d'ivoire en France ne constitue un objectif de premier plan. Que M. Pfeffer se rassure : nous tenons autant que lui à la préservation de l'éléphant ; il se trouve, en France, suffisamment d'ivoire brut importé préalablement à la date d'effet de la Convention de Washington pour que notre approvisionnement soit assuré pendant des années. Notre revendication majeure est de pouvoir travailler cet ivoire-là dans des conditions juridiques enfin claires, et sans avoir à encourir le perpétuel et perfide dénigrement dont il est devenu de bon ton de nous gratifier. Que l'on envisage des quotas dérogatoires, une fois les populations d'éléphants suffisamment reconstituées, relève du simple bon sens et permettra, par la valorisation de cette ressource, de fournir des motivations concrètes aux Africains pour conserver leur grande faune.

Francis Migeon, Saint-Maur (Val-de-Marne)

LA RONDEUR DE L'AN 2000

Est-ce un bon service rendu à nos enfants d'école primaire que de répéter que l'expression « année zéro » n'est qu'une affaire de « pure convention » (Philippe Cibois dans *Le Monde* du 12 avril) ? Ne s'agit-il pas seulement de rigueur dans la définition ? Si zéro est le nombre de l'ensemble vide, et si on l'emploie pour mesurer une grandeur continue, il symbolise une limite, un néant de grandeur. « Année zéro » signifierait donc une année vide de temps. Quant à savoir si le peuple a une opinion très saine lorsqu'il se prépare à fêter le XXIe siècle au 1er janvier 2000, pourquoi n'alléguer qu'une obscure « logique sociale du nombre rond » ? Le peuple est vain, mais ses opinions sont très saines, avertit Blaise Pascal. Parions donc que tout se passe comme si « l'opinion commune » se refusait à confondre le temps mesurable, le seul que peut comprendre l'intelligence, et le temps concret, celui qui est en train de se faire, semblable, selon Bergson, à une boule de neige s'ajoutant à elle-même en roulant tout entière. Le malentendu qui sépare le peuple et les savants prendrait alors l'allure d'un conflit non plus entre deux « logiques », mais entre intuition et concept, ou, si l'on préfère, entre esprit de finesse et esprit géométrique. Cela expliquerait qu'il soit insoluble. Et d'autant plus que la rondeur de la boule de neige est plus proche de la vraie durée que les découpes du calendrier.

Jean-Michel Pouzin, Les-Noës-près-Troyes (Aube)

Après l'éclipse, le nouveau réveil du Japon

Suite de la première page

On n'ignore certes rien des maux de l'archipel : carcan des régulations, pesanteurs bureaucratiques, appareil de pouvoir sclérosé, absence de leadership, classe politique incompétente et corrompue, inefficacité des services, endettement des banques, retard dans la recherche fondamentale, vieillissement accéléré de la population, crise des valeurs... De quoi nourrir un réquisitoire sans appel, excluant définitivement que le Japon puisse être un modèle pour l'avenir. Et pourtant... Non seulement l'inventaire négatif mériterait une analyse plus fine, mais surtout le Japon ne paraît pas aussi « fini » qu'on le pensait. Mieux : il est en train de reconquérir sa compétitivité et de s'ouvrir tant aux importations qu'aux investissements.

Quelques chiffres. L'économie japonaise reste la deuxième du monde. Son produit intérieur brut de 5 000 milliards de dollars atteint 70 % de celui des Etats-Unis, représente les deux tiers des économies de l'Asie orientale, est dix fois supérieur à celui de la Chine et dix-sept fois supérieur à celui de l'Inde. Si, entre 1992 et 1995, la croissance annuelle japonaise n'a été que de 0,7 %, 1996 a connu un renversement de tendance : 3,6 %. Et, en 1997, le rythme devrait se maintenir à 2,5 %, légèrement supérieur à celui des Etats-Unis. Ce pays « en récession » a en outre tout de même créé des emplois (400 000 entre 1994 et 1995) et, pour la première fois depuis 1991, l'embauche des jeunes diplômés devrait progresser de 8 %. Pas si mal !

La reprise de l'excédent commercial est le symptôme le plus voyant de cette reconquête de compétitivité que l'on aurait tort de mettre, une nouvelle fois, sur le compte de « pratiques déloyales ». La machine productive nippone s'est profondément restructurée au cours de la phase de récession et, mis à part les banques, la plupart des secteurs industriels ne se portent pas si mal. Au cours des dernières années, l'automobile et l'électronique ont dû s'adapter à une parité de change de 80 yens pour 1 dollar par des gains de productivité, et, aujourd'hui que la parité tourne autour de 120-130 yens pour 1 dollar, ces industries sont à l'aise.

Cette reconquête de la compétitivité n'est que partiellement obtenue grâce à la délocalisation vers les pays à faible coût de main-d'œuvre. L'« évidage » du tissu industriel nippon est lent. Le ratio de production délocalisée de l'industrie représentait 10 % du PIB en 1996 (contre 19 % dans le cas de l'Allemagne et 23 % dans celui des Etats-Unis). La délocalisation est assurément une tendance de fond, jugée nécessaire par les industriels pour abaisser leurs coûts et se prémunir contre les variations de change. Mais, après un essor rapide au début des années 90, l'hémorragie des industries (de pointe comme des PME) s'est ralentie au point que se dessine un mouvement inverse : un retour d'usines vers le Japon. L'implantation des filiales de production nippones reflète un tropisme asiatique prononcé, tandis que celle des filiales spécialisées dans la distribution privilégie l'Europe et l'Amérique du Nord.

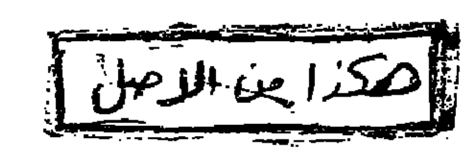
BOND DES IMPORTATIONS

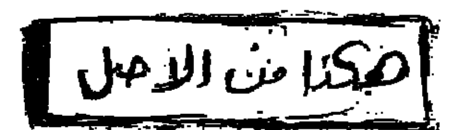
La reconquête s'expliquerait-elle par une fermeture des frontières ? C'est tout l'inverse. La nouvelle croissance s'accompagne d'un bond des importations (+ 20,3 % en 1996). Autre phénomène significatif pour l'avenir : les entreprises nippones cherchent des alliances stratégiques avec des partenaires occidentaux. Pour développer leurs ventes à l'étranger mais aussi, et c'est nouveau, pour se consolider sur le marché japonais lui-même. L'alliance intervenue récemment dans le domaine financier entre la banque Nippon Credit, en quasi-banqueroute, et l'américain Bankers Trust est révélatrice d'une ouverture d'un marché naguère hautement protégé.

Cette première prise de participation d'une banque étrangère dans un établissement financier nippon pourrait bien marquer le début d'une tendance. Les prises de participation dans des sociétés japonaises par des étrangers se sont chiffrées en 1996 à 2,5 milliards de dollars, soit 50 % de plus que l'année précédente. Le cas de Ford, qui a augmenté sa prise de participation dans le capital de Mazda, a été un exemple spectaculaire. Non seulement les Américains mais aussi les Hongkongais et les Singapouriens investissent : en mars, Pacific Century Group, dirigé par le fils du puissant industriel de Hongkong Li Ka-sheng, a acquis un terrain d'un coût de 700 millions de dollars en plein centre de Tokyo. Les Allemands et les Britanniques ne sont pas en reste, notamment dans le secteur pharmaceutique. Seuls les Français semblent encore penser que l'implantation dans l'archipel est réservée à des géants ou des téméraires.

Fini, le Japon ? Manifestement pas pour tout le monde.

Philippe Pons





MARKETING Manufrance, l'ancienne marque de la Manufacture d'armes de Saint-Etienne et du catalogue de vente par correspondance, reprend du service comme enseigne de grandes surfaces de bricolage et de loisirs. ● PATAUGAS, la marque de chaussures de marche qui équipa l'armée française dans les années 50, tente aussi de se relancer, avec une nouvelle gamme plus jeune qui cherche à profiter de la mode « chantier » actuelle. ● LIP ET SOLEX, deux symboles des années 60 et 70, s'efforcent de survivre en exploitant la nostalgie. Mais leurs produits apparaissent décalés par rapport à l'époque. ● L'AUTOMOBILE essaie de miser sur le filon « rétro » en ressuscitant la Coccinelle ou la 2 CV. Mais Bugatti, pas plus que Talbot dans les années 80, n'a réussi son retour. ● MAMMOUTH, enseigne connue d'hypermarchés, mais dont le contenu est dévalorisé, va, pour sa part, disparaître au profit d'Auchan.

Des marques célèbres dans les années 60 tentent de faire un come-back

Des entreprises ont décidé, avec plus ou moins de bonheur, de relancer Manufrance, Pataugas, Lip, Solex. Mais l'échec récent de Bugatti comme celui de Talbot, il y a une dizaine d'années, prouve qu'une vieille notoriété n'est pas une garantie de réussite commerciale

MANUFRANCE est de retour. Quatorze ans après sa liquidation, l'enseigne stéphanoise a refait son apparition, le 26 mars, sur une grande surface de bricolage et de « loisirs verts », à Soustons, dans les Landes. Le premier d'une série de magasins que compte ouvrir *« en milieu rural et semi-rural »* le groupe Domaxel, spécialiste de la distribution de bricolage, qui a passé un accord de licence avec le propriétaire de la marque Manufrance, Jacques Tavitian.

Chasse, pêche, vélo : la nouvelle Manufrance est en apparence fidèle aux « valeurs » qui firent le succès de l'ancienne. Cela suffira-t-il à ressusciter cette marque qui fleure bon ses années 60 ? *« 60 % des gens connaissent Manufrance. Dans le milieu rural, on a affaire à un véritable label qui s'est transmis d'une génération à l'autre »*, affirme Patrick Vialles, membre du directoire de Domaxel. Quant à l'image du long conflit social de « la Manu » (la Manufacture française d'armes et cycles de Saint-Etienne, cœur industriel de Manufrance), qui avait fait la « une » des journaux au tournant des années 70 et 80, *« elle a très peu pénétré les milieux ruraux, où Manufrance évoque encore largement la chasse et le catalogue de vente par correspondance, et reste synonyme de qualité »*, assure M. Vialles.

LE SUCCÈS DE COCA-COLA

Autre revenant : Pataugas. La marque de chaussures tout-terrain a connu plusieurs morts depuis sa création en 1947. La dernière remonte à 1995. En juin 1996, Jacques Royer, un entrepreneur de Fougères (Ille-et-Vilaine) reprend la licence de la marque, propriété du groupe André. Après avoir relancé la production en Espagne, M. Royer présentera en septembre une nouvelle collection de chaussures pour l'hiver 1997-1998. Le problème, c'est que la marque est devenue un nom commun, à l'instar de la fermeture Eclair, Mobylette, K-Way ou Frigidaire. Avec un handicap supplémentaire : un grand concurrent, Palladium, a fait son nid sur le créneau de la chaussure en toile à semelle de caoutchouc, avec sa Pallabrousse, que personne ne connaît mais que tout le monde achète en pensant acquérir des Pataugas. M. Royer n'ignore pas la difficulté, mais il pense avoir trouvé la parade : *« Nous ne ressuscitons pas un produit, mais une marque, que nous allons décliner sur des produits innovants, tournés vers les jeunes. Nos concurrents, ce sont plutôt Caterpillar et Doc Martens que Palladium »*.

« Etre une marque-produit n'est pas forcément fatal. Regardez Coca-Cola », observe Georges Lewi, consultant et auteur du livre *Sale temps pour les marques*. La firme d'Atlanta a imposé le « coca » comme nom commun tout en maintenant sa position dominante à grands renforts de publicité et de marketing. *« Elle a préservé le contrat initial conclu avec ses clients*, analyse M. Lewi. *C'est le premier précepte pour qui veut relancer une marque disparue. »*

LA « MONTRE DES PRÉSIDENTS »

C'est ce principe que s'efforce d'appliquer Lip. L'ex-première marque française de montres, reprise par le groupe de mécanique Sensemat en 1990, tente de capitaliser sur son ancienne image, celle des années 50 et 60, lorsque Fred Lipmann, son fondateur, réussissait à placer une montre Lip au poignet du général de Gaulle. Las, depuis cet âge d'or s'est déroulé, dans les années 70, le plus long conflit social de l'histoire industrielle française. En 1994, pour le cinquantenaire du débarquement en Normandie, Lip a réédité cette « montre des présidents », que portaient aussi Winston Churchill et Ike Eisenhower. Un exemplaire en a été offert à Bill Clinton au poignet duquel on la voit sur les photos. Mais bien malin qui peut dire ce qui, de la réputation passée des produits ou du souvenir du conflit, fait aujourd'hui de Lip *« la marque de montres la plus connue après Swatch »*, comme l'affirment ses dirigeants actuels. Le volume de ventes, plutôt modeste (70 000 montres par an) ne reflète pas cette notoriété.

Pour M. Lewi, rien n'est perdu s'il reste *« un fonds de clientèle, même réduit, mais fidèle »*. A défaut, quelques *« collectionneurs actifs »* peuvent faire l'affaire. Jaguar et Triumph, les marques anglaises de voitures de luxe et de motos, doivent leur survie à leurs inconditionnels, qui n'ont cessé de s'échanger informations et pièces de rechange. Les nouveaux produits n'ont plus rien à voir avec les anciens, mais ils ont su préserver le « contrat initial » avec leurs clients. Ce que n'a pas fait Talbot.

Ressuscitée dans les années 70 par Peugeot pour remplacer Simca, la marque a fini par disparaître à nouveau, victime de la banalité et du manque de qualité des voitures, totalement en décalage avec son histoire prestigieuse.

Plus récemment, Bugatti a également échoué, mais pour des raisons diamétralement opposées. Trop ancienne pour avoir conservée autre chose qu'une *« notoriété de musée »*, la marque, relancée en 1990 par l'homme d'affaires italien Romano Artioli, *« s'est trompée de marché »*, affirme M. Lewi. Avec ses bolides à 1,5 million de francs, capables de rouler à plus de 300 km/h, Bugatti a cherché à exploiter une image ultrasportive à la Ferrari, là où l'on attendait plutôt dans le luxe, façon Bentley. La crise du marché de la voiture de sport a fait le reste. La nouvelle société Bugatti a été liquidée en 1996 et l'usine italienne flambant neuve vendue aux enchères, fin mars 1997. Quant aux six dernières voitures fabriquées, elles ont rejoint leurs glorieuses aînées, au musée ou dans des collections particulières.

CONDAMNÉ À INNOVER

La relance de Solex devait être a priori facile. La notoriété et le capital de sympathie du fameux cyclomoteur noir à moteur avant étaient, à coup sûr, intacts dans l'inconscient collectif des Français. La production, arrêtée en France, avait repris en Hongrie en 1993. Mais, à près de 4 000 francs l'unité, le Solex n'a pas jusqu'ici rencontré son marché. *« Et pour cause : il n'existe plus. Les jeunes roulent en scooter, moins ringard et les moins jeunes préfèrent la moto ou le vélo »*, explique un concurrent.

Dans un monde où la durée de vie des produits tend à se raccourcir sous l'effet de la concurrence, une marque, vieille ou jeune, doit sans cesse innover pour se distinguer, tout en s'appuyant sur des valeurs constantes, qui bâtiront l'image de marque. C'est tout le dilemme de Moulinex ou de Citroën. Leur notoriété reste fondée sur des innovations réelles mais anciennes, le presse-purée pour l'un, la traction avant et la DS pour l'autre. Mais leurs produits d'aujourd'hui ne créent pas de différence décisive face à la concurrence.

Le pire, c'est lorsque la marque, de par son nom même, est incapable de sortir de son produit initial pour s'élargir à une gamme, *« condition de son développement »*, affirme M. Lewi. En rachetant la firme américaine d'électroménager White en 1985, Electrolux a trouvé dans la corbeille la marque Frigidaire, toujours vivace aux Etats-Unis. Mais le géant suédois a renoncé à l'exploiter en Europe. Explication de M. Lewi : *« Vous voyez votre four ou votre aspirateur s'appeler Frigidaire ? »*

Pascal Galinier

★ *Sale temps pour les marques* de Georges Lewi, Editions Albin Michel, 1996, 240 pages, 120 francs.

Mammouth en voie d'extinction

A la fin de 1998, Mammouth n'écrasera plus les prix. Après avoir repris en 1996 Docks de France, propriétaire de la célèbre enseigne d'hypermarchés, Auchan fera totalement disparaître d'ici dix-huit mois le fameux mammouth noir sur fond blanc au profit de sa propre enseigne. Les salariés de Docks de France devraient en être informés au cours d'un comité central d'entreprise, début juin.

Les dirigeants d'Auchan ont fait leurs calculs : les surcoûts dus à la cohabitation de deux marques ne sont pas justifiés. Une étude de la Sofres, comparant les huit principales enseignes d'hypermarchés, a achevé de les convaincre de saborder Mammouth. La marque jouit, certes, d'une grande notoriété, mais son « contenu » n'est pas brillant. Sur les dix critères retenus (prix, promotions, choix, service, qualité, etc.), Mammouth est en queue de peloton, juste devant Intermarché. Alors qu'Auchan arrive en tête, ex aequo avec Carrefour.

La renaissance des mythes automobiles

LE « RÉTRO » est à la mode. Certains constructeurs sont allés chercher les mythes d'après guerre pour les remettre au goût du jour.

Mi-1998, Volkswagen lancera sa nouvelle Coccinelle. Conçue dans les bureaux d'études américains du constructeur allemand, elle n'était pas destinée, au départ, à être produite. Mais le succès rencontré par le prototype présenté en janvier 1994 au Salon de Detroit a vite convaincu Ferdinand Piëch, le patron de Volkswagen, de relancer la célèbre « Beetle ». Construite sur le châssis de la prochaine Golf et équipée du moteur 2 litres et 115 chevaux de l'actuelle Golf GTI, elle sera produite dès la fin de l'année dans l'usine mexicaine de Puebla. De la Coccinelle d'antan, elle n'aura cependant que l'aspect extérieur. Il n'est plus question aujourd'hui pour Volkswagen de faire une « voiture du peuple » : la capacité de l'usine de Puebla ne dépasse pas les 120 000 unités par an, et la nouvelle « Cox » se vendra aux alentours de 100 000 francs.

C'est aux Etats-Unis, également, que l'on doit la renaissance de la 2 CV. Chrysler a décidé de refaire la « Deuche » pour la vendre en Chine. Elle s'appellera « China Concept Vehicle », initiales... 2 CV. François Castaing, numéro trois de Chrysler, cherchait à faire une voiture « sexy » pour les marchés émergents, peu coûteuse à l'achat et à l'entretien (*Le Monde* du 24 octobre 1996). En 1993, le Français d'origine marseillaise fait venir à Detroit la 2 CV, celle de 1956, et lui fait subir une autopsie en règle. Conçue et fabriquée aujourd'hui, la 2 CV coûterait deux fois moins que la moins chère des petites voitures actuelles. Elle pourrait être vendue 25 000 francs hors taxes. Chrysler se lance. Objectif : vendre après l'an 2000 entre 500 000 et un million de ce modèle par an dans les pays émergents. Et peut-être un jour en Europe.

Les ingénieurs de Renault ont, eux aussi, été tentés de ressusciter un mythe. En mars 1996, au Salon de Genève, l'ex-Régie a présenté la Fiftie, la 4 CV des années 90. Mais la Fiftie, avec ses contreportes en osier, n'est pas destinée à être produite. *« Elle n'est qu'un cadeau d'anniversaire pour les cinquante ans de la 4 CV »*, explique le groupe. Un jour, peut-être, sa santé financière retrouvée, la marque au losange cédera-t-elle à la tentation...

Virginie Malingre

La mutuelle d'assurance-vie Nissan Life cesse ses activités sur ordre du gouvernement japonais

La première faillite du secteur depuis la guerre est la conséquence de l'éclatement de la bulle financière

Le marché japonais n'en finit pas de souffrir de l'éclatement de la bulle financière. Comme l'ensemble des compagnies d'assurance-vie de l'archipel, Nissan Mutual Life avait massivement investi à la fin des années 80 dans les secteurs spéculatifs de la Bourse et de l'immobilier et se retrouve incapable d'honorer les rendements promis aux assurés. Le ministère des finances japonais assure que le contribuable ne sera pas sollicité.

LA FAILLITE de Nissan Mutual Life est-elle un événement isolé ou la première d'une longue série ? En annonçant sa décision de suspendre les activités de la compagnie d'assurance-vie, équivalant à un constat de faillite, le ministre japonais des finances, Hiroshi Mitsuzuka, s'est voulu rassurant, s'engageant à « *prendre des mesures* » pour protéger les quelque 1 200 000 détenteurs de polices souscrites auprès de la compagnie. Il tente ainsi d'enrayer les réactions de défiance des investisseurs, à l'égard d'un secteur déjà fragilisé par plusieurs faillites bancaires et scandales, comme celui, récent, du courtier Nomura Securities. « *La décision d'ordonner la suspension des opérations est destinée à conforter la crédibilité de la profession* », a déclaré M. Mitsuzuka à l'issue du conseil des ministres.

L'enjeu est considérable : l'assurance-vie au Japon représente quelque 187 trillions de yens (8 650 milliards de francs) d'actifs gérés. Une perte de confiance pourrait entraîner des réactions en chaîne. Celles qu'a provoquées la suspension de Nissan Mutual Life, malgré la modestie relative de sa taille (elle occupe le seizième rang au Japon avec un chiffre d'affaires de 251 milliards de yens, soit 11 milliards de francs) illustrent les menaces qui pèsent sur le système financier nippon.

Dès la publication du communiqué du ministère des finances, les actions des entreprises présentes dans le portefeuille de Nissan Mutual Life, ainsi que les titres de filiales d'Hitachi et de Nissan Motor, qui représentent plus de 70 % des polices d'assurance de la mutuelle, ont fortement chuté. Les bons du Trésor se sont affaissés. Le Nikkei a fléchi. Le marché obligataire s'est tendu. La rumeur d'une hausse des taux d'intérêt nippons a couru dans les salles de marchés. Le dollar a faibli face au yen.

La déconfiture de Nissan Mutual Life a été provoquée par son incapacité à honorer les rendements élevés qu'elle s'était engagée à servir à ses assurés et la rentabilité de ses propres investissements. Une prise en tenailles commune à l'ensemble des assureurs-vie japonais qui traversent une crise structurelle profonde. La faiblesse des taux d'intérêt japonais a poussé les compagnies à investir massivement dans les obligations américaines, et dans des secteurs très spéculatifs. Pour combler l'écart entre une moyenne de 5 % qu'elle avait promis et un rendement de seulement 3 % provoqué par l'éclatement de la bulle financière japonaise, l'effondrement du marché immobilier dans l'archipel et la faiblesse de la Bourse depuis 1990, Nissan Mutual Life a puisé sur ses réserves. Les actifs de la compagnie ont ainsi fondu de plus de 130 milliards de yens au cours de la seule année 1996 sur un total de 2,4 milliards de yens. Selon Makoto Fukuda, chef du bureau des assurances au ministère des finances, les plus-values latentes du groupe ont été réduites à néant, rendant nécessaire une recapitalisation de 200 milliards de yens.

Qui va payer ? Le ministre des finances japonais a assuré qu'il n'envisageait pas de recourir à l'argent des contribuables, comme il l'avait fait en 1996 lors des faillites de plusieurs sociétés de crédit immobilier, les *jusen*. Pour faire face à une partie de ses obligations, la compagnie pourra puiser à hauteur de 200 milliards de yens dans le fonds de garantie de la profession. Les groupes Nissan et Hitachi avec lesquels elle a tissé des liens étroits pourraient également venir à son secours.

La rapidité de l'intervention du ministère des finances et la solidarité, contrainte, de l'ensemble des compagnies de la place devraient momentanément apaiser la peur des épargnants. Rappelant qu'il s'agit de la première faillite dans l'assurance-vie japonaise depuis la la restructuration du secteur financier au sortir de la guerre, le ministre des finances a déclaré : « *Nous ferons en sorte que cela soit la dernière.* »

Babette Stern

Trêve probable dans le transport aérien et à la SNCF

Les syndicats n'excluent pas d'autres mouvements

LA SITUATION devait revenir progressivement à la normale, dimanche 27 avril, dans les compagnies aériennes affectées par les mouvements sociaux des pilotes. Samedi, le trafic de l'ex-Air Inter n'avait pu être assuré qu'à 45 % de la normale, les plus fortes perturbations concernant l'activité au départ d'Orly-ouest (renseignements au 01-44-08-55-55 pour les vols au départ et 08-02-80-28-02 pour les réservations). A Air Liberté et TAT, les deux filiales françaises de British Airways, la direction affirmait être en mesure d'assurer 77 % des vols samedi et 67 % du programme dimanche (renseignements au 08-03-805-805 pour TAT et au 08-03-09-09-09 pour Air Liberté).

● **Les pilotes de TAT** devaient décider samedi à 11 heures, s'ils entamaient leur dix-huitième jour de grève pour protester contre les conditions de la fusion avec Air Liberté. Il semblait qu'une majorité pût se dégager pour la reprise du travail et l'arrêt de « *la guerre de front* ». Ils lui substitueraient « *une guerrilla* » qui se traduirait, tout au long du mois de mai, par des arrêts de travail plus courts mais plus fréquents. Les hôtesses et stewards, jugeant n'avoir obtenu que « *des miettes* », semblaient déterminés à poursuivre la grève. Ils réclament la généralisation du statut TAT pour tous.

● **Même schéma dans l'ex-Air Inter**, en cours de fusion avec Air France, où les pilotes devaient se réunir, samedi à 15 heures, pour décider de la reconduction éventuelle du mouvement entamé depuis quarante-huit heures. Là encore, la reprise du travail pouvait être votée sans, pour autant, que le climat social ne s'améliore. Les pilotes protestent contre l'élaboration unilatérale des nouvelles « listes de séniorité » par la direction du groupe et la double échelle de rémunérations qui permet d'embaucher de nouvelles recrues à un salaire inférieur. L'évolution du paysage syndical au sein de la compagnie Air France (où le bureau du SNPL traditionnellement conciliant vient d'être désavoué et où l'arrivée des ex-Air Inter risque de durcir les positions) pourrait compliquer la tâche de Christian Blanc, PDG du groupe.

● **Les hôtesses et stewards d'Air France** ont décidé de se mettre en grève mardi 29 et mercredi 30 avril, à l'appel de l'UNAC (50 % du personnel) pour protester, là encore, contre « *l'embauche de nouveaux salariés à un niveau si bas qu'il n'est pratiqué par aucune profession* ». Selon la direction, ce mouvement n'aura toutefois aucun impact sur le trafic.

● **A la SNCF**, le trafic devait reprendre progressivement samedi sur la plupart des lignes, malgré quelques perturbations dans la matinée sur les TGV au départ de Paris vers Lyon, Marseille et Montpellier et sur les trains à destination de Clermont-Ferrand et Toulouse. Les six syndicats qui avaient appelé en commun à la grève des contrôleurs SNCF (CGT, CFDT, FO, CFTC, FMC, CFE-CGC) ont décidé, vendredi, d'attendre les résultats d'une rencontre, mercredi 30 avril, avec la direction pour reprendre éventuellement ce mouvement au plan national. En raison de la durée obligatoire du préavis, celui-ci ne pourrait débuter que le 5 mai (renseignements au 08-36-35-35-35).

Christophe Jakubyszyn

Starbucks, la firme de Seattle qui fit découvrir l'« espresso » italien aux Américains

NEW YORK
de notre correspondante

Qui a dit que l'on buvait du mauvais café aux Etats-Unis ? Même si les Américains restent majoritairement attachés à leur *regular coffee*, ils ont aujourd'hui accès à toutes les variantes de l'*espresso* italien, simple, double, *macchiato* ou *capuccino*. Et s'ils peuvent aller le déguster dans les *espresso bars* qui ont essaimé de Seattle à Houston, c'est grâce à un homme d'affaires de Brooklyn, Howard Schultz.

En 1983, M. Schultz est encore jeune directeur du marketing d'une petite entreprise de torréfaction de Seattle, Starbucks, quand il découvre, à l'occasion d'un voyage à Vérone, les terrasses des cafés italiens. De retour à Seattle, il tente – en vain – de convaincre la direction de Starbucks de se lancer dans l'ouverture de cafés à l'italienne. Éconduit, il quitte l'entreprise. Pour revenir, quatre ans plus tard, racheter Starbucks avec l'aide d'un groupe d'investisseurs. L'entreprise, qui compte alors moins de cent employés et onze points de vente, devient Starbucks Corporation.

Les admirateurs d'Howard Schultz, quarante-trois ans, voient en lui un « visionnaire » de l'esprit de communauté. C'est surtout son flair commercial qu'on retient : en cinq ans, Starbucks est devenue une chaine de cafés internationale dotée de plus de 1 100 établissements, qui couvre pratiquement tout le territoire américain, où elle emploie 21 000 personnes. Installée au Canada, elle a ouvert, en 1996, au Japon et à Singapour, les premiers d'une vingtaine de cafés prévus en Asie. Son objectif : exploiter 2 000 établissements en l'an 2000. En 1996, Starbucks a réalisé un bénéfice imposable de 696,5 millions de dollars (environ 4 milliards de francs) contre 465 millions l'année précédente.

POLITIQUE SOCIALE MODÈLE

L'un des secrets du succès de Starbucks, qui garde le contrôle de son produit, du caféier au percolateur, c'est son image, jalousement protégée par Howard Schultz : il ambitionne de faire de Starbucks « *la marque de café la plus connue et la plus respectée au monde* ». Tous conçus sur le même modèle, les cafés Starbucks offrent le même mobilier moderne, les mêmes baies vitrées, les mêmes tasses et les mêmes uniformes. Censés privilégier « *le café, la communauté, la camaraderie, la connexion* », ils ont aussi pour impératif la rapidité : le client n'est pas servi à table, il va commander, chercher et payer son café au comptoir. Autre choix stratégique : Howard Schultz ne fraye pas avec la restauration rapide. On sert son café à bord des avions United Airlines, dans les hôtels Sheraton et Westin, dans certains aéroports et les librairies de la grande chaîne Barnes and Nobles. Seule concession à la grande distribution, il a coproduit avec Pepsi-Cola le *Frappuccino*, un café au lait glacé sans matière grasse. Un succès.

Starbucks, c'est aussi une politique sociale modèle à l'égard de ses 21 000 « *partenaires* » : « *Nous ne les appelons pas des employés* », précise-t-on au siège social de Seattle. Pour motiver un personnel constitué en grande partie d'étudiants, Starbucks a été la première firme américaine à offrir des stock options à ses salariés à temps partiel, qui représentent les deux tiers de ses effectifs. Dès leur quatrième mois de travail, ils peuvent acheter des actions à tarif préférentiel et sont, comme les salariés à temps plein, couverts par des plans d'assurance-maladie payés par l'entreprise. Principal donateur nord-américain de l'organisation humanitaire Care, Starbucks a aussi adopté un « code de bonne conduite » pour faire respecter les droits des travailleurs du café au Guatemala.

Le succès serait-il sur le point de s'émousser ? Le marché américain commence à présenter des signes de saturation. L'augmentation des ventes s'est ralentie, et le cours de l'action a chuté de 40 dollars en octobre à 27 dollars fin avril. Dans les grandes villes, un café Starbucks ouvre parfois à deux cents mètres d'un autre. A ce rythme, l'effet d'uniformisation risque d'émousser l'intérêt des consommateurs. Des associations de riverains commencent aussi à se rebeller, craignant la disparition de petits établissements indépendants, et diffusent leurs critiques sur Internet. Mais, en attendant, la culture du café s'est si bien installée dans les grandes villes américaines que Starbucks y fait des émules.

Sylvie Kauffmann

La Fnac et Adidas se lancent dans les cafés

L'originalité du magasin Fnac qui sera inauguré le 11 juin à Paris, dans le nouveau centre commercial du passage du Havre, résidera dans son Fnac Café. Géré par la société Columbus, et testé depuis plusieurs mois à la Fnac Vélizy, ce nouveau concept est destiné à remplacer à terme, dans tous les magasins Fnac, l'actuel Forum, où se tiennent les conférences, expositions et autres séances de dédicaces. Il s'agit de créer un « *lieu d'échanges et de convivialité, à la façon des cafés littéraires d'autrefois* », explique-t-on chez Columbus.

La préoccupation est moins culturelle pour Adidas. Les Adidas Sport Cafés, sortes de restaurants-boutiques, créés en association avec les brasseries Kronenbourg, seront truffés de téléviseurs. L'objectif est clair : le cocktail bière-télévision vise à attirer les supporters de football qui n'auront pas trouvé de place dans les stades, en 1998, lors de la Coupe du monde.

DÉPÊCHES

■ **DASSAULT-AVIATION : le bénéfice net du groupe** présidé par Serge Dassault a été en 1996 de 917 millions de francs, contre 401 millions de francs en 1995, pour un chiffre d'affaires de 13 milliards de francs. Les commandes se sont élevées à 11,140 milliards de francs, dont 69 % dans le secteur civil et 75 % à l'exportation. La forte augmentation des résultats (+ 129 %) est due à la plus-value de cession d'actions liée à l'introduction de Dassault-Systèmes en Bourse.

■ **ALCATEL : l'Office des cartels a perquisitionné** à l'automne 1996 dans plusieurs entreprises allemandes de câblage électrique soupçonnées d'entente sur les prix, parmi lesquelles Siemens/KWU et deux filiales d'Alcatel, révèle le quotidien *Boersen-Zeitung* du samedi 26 avril. Ces groupes se seraient partagé un marché de 1,5 milliard de marks (5,1 milliards de francs).

■ **TOYOTA : le premier constructeur japonais pourrait** choisir le sud de la France pour implanter sa seconde usine d'automobiles en Europe, affirme le quotidien *Nihon Keizai Shimbun* du samedi 26 avril. La construction de l'usine devrait débuter en 1998. Bordeaux et Lyon figurent au nombre des villes retenues par Toyota.

■ **RENAULT : l'Espace va être en partie construit à Dieppe**, dans l'ex-usine Alpine-Renault, en plus de l'usine Matra de Romorantin. Il s'agit de faire face au « *gros succès* » remporté par la nouvelle version du monospace Renault. En mars avaient circulé des rumeurs de fermeture du site dieppois où sont fabriqués les Spider et où est assemblé le cabriolet Mégane.

■ **HERTZ : Ford a introduit en bourse 18,5 % du loueur de voitures** Hertz, à New York, vendredi 25 avril, pour 480 millions de dollars. Les 20,01 millions de titres Hertz ont été vendus 24 dollars pièce. A ce cours, la capitalisation boursière de Hertz avoisine 3,02 milliards de dollars.

■ **FINMECCANICA : Fabiano Fabiani, président du groupe public italien** a annoncé, vendredi 25 avril, qu'il démissionerait mercredi 30 avril, après la décision de la holding publique IRI de transformer Finmeccanica en holding financière, opération qui doit précéder la privatisation de ses filiales Alenia, Ansaldo et Elsag Bailey.

■ **TRANSRAPID : le groupe ferrovaire Adtranz**, filiale commune de l'allemand Daimler-Benz et du groupe helvético-suédois Asea Brown Boveri (ABB), a annoncé, vendredi 25 avril, sa décision de participer au projet de train à sustention magnétique allemand Transrapid. Après la défection du trio d'entreprises de BTP – Philipp Holzmann, Hochtief et Bilfinger + Berger – GEC-Alsthom, le constructeur franco-britannique du train à grande vitesse TGV, a déclaré qu'il était toujours « *prêt* » à étudier « *attentivement* » toute « *proposition intéressante* ».

■ **BANKERS TRUST : le groupe bancaire américain** a annoncé, vendredi 25 avril, la reprise des activités d'investissement institutionnel et de conservation de titres de NationsBank qui représentent un total de 133 milliards de dollars (775 milliards de francs). Cette acquisition va porter le total des titres en conservation de Bankers Trust à près de 2 000 milliards de dollars.

MUTATION La gestion à l'ancienne des sicav, où l'expérience et le « nez » du gérant expliquent, la plupart du temps, les choix et la stratégie, appartient presque au passé. ● LA CONCURRENCE acharnée entre les établissements financiers sur les performances des sicav, le développement et la modernisation des marchés financiers, qui laissent de moins en moins de place au « tuyau » que s'échangent les boursiers, et l'exemple des méthodes anglo-saxonnes ont modifié le comportement des gestionnaires. ● ILS ADOPTENT, contraints et forcés, un processus méthodique de choix des investissements qui mêle données macroéconomiques, politiques et sectorielles. ● LE PROCESSUS D'INVESTISSEMENT permet de mieux maîtriser les risques. Il offre plus de transparence sur la manière dont sont gérés les portefeuilles et protège ainsi en partie les gérants des critiques en cas de contre-performance.

Les gérants de sicav françaises adoptent les méthodes anglo-saxonnes

Les gestionnaires de placements collectifs ne peuvent plus, comme dans le passé, s'en remettre uniquement à leur intuition et à leur expérience. Ils sont contraints aujourd'hui de justifier leurs choix et de suivre un processus méthodique de sélection des investissements

LE GÉRANT de votre sicav fait-il du *stock picking* (sélection de valeurs) ? A-t-il respecté son *benchmark* (indice de référence) ou utilise-t-il le *back testing* (analyse rétrospective de la performance) ? Il suffit de les écouter parler pour comprendre que les gérants de sicav sont soumis à des influences anglo-saxonnes. Celles-ci ne se limitent pas à quelques emprunts de vocabulaire. La gestion des sicav est *« en pleine mutation sous l'influence de méthodes venues d'outre-Atlantique »*, annonce Alain Leclair, président de l'AFG-ASFFI, qui regroupe les professionnels de la gestion financière.

« Auparavant, un gérant arrivait au bureau, lisait le journal, passait trois coups de fil à ses "brokers" [intermédiaires] *préférés et décidait d'acheter ou de vendre telle ou telle valeur,* affirme, en caricaturant à peine, Alain Leclair. *Aujourd'hui, les gérants ne peuvent plus être aussi intuitifs. Ils doivent respecter un processus d'investissement. »* Il s'agit de formaliser les étapes qui aboutissent aux prises de décision.

Exemple : au Crédit lyonnais, un comité stratégique se tient une fois par mois, précédé par des réunions de gérants en petits groupes. Le comité analyse la situation et donne les indications à suivre pour composer les portefeuilles. Les instructions sont détaillées avec des orientations sur le choix des valeurs, des pays, des devises et même des durées d'emprunt. Etoile Gestion, filiale du Crédit du Nord spécialisée dans la gestion collective, tient aussi un comité stratégique mensuel. Mais Thierry Deheuvels, directeur d'Etoile Gestion, estime qu'il ne faut pas pousser le processus d'investissement à l'extrême. *« Si c'est le comité qui décide de tout, on risque de voir apparaître quelques gourous qui imposent leurs vues. On obtient l'effet inverse de celui recherché. Il faut donc garder une large décentralisation et laisser chaque responsable traduire à sa manière le scénario d'ensemble. »*

Le processus d'investissement permet de mieux maîtriser les risques et offre plus de transparence sur la manière dont sont gérés les portefeuilles. Il constitue aussi une réponse à la globalisation des marchés. *« Il n'est plus possible d'avoir une vue d'ensemble tout seul et d'être en même temps un gourou de Wall Street, un héros de Tokyo et un champion des dérivés »*, confirme M. Leclair.

En amont du processus d'investissement se trouve la collecte d'informations. Là aussi, les techniques anglo-saxonnes gagnent du terrain avec notamment l'utilisation de bases de données pour présélectionner toutes les sociétés européennes sur un secteur précis ou pour repérer celles dont le cours est anormalement bas. Mais, du moins pour les gérants de sicav d'actions, la principale source d'informations reste la visite de la société. *« Nos gérants sont tout le temps sur les routes »*, confirme Samuel Pinto, directeur général adjoint de la Compagnie financière Edmond de Rothschild. Les voyages se font en groupe ou en individuel. *« Les dirigeants prennent la peine de nous recevoir, car nous ne sommes pas de simples curieux mais des actionnaires »*, souligne l'un d'eux.

L'autre principale source d'informations, ce sont les études des analystes financiers. Ces derniers rendent, comme les gérants, visite aux entreprises, suivent de près leurs résultats et formulent des recommandations d'achat ou de vente. Mais ils travaillent pour les sociétés de Bourse qui exécutent les ordres sur les marchés. *« Ces sociétés achètent parfois des titres à l'avance, et elles veulent les vendre,* explique Alain Leclair. *Le gérant doit donc garder son indépendance par rapport aux recommandations des analystes. »* Du coup, certains établissements possèdent des analystes internes. C'est le cas du Crédit lyonnais, et Jean François Baume, responsable de la gestion des OPCVM, est convaincu de l'avantage de la formule : *« Les analystes internes ne refont pas une énième étude sur des valeurs vraiment connues. Ils nous fournissent des analyses plus pointues. »*

Ce point de vue n'est pas partagé chez Rothschild, où l'on considère qu'il est difficile de motiver des analystes internes et qu'il faut simplement savoir sélectionner parmi les externes. Il est vrai que la littérature de ces derniers est déjà très abondante. *« J'ai pris récemment dix jours de vacances : au retour, il m'a fallu une heure pour ouvrir les enveloppes des études déposées sur mon bureau »*, raconte à titre d'anecdocte un gérant.

NÉCESSAIRE TRAVAIL EN ÉQUIPE

Les compétences individuelles restent importantes. Cela se vérifie pour la recherche des informations comme pour les décisions. Même s'il se conforme à un scénario général, le gérant décide de ce qu'il achète et de ce qu'il vend, et du moment opportun pour le faire. Il est toutefois évident que ce qui compte aujourd'hui, c'est moins d'avoir quelques vedettes de la gestion de que disposer d'une équipe de qualité. Même les établissements qui encouragent le vedettariat en sont convaincus. *« Les gérants doivent être connus,* estime M. Pinto, *mais il faut qu'ils travaillent en équipe. Le gérant français doit parler aux gérants américain et asiatique avant d'acheter des actions de SGS-Thomson, par exemple. »*

« Nous sommes désormais très attachés à l'homogénéité de la qualité de l'équipe, confirme Roger Cukierman, président de la Compagnie financière. *Nous avons eu de mauvais gérants, dont nous nous sommes séparés. Ils avaient notamment le défaut d'avoir des bureaux fermés. »* Dans d'autres établissements comme la BNP ou le Crédit lyonnais, on est franchement hostile aux vedettes. *« Nous accordons de plus en plus d'importance au processus d'investissement,* indique Gilles Glicenstein, adjoint au directeur des gestion à la BNP, *et nous ne tenons pas à avoir des artistes qui fonderaient leur raisonnement sur leur intuition ou sur des études d'analystes financiers intéressés à l'achat. »* Même écho du côté du Crédit lyonnais, où l'on souligne que ceux qui pratiquent le star-system peuvent avoir des problèmes de déstabilisation en cas de départ des vedettes.

« Nous sommes attentifs à maintenir une bonne cohésion dans notre équipe, ajoute M. Glicenstein, *avec un respect réciproque et pas de rivalités violentes susceptibles de provoquer des départs. »* Ces derniers sont redoutés, même s'ils ne sont pas le fait de vedettes. La stabilité des équipes est un gage de qualité, et les établissements le savent. Ceux qui se voient récompensés pour leurs bonnes performances dans les journaux financiers ont souvent des équipes anciennes. Ce n'est pas un hasard.

Fanny Guibert

Des rémunérations confortables

Les gérants de sicav perçoivent des rémunérations bien supérieures à celles communément pratiquées dans les banques. Il est vrai qu'ils ont de lourdes responsabilités. Autre raison, moins mise en avant par les gérants que par ceux qui les emploient : la nécessité de s'aligner sur les prix du marché si l'on veut éviter des départs trop rapides vers un concurrent français ou étranger. Les gérants restent discrets sur leur rémunération. Mais, a priori, elle oscille autour de 200 000 francs par an en début de carrière et 1 million de francs pour un « senior ». Les « vedettes », notamment à Londres, gagnent des sommes bien plus importantes encore. La fourchette est large, mais une partie du salaire est variable et liée aux performances. Si l'on en croit Thierry Deheuvels, directeur d'Etoile Gestion, l'influence du modèle anglo-saxon est aussi en train de se faire sentir sur les rémunérations. A l'avenir, la partie variable devrait augmenter.

Les fonds orientés vers l'Europe de l'Est rencontrent un succès grandissant

LONGTEMPS en position d'observateurs, les gérants de sicav et fonds diversifiés sont de plus en plus nombreux à s'aventurer sur le marché des pays de l'Est et, plus généralement, de l'Europe dite émergente (Grèce, Turquie, etc.). *« Les performances sont souvent décoiffantes,* souligne, enthousiaste, un professionnel de la banque Cortal qui distribue notamment les sicav Taiga (Invesco France) et Indosuez Europe nouvelle (Indosuez). *Mais ces marchés sont très volatils et doivent être abordés en connaissance de cause. »*

Il est vrai que les résultats des produits investis sur cette région ont de quoi faire rêver. En un an (entre mars 1996 et mars 1997), les fonds les plus performants ont pratiquement tous doublé leur mise (+103 % pour Pictet TF Eastern Europa de la banque suisse Pictet and Cie, +92 % pour AAF Eastern Europe Equity Fund du néerlandais ABN Amro, +89 % pour Fleming FF Eastern Europe, etc.). *« Certaines places financières explosent littéralement,* remarque-t-on chez StateStreet. *En 1996, le marché russe a gagné 140 %, celui de Hongrie 114 %, et le polonais 83,55 %. »* Et cela continue en 1997, puisqu'à la fin du mois d'avril, les marchés hongrois, russes, turcs et grecs affichaient respectivement et depuis le 1er janvier des gains de 29 %, 59 %, 63 % et 47 %.

Cependant, comme le souligne l'un des responsables de Baring Asset Management (division de Barings France), qui a lancé, en janvier, Baring Eastern Europe Fund, *« l'investisseur doit garder la tête froide et rester extrêmement prudent. Certes, les marchés de l'Europe de l'Est offrent encore un beau potentiel de croissance (privatisations à venir, programmes d'assainissement économique...), mais certains, comme la Pologne par exemple, victimes de leur succès, sont montés beaucoup trop vite et beaucoup trop haut. En règle générale, pour un portefeuille d'actions diversifiées, nous conseillons à nos clients de ne mettre que 10 % sur les marchés émergents, dont la moitié seulement sur l'Europe de l'Est. »*

Rares sont les établissements, qui, à l'instar d'Invesco, *via* sa sicav Taiga, se sont concentrés sur les seuls marchés de l'Europe de l'Est. *« Notre stratégie s'appuie sur une très bonne connaissance de ces marchés où nous sommes présents depuis la fin des années 80. Nos bureaux de Moscou* [près de la moitié de l'actif de Taiga est composé de valeurs russes], *Prague et Varsovie sont dirigés par des nationaux parfaitement au fait des circuits financiers locaux. Cependant, cette sicav reste avant tout réservée à des institutionnels, et nous avons découragé les investissements amateurs en mettant dès le départ la barre du seuil de souscription à 250 000 francs. »*

RISQUE LIMITÉ

Ce n'est pas le cas des autres fonds (une grosse dizaine au total, dont la plupart sont gérés par des établissements étrangers comme Fleming, State Street, ABN Amro, Pictet and Cie...) en général plus faciles d'accès (de 1 000 à 10 000 francs en moyenne, avec des frais d'entrée tournant autour de 2 % et des frais de gestion annuels proches de 1,5 %) et beaucoup plus diversifiés géographiquement (investissements en Allemagne, Autriche, mais aussi Grèce, Turquie...).

« En misant sur ces pays périphériques, on reste très dynamique tout en limitant le risque que représente la concentration sur les seuls pays de l'Est », explique un professionnel de la banque StateStreet, dont le FCP StateStreet Europe Emergence, majoritairement placé en République tchèque et en Hongrie, comporte plus d'un tiers de valeurs grecques, turques et portugaises. Certains gérants comme Indosuez (Indosuez Europe nouvelle) ou la BNP (Paris Dresde) ont même choisi de panacher leurs portefeuilles avec des valeurs d'Europe occidentale.

Laurence Delain

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

	25-04-97	Diff.
Coflexip	317	-0,93
Elf Aquitaine	554	+1,22
Esso	523	-5,08
Total	463,60	+0,17
Elyo	—	—

PRODUITS DE BASE

	25-04-97	Diff.
Air Liquide	833	-1,06
Eramet	295	-1,66
Gascogne (B)	498	-0,40
Metaleurop	71,50	-2,05
Pechiney	218	+1,48
Rhone Poulenc A	184	+2,33
Rochette (La)	25,90	+0,38
Usinor Sacilor	85,40	-4,58
Vallourec	322,10	+0,18
CFF.(Ferrailles)	385	+2,52
Oxyg.Ext-Orient	5550	+2,77

CONSTRUCTION

	25-04-97	Diff.
Bouygues	521	-3,15
Ciments Fr.Priv.B	209,80	-1,68
Colas	785	-2,11
Eiffage	321	+0,31
GTM-Entrepose	329,90	+2,97
Imetal	810	+2,92
Lafarge	355,70	-5,17
Lapeyre	347	-1,97
Saint-Gobain	762	+2,28
SGE	135,50	+1,11
Vicat	496	+2,26

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	25-04-97	Diff.
Alcatel Alsthom	634	-7,30
Carbone Lorraine	1410	-2,75
CS Signaux(CSEE)	272	+0,36
Dassault-Aviation	1310	-5,61
Dassault Electro	642	-3,16
De Dietrich	264	-2,94
Fives-Lille	462	-3,77
Intertechnique	1474	+2,36
Legrand	937	-2,90
Legris indust.	265,50	-1,30
Sagem SA	2965	-3,85
Sat	1708	-1,27
Schneider SA	318,70	+1,98
SFIM	1068	+1,13
Sidel	420,20	-3,40
Thomson-CSF	176,70	-3,81
Zodiac ex.dt divid	1482	-1,20
Machines Bull#	—	—
CNIM CA#	225	—
Faiveley #	300	-0,66
Gebo Industries #	1095	+0,92
GFI Industries #	929	+1,30
HIT Ly #	433	+2,85
Manitou #	720	-0,68
Mecatherm	1561	+1,08
NSC Schlum. Ny	743	-0,40
Radiall #	699	-0,14
Sediver	148	—

Un calme trompeur

APRÈS s'être, difficilement et tardivement, rendus à l'évidence – l'Assemblée nationale allait être dissoute –, les intervenants sont passés à la vitesse supérieure cette semaine à la Bourse de Paris. La dissolution étant chose acquise, il ne restait plus qu'à guetter les enquêtes d'opinion dans un calme trompeur et tout à fait relatif.

VALEURS

La Bourse a évolué au gré des sondages cette semaine. Les premiers, plutôt favorables à la majorité sortante ont contribué à rassurer les boursiers. Mais il a suffi de l'annonce d'un sondage faisant état d'une réduction de l'écart entre la droite et la gauche dans les intentions de vote (*Le Monde* du 26 avril) pour que les valeurs françaises baissent subitement. La perspective d'une chambre à moitié rose a entraîné les valeurs dans le rouge.

Pour l'instant, aucune frayeur n'est réellement décelable à la Bourse de Paris. Pour preuve, en cinq séances, l'indice CAC 40 n'a finalement perdu que 0,44 % à 2 536,26 points. Les professionnels s'attendent à ce que le marché continue de fluctuer dans une fourchette comprise entre 2 500 et 2 600 points jusqu'à ce que soit connu le résultat des élections législatives.

Quelques jours avant la présentation de ses comptes, mardi 29 avril, le GAN a continué d'être très entouré. L'action termine la période sur un gain de 3,65 %, à 153,40 francs, portant son avance annuelle à 46,1 %. L'appel au marché des AGF, sous forme d'obligations subordonnées pour un montant de 4 milliards de francs – souscrit plus de trois fois – n'est pas étranger à la progression du cours, la compagnie ne cachant pas son appétit pour le GAN. Le titre des AGF termine, pour sa part, la semaine sur un repli de 5,40 % à 184 francs. Les opérateurs estiment que l'émission d'obligations subordonnées a provoqué des arbitrages avec les actions et que le titre a également pâti de l'effet dilutif de cette émission.

Accor, qui a annoncé ses résultats mercredi, cotait vendredi en clôture 835 francs soit un repli de 2,57 % en cinq séances. Le groupe a enregistré en 1996 un bénéfice net part du groupe de 1,05 milliard de francs contre 923 millions de francs en 1995, soit une hausse de 14,6 %. Après le reclassement de la participation de la SGB en février, le capital du groupe est désormais détenu à 42 % par des investisseurs étrangers. Si Jean-Marc Espalioux, président du directoire d'Accor, se félicite de la présence de l'actionnariat international diversifié, notent le analystes, l'émiettement du tour de table rend la société plus opéable que jamais : les actionnaires représentés au conseil de surveillance ne contrôlent que 18 % des actions. Lors de l'assemblée générale, Accor proposera de distribuer un dividende de 20 francs avec paiement en numéraire le 13 juin. Le groupe L'Oréal proposera à ses actionnaires un dividende net de 14 francs par action, assorti d'un voir fiscal de 7 francs, soit une hausse de 15,8 %. Au titre de l'exercice 1995, le groupe avait versé un dividende net de 13,30 francs par action. Le groupe a confirmé avoir enregistré en 1996 une hausse de 10,3 % de son résultat net opérationnel consolidé part du groupe 1996, à 3,7 milliards de francs. L'Oréal n'a progressé cette semaine que de 1,67 % à 1 947 francs. Sanofi termine la semaine en hausse de 1,53 % à 530 francs. Le titre a bénéficié de rumeurs de rachat par le suisse Roche, suscitées par des informations faisant état de l'émission par ce groupe d'obligations convertibles pour 1 milliard de dollars.

Du côté des privatisations, le prix de cession par l'Etat de quelque 11,5 % du capital de Bull paraît être bien reçu par les gérants. A 36 francs pour les particuliers et 38 francs pour les institutionnels, il se situe en dessous du cours qui prévaut sur le marché gris (41,50 francs à 43,50 francs). Les actions pourront être payées en numéraire ou par remise de titres de l'emprunt Balladur (6 % juillet 1997). L'annonce du report d'un mois de la privatisation de France Telecom a été plutôt bien accueillie par les analystes, ces derniers estimant qu'il s'agissait d'un « *décalage purement technique* ».

François Bostnavaron

AUTOMOBILE

	25-04-97	Diff.
Bertrand Faure	274,40	-1,11
Labinal	1475	-1,07
Michelin	327,50	+1,08
Peugeot	562	-4,09
Plastic-Omn.(Ly)	509	+7,15
Renault	130,20	+0,15
Sommer-Allibert	206	+5,53
Valeo	346,50	-2,17
Ecia	900	+1,12
Sylea	500	-0,59

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

	25-04-97	Diff.
BIC	852	-1,73
Chargeurs Intl	342	+2,70
Clarins	712	-2,86
Deveaux(Ly)#	870	-4,39
DMC (Dollfus Mi)	130	-8,45
Essilor Intl	1612	+3,66
Filipacchi Medias	1345	+1,89
L'Oreal	1947	+1,67
Moulinex	127	-3,56
Salomon (Ly)	425	+3,38
Sanofi	530	+1,53
S.E.B.	1009	+4,12
Skis Rossignol	133,40	+7,86
Strafor Facom	442	-8,76
Synthelabo	670	-0,14
Arkopharma#	355	+2,01
Boiron (Ly) #	667	+1,67
Devanlay	526	—
Gautier France #	266,80	+0,67
Guerbet	270	—
Hermes internat.1#	1530	+0,99
Info Realite #	253	+0,39
Pochet	851	-0,23
Reynolds	382	-1,54
Robertet #	1118	-0,62
Smoby (Ly)#	648	-1,81
Virbac	580	+0,69

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

	25-04-97	Diff.
Bongrain	2195	-0,09
Danone	839	-2,32
Eridania Beghin	840	-0,35
Fromageries Bel	4335	-0,29
LVMH Moet Hen.	1355	-0,89
Pernod-Ricard	293,40	-2,71
Remy Cointreau	149,90	+0,60
Saint-Louis	1345	-2,18
SEITA	202	+0,49
Brioche Pasq.(Ns)	683	+2,86
L.D.C.	1060	+2,41

DISTRIBUTION

	25-04-97	Diff.
Bazar Hot. Ville	632	+3,94
Carrefour	3436	-0,37
Casino Guichard	257,50	-0,96
Castorama Dub.(Li)	874	-1,24
Comptoirs Mod.	2675	-0,55
Damart	4800	-2,12
Galeries Lafayette	2300	—
Groupe Andre S.A.	471	-1,79
Guilbert	923	-7,14
Guyenne Gascogne	1810	-2,94
Pinault-Print.Red.	2303	-1,41
Primagaz	564	+2,73
Promodes	1868	-1,83
Rexel	1580	-0,31
Monoprix	245	-7,19
But S.A.	309	—
Grandoptic.Photo #	853	-1,95
IMS(Int.MetalSer)#	891	-1,10
Manutan	441	-0,89
Rallye(Cathiard)Ly	227	—
Rubis et Cie #	156,70	-1,87

AUTRES SERVICES

	25-04-97	Diff.
Accor	835	-2,56
Axime	715	—
BIS	495	+1,02
Canal +	1045	-5,42
Cap Gemini	357	+1,13
Cipe France Ly #	787	+2,20
Club Mediterranee	450	-5,99
Dassault Systemes	351	+6,97
Degremont	460	-3,15
Eaux (Gie des)	775	+2,78
Euro Disney	9,85	-1,99
Europe 1	1200	-0,49
Eurotunnel	6,65	+2,30
Gaumont #	379	-5,67
Havas	406,50	+0,37
Havas Advertising	667	-4,18
Infogrames Enter.	765	+0,65
Lyonnaise Eaux	521	-1,51
NRJ #	885	-0,11
Pathe	1340	-1,61
Publicis	562	+1,81
S.I.T.A	1070	-3,16
Sodexho Alliance	2680	-0,77
Spir Communication	510	+2
Technip	620	+5,26
G.T.I (Transport)	238	-0,79
Louvre #	206	-4,83
Sligos	802	-4,52
Altran Techno. #	2020	-2,41
Assystem #	456	-1,29
Fraikin 2#	365	-1,88
Groupe Partouche #	498	-3,30
M6-Metropole TV	630	+6,96
Norbert Dentres.#	828	+1,59
Sogeparc (Fin)	849	+1,79
TF1-1	574	+1,95

IMMOBILIER

	25-04-97	Diff.
Bail Investis.	820	[illegible]
Finextel	110,50	+0,45
G.F.C.	540	+1,12
Immeubl.France	359,90	-2,46
Klepierre	813	+2
Rue Imperiale(Ly)	6000	+1,86
Sefimeg	449,30	-0,22
Silic CA	919	+3,72
Simco	493,50	-2,66
UIF	457,90	+1,88
Unibail	570	+1,80
Fonciere (Cie)	589	+0,58
Fonciere Euris	259,90	-0,83
Fonc. Lyonnaise #	763	-0,65
Foncina #	485,10	-0,08
Imm.Plaine Monc.	240	-0,82
Im.Marseillaise	8550	-2,84
Frankoparis #	79,90	+1,15
Immob.Batibail Ny#	254	-1,93
Immob.Hotel. #	48	+5,26

SERVICES FINANCIERS

	25-04-97	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	184	-5,39
Axa	352,90	-0,69
Bancaire (Cie)	755	+3,28
B.N.P.	236,80	+5,95
C.C.F.	251	+1,20
Cetelem	655	+3,47
CLF-Dexia France	533	-1,66
CPR	465,40	-0,12
Cred.Fon.France	65,20	+2,88
Credit Lyonnais CI	195,50	-5,78
Credit National	319,70	-3,44
GAN	153,40	+3,64
Interbail	220	-3,08
Locindus	830	+0,72
Paribas	362	+1,20
SCOR	230	+1,99
Selectibanque	77,50	-1,22
Societe Generale	622	+0,97
Sophia	234	-1,26
Suez	278,50	-0,67
UFB Locabail	528	-0,37
UIS	213,80	+1,88
Union Assur.Fdal	694	-2,66
Via Banque	191,30	-9,76
Worms & Cie	349	-0,11
France S.A	1220	+0,82
Immobanque	677	—
SAFR #	—	—
Cardif SA	729	+0,27
C.A. Paris IDF	839	-3,34
Factorem	690	-1
Fructivie	660	+0,60
I.C.C.	137,50	-0,36
Union Fin.France	656	-1,35

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

	25-04-97	Diff.
Bollore Techno.	715	-4,66
Cerus Europ.Reun	34,10	+2,71
CGIP	1770	-1,11
Christian Dior	852	+0,70
Dynaction	141,90	+0,28
Eurafrance	2505	-0,51
Fimalac SA	540	-4,76
Gaz et Eaux	2548	-0,08
Lagardere	170,80	+3,61
Lebon	225	+2,73
Marine Wendel	610	-3,32
Nord-Est	134	-1,47
Salvepar (Ny)	416	-8,37
Acmer	—	—
Albatros Invest	163	-0,60
Burelle (Ly)	237	+0,85
Carbonique	10950	-0,27
Centenaire Blanzy	430	-6,52
F.F.P. (Ny)	224	-2,39
Finaxa	299	-1,48
Francarep	—	—
Invest.(Ste Cie.)	—	—
Sabeton (Ly)	757	—
Finatis(ex.Localn)	174	+0,51
Montaignes P.Gest.	2105	-0,94
Siparex (Ly) #	123,50	+0,48

LES PERFORMANCES DES SICAV ACTIONS

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 21 avril

ACTIONS FRANCE

Performance moyenne sur 1 an : 21,50 %, sur 5 ans : 53,76 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
CDC MEDIANES	CDC GEST	1	47,73	—	—	1691,28
AGF INVEST	AGF	2	34,66	2	109,06	228,94
CPR MOBI-CROISSANCE	CPRGESTI	3	33,43	—	—	14872,83
ELAN SELECTION FRANCE	ROTHSCHI	4	31,79	—	—	1562,75
COGEFI FRANCE	COGEFI	5	31,07	—	—	1160,42
AGF EPARGNE ACTIONS	AGF	6	31	—	—	2079,35
OFIMA MIDCAP	OFIVALMO	7	30,32	—	—	23738,56
HAUSSMANN FRANCE (D)	WORMS	8	28,64	9	74,38	1684,43
HAUSSMANN FRANCE (C)	WORMS	9	28,63	10	74,36	1755,92
CM MID-ACTIONS FRANCE	CDT MUTU	10	27,04	—	—	153
UNI-HOCHE (D)	SANPAOLO	11	26,51	21	65,66	433,28
UNI-HOCHE (C)	SANPAOLO	12	26,51	20	65,71	467,26
GROUPAMA CROISSANCE	GROUPAMA	13	26,12	22	64,90	1059,38
SAINT-HONORE PME	CF ROTHS	14	25,77	16	69,87	877,76
INDOSUEZ VALEURS FRANC. (C)	INDOSUEZ	15	25,67	48	51,87	1157,07
INDOSUEZ VALEURS FRANC. (D)	INDOSUEZ	16	25,67	45	51,98	1013,90
INDICIA	CNCA	17	25,60	—	—	1521,52
ATHENA INVESTISSEMENT	ATHENA B	18	25,56	—	—	394,88
ELANCIEL	SOGEPOST	19	24,69	—	—	157,55
PLACEMENT A (C)	SMC	20	24,66	59	44,72	2134,23
PLACEMENT A (D)	SMC	20	24,66	59	44,72	2134,23
ETOILE SM	CDT NORD	22	24,38	1	117,11	239,19
ATLAS FRANCE (C)	ATLAS	23	24,24	53	50,33	140,54
ATLAS FRANCE (D)	ATLAS	24	24,23	54	50,32	140,19
ABF FRANCE INDICE	ABF	25	24,19	56	46,71	7885,59
AGF 5000	AGF	26	24,09	44	52,29	772,09
MARIANNE	BGP	27	23,83	8	77,64	477
VALCOMEX SELECT. CAC 40 (D)	BFCE	28	23,83	80	34,38	1434,70
VALCOMEX SELECT. CAC 40 (C)	BFCE	29	23,82	79	34,39	1496,82
FRANCE GAN	GAN	30	23,47	3	102,04	18653,59
PYRAMIDES OPPORTUNITES (C)	VERNES	31	23,30	57	45,22	988,83
PYRAMIDES OPPORTUNITES (D)	VERNES	32	23,29	58	45,22	921,84
CPR MOBI-FRANCE	CPRGESTI	33	23,21	43	52,32	15197,38
ACTIP INDICE 40	BIP	34	23,01	72	37,16	18081,17
PARTNER FRANCE	LA MONDI	35	23	86	31,51	1268,92
FONCIER VALEURS	CFF	36	22,92	62	43,80	603,51
FRUCTIFRANCE (C)	CCBP	37	22,89	34	59,40	291,88
FRUCTIFRANCE (D)	CCBP	38	22,88	33	59,48	267,56
UAP-INDICE FRANCE	UAP	39	22,87	—	—	1438,39
NATIO VALEURS	BNP	40	22,86	32	59,94	1213,13
SLIVAFRANCE	CL	41	22,79	13	73,50	1106,81
PARIBAS FRANCE EMERGENCE (D)	B PARIBA	99	19,08	—	—	2243,21
FRANCE FUTUR	BGP	100	18,89	4	96,53	122,29
AXA FRANCE ACTIONS	AXA	101	18,88	50	51,48	942,10
PARIS INDEX PLUS SICAV (D)	CCF	102	18,79	—	—	1293,98
PARIS INDEX PLUS SICAV (C)	CCF	103	18,79	—	—	1319,49
MDM PERSPECTIVES	MDMASSUR	104	18,78	—	—	396,73
STATE STREET ACTIONS FRA. (C)	STATE ST	105	18,68	81	34,02	1426,24
STATE STREET ACTIONS FRA. (D)	STATE ST	106	18,68	82	34,02	1385,73
FRANCE EXPANSION (D)	OBC	107	18,67	—	—	1505,03
FRANCE EXPANSION (C)	OBC	107	18,67	—	—	1505,03
STATE STREET SPINNAKER 2	STATE ST	109	18,61	—	—	1486,71
PARFRANCE (C)	B PARIBA	110	18,37	30	61,17	1014,74
PARFRANCE (D)	B PARIBA	111	18,36	31	60,97	986,07
CARDIF ACTIONS FRANCE	CARDIF	112	18,23	61	44,20	441,66
NATWEST ACTIONS FRANCE	NATWEST	113	18,21	—	—	89,96
MERCURE ACTIONS FRANCE	CHEVRILL	114	18,08	—	—	1489,10
OUEST ACTIONS REGIONS	CIO	115	17,67	7	79,46	277,92
FRANCIC REGIONS	CIC PARI	116	17,39	24	63,75	1893,61
UNION FRANCE	CIC BUE	117	17,20	35	57,16	1555,20
SELECTION AVENIR	CCF	118	17,05	39	55,71	2579,19
FRANDEV MONCEAU	B PARIBA	119	16,96	85	31,78	107,62
SG FRANCE OPPORTUNITES (D)	SG	120	16,88	25	63,36	1840,02
SG FRANCE OPPORTUNITES (C)	SG	121	16,88	26	63,36	1927,47
NORWICH FRANCE	NORWICH	122	15,93	64	42,75	141,64
SOGENFRANCE (C)	SG	123	15,83	46	51,90	1672,05
SOGENFRANCE (D)	SG	124	15,82	47	51,90	1528,34
PASQUIER AVENIR	BIMP	125	15,55	36	57,05	307,26
OBJECTIF FRANCE 2000	LAZARD	126	14,75	84	32,32	14099,96
OBJECTIF DYNAMIQUE	LAZARD	127	14,07	27	62,57	2051,25
CPR 5000	CPRGESTI	128	13,96	—	—	1095,53
UNI-REGIONS	CNCA	129	13,91	75	36,03	1779,16
LAFFITTE FRANCE (C)	BARCLAYS	130	13,25	68	39,19	393,72
LAFFITTE FRANCE (D)	BARCLAYS	131	13,25	69	39,19	378,76
HERVET FRANCE	HERVET	132	10,14	87	31,31	467,03
REGECROISSANCE	FIMAGEST	133	8,78	65	41,99	15050,54

ACTIONS EUROPE

Performance moyenne sur 1 an : 29,81 %, sur 5 ans : 71,72 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
EURACTIVE	CDC GEST	1	42,46	—	—	2024,66
ALLEMAGNE OPPORTUNITE	DEUTSCHB	2	41,51	9	83,95	20144,19
CROISSANCE BRITANNIA (D)	EPARGNE	3	39,75	10	81,42	1432,39
CROISSANCE BRITANNIA (C)	EPARGNE	4	39,74	11	81,40	1457,58
AMPLITUDE EUROPE (D)	SOGEPOST	5	36,57	—	—	139,41
AMPLITUDE EUROPE (C)	SOGEPOST	5	36,57	—	—	139,41
AXA EUROPE ACTIONS (D)	AXA	7	34,86	1	119,90	344,49
AXA EUROPE ACTIONS (C)	AXA	8	34,86	2	119,90	349,34
VALCOMEX ACTIONS EUROPE	BFCE	9	33,84	19	70,11	1522,81
MDM EUROPE	MDMASSUR	36	24,70	14	77,56	204,17
EURO-GAN	GAN	37	24,53	4	97,81	11435,30
RENAISSANCE EUROPE	COMGEST	38	24,44	3	112,11	2165,80
ATLAS VALEUROPE (C)	ATLAS	39	24,34	7	87,33	265
ATLAS VALEUROPE (D)	ATLAS	39	24,34	7	87,33	265
NORDEN	VERNES	41	23,64	—	—	6676,13
EURANORD	CIC BUE	42	22,13	26	55,13	778,78
ORSAY ALLEMAGNE	ORSAY	43	22,01	33	47,82	138214,80
SELECTION EURAVENIR	CCF	44	10,75	34	36,24	1383,08

ACTIONS AMÉRIQUE

Performance moyenne sur 1 an : 27,21 %, sur 5 ans : 68,05 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
STATE STREET AMERIQUE LATINE	STATE ST	1	48,75	—	—	1046,11
CIC AMERIQUE LATINE	BG CIC	2	38,74	—	—	1234,50
USA INDICE GESTION	CDC GEST	3	36,30	—	—	1719,89
PARTNER ALENA	LA MONDI	4	33,87	5	68,31	19527,64
INDOSUEZ AMERIQUE	INDOSUEZ	5	33,05	8	64,62	445,76
SELECTION AMERIQUE	CCF	14	23,12	4	68,84	173,51
MDM AMERIQUE	MDMASSUR	15	17,45	—	—	186,90
ATOUT AMERIQUE	CNCA	16	15,88	—	—	156,05
AMERI-GAN	GAN	17	15,15	3	69,16	11361,76
NOUVEAU MONDE	BGP	18	6,58	6	67,25	1042,81

ACTIONS ASIE-PACIFIQUE

Performance moyenne sur 1 an : – 2,11 %, sur 5 ans : 30,30 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
PARTNER CHINE	LA MONDI	1	72,18	—	—	13324,08
ATLAS CHINE	ATLAS	2	58,84	—	—	12504,19
PLACEMENTS CHINE	NSM	3	47,99	—	—	1320,55
ETOILE PACIFIQUE	CDT NORD	4	20,80	1	127,15	201,17
INVESCO ACTIONS ASIE EMERGENT	INVESCO	5	12,31	—	—	129,88
FRANCE PACIFIQUE	CDC GEST	6	9,04	6	51,32	1624,80
SOGEPACIFIC	SG	7	8,17	—	—	1136,61
ASIE 2000	CF ROTHS	8	7,33	—	—	768,55
EURO-ORIENT	CIC BUE	9	6,66	4	77,91	1737,54
JAPAQUANT SICAV	B PARIBA	29	- 17,82	17	2,94	14794
SOLEIL LEVANT	ROTHSCHI	30	- 18,23	20	- 9,05	849,55
JAPON INDICE GESTION	CDC GEST	31	- 18,88	11	19,09	7718,42
JAPINDEX	B PARIBA	32	- 20,65	12	15,89	15109
YAMA INDEX	YAMAGEST	33	- 22,62	16	4,73	6900,01
KOREA DYNAMIC FUND	IFDC LTD	34	- 24,25	—	—	1283,82
PHENIX JAPON	PHENIX	35	- 26,42	19	- 3,11	4682,37
TOKYO INDEX PLUS SICAV	CCF	36	- 27,33	—	—	1016,05
STATE STREET ACTIONS JAPON	STATE ST	37	- 28,40	18	2,61	1009,46

AUTRES SICAV INTERNATIONALES

Performance moyenne sur 1 an : 17,50 %, sur 5 ans : 42,33 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
PARTNER SANTE INTERNATIONALE	LA MONDI	1	32,29	—	—	1994,17
EURASSUR	BQ EUROF	2	30,24	13	52,92	197,31
SAINT-HONORE MARCHES EMERGENTS	CF ROTHS	3	30,09	—	—	775,89
SBS EMERGING VALOR	SBS GEST	4	27,95	—	—	1201,94
STATE STREET EMERGING MARKETS	STATE ST	5	27,78	15	48,52	1978,14
INDOSUEZ ALPHA (D)	INDOSUEZ	6	25,63	—	—	71754,66
INDOSUEZ ALPHA (C)	INDOSUEZ	7	25,63	—	—	77655,24
ATOUT EMERGENT	CNCA	8	24,25	—	—	1172,57
EXTENTIEL	SG	9	24,17	—	—	1520,08
ATHENA EUROPE	ATHENA B	10	22,72	21	44,13	1842,16
TRANSCONTINENTS	BRED	11	21,92	2	68,52	145,62
CNP ASSUR-UNIVERS	CDC GEST	12	21,82	—	—	16497,81
PLANINTER	CCBP	13	20,98	4	61,85	1874,34
UNIGESTION	SANPAOLO	14	20,89	5	61,42	1959,17
ECUREUIL GEOVALEURS	ECUREUIL	45	13,73	25	42,55	3232,18
PLACEMENTS SANTE ENVIRONNEMENT	NSM	46	13,35	24	42,64	15269,90
SOLEIL INVESTISSEMENT	GAN	47	13,25	6	60,82	862,18
REGEMONDE	FIMAGEST	48	13,20	—	—	3175,25
MULTIACTIONS (C)	CFCM NOR	49	11,71	22	42,70	8095,87
MULTIACTIONS (D)	CFCM NOR	50	11,71	23	42,69	8049,08
HERVET VALEURS	HERVET	51	8,52	39	- 1,76	780,17
STATE STREET ACTIONS MONDE	STATE ST	52	6,83	—	—	1143,37
PYRAMIDES ACTIONS (C)	VERNES	53	3,56	19	44,36	595,86
PYRAMIDES ACTIONS (D)	VERNES	54	3,56	20	44,36	591,69
SELECTION ENVIRONNEMENT	CCF	55	0,93	40	- 3,78	98,04
SELECTION INNOVATION	CCF	56	0,20	36	- 19,88	1877,78
SELECTION SANTE	CCF	57	- 0,27	—	—	2076,72

Actions françaises : les gestionnaires restent sereins

APRÈS un début d'année en fanfare, la Bourse de Paris stagne depuis plusieurs semaines et la progression de l'indice n'a cessé de se réduire depuis la fin mars. Pourtant les gestionnaires de sicav actions françaises gardent le moral. Leurs fonds ne pâtissent pas trop des semaines mouvementées qu'a connues la Bourse de Paris. Sur un an, ces sicav continuent de gagner en moyenne 21,50 % et la plupart des gestionnaires estiment que les perspectives à moyen terme sont bonnes, mêmes si « *sur le court terme le marché sera très volatil* », prédit Henri Couzineau, responsable de la gestion action à la Bànque Worms et gestionnaire d'Haussmann France.

Ce n'est pas avant la fin mai que l'on saura si la Réserve fédérale américaine relèvera une nouvelle fois ses taux d'intérêt. D'ici là, les marchés boursiers risquent de réagir à chaque statistique américaine qui laissera penser que l'inflation est de retour aux Etats unis. Pourtant, les gestionnaires restent sereins. « *Chaque hausse des taux américains a classiquement des effets négatifs sur une ou deux séances à Paris. La question est de savoir si la Boûrse de Paris peut se décorréler à plus long terme du marché américain* », estime Bruno Guilloton, responsable de la gestion des actions chez Crédit mutuel finance, un établissement promoteur de CM Mid-action, une sicav qui affiche de bonnes performances sur un an. En clair, il s'agit de savoir si la Bourse de Paris est capable de progresser malgré une baisse de Wall Street.

« *Il est remarquable que ce phénomène de décorrélation ait pu être observé à Paris et dans les autres places européennes ces dernières semaines, avant l'annonce de la dissolution. Il y a des chances qu'il reprenne une fois les incertitudes politiques levées car les prévisions de hausse des bénéfices des sociétés françaises cotées sont supérieures à celles des entreprises américaines* », estime Bruno Guilloton. Les opérateurs financiers qui ont été agréablement surpris par les résultats de certaines entreprises françaises s'attendent à d'autres bonnes nouvelles. « *Depuis le début de l'année les gestionnaires se sont intéressés à des sociétés qui avaient été délaissées ces dernières années. Ils ont pris leurs bénéfices sur de très belles sociétés comme LVMH ou Carrefour. Les cours de ces valeurs ont moins progressé que l'ensemble du marché mais les perspectives de croissance de leurs bénéfices restent très bonnes* », souligne Serge Bouchaud, gestionnaire d'Elan Section-France, un des fonds de Rothschild et Cie Banque.

Il reste que « *la Bourse de Paris va évoluer au gré des enquêtes d'opinion dans les prochaines semaines* », constate Emmanuelle Henry, gestionnaire de CPR Mobi Croissance. « *Les investisseurs étrangers qui ont déjà vendu une partie de leur portefeuille en actions françaises peuvent continuer à le faire si les sondages annonçaient une victoire de la gauche* », explique-t-elle. D'autres estiment qu'il faut profiter de chaque baisse sur le marché de Paris pour acheter des actions car ils sont sereins pour l'avenir quel que soit le résultat des élections. « *Nous ne sommes pas en 1981 : la mise en place de la monnaie unique n'autorise pas n'importe quelle politique économique et les marchés se souviennent que certains ministres socialistes ont mené une action très favorable pour eux* », souligne un gestionnaire.

Joel Morio

هكذا من الاصل

La perspective d'un scrutin serré affecte le franc

Les marchés financiers français, qui avaient bien résisté à l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale, se sont affaiblis en fin de semaine à la suite de sondages indiquant une remontée de la gauche dans les intentions de vote

Le franc a cédé du terrain, jeudi 24 et vendredi 25 avril, face à la monnaie allemande, après la parution d'un sondage Ipsos-*Le Point* indiquant que la droite ne remporterait que d'extrême justesse les élections législatives. Les opérateurs avaient parié jusqu'à présent sur une avance confortable de l'actuelle majorité parlementaire. Le marché obligataire s'est lui aussi effrité, les taux à dix ans remontant vendredi soir à 5,85 % (contre 5,76 % une semaine auparavant). Le programme économique du Parti socialiste, qui prévoit un renforcement du rôle de l'Etat, inquiète les investisseurs. Ces derniers craignent également que le souhait de la coalition de gauche de s'affranchir du critère de déficit public imposé par le traité de Maastricht et son intention d'exiger l'entrée de l'Italie dès la création de la zone euro ne provoquent des tensions avec l'Allemagne.

SI, A UN MOIS du premier tour des élections législatives, les Français sont encore très nombreux à ne pas savoir pour quel parti ils voteront, les marchés financiers, en revanche, ont déjà arrêté leur choix. Ils souhaitent une victoire de l'actuelle majorité. La publication, jeudi après-midi, d'un sondage Ipsos-*Le Point* indiquant une baisse sensible des intentions de vote en faveur de la droite et prédisant un scrutin extrêmement serré a provoqué une baisse immédiate et sensible des marchés financiers français. En quelques minutes, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a abandonné près de 30 centièmes, tandis que le franc cédait un demi-centime face à la monnaie allemande. Le mouvement de baisse s'est amplifié vendredi, justifié cette fois par la rumeur de parution d'une enquête donnant la victoire à la coalition de gauche (– 34 centièmes pour le Matif, 3,3780 francs pour un mark en clôture). Les socialistes chercheront-ils à exploiter électoralement l'hostilité affichée à leur égard par les marchés financiers en développant l'argument selon lequel leur politique, contrairement à celle de la droite, ne cherche pas à séduire les spéculateurs mais à améliorer le bien-être économique des Français ?

Les craintes des investisseurs sur une éventuelle victoire de la gauche sont de triple nature : politique, économique et européenne. La perspective d'une période de cohabitation constitue un premier motif d'inquiétude. La confusion et l'instabilité politique qui pourraient en résulter ne créeraient pas un environnement de nature à attirer les capitaux.

Baisse du franc

3,3946 le 21 nov. — 3,3773 le 25 avr. — 1996 — 1997 — Source : Bloomberg

La remontée de la gauche dans les sondages a provoqué un recul sensible du franc [illegible]

Les gestionnaires portent aussi un jugement très négatif sur le programme économique du Parti socialiste français. Le contraste est frappant avec la situation observée au Royaume-Uni, où les marchés financiers se préparent presque dans l'enthousiasme à l'arrivée au pouvoir du Parti travailliste. Alors que le libéralisme de Tony Blair les rassure, la volonté de Lionel Jospin de renforcer le rôle de l'Etat dans la vie économique inquiète les opérateurs. Les économistes des banques anglo-saxonnes mais aussi françaises se montrent très critiques à l'égard de quelques-unes des mesures préconisées : création de 350 000 emplois dans la sphère publique, réintroduction de l'autorisation administrative de licenciement, réduction de la durée du temps de travail sans perte de salaires, taxation des revenus de l'épargne, arrêt de la privatisation de France Télécom, hausse de l'impôt sur les sociétés, élargissement de l'assiette de l'impôt sur les grandes fortunes, etc. Ils estiment qu'un tel programme pèserait sur la compétitivité de l'économie française, augmenterait la rigidité du marché du travail et empêcherait la réduction des déficits publics.

Ils s'interrogent également sur l'attachement réel des socialistes à la politique du franc fort. Martine Aubry a déclaré cette semaine qu'il fallait *« arrêter de dire que ce qui est important c'est uniquement le franc fort »*. Quelle serait l'attitude d'un gouvernement de gauche si, en cas d'attaques spéculatives contre le franc au lendemain de sa constitution, la Banque de France choisissait de relever ses taux directeurs pour défendre la devise française ? Certains analystes jugent que les craintes des professionnels sont démesurées et que le Parti socialiste, une fois arrivé au pouvoir, renoncera à appliquer une grande partie de son programme et reviendra à l'orthodoxie monétaire et budgétaire qui était celle de Pierre Bérégovoy. La politique européenne des socialistes, enfin, constitue un dernier motif d'inquiétude. Leur désir de s'affranchir du critère de déficit public – *« les 3 %, ce n'est pas la Bible »*, estime Martine Aubry – et d'engager une négociation avec les Allemands à ce sujet – *« il y a un deal à faire avec les Allemands »*, juge Elisabeth Guigou –, leur volonté d'instaurer un gouvernement économique afin de limiter les pouvoirs de la future Banque centrale européenne, de remettre en cause le pacte de stabilité ou encore de faire rentrer, quoi qu'il advienne, les pays d'Europe du Sud dans la zone euro ont été très fraîchement accueillis outre-Rhin. Le parti du chancelier allemand Helmut Kohl a qualifié ces propositions de *« contre-productives »* et *« totalement irréalistes »*. Les opérateurs craignent dans ce contexte qu'une victoire de la gauche ne provoque de graves tensions entre l'Allemagne et la France, d'autant plus dangereuses que la Bundesbank pourrait saisir le prétexte des nouvelles revendications françaises pour faire échouer un projet qu'elle n'accepte que contrainte et forcée.

EFFET PARADOXAL

En relançant de façon brutale et inattendue l'incertitude sur l'instauration, le 1er janvier 1999, de la monnaie unique, le projet européen des socialistes français a eu pour effet paradoxal – de faire reculer la lire ! La devise italienne a cédé 10 lires face à la monnaie allemande (997 lires pour un mark vendredi soir), ce qui retarde la baisse des taux directeurs de la Banque d'Italie et complique la tâche d'assainissement des finances publiques engagée par le gouvernement italien. Le président socialiste du conseil, Romano Prodi, se serait sans doute bien passé du soutien public de Lionel Jospin. Les prévisions de la Commission européenne, en revanche, prévoyant que le déficit public italien atteindra 3,2 % en 1997 et 3,9 % en 1998, n'ont eu aucun impact sur les marchés financiers italiens. Elles n'ont guère été prises au sérieux par les opérateurs tant elles péchaient, de façon générale, par leur optimisme et leur irréalisme : selon Bruxelles, treize pays sur quinze respecteraient fin 1997 le critère de déficit public, alors que les économistes prévoient généralement que seuls quatre ou cinq pays seront en mesure de les atteindre.

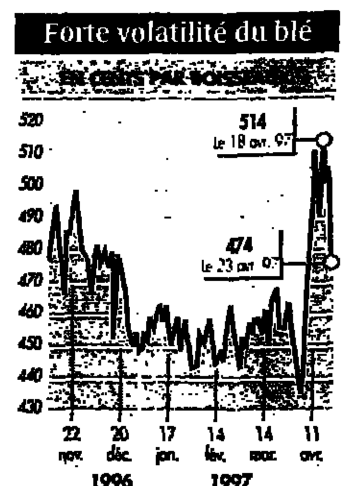
Pierre-Antoine Delhommais

Tensions sur les taux aux Etats-Unis

Le dollar a repris son ascension cette semaine. Il s'inscrivait vendredi 25 avril en soirée, quelques heures avant le début de la réunion du G7 de Washington (*lire p. 3*) à 1,7260 mark et 5,8260 francs (contre 1,7102 mark et 5,7675 francs le vendredi précédent). Le billet vert a bénéficié des déclarations de plusieurs responsables de la Réserve fédérale (Fed) qui ont insisté sur la vigueur de la croissance américaine et les risques de tensions inflationnistes. Alice Rivlin, vice-présidente, n'a pas exclu *« une surchauffe »* de l'économie tandis que Jack Guynn, président de la Fed d'Atlanta, a souligné la nécessité *« de redoubler de vigilance »* à l'égard de l'inflation. Laurence Meyer, enfin, gouverneur de la Fed, a estimé que *« le rythme actuel de croissance n'est pas soutenable »*. Ces mises en garde ont renforcé la probabilité d'une nouvelle hausse des taux directeurs de la banque centrale, dont le prochain conseil se tiendra le 20 mai. Cette perspective a pesé sur le marché obligataire, où le rendement du titre à 30 ans est remonté d'un vendredi sur l'autre de 7,05 % à 7,13 %.

MATIÈRES PREMIÈRES

Forte volatilité du blé



C'EST un bien curieux vent de printemps qui aura soufflé sur les récoltes de blé dans le monde. Froid ici et sécheresse là, la météo est venue bouleverser toutes les prévisions : la production annoncée très bonne s'est dégradée et les prix faiblards ont repris de la vigueur. Tous les yeux étant fixés sur les divers baromètres planétaires, la tension règne sur la place de cotation de Chicago.

Alors qu'il y a encore deux mois les prix étaient descendus à moins de 360 cents le boisseau, les revers climatiques les ont brusquement fait bondir bien au-delà des 400 cents. Sur le Chicago Board of Trade, ils s'affichaient même en début de semaine à 441,5 cents le boisseau pour le contrat rapproché de mai. Puis les prévisionnistes ont annoncé des pluies très attendues en Europe occidentale. Les cours sont donc repartis à la baisse bien que gardant des niveaux honorables : encore à 432,25 cents le jeudi 24 avril, ils ont fini le lendemain à 422 cents (435,75 cents pour le contrat à trois mois). Ailleurs c'est le gel qui a sévi. Aux Etats-Unis, une seule nuit a suffi pour réduire à néant une bonne partie de la récolte de blé d'hiver. Les pertes sont estimées à plus de 2 millions de tonnes mais ce chiffre reste à confirmer.

La production mondiale est maintenant revue légèrement à la baisse avec 583 millions de tonnes. En diminution aussi la récolte de la France, principal producteur de l'Union européenne : de 10 % à 20 % de la moisson d'hiver seraient perdus. Le coup est rude pour les céréaliers. Mais la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) se veut optimiste, car ce ne serait pas la première fois qu'un printemps très sec serait racheté par un été humide. Cependant, en milieu de semaine, le ministre français de l'agriculture, Philippe Vasseur, a mis en place des mesures d'aide aux agriculteurs avec des cellules d'alerte et de suivi. La Commission européenne a, de son côté, établi des taxes sur les exportations de blé pour protéger son marché interne.

Carole Petit

Marché international des capitaux : bonnes nouvelles pour les épargnants

LES NOUVELLES sont bonnes pour ce qui est de la protection des épargnants. Une banque vient de décider d'indemniser les personnes privées qui avaient souscrit auprès d'elle des obligations subordonnées émises en 1993 en francs luxembourgeois sur le marché international pour une durée de sept ans par une compagnie d'assurances canadienne. Celle-ci a été liquidée l'année suivante et n'a donc versé qu'une année d'intérêts. Comme les obligations sont subordonnées, c'est-à-dire que, dans l'échelle des dettes, leur rang est inférieur à d'autres, les porteurs, passant après les autres créanciers, n'ont rien pu récupérer lors de la liquidation judiciaire.

De telles mésaventures sont heureusement très rares. Dans la conjoncture actuelle, où les placements ne rapportent qu'assez peu et où la recherche de rendements élevés conduit à une multiplication d'emprunts de moindre qualité, l'affaire prend toutefois un relief particulier. Elle a le mérite de rappeler leurs responsabilités aux intermédiaires financiers. Les banques qui dirigent des emprunts et qui offrent des titres en souscription publique n'ont évidemment pas à garantir la solvabilité des débiteurs. Mais elles ne peuvent pas conseiller à leurs clients d'acheter des obligations sans leur permettre d'évaluer les risques. Si l'opération est subordonnée, il faut le dire clairement.

C'est ce qui ressort d'un jugement récent du tribunal de commerce de Bruxelles, qui a prononcé l'annulation de la vente de titres conclue entre la banque et certains de ses clients. La Caisse générale d'épargne et de retraite, la CGER, aurait pu faire appel du jugement. Elle y a renoncé et veut aller bien au-delà de ce à quoi elle a été condamnée. Elle-même ainsi que Fortis Banque Luxembourg, qui fait partie de son groupe, étendent leur indemnisation au-delà du cercle des clients qui se sont plaints de n'avoir pas été bien avertis.

Il faut préciser que l'emprunteur, Confederation Life, était la troisième compagnie d'assurances du Canada et qu'à son lancement l'opération était bien notée par les maisons spécialisées dans l'évaluation financière. Standard & Poor's lui avait donné un « A+ », ce qui, dans son barème, ne laisse transparaître aucun élément de caractère spéculatif. Disons également que les investisseurs professionnels qui auraient acheté de tels titres n'ont rien à attendre. Contrairement aux particuliers, ils ne peuvent pas prétendre avoir été insuffisamment informés. C'est leur métier que de bien se renseigner.

CHANGEMENT DE SITUATION

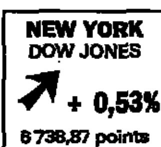
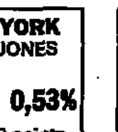
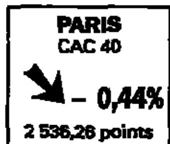
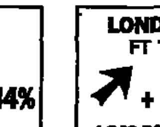
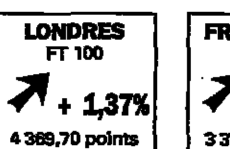
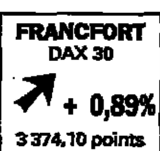
Si des débiteurs émettent des obligations subordonnées, c'est parce que, dans une certaine mesure, celles-ci peuvent être assimilées à des fonds propres. Naguère, on en offrait beaucoup en souscription publique sur différents marchés. Au vrai, de nombreux porteurs ne se souciaient pas réellement du rang de leurs titres et n'exigeaient guère de réelles compensations par rapport à d'autres obligations. La déconfiture de la compagnie canadienne et une autre faillite ont contribué à changer complètement la situation. Pendant un long moment, on n'a d'ailleurs plus vu de transactions de ce genre, sauf celles destinées à des investisseurs institutionnels. La séquence a repris, mais lentement et de façon plus prudente. Seuls des emprunteurs très estimés sont maintenant admis dans ce compartiment et il leur faut offrir nettement davantage que s'ils émettaient des valeurs mobilières classiques.

Dans un même souci de protection des épargnants, les banques qui dirigent des emprunts pour le compte de pays en voie de développement ou pour des entreprises dont la solidité financière n'est pas établie font tout le nécessaire pour mettre en garde leurs clients. La question ne se pose pas en France où les banques n'ont pas le droit de faire de la publicité pour les obligations émises sur le marché international. Dans d'autres pays, où les gens ont l'habitude de placer leurs économies sous cette forme, les intermédiaires financiers doivent parfois se montrer dissuasifs, tant certains souscripteurs, alléchés par les hauts rendements, en viennent presque à oublier pourquoi on leur propose tant.

Le marché français accueillera d'ailleurs ce lundi sa première émission à vraiment haut rendement depuis plus de deux ans. Le Brésil se présentera pour 1 milliard de francs et simultanément lèvera 400 millions de florins néerlandais et 2 milliards de schillings autrichiens. Les trois transactions viendront à échéance le même jour dans cinq ans et seront assortis d'un même taux d'intérêt. Fait notable, l'emprunt en francs devrait rapporter un peu plus que les autres pour tenir compte du peu d'empressement manifesté traditionnellement par les investisseurs professionnels français pour ce genre de titres. L'ajustement se fera par le biais du prix de l'émission.

Christophe Vetter

La Bourse de Paris, entrée en campagne, n'a pas profité de la hausse généralisée

TOKYO INDICE NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30
+ 1,42%	+ 0,53%	– 0,44%	+ 1,37%	+ 0,89%
18 612,86 points	6 738,87 points	2 536,26 points	4 369,70 points	3 374,10 points

DE TOUTES les grandes places boursières, Paris est la seule cette semaine à avoir cédé du terrain. Les autres places terminent à la hausse, modeste pour Wall Street (+ 0,53 %), plus sensible pour Tokyo (+ 1,42 %). Le Stock Exchange de Londres a finalement gagné 1,37 % en cinq séances et le marché francfortois, 0,89 %.

La Bourse de Paris est restée apparemment calme cette semaine, mais elle est consciente de la fragilité de cette situation. Depuis l'annonce, lundi 21 avril, de la dissolution de l'Assemblée nationale, la Bourse de Paris, à l'image des hommes politiques, est entrée en campagne. Tout comme les hommes politiques, elle s'attend, jusqu'au 1er juin, à être ballottée au gré des sondages d'opinion.

La meilleure illustration de cet état d'esprit a eu pour cadre la séance de jeudi. Alors que l'indice CAC 40 évoluait largement dans le vert – 1,15 % au plus haut de la séance –, le marché a eu connaissance d'un sondage Ipsos-*Le Point* sur les intentions de vote des Français. Ce dernier n'accordait plus que 3 sièges de majorité à la droite. Les opérateurs, qui estiment que l'on peut tabler sur une marge d'erreur de 5 à 6 %, ont imaginé que la gauche pourrait être majoritaire. En quelques instants, l'indice CAC 40 inversait sa tendance et abandonnait 0,25 %. *« Il a suffi d'un seul sondage pour que tout bascule*, reconnaît Jacques-Antoine Bretteil, d'International Capital Gestion, *ce qui donne un aperçu de ce que le marché pourrait vivre au cours des prochaines semaines. »* L'indice CAC 40 a terminé vendredi à 2 536,26 points. A ce niveau, l'indice de référence de la place affiche toujours un gain de 9,52 % depuis le début de l'année. La liquidation du terme boursier d'avril est intervenue mercredi. Elle s'est soldée par un bilan négatif de 0,79 %. La cote parisienne, qui avait gagné respectivement 6,25 % et 5,45 % en janvier et février, avait déjà perdu 0,36 % en mars.

Les périodes électorales ne sont pas vécues de la même façon par tous les marchés : en dépit de la victoire, annoncée par les sondages, des travaillistes aux élections générales du 1er mai, la Bourse de Londres a nettement progressé. L'indice Footsie a terminé vendredi à 4 369,7 points et gagné 59,2 points, soit 1,37 %. Il s'agit de la troisième semaine de hausse consécutive.

INDÉCISION

L'approche des élections n'a pas entraîné de nervosité particulière mais a dissuadé de nombreux investisseurs de modifier leur portefeuille, ce qui a réduit les volumes échangés. La constance des sondages depuis plusieurs mois fait qu'ils ont eu tout le temps de prendre en compte une victoire travailliste. Paradoxalement, le pire scénario pour la Bourse serait que les travaillistes réalisent un score bien inférieur à ce que leur promettent les sondages et ne réussissent pas à atteindre la majorité absolue. La nécessité de composer avec les libéraux-démocrates rendrait la situation bien plus incertaine.

L'indécision a régné à la Bourse de Francfort, ballottée entre l'évolution divergente en début de semaine de deux de ses principaux soutiens, le dollar et Wall Street, le marché francfortois clôturant finalement les cinq séances sur un gain de 0,89 %. Le DAX des trente valeurs vedettes a terminé la séance officielle de vendredi à 3 377,27 points, contre 3 344,39 points une semaine plus tôt.

Le début de semaine a été atypique, les acteurs du marché des valeurs allemands ne sachant s'ils devaient suivre les gains de l'indice Dow Jones ou le repli du dollar lundi, pour finalement imprimer une hausse modeste. Le jour suivant, dilemme inverse, la réappréciation du billet vert intervenant après une sévère chute du marché outre-Atlantique. Après avoir monté en séance, l'indice a terminé sur un léger recul. Mercredi et jeudi, Wall Street et la devise américaine ont accordé leurs violons à la hausse, permettant à l'indice de reprendre résolument son mouvement ascendant et de se rapprocher du seuil de résistance des 3 400 points. Vendredi, la Bourse a reculé mais dans un volume de transactions très ténu, les investisseurs restant prudents avant le sommet des sept pays les plus industrialisés du G7 qui se tient ce week-end à Washington.

Wall Street a terminé la semaine sur une modeste hausse, l'enthousiasme lié à la publication d'une série de résultats trimestriels d'entreprises meilleurs qu'attendu étant tempéré par une augmentation des rendements sur les obligations. L'indice Dow Jones a terminé vendredi à 6 738,87 points, en hausse de 35,32 points (+ 0,53 %) par rapport à la semaine précédente.

La grande Bourse new-yorkaise a rebondi au cours de ces deux dernières semaines, parvenant ainsi à enrayer une grande partie de la correction de 10 % subie depuis son sommet atteint le 11 mars, mais la plupart des gestionnaires estiment que le marché boursier repartira à la baisse à moyen terme. Elle a connu mardi sa seconde meilleure journée en termes de points, le Dow Jones faisant un bond de 173,38 points à 6 833,59 points en clôture. Le record de gains avait été établi le 21 octobre 1987, lorsque le Dow avait grimpé de 186,84 points.

La Bourse de Tokyo a poursuivi son ascension cette semaine. L'indice Nikkei a progressé de 260,72 points, soit 1,42 %, à 18 612,86 points, après une hausse de 505,16 points (2,83 %) la semaine précédente. La tendance devrait rester ferme la semaine prochaine, la première faillite d'une compagnie d'assurance-vie depuis l'après-guerre, celle de Nissan Mutual Life (*lire p. 16*), étant interprétée par les opérateurs comme un signe de progrès dans la restructuration du secteur financier et ne devrait pas peser sur les cours.

F. Bn.



COMMUNICATION *En 1996, Le Monde* **a renoué avec les bénéfices : les comptes de résultat, arrêtés par le directoire le 28 mars 1997 et qui seront présentés à l'assemblée générale des actionnaires en juin, sont nettement positifs, avec un résultat net de 39,1 millions de francs. ● LE REDRESSEMENT de la diffusion, intervenu en 1995, s'est également confirmé en 1996 (+ 1,13 %) : avec 325 009 exemplaires vendus, la diffusion atteint son meilleur niveau depuis 1981. ● DANS UN SECTEUR PUBLICITAIRE en régression pour la presse quotidienne, *Le Monde* a gagné 11 % de parts de marché. ● L'AUGMENTATION de capital a été bouclée pour un montant total de 296 millions avec la création d'une nouvelle société d'actionnaires, Claude-Bernard Participations, et les premiers remboursements des comptes courants ont été effectués.**

« Le Monde » a renoué en 1996 avec les bénéfices

La réussite de la nouvelle formule lancée en 1995, confirmée en 1996, un plan rigoureux d'économies, ainsi qu'une progression importante des recettes de diffusion et de publicité se traduisent par une nette amélioration des résultats

LA RESTRUCTURATION financière du *Monde* vient de s'achever avec la création d'une sixième société d'actionnaires : Claude-Bernard Participations. Plus de vingt entreprises ou établissements financiers et de prévoyance ont ainsi apporté leur soutien au *Monde* pour un montant total de 296 millions de francs, aux côtés des actionnaires *« historiques »* : sociétés de personnels, Association Hubert Beuve-Méry, Société des lecteurs et Le Monde Entreprises. Les apports des nouveaux associés ont été effectués aux trois quarts en souscriptions d'actions et pour un quart en avances en comptes courants remboursables en cinq ans.

Les principes de la recapitalisation arrêtés dans le projet initial d'augmentation de capital ont été respectés : maintien de la majorité aux sociétés des personnels et à l'Association Hubert Beuve-Méry, qui détiennent 52,60 % du capital. *Le Monde* a, dès fin mars, honoré ses engagements en effectuant les premiers remboursements des comptes courants pour un montant global de près de 20 millions de francs.

Le redressement de la diffusion, qui s'était traduit en 1995 par une progression spectaculaire de plus de 7,5 % (soit un gain de près de 30 000 exemplaires par jour), s'est confirmé en 1996. Ses performances constituent un gage de succès pérenne d'autant que l'année a été difficile pour l'ensemble de la presse. Seul parmi les quotidiens généralistes, *Le Monde* a vu en deux ans sa part de marché s'accroître.

Ces succès commerciaux et d'audience (quelque 172 000 lecteurs supplémentaires en trois ans) et cette reconquête d'image ont permis au *Monde*, avec un décalage d'une année, de reprendre sa place sur le marché publicitaire : si l'année 1995 a été paradoxalement difficile, 1996 a marqué une amélioration tant pour les offres d'emplois que pour la publicité commerciale. Dans un marché de la presse quotidienne qui a chuté de 4 % entre 1995 et 1996, *Le Monde* a gagné 11 % de parts de marché.

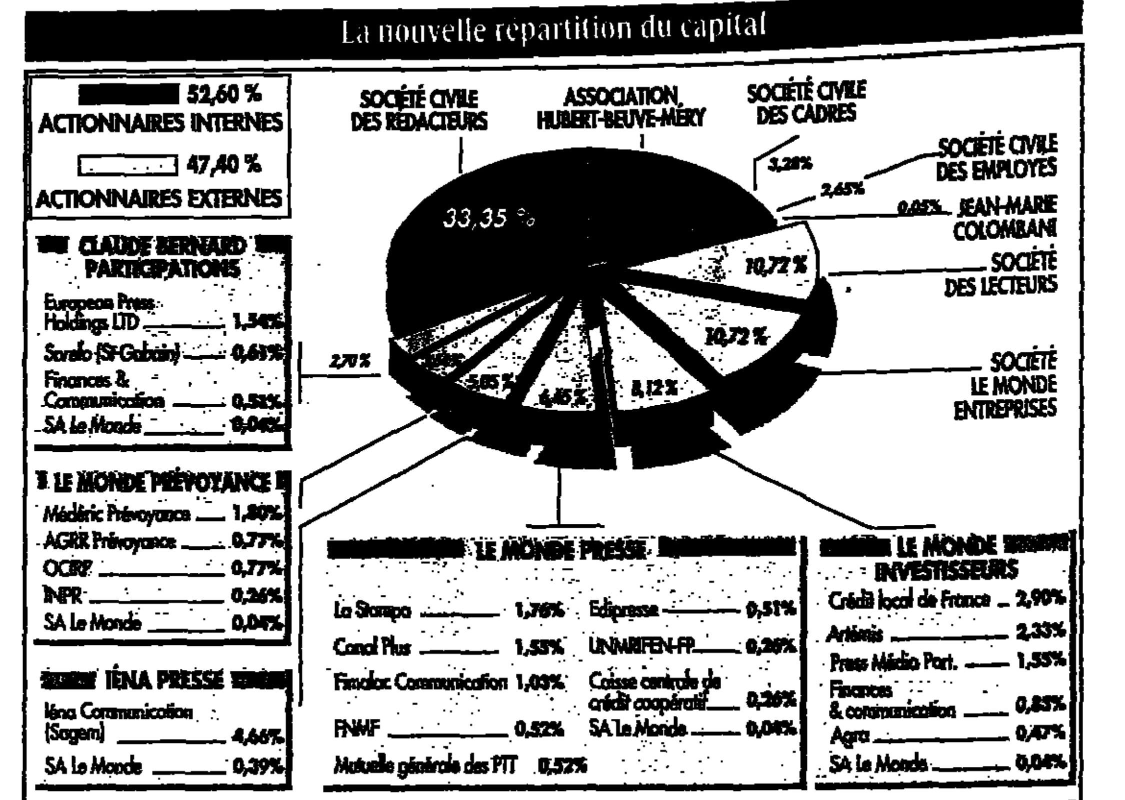
PRIX DE VENTE MAINTENU

1996 marque l'achèvement du plan d'économies décidé en 1995 : les charges au cours des années 1990-1994 progressaient régulièrement, alors que le chiffre d'affaires diminuait. L'entreprise retrouve en 1996 une exploitation équilibrée et connaîtra cette année un résultat bénéficiaire. Ce redressement est d'autant plus remarquable qu'il s'est produit dans une période de persistance, si ce n'est d'aggravation, de la crise économique de la presse quotidienne, et que le prix de vente du journal est maintenu à 7 francs depuis cinq ans.

Le redressement de l'exploitation est le résultat, en premier lieu, d'un effort constant en 1995 et 1996 d'accroissement du chiffre d'affaires de près de 8 % de 1994 à 1997 (budget prévisionnel) et, en second lieu, du plan d'économies. *Le Monde* s'est attaché au cours de ces dernières années à renégocier les contrats de prestations et de sous-traitance, à réorganiser les directions et services du quotidien comme des publications périodiques, à regrouper en un même site toutes les équipes qui *« font* Le Monde », Le Monde Publicité venant de rejoindre la rue Claude-Bernard. Ces actions ont comme effet de ramener en 1996 les charges de structures à 43 % du chiffre d'affaires alors qu'elles s'élevaient à près de 50 % en 1994.

Durant cette période, notre activité a pourtant connu des secousses : hausse soudaine (+ 45 % en 1995) du prix du papier (soit un surcoût de plus de 20 millions de francs) ; arrêt de l'impression d'*InfoMatin* le 5 janvier 1996 (soit une perte de recettes de près de 20 millions de francs). Quant à la baisse des coûts de distribution NMPP, elle n'a été que de 3 % en 1995 et 1996, sans qu'elle se poursuive en 1997.

Ainsi le redressement des comptes et de la gestion du *Monde* a été le fait de l'entreprise elle-même, qui a su, dans un environnement économique difficile, en maintenant le prix du quotidien, relancer avec succès le journal, ses ventes, la publicité, et dégager, en interne, les économies indispensables.



*L'assemblée générale mixte du 31 mai 1995 avait autorisé une augmentation de capital du Monde de 152 actions. Cette opération a été réalisée en deux tranches : la première, close le 20 décembre 1995 (*Le Monde *du 25 décembre 1995), par création de 100 actions ; la deuxième, close par le directoire le 2 avril 1997, comportait la création de 52 actions souscrites intégralement par Claude Bernard Participations. Le capital actuel de la SA Le Monde est divisé en 1 922 actions de 500 francs de valeur nominale. Le graphique ci-dessus illustre la composition actuelle du capital.*

La poursuite d'une progression

Diffusion payée en France (en milliers)

349 361 — 325 009 — 263 202

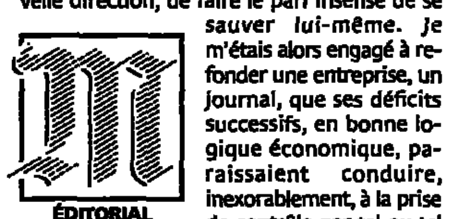
350 — 325 — 300 — 275 — 250

81 83 85 87 89 91 93 95 96

Les ventes du journal en France ont franchi en 1996 la barre des 325 000 exemplaires pour la première fois depuis 1981.

Du redressement au développement

IL Y A TROIS ANS, confronté à des difficultés économiques graves, qui s'inscrivaient elles-mêmes dans un contexte de diffusion dégradé, *Le Monde* choisissait, autour d'une nouvelle direction, de faire le pari insensé de se sauver lui-même. Je m'étais alors engagé à refonder une entreprise, un journal, que ses déficits successifs, en bonne logique économique, paraissaient conduire, inexorablement, à la prise de contrôle par tel ou tel grand groupe ou actionnaire dit de référence. Refaire *Le Monde*, préserver son indépendance *pour lui permettre ensuite de se développer* supposait que l'on soit capable de le remettre à flot : l'engagement pris était de retrouver une situation bénéficiaire en 1997 ; or c'est chose faite dès 1996.



ÉDITORIAL

Comment y sommes-nous parvenus ? 1994 fut pour nous l'année de la survie. Elle fut donc consacrée à une recapitalisation sans précédent de l'entreprise et à la transformation de ses structures juridiques pour nous donner les moyens d'assainir et de repartir de l'avant. Cette opération s'est faite grâce à la constitution d'un actionnariat diversifié qui rassemble des partenaires de presse, mais aussi financiers, industriels ou issus du secteur de l'économie sociale. Ce système complexe a non seulement permis de préserver le rôle et la place de l'actionnaire principal qu'est la Société des rédacteurs, mais aussi de garantir sur le long terme notre indépendance. En trois ans, au fil des péripéties et des aléas de la vie de l'entreprise, nous avons pu vérifier et apprécier l'*affectio societatis* qui lie désormais, au sein du conseil de surveillance, les actionnaires internes et externes.

1995 fut l'année de la refonte éditoriale. La nouvelle formule du quotidien nous a permis cette année-là d'effacer quatre années consécutives de baisse de la diffusion, de reconquérir 3 points de parts de marché sur nos confrères de la presse de qualité, ces gains ayant été confirmés en 1996. Il ne s'agissait pas pour nous d'un simple toilettage mais d'une véritable refonte, dictée par la nécessité d'offrir au lecteur non seulement un confort de lecture qui lui permette d'entrer plus facilement et plus agréablement dans le journal, mais aussi et surtout un véritable contrat de lecture, qui lui assure chaque jour d'être informé aussi complètement que possible. Nous voulions redevenir indispensables, y compris pour ceux que *Le Monde* dérange.

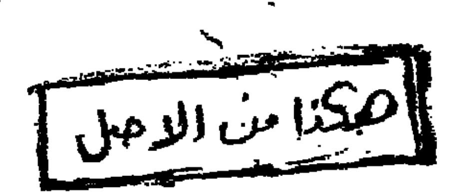
1996 devenait alors logiquement l'année de la remise en ordre des comptes, avec sa part inévitable et douloureuse de restructuration, c'est-à-dire de réduction des coûts, et donc des effectifs. Cette gestion rigoureuse s'est accomplie dans un climat social apaisé, preuve de la volonté de l'ensemble des personnels, journalistes, cadres, employés et ouvriers, de participer à son redressement. Structurellement déficitaire depuis 1990, l'entreprise est ainsi en passe de devenir durablement bénéficiaire.

ADAPTATION PERMANENTE

Cette victoire sur nous-mêmes, acquise de haute lutte au prix d'efforts obstinés, dans un contexte économique dégradé – celui du pays bien sûr, mais aussi celui de la presse écrite, celui de la presse nationale dont les conditions ont été aggravées par une série de dispositions pénalisantes contenues dans la loi de finances votée par le gouvernement sortant –, doit désormais être préservée. A deux conditions : le maintien d'une gestion rigoureuse et la poursuite de nos progrès d'audience. De ce point de vue, le journal, après la révolution de 1995, est entré dans une phase d'adaptation permanente. Depuis septembre 1996 et jusqu'en septembre prochain, la direction de la rédaction enrichit et approfondit par des innovations la nouvelle formule du *Monde*. Maintenir le cap d'une bonne gestion, continuer d'améliorer le contenu du quotidien : à ces deux conditions s'ajoute, pour 1997, le renforcement de la cohésion sociale de l'entreprise à travers la mise sur pied d'un système d'intéressement et d'épargne salariale. Celui-ci permettra de dégager des moyens financiers qui se joindront aux apports de notre actionnariat « extérieur » et qui permettront de conforter les équilibres actuels.

Ainsi réarmé, rénové et refondé, *Le Monde* va pouvoir se doter d'une stratégie de développement, déjà amorcée dans le multimédia. Nos recherches porteront aussi sur la valorisation de notre marque et de notre savoir-faire rédactionnel, qui pourrait trouver des débouchés dans les chaînes thématiques de télévision, par le développement de nos activités d'édition comme de publications telles que *Le Monde diplomatique* et du *Monde de l'éducation*. Nous savons cependant que la vie d'une entreprise de presse est par définition fragile, et qu'il nous faudra être particulièrement vigilants. Nous nous y efforcerons, assurés que nous sommes de la confiance retrouvée de nos lecteurs.

J.-M. C.



Les comptes du « Monde » en 1996

LES COMPTES de l'année 1996 ont été arrêtés par le directoire le 28 mars 1997. Ils seront présentés à l'assemblée générale des actionnaires en juin.

Après le lancement de la nouvelle formule, le 9 janvier 1995, la recapitalisation, la restructuration de l'entreprise et le regroupement de la rédaction et de l'administration sur un seul site, l'objectif de l'année 1996 était une amélioration forte des résultats financiers. Cet objectif a été atteint et même dépassé, puisque, après plusieurs années de lourdes pertes, le résultat net consolidé 1996, part du groupe, est positif de 2,9 MF, en progression de 66,4 MF par rapport à 1995.

La meilleure performance de l'année 1996 est la nouvelle progression (1,13 %) de la diffusion en France. Après une année 1995 riche de la nouvelle formule et d'une actualité politique soutenue, *Le Monde* a conforté sa position en 1996. Avec 325 009 exemplaires vendus, la diffusion atteint son meilleur niveau depuis 1981.

Parallèlement à la diffusion, l'audience du *Monde* s'est accrue de 172 000 lecteurs depuis trois ans.

L'offre rédactionnelle continue à s'améliorer avec la création du supplément « Le Monde Economie », chaque semaine, dans le numéro daté mardi, et l'apparition d'une page « Régions » et d'une page « Communication » chaque jour.

Les bonnes performances de diffusion et d'audience se sont traduites, principalement au second semestre, par une augmentation sensible du chiffre d'affaires publicitaire. Il progresse de 7,3 % par rapport à 1995, dans un marché de presse écrite stable.

L'année 1996 a également été marquée par la filialisation du *Monde diplomatique*. Au 31 décembre 1996, la répartition du capital de cette nouvelle société est la suivante : Le Monde SA : 70,6 %, Les Amis du *Monde diplomatique* : 16,8 %, l'Association Gunter Holzmann : 12,5 %. Pour sa première année d'exploitation autonome, *Le Monde diplomatique* obtient des résultats très positifs : la diffusion du mensuel progresse de 11,1 % et atteint 182 329 exemplaires ; le résultat net est bénéficiaire de 4,4 MF. *Le Monde de l'éducation* a été réorganisé au cours du second semestre 1996, et une nouvelle formule a été lancée au début de l'année 1997. Elle a comme objectif premier d'améliorer la diffusion.

Les bons résultats de 1996 et les perspectives favorables de l'année 1997 ont permis de rembourser, dans les premiers jours d'avril 1997, 25 %, soit 19,2 MF des comptes courants d'actionnaires.

GROUPE LE MONDE
BILANS AU 31 DÉCEMBRE (en milliers de francs)

ACTIF	1996 Valeurs brutes	1996 Amortissements et provisions	1996 Valeurs nettes	1995 Valeurs nettes
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	60 900	(58 779)	2 121	3 019
Immobilisations corporelles	580 232	(332 199)	248 033	257 416
Immobilisations financières	39 288	(8 644)	30 644	37 340
Titres mis en équivalence	26		26	178
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	680 446	(399 622)	280 824	297 953
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	19 979	(6 968)	13 011	15 373
Créances d'exploitation	270 011	(27 543)	242 468	216 233
Valeurs mobilières de placement	87 172	(11)	87 161	152 787
Disponibilités	3 210		3 210	11 975
Comptes de régularisation	6 627		6 627	5 410
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	386 999	(34 522)	352 477	401 778
TOTAL DE L'ACTIF	1 067 445	(434 144)	633 301	699 731

PASSIF	1996	1995
FONDS PROPRES		
Capital social	935	935
Réserves consolidées	93 498	156 956
Intérêts minoritaires	25 106	8 092
Résultat consolidé	2 929	(63 456)
TOTAL DES FONDS PROPRES	122 468	102 527
PROVISIONS POUR IMPÔTS DIFFÉRÉS	1 599	1 069
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	61 922	113 418
DETTES		
Emprunts auprès des établissements de crédit	48 774	91 068
Emprunts et dettes financières divers	75 221	76 358
Dettes d'exploitation	69 137	72 023
Dettes fiscales et sociales	153 083	151 894
Abonnements à servir	92 236	82 469
Comptes de régularisation	8 861	8 905
TOTAL DES DETTES	447 312	482 717
TOTAL DU PASSIF	633 301	699 731

GROUPE LE MONDE
COMPTES DE RÉSULTAT (en milliers de francs)

	1996	1995
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 158 300	1 147 103
Autres produits et reprises sur provisions	63 417	38 619
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 221 717	1 185 722
Coût d'achat des marchandises vendues	(2 499)	(545)
Consommations de l'exercice	(588 046)	(597 140)
Impôts et taxes	(15 186)	(13 817)
Charges de personnel	(539 632)	(509 455)
Dotations aux amortissements et provisions	(70 217)	(96 115)
Autres charges d'exploitation	(12 259)	(14 091)
CHARGES D'EXPLOITATION	(1 227 839)	(1 231 163)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(6 122)	(45 441)
RÉSULTAT FINANCIER	(3 341)	(11 068)
RÉSULTAT COURANT	(9 463)	(56 509)
Résultat exceptionnel	17 581	(33 488)
Impôts sur les sociétés	(3 338)	25 026
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	4 780	(64 971)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(643)	351
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	4 137	(64 620)
Part du groupe	2 929	(63 456)
Part hors-groupe	1 208	(1 164)

1. Les comptes consolidés (1)

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 1 158,3 MF, en progression de 11,2 MF sur l'exercice 1995, soit + 1 %.

L'amélioration d'activité du quotidien et du *Monde diplomatique* est partiellement compensée par la disparition des prestations d'impression pour *Infomatin*. Les autres dépenses et reprises sur provision représentent 63,4 MF contre 38,6 MF en 1995. Cette évolution s'explique par la reprise des provisions constituées pour le plan social et le changement de site.

Les charges d'exploitation consolidées sont de 1 227,8 MF, très proches de celles de 1995. Les consommations de l'exercice sont en baisse de 9,1 MF, malgré une augmentation de 9,2 MF du poste papier due aux fortes hausses intervenues en 1995 et qui ont eu leur plein effet sur l'exercice 1996. Au cours du deuxième semestre 1996, le prix du papier a commencé à baisser.

Les charges de personnel sont en hausse de 30,1 MF, du fait de la réalisation du plan de restructuration initié en 1995. Cette augmentation est compensée par les reprises de provisions.

Le résultat courant consolidé est de – 9,5 MF pour – 56,5 MF en 1995.

Le résultat exceptionnel est positif de 17,6 MF du fait essentiellement de la cession d'une partie du capital du *Monde diplomatique*.

Le résultat net consolidé, part du groupe, est positif de 2,9 MF alors qu'il était négatif de 63,5 MF en 1995.

Les fonds propres consolidés ont progressé de 20 MF sous l'effet du résultat positif et de l'augmentation des intérêts minoritaires. La capacité d'autofinancement est négative de 1 MF, du fait du financement du plan de restructuration. Le changement de site a occasionné des investissements importants. L'imprimerie a poursuivi son désendettement (22,2 MF). Dans ces conditions, le fonds de roulement a diminué de 44,9 MF.

(1) Regroupant les résultats, d'une part du Monde SA, éditeur du quotidien, du *Monde de l'éducation*, du *Monde des philatélistes*, des *Dossiers et documents*, de la *Sélection hebdomaire*, et, d'autre part, des filiales, Le Monde Imprimerie, Le Monde Publicité, Le Monde diplomatique, Le Monde Editions et LMK.

GROUPE LE MONDE
TABLEAUX DE FINANCEMENT (en milliers de francs)

	1996	1995
RESSOURCES		
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	(1 031)	17 477
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	453	95
Variations des immobilisations financières	12 400	10
Augmentation de capital de la SA Le Monde		178 738
Part des minoritaires dans les augmentations de capital des filiales	15 806	
Augmentation des dettes financières à MT et LT	35	72 085
Diminution du fonds de roulement	44 944	
TOTAL DES RESSOURCES	72 607	268 405
EMPLOIS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	48 163	12 196
Variations des immobilisations financières	1 071	7 700
Remboursements d'emprunts	23 373	81 679
Augmentation du fonds de roulement		166 830
TOTAL DES EMPLOIS	72 607	268 405

2. Les comptes de la SA Le Monde

COMPTE DE RÉSULTAT

La comparaison du compte de résultat de la SA Le Monde avec celui de 1995 est délicate du fait de la filialisation au 1er janvier 1996 du *Monde diplomatique*, qui modifie le périmètre d'activité de la société.

Le chiffre d'affaires de la SA Le Monde s'élève à 1 087,2 MF, en recul de 1,5 % par rapport à 1995. Cette baisse est la conséquence de la filialisation du *Monde diplomatique*. A périmètre équivalent, l'évolution du chiffre d'affaires aurait été de + 2,3 %.

Les charges d'exploitation sont de 1 161,7 MF, en économie de 2,3 % par rapport à 1995. Les charges externes diminuent sous l'effet de la baisse des coûts de distribution. L'augmentation des charges de personnel est la conséquence de la réalisation du plan social.

Le résultat courant est de – 16,8 MF, en amélioration de 43 MF par rapport à 1995. Le résultat exceptionnel est positif de 56 MF, et recouvre essentiellement la plus-value dégagée lors de la filialisation du *Monde diplomatique*. Le résultat net est un bénéfice de 39,1 MF pour une perte de 67 MF en 1995.

BILAN

Le bilan établi au 31 décembre constate :

– une augmentation de l'actif immobilisé de 34,7 MF. L'augmentation des immobilisations corporelles de 7,4 MF s'explique par l'installation rue Claude-Bernard ; l'évolution des immobilisations financières de 28,1 MF est due essentiellement à la filialisation du *Monde diplomatique* ;

– une diminution de l'actif circulant de 67,7 MF, qui s'explique par la diminution des valeurs mobilières de placement ;

– un accroissement des capitaux propres de 21 MF lié au résultat de l'exercice et à la diminution des provisions réglementées ;

– une diminution de 45,3 MF du poste « provision pour risques et charges » : le plan social et le changement de site qui avaient été provisionnés dans les comptes 1995 se sont effectivement réalisés en 1996 avec les enveloppes financières prévues.

TABLEAU DE FINANCEMENT

La capacité d'autofinancement négative de 33 MF s'explique par la concrétisation des opérations de restructuration initiées en 1994 et 1995. Les acquisitions d'actifs immobilisés s'élèvent à 49,4 MF. Le fonds de roulement diminue logiquement de 69,6 MF.

SA LE MONDE
TABLEAUX DE FINANCEMENT (en milliers de francs)

	1996	1995
RESSOURCES		
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	(33 048)	(10 468)
Cessions d'immobilisations ou diminution de l'actif immobilisé		
– Immobilisations incorporelles		
– Immobilisations corporelles	410	39
– Immobilisations financières	12 398	
Augmentation des dettes financières		
– Auprès des établissements de crédit		
– Autres dettes financières	35	72 537
Augmentation de capital		280
Prime d'émission		178 458
Diminution du fonds de roulement	69 612	
TOTAL DES RESSOURCES	49 407	240 846
EMPLOIS		
Acquisitions d'immobilisations ou augmentation de l'actif immobilisé		
– Immobilisations incorporelles	1 581	2 037
– Immobilisations corporelles	39 236	6 781
– Immobilisations financières	8 590	9 210
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	49 407	18 028
Diminution des dettes financières		
– Auprès des établissements de crédit		35 000
– Autres dettes financières		25 288
Augmentation du fonds de roulement		162 530
TOTAL DES EMPLOIS	49 407	240 846

[illegible]

ACTIF	1996 Valeurs brutes	1996 Amortissements et provisions	1996 Valeurs nettes	1995 Valeurs nettes
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	30 280	(28 302)	1 978	2 827
Immobilisations corporelles	218 740	(120 623)	98 117	90 713
Immobilisations financières	182 199	(15 535)	166 664	138 541
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	431 219	(164 460)	266 759	232 081
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	7 233	(4 653)	2 580	6 392
Créances d'exploitation	241 570	(21 727)	219 843	184 402
Valeurs mobilières de placement	63 114		63 114	152 388
Disponibilités	1 243		1 243	10 974
Comptes de régularisation	3 937		3 937	4 263
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	317 097	(26 380)	290 717	358 419
TOTAL DE L'ACTIF	748 316	(190 840)	557 476	590 500

PASSIF	1996	1995
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	935	935
Primes, réserves et écart de réévaluation	232 870	232 870
Report à nouveau	(167 306)	(100 324)
Résultat de l'exercice	39 123	(66 982)
Provisions réglementées	42 070	60 178
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	147 692	126 677
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	51 426	96 674
DETTES		
Dettes financières	95 174	95 376
Dettes d'exploitation	172 515	181 002
Abonnements à servir	87 573	82 469
Comptes de régularisation	3 096	8 302
TOTAL DES DETTES	358 358	367 149
TOTAL DU PASSIF	557 476	590 500

SA LE MONDE
COMPTES DE RÉSULTAT (en milliers de francs)

	1996	1995
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 087 192	1 103 300
Reprises de provisions, subvention, production stockée et transferts de charges	57 689	26 835
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 144 881	1 130 135
Charges externes	(706 896)	(738 526)
Impôts et taxes	(9 258)	(8 389)
Charges de personnel	(406 129)	(374 462)
Autres charges d'exploitation	(1 798)	(1 545)
Dotations aux amortissements et provisions	(37 614)	(65 948)
CHARGES D'EXPLOITATION	(1 161 695)	(1 188 870)
Résultat d'exploitation	(16 814)	(58 735)
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	7	(10)
Produits (frais) financiers nets	29	(1 106)
RÉSULTAT COURANT	(16 778)	(59 851)
Produits et charges exceptionnels	56 001	(7 031)
Impôts sur les sociétés	(100)	(100)
RÉSULTAT NET	39 123	(66 982)

Leonid Arkaïev ne desserre pas sa main de fer autour de la gymnastique russe

Le président-entraîneur de la Fédération russe ne veut pas laisser ses athlètes s'installer en Europe

Lors des Masters européens de gymnastique, nouvelle épreuve par équipes qui a lieu samedi 26 et dimanche 27 avril, au Palais omnisports de Paris-Bercy, un gymnaste d'origine russe sera absent de la compétition. Dimitri Karbanenko, naturalisé français depuis près d'un an, n'a pas obtenu l'autorisation du redouté Leonid Arkaïev, président de la Fédération russe et entraîneur national des équipes masculines et féminines.

DIMITRI KARBANENKO ne participera pas aux premiers Masters européens de gymnastique qui ont lieu à Paris. Il s'en émeut à peine. La vie du gymnaste russe de vingt-trois ans, naturalisé français depuis le 22 août 1996, est faite d'incertitudes. Avec un doigt brisé, il vient de remporter les Coupes nationales à Clermont-Ferrand, mais il doit patienter pour recouvrer les épreuves internationales. En vertu de l'article 44 des statuts de la Fédération internationale de gymnastique (FIG), l'un des brillants éléments de l'ex-école soviétique vit en apatride de la compétition. Tout changement de nationalité requiert, la première année, le consentement de la nouvelle et de l'ancienne fédération pour la participation aux épreuves officielles.

Trop heureuse d'accueillir Karbanenko au Centre national d'Antibes-Juan-les-Pins, la France a donné sa bénédiction. Pas le puissant Leonid Arkaïev, qui cumule les fonctions de président de la fédération russe et celles d'entraîneur national des équipes masculines et féminines. *« Je contrôle absolument tout pour maintenir nos résultats car trop de gymnastes et d'entraîneurs ont quitté la Russie »*, clame-t-il. Ancien gymnaste, ingénieur du bâtiment et auteur d'une thèse sur *« la préparation intégrale du gymnaste de haut niveau »*, ce quinquagénaire à l'apparence bonhomme a des idées musclées sur la gymnastique. Il est prompt à confisquer les passeports de ses gymnastes dès l'arrivée à l'étranger et exige de tous une allégeance absolue. Pour son malheur, Karbanenko a osé se rebeller.

Le 7 juin 1994, il a d'abord épousé Astrid : une Française rencontrée à Cannes lors d'une tournée, dont l'emploi permet au couple d'organiser sa vie dans un appartement indépendant. Problème : le *« règlement Arkaïev »* ne prévoit pas ce genre de situation. A contrecœur, mais pour assurer sa sélection aux Jeux d'Atlanta, Dimitri ne rentre que les week-ends. En 1996, le régime des *« permissions »* devient bimestriel. Son contrat professionnel terminé, Astrid a dû rentrer en France. Mais le sacrifice semble encore valable.

Les perpectives d'avenir sont limitées pour qui n'obtient pas une des six places de l'équipe nationale. Dimitri l'a mesuré lorsque, à son retour victorieux des championnats du monde par équipe de 1994, il a reçu, comme chaque équipier, la somme de 936 dollars (5 000 francs) pour services rendus. En 1995, un gymnaste allemand lui propose de participer à des compétitions rémunérées pour le Bayern de Munich. Invoquant la situation économique précaire de la base, Arkaïev prélève sa dîme : 10 % des gains de Dimitri pour huit week-ends de compétitions, soit 7 500 francs. Lors d'une réunion en Espagne, Dimitri réclame à un représentant d'Arkaïev la totalité de la prime qui lui est due. A son retour, il est semoncé et, peu à peu, évincé de l'équipe qui emportera finalement l'or olympique.

LE DIKTAT DE L'AFFICHAGE

Fin mars 1996, Dimitri est déclaré champion de Russie par le speaker de la compétition. Quelques instants plus tard, le tableau d'affichage modifie le classement. Sans justification, Dimitri est relégué à la deuxième place derrière Alexei Nemov. En juillet, Nemov est médaillé d'argent aux Jeux que Dimitri, effondré, suit à la télévision. Deux jours avant le départ, il a reçu l'ordre de donner à un coéquipier sa tenue officielle.

« J'avais d'autres gymnastes mieux préparés que lui, argue aujourd'hui Arkaïev. *Les raisons de mon choix étaient purement sportives et parfaitement objectives. »* Aussi objectives, sans doute, que celles qui l'ont poussé, la veille du départ aux championnats du monde par appareil de Porto Rico, en avril 1996, à ne pas retenir Dimitri, pourtant qualifié. *« Il se plaignait de ses épaules et peinait aux anneaux »*, soutient Arkaïev. *« Quel rapport avec un championnat où je n'étais même pas censé m'aligner sur cet agrès ? »*, se demande encore Dimitri. Pour faire diversion, le président entraîneur emmène le récalcitrant aux championnats d'Europe en mai 1996. Il termine la compétition à la 10e place, en pleurs. *« Arkaïev l'a houspillé pendant les épreuves l'empêchant de se concentrer*, racontent des témoins. *Il n'en pouvait plus. Il voulait tout arrêter. »*

Le cas Karbanenko met Arkaïev hors de lui. Il se convainc que le règlement de la FIG lui permet de faire barrage pour deux ans, parle même de *« vendre »* son ancien gymnaste à la France. *« Je refuse qu'il concoure pour un autre pays car sa formation nous a coûté des dizaines de milliers de dollars*, dit-il. *J'attends une proposition officielle de compensation financière du président de la Fédération française. »*

Mais la FIG est formelle, l'avenir international des gymnastes, même dissidents, n'est pas négociable. Aux championnats du monde de Lausanne en septembre, l'année de purgatoire de Karbanenko sera écoulée. Sa liberté recouvrée n'effacera pas le préjudice : privé des derniers grands rendez-vous internationaux, il n'a encore aucun véritable palmarès. Il se contente donc de rêver aux Jeux de Sydney en l'an 2000 puis à une carrière d'entraîneur.

Patricia Jolly

Une nouvelle compétition à Paris

Avec les premiers Masters européens organisés au Palais omnisports de Paris-Bercy, samedi 26 et dimanche 27 avril, la gymnastique devrait s'offrir une dimension abordable et plus spectaculaire. Réparties en 3 groupes de 4, puis en 4 groupes de 2 après les premières défaites, 12 nations européennes présenteront leurs meilleurs athlètes à 4, agrès ou engins, dans un match par équipes, à élimination directe, associant gymnastique artistique masculine et féminine, et gymnastique rythmique et sportive. Il s'agira, pour l'emporter, de créer des duos complémentaires et idéaux dans chaque discipline. Un seul gymnaste par équipe se présentera à chaque agrès ou engin. Un « joker » autorisé à réaliser un exercice supplémentaire par discipline pimentera l'épreuve puisque son utilisation doublera la note de l'équipe. La prime de participation est d'environ 16 000 francs.

Le Grand Prix de France de F 1 aura bien lieu à Magny-Cours

L'ORGANISATION du Grand Prix de France de formule 1 a été confirmée, pour le diamanche 29 juin, sur le circuit de Magny-Cours, a annoncé, vendredi 25 avril, la Fédération internationale de l'automobile (FIA). *« Les difficultés consécutives à l'accès au Grand Prix de France d'équipes de télévision non autorisées ont été résolues, et cette épreuve est désormais confirmée en tant qu'épreuve du Championnat du monde 1997 »*, a indiqué la FIA, qui a remercié le ministre de la justice, Jacques Toubon, et le ministre délégué à la jeunesse et aux sports, Guy Drut, pour *« leur aide dans cette affaire »*.

L'organisation du Grand Prix avait été remise en question par Bernie Ecclestone, vice-président de la Fédération internationale, chargé de la médiatisation de la formule 1, qui entendait interdire l'accès à l'épreuve aux télévisions n'en ayant pas acquis les droits. Saisi, le tribunal administratif avait invoqué le droit à l'information pour autoriser les chaînes à filmer l'événement. Un jugement auquel Bernie Ecclestone avait répondu en menaçant de retirer la compétition du calendrier. Une décision finale sur le sort du Grand Prix doit être rendue le 30 avril. L'intervention des pouvoirs publics auprès de la FIA paraît avoir calmé les esprits. Il semble que des garanties aient été données par les pouvoirs publics d'apporter à la loi Bredin, codifiant les droits de retransmission télévisée, les modifications permettant d'éviter des conflits entre les chaînes de télévision non détentrices desdits droits et les instances automobiles internationales.

DÉPÊCHES

TENNIS : les demi-finales du tournoi de Monte-Carlo, épreuve du circuit ATP dotée de 2,3 millions de dollars, devaient opposer, samedi 26 avril, le Chilien Marcelo Rios à l'Espagnol Carlos Moya et l'Espagnol Alex Corretja au Français Fabrice Santoro, au terme des quarts de finale joués vendredi. Santoro, qui avait bénéficié d'une invitation des organisateurs, s'y était imposé face à l'Espagnol Carlos Costa, issu des qualifications 6-3, 7-5, après avoir éliminé deux têtes de série, l'Autrichien Thomas Muster (nº 2 mondial) et l'Espagnol Sergi Brugera, lors des tours précédents.

■ **FOOTBALL : « Au revoir Cantona »**, *« Cantona peut partir »*. Du *Sun* au *Mirror* en passant par le *Daily Mail*, tous les tabloïdes ont estimé, dans leurs éditions du vendredi 25 avril, que le manque de réussite d'Eric Cantona, capitaine de l'équipe, mercredi 23 avril, face au Borussia Dortmund, était la cause de l'élimination des Red Devils et que le temps était peut être venu pour l'entraîneur Alex Ferguson de se séparer de son *« génie français »*. – (*AFP*.)

■ **Le nom de David Ginola figure sur la liste des transferts** par son club anglais de Newcastle (première division), conformément à son souhait. Ginola, âgé de trente ans, avait été transféré à Newcastle en juillet 1995 pour 2,5 millions de livres (environ 23 millions de francs) et compte encore deux ans de contrat. Depuis le départ de l'entraîneur Kevin Keegan, en janvier, l'attaquant français est tombé en disgrâce. – (*AFP*.)

■ **TENNIS DE TABLE : l'équipe de France masculine**, conduite par Jean-Philippe Gatien, s'est aisément imposée face à la République tchèque (3-0), vendredi 25 avril, au cours de la deuxième journée des Championnats du monde de Manchester (Grande-Bretagne). Déjà victorieux des Hongrois (3-0), les Français devaient affronter la Russie, samedi 26 avril, et l'Angleterre, dimanche 27 avril. – (*AFP*.)

■ **BASKET-BALL : le président Jacques Chirac a confié qu'il se sentait** *« un peu petit mais bien entouré »*, en accueillant, vendredi 25 avril, à l'Elysée l'équipe féminine de basket-ball de Bourges, premier club français féminin à conquérir un titre européen.

La vogue orientaliste

Tenues simples ou chamarrées, les vêtements issus des traditions indienne ou chinoise inspirent les grands créateurs occidentaux, mais aussi la mode au quotidien

LES VITRINES de quartier exposent depuis peu de longues vestes fluides en velours de soie noir, ornées de passementeries, semblables à celles que portent encore les grands-mères à Hanoï. Version raffinée de la tunique des lettrés, coupée aujourd'hui à l'intention des étrangers dans la soie sauvage par les tailleurs de l'oncle Ho, établis au coude à coude sur Hang Gai. En vitrine chez l'un d'eux, la photo de Catherine Deneuve indique qu'elle aussi a succombé au confort et à l'élégance de la tenue traditionnelle. Les stylistes françaises l'affirment, l'héroïne d'*Indochine* a remis au goût du jour la vogue asiatique et la fameuse *qui pau* (prononcer tchi pao), ou robe chinoise, boutonnée sur le côté.

Résultat, la veste-chemise, à col montant et droit, directement inspirée de celle des notables mandchous de la dynastie Qing, et largement exportée depuis deux ou trois ans en France, figure désormais en bonne place, été comme hiver, parmi les « basics » de la garde-robe féminine. Au même titre que le sarong et le gilet brodé, les jodhpurs et pantalons drapés, ou encore les caleçons, cousins germains des *pajama* qu'affectionnent les Indiens, pour leur forme tuyau qui contraste avec l'ample *kurta*, longue chemise sans col s'enfilant par la tête.

« La mode orientaliste répond à un véritable engouement pour les années 20-30 », affirme Gabriella Albarello, directrice design-mode des Galeries Lafayette. *Ce n'est pas l'Asie de l'actualité mais l'Orient mythique qui revient comme un rêve »* sur les portants des grands magasins, dans les boutiques de prêt-à-porter et jusque chez les stars de la haute couture. John Galliano a coupé pour Dior un fourreau chinois, copie conforme de la *qui pau* portée à Shanghaï durant l'entre-deux-guerres.


In « CHINESE CLOTHING », OXFORD UNIVERSITY

En Chine, jeune femme dai du Yunnan, en sarong brodé et gilet plastron clouté d'argent.

Si les étoffes, coton, soie, rayonne, parfois même la réalisation du vêtement (en Chine, au Vietnam, à Hongkong) demeurent de fabrication locale, la plupart de ces modèles d'autrefois (abandonnés avec le raz de marée communiste par le monde chinois) sont dessinés en France. On les trouve à très bons prix dans les quartiers chinois de la capitale, chez Hoa Ly (50, avenue de Choisy), ou chez Erawan (au 54), notamment, qui vend en gros et au détail. Vestes et robes de 150 F à 450 F. Sobres ou très kitsch.

Le comble du raffinement consiste à composer un costume baroque en juxtaposant les éléments masculin-féminin (veste Nehru et sarong avec gilet façon kimono). Le vêtement hybride emprunte des pièces à la Chine comme à l'Inde. On joue avec les longueurs, les couleurs, les motifs et les matières. On porte le court sur le long, le gilet sur la veste et non l'inverse. Surtout, on ose marier les tons vifs, voire criards, comme des bleu canard ou des rouge sang avec le violine, l'oranger ou le fuschia. Les noirs s'enrichissent de broderies kitsch, de perles et fils d'or ou d'argent à la manière des ethnies de la province du Yunnan, les Bai, Dai, Yi, Miao, qui, dans cette contrée de montagnes au carrefour indochinois, exhibent chaque jour l'habit de fête.

Le jeu des superpositions est en place chez Ventilo. A deux pas de la Bourse du commerce, rue du Louvre, les mannequins de bois font défiler les éléments du puzzle autour d'une pièce unique, un plastron appliqué de miroirs du Goudjerat. Les couleurs sont celles du marché aux épices de Madras. Pantalon tube safran, liquette en voile de coton piment, jupon assorti, gilet cannelle brodé ton sur ton. La veste Mao, rouge vif, est galonnée de rose et de jaune. Une cinquantaine de saris ont été découpés en longues jupes plissées grenat ou citron (980 F), à porter avec des *kurta* en organza de soie fluo (890 F) et des gilets courts et contrastés (680 F).

> « Dans le vêtement chinois, il y a un nombre d'or. On ne peut pas se tromper. C'est un costume abouti qui a sept cents ans »

« L'Inde et l'Orient sont une perpétuelle source d'inspiration, les peuples y ont une grâce qui s'est perdue en Occident. Les formes simples, les étoffes tissées à la main puis teintes avec des couleurs végétales s'harmonisent avec l'environnement », insiste la styliste Frédérique Vilaceque, en nouant de longues écharpes de soie gaufrée d'or importées du pays de Gandhi. Accessoires indispensables de l'été, les châles et étoles de mousseline de tous les tons pastel (coton ou soie, à partir de 350 F), tissées et brodées à Lucknow, se dénichent au Cachemirien, rue de l'Echaudé, à Saint-Germain-des-Prés.


GILLES DE CHABANEIX

D'inspiration indienne, ce modèle de Ventilo marie tunique col Nehru en organdi brodé et veste jacquard ton sur ton.

Un fort vent d'Est souffle sur le prêt-à-porter de l'été. Rien à voir avec la tempête « baba cool » qui enflamma les années 70. L'époque était aux cotonnades délavées qui firent le succès de René Derby. *« Nous sommes nés par l'Inde, en 1968 et le style "folklore" a duré jusqu'en 1973 »*, rappelle Claudie Fain, directrice commerciale, en évoquant les *chicken kurta* unisexes, surpiquées au petit point, qui s'arrachaient sur les éventaires après Mai 68. Le fabricant réalise encore aujourd'hui 45 % de son chiffre d'affaires estival avec l'Inde. Cabocharde et Conséquence (450 F), robes phares de l'été, inspirées des saris fleuris, sont rebrodées de fils viscose et de perles de bois.

La veste Mao, bleu de Chine, fut repérée sur le port de Marseille et importée dès 1968, par François Dautresme, pour sa toute nouvelle Compagnie française de l'Orient et de la Chine (CFOC). *« C'est encore le vêtement traditionnel du paysan*, précise Françoise Dautresme, la cousine et associée complice chargée de la partie textile de l'affaire. *Col rond, trois ou quatre poches, des brandebourgs en guise de boutonnières, il se porte sur un pantalon large et droit. »* Ce *shan ku* se vend encore, tel quel, chez les commerçants sino-vietnamiens et cambodgiens de l'avenue de Choisy, mais aussi dans une petite boutique qui sent la naphtaline, rue de l'Odéon (180 F l'ensemble, chez Hang Send, Heng). Madame Pare Keo,« Pierre Précieuse », née à Phnom Penh de père cantonnais, fière de ses études de haute couture à Paris, y détaille des modèles rétro qu'elle fait réaliser à 300 kilomètres de Shanghaï.

A la CFOC, installée à l'angle du boulevard Haussmann et de la rue de Courcelles, ces bleus de Chine détournés à l'européenne (en rouge, gris souris, noir, imprimés ou brodés), comme toute la collection, sont dessinés et fabriqués en France. Les étoffes proviennent de Chine ou d'Inde : coton soyeux, shantung un peu raide, gaze chamarrée ou soie gaufrée, crêpe peau de poulet, satin épais, etc. Les couleurs, pêche, framboise, moutarde sont celles de la cour mandchoue, comme les motifs de la chauve-souris porte-bonheur tissés en médaillons, ou les coupes, simples et strictes.

Gilet jacquard tissé à Bénarès, porté sur une tunique droite, avec jupe portefeuille, ou pantalon bouffant : tout va avec tout, les éléments sont interchangeables. Les vestes croisées, sans bouton, d'inspiration mongole, assuraient aux cavaliers nomades un confort sans égal. *« Dans le vêtement chinois il y a un nombre d'or. On ne peut pas se tromper,* explique Françoise Dautresme. *C'est un costume abouti qui a sept cents ans. Il dérobe les formes, au contraire du canon occidental moderne qui dessine l'anatomie. »* Point de coutures « orthopédiques », le vêtement oriental rend beau et donne de l'allure. Et c'est la raison de son succès.

Florence Evin

Parcours asiatiques à Paris

Dans les quartiers chinois et indiens, les parfums d'Orient embaument les échoppes sur fond sonore et joyeux de langues d'Asie.

● **Galerie Sensitive** (275, rue Saint-Jacques, 75005). Lethi, laotienne, conte l'éloge de la douce paresse dans son pays. Les indigo qu'elle importe parlent d'eux-mêmes : dessins *« tied and dyed »* (noués et teints) évoquant la pluie qui ruisselle, ikhats tissés main qui rappellent le jasmin, le filao, le coton, le lotus, l'oiseau chanteur ou le crabe de rizière. Pantalons « pêcheurs », très larges, noués à la taille en sarong (200 F en coton, 250 F en soie). Petites vestes de mariage, croisées courtes et galonnées.

● **Hoa Ly**, prêt-à-porter, gros, demi-gros, détail (50, avenue de Choisy, 75013), reste ouvert le dimanche, toute la journée. Hang Tuloan, vingt-quatre ans, la jeune fille de la maison, née près d'Ho Chi Minh-Ville, est avenante. Vestes à brandebourgs les moins chères de Paris, soie sauvage, avec ou sans manches (150 F-200 F), ou en velours de soie (280 F). La robe chinoise, *qui pao*, des années 30, est en rayonne (350 F) ou en soie (450 F). On peut la commander sur mesure (300 F de façon, tissu en plus).

● **Saree Palace** (182, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010). Face à la gare du Nord, l'importateur est du Kerala. Dans la boutique qui sent fort l'encens, les vendeuses papotent en tamoul. Les saris de voile de coton du Tamil Nadu (Kodappakam, 140 F, avec un jupon de coton assorti pour 50 F) font de très jolies jupes d'été.

● **Mohanjeet** (21, rue Saint-Sulpice, 75006). Coton irisé, soie mordorée, les tissages sont faits main et les modèles fabriqués en Inde. Couleurs épicées. Robe, gilet, tunique et jupon sont aux alentours de 500 F la pièce.

● **Le Cachemirien** (12, rue de l'Echaudé, 75006). Rosanda importe de son pays d'adoption des étoles en mousseline de coton brodées (tons pastels) et des châles de cachemire.

● **Ventilo** (27 *bis*, rue du Louvre, 75002) Etoffes authentiques, mélange des styles indiens et chinois. Toutes les pièces de la collection sont en coton et en soie (autour de 900 F-1 500F). Textures brutes, doupion, georgette, rami, chanvre, lin. Couleurs épicées, fluo ou pastel.

● **Compagnie française de l'Orient et de la Chine** (170, bd Haussmann, 75008). De longs comptoirs à offrandes où s'exposent les écharpes et les bijoux copiés sur ceux des mandarins. Le blanc domine avec les couleurs *« terre cuite »* portées par les mandchous. Gilet, veste ample et droite, robe et jupe fourreau ou portefeuille. Etoffes précieuses, des voiles légers aux toiles épaisses, coton (300 F à 700 F) et soie (de 800 F à 2 000 F).

● **Liwan** (8, rue Saint-Sulpice, 75006). Elles sont libanaises. Leurs modèles, couleur de désert, s'inspirent de l'Orient nomade et des routes de la soie (500 F à 2 000 F). Robe *« djellaba »*, gilet trapèze, pantalon sarouel, tunique liquette.

LIEU

Rue Saint-Honoré, de stylisme et d'eau fraîche

L'IDÉE est limpide comme les quarante marques d'eau que l'on y sert. Le nouvel endroit qui intrigue à Paris et où l'on pourrait finir par se bousculer est placé sous le signe de la blancheur, de la pureté et de la recherche esthétique. Le propos : montrer et vendre des créations de stylistes de mode, mais aussi des objets manufacturés leaders chacun dans leur discipline, selon une sélection brève et tournante.

Archéologie instantanée pour un musée du XXIe siècle : les parois ondulées du vase d'Alvar Aalto ou le dernier Caméscope qui tient dans la main ; une lampe poétique d'Ingo Maurer ou la plus perfectionnée des bicyclettes de cross ; une marque de produits de beauté américains à la fois centenaires et *new age*, ou la dernière montre de plongée japonaise ; et peut-être quelques paires de chaussures de sport en série limitée. Le commerce de l'art, présenté ultra-*clean*, tournant le dos aux gadgets bon marché et au kitsch.

Entre Rivoli et Opéra, à portée de vue du nouvel ensemble construit pour le groupe financier Paribas par Ricardo Bofill, l'homme de verre du marché Saint-Honoré, dans le brouhaha vivant d'un quartier où les touristes se fondent dans le paysage, l'espace intitulé Colette, 213, rue Saint-Honoré, propose une entrée libre et futurisante à un passant qui ne craindrait pas de se mêler au club des initiés. Pour retenir ces deux publics, un restaurant a été installé en sous-sol, qui cheville la démonstration.

On déjeune dans un restaurant, plus rarement dans un magasin. En quoi la provocation de ce côtoiement peut-elle paraître ici aimable ? Autant le mobilier que la carte, au lieu d'en rajouter, s'appliquent à en retirer, et gagnent en saveur. Matière épurée, relief travaillé par la lumière. On pourrait s'agacer du purisme, du positionnement intentionnel et précieux des rares objets, de leur mise en scène ; au lieu de quoi le sentiment d'accueil est immédiat, grâce à la table d'hôte centrale, aux dimensions généreuses, qui suggère et remplit son rôle de symbole.

UNE SENSATION DE DISTANCE

Sur la feuille blanche qui tiendra lieu de nappe individuelle s'écrit la ligne de conduite d'une vie saine : « styledesignartfood ». On comprend mieux alors le message que les promoteurs de l'idée ont voulu adresser à ceux qui rejoindraient les nouveaux partisans d'une existence débarrassée de ses excès, en mouvement vers la conquête de soi. Aux produits de beauté Kiehl's vendus en exclusivité, répond la mélodie des étiquettes d'eau minérale de tous pays : Apollinaris (Allemagne) ou Lynx (Italie), Tynant dans sa bouteille bleue ou Thonon, Tipperary, Carola verte ou Christinen, la suédoise Ramlösa ou une Saint-Yorre tricolore, ardéchoise Eau du Volcan ou simple Charrier de *« B. B. aime Charrier »*.

L'assiette présentera un en-cas de légumes ou quelques clins d'œil exotiques et l'œuf à la coque sera la spécialité du chef. Légèreté, vitalité, le contrat santé est tenu, même si l'on vous accorde aussi un court choix de vins de qualité.

Mettre l'architecture et le stylisme jusque sur la table, une formule qui a plu à Londres où le couturier Joseph ne faisait jamais de boutique sans bistrot, ni de café sans vendre aussi des vêtements. Ici, dans ce loft sur trois niveaux, l'objectif de l'architecte Arnaud Montigny, qui a exercé son art plutôt dans le domaine privé, est la maîtrise des vides, le maintien d'un espace dégagé entre les présentoirs du magasin, une sensation de distance, en plus, accordée à chaque déplacement. Blanc sur blanc, en route vers l'an 2001, une plate-forme en 3D pour une escale dans le cyberespace.

Michèle Champenois

★ Colette, 213, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. Tél. : 01-55-35-33-90. Internet:http://www.colette.tm.fr. Du lundi au samedi : de 10 heures à 19 h 30. Restaurant sans réservation : à la carte, 100 F environ.

Pluie par l'Ouest

LES PRESSIONS baissent sur l'ensemble du pays. Une perturbation s'est évacuée pendant la nuit sur l'Est, et la pluie arrive à nouveau par l'Ouest dès dimanche matin. Ces pluies seront modérées, et affecteront l'ensemble de la France en fin de journée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le ciel sera couvert toute la journée, avec une pluie faible en général. Le vent de sud-ouest soufflera à 60 km/h en rafales. Les températures maximales avoisineront 14 à 16 degrés.

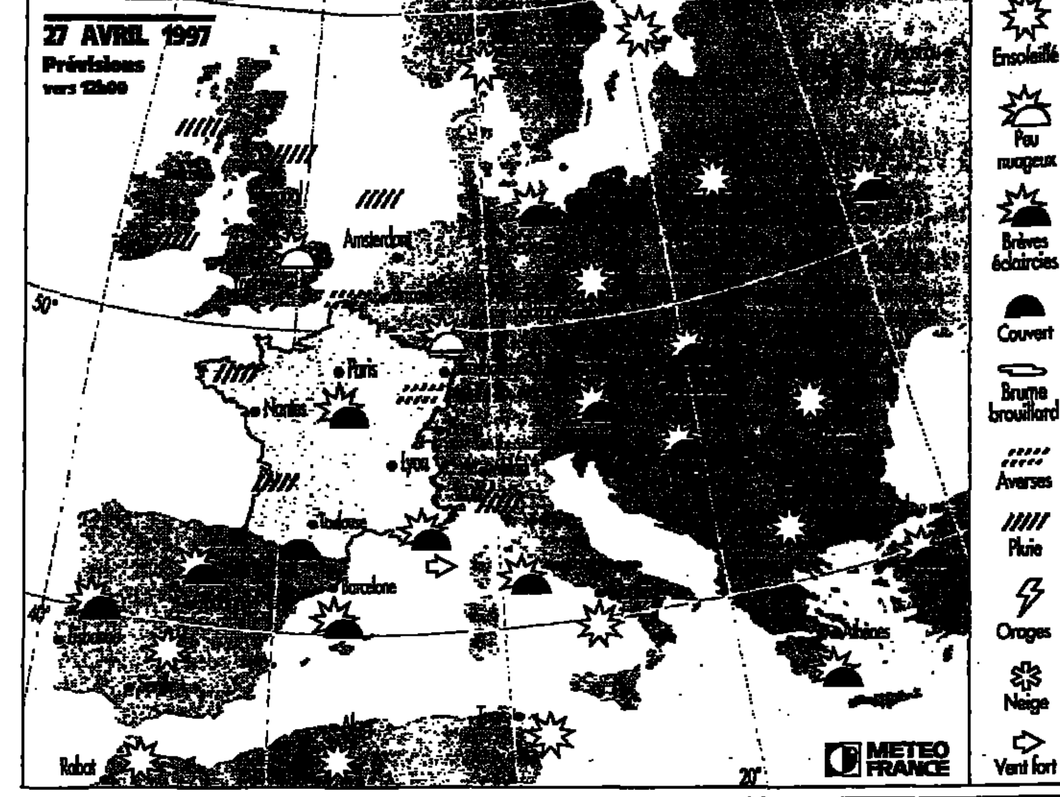
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Sur le Nord-Picardie et les Ardennes, les nuages resteront nombreux, avec quelques averses le matin. Sur l'Ile-de-France et la Haute-Normandie, le ciel sera très nuageux. Sur le Centre, le temps sera pluvieux, surtout l'après-midi. Il fera 15 à 17 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les nuages seront nombreux toute la journée, avec des averses, surtout le matin. Il fera 14 à 17 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le ciel restera couvert avec de la pluie. Les pluies seront plus soutenues sur le nord de l'Aquitaine et sur Poitou-Charentes. Sur Midi-Pyrénées, les pluies, faibles, arriveront l'après-midi. Le vent de sud-ouest à ouest soufflera à 60 km/h en rafales près des côtes atlantiques. Les températures seront proches de 17 à 20 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur le Limousin et l'Auvergne, le temps sera pluvieux. Sur Rhône-Alpes, le ciel sera très nuageux le matin, puis il y aura quelques pluies faibles l'après-midi. Le thermomètre marquera 14 à 18 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le ciel sera voilé le matin, puis couvert l'après-midi, avec quelques pluies faibles sur le Languedoc-Roussillon. Il fera doux avec 19 à 22 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Les compagnies aériennes British Midland et Lufthansa annoncent de nouvelles liaisons européennes en partage de code. C'est ainsi que British Midland inaugurera une ligne quotidienne Londres-Cologne-Rome à partir du 26 mai, desservant pour la première fois l'Italie en vol régulier.

■ **CANADA.** L'armée canadienne s'est jointe aux autorités locales et à la police, vendredi 25 avril, pour persuader les récalcitrants d'évacuer la zone menacée d'inondations entre Winnipeg (Manitoba) et la frontière américaine. La rivière Rouge, gonflée par la fonte rapide de la neige abondante cet hiver, a déjà commencé à déborder en différents endroits du sud de la province, après avoir dévasté l'État américain voisin du Dakota du Nord. Selon des estimations, la rivière en crue devrait inonder la banlieue de Winnipeg, ville de 700 000 habitants, d'ici au 5 mai.

PRÉVISIONS POUR LE 27 AVRIL 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	8/19	N
BIARRITZ	12/16	P
BORDEAUX	12/18	P
BOURGES	9/16	S
BREST	10/15	P
CAEN	10/14	S
CHERBOURG	9/14	S
CLERMONT-F.	8/16	P
DIJON	10/17	S
GRENOBLE	9/20	S
LILLE	6/14	P
LIMOGES	10/14	P
LYON	11/18	S
MARSEILLE	14/20	S
NANCY	6/15	S
NANTES	10/16	P
NICE	12/18	S
PARIS	8/15	S
PAU	9/16	P
PERPIGNAN	15/21	P
RENNES	10/17	P
ST-ETIENNE	6/16	P
STRASBOURG	7/17	N
TOULOUSE	12/18	C
TOURS	9/16	S
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/30	P
FORT-DE-FR.	23/29	S
NOUMEA	20/24	S
PAPEETE	25/30	S
POINTE-A-PIT.	22/30	S
ST-DENIS-RÉ.	23/29	S
EUROPE		
AMSTERDAM	9/12	P
ATHENES	11/19	S
BARCELONE	15/20	S
BELFAST	8/13	P
BELGRADE	5/19	S
BERLIN	7/19	S
BERNE	9/14	P
BRUXELLES	10/15	P
BUCAREST	5/16	S
BUDAPEST	10/17	S
COPENHAGUE	2/11	S
DUBLIN	8/14	P
FRANCFORT	11/16	P
GENEVE	11/15	P
HELSINKI	-3/8	S
ISTANBUL	9/15	S
KIEV	1/11	S
LISBONNE	13/22	S
LIVERPOOL	10/14	P
LONDRES	11/17	N
LUXEMBOURG	11/13	P
MADRID	9/25	S
MILAN	14/20	P
MOSCOU	-1/6	P
MUNICH	7/13	P
NAPLES	11/19	S
OSLO	-2/10	S
PALMA DE M.	11/21	S
PRAGUE	6/17	S
ROME	10/18	S
SEVILLE	12/28	S
SOFIA	4/16	S
ST-PETERSB.	-3/8	S
STOCKHOLM	1/10	S
TENERIFE	12/18	S
VARSOVIE	1/15	S
VENISE	12/15	P
VIENNE	8/19	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	18/27	S
BUENOS AIR.	11/22	S
CARACAS	23/29	S
CHICAGO	6/13	C
LIMA	17/25	S
LOS ANGELES	16/22	S
MEXICO	5/20	S
MONTREAL	1/9	S
NEW YORK	8/15	S
SAN FRANCIS.	12/18	S
SANTIAGO/CHI	5/26	S
TORONTO	1/12	P
WASHINGTON	11/15	P
AFRIQUE		
ALGER	11/23	S
DAKAR	20/26	S
KINSHASA	22/29	P
LE CAIRE	16/23	S
MARRAKECH	12/24	S
NAIROBI	15/22	C
PRETORIA	8/22	S
RABAT	12/24	S
TUNIS	10/22	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	24/35	S
BOMBAY	27/34	S
DJAKARTA	27/31	S
DUBAI	23/29	S
HANOI	21/26	P
HONGKONG	21/25	C
JERUSALEM	14/21	S
NEW DEHLI	25/38	S
PEKIN	15/29	S
SEOUL	13/22	S
SINGAPOUR	27/30	P
SYDNEY	15/22	S
TOKYO	13/22	S

Situation du 26 avril à 0 heure TU

Prévisions pour le 28 avril à 0 heure TU

PRATIQUE

Emploi, santé, famille : 128 centres pour informer les femmes

INFORMER : oui ; materner : non. Paraphrase du titre d'un ouvrage de Paulo Freire, pédagogue brésilien, ce slogan résume l'exigeante éducation à l'autonomie à laquelle s'emploie, depuis vingt-cinq ans, le Centre national d'information et de documentation des femmes et des familles (CNIDFF). Fédérant un réseau de cent vingt-huit centres d'information répartis sur le territoire, le Centre est né dans la foulée des Etats généraux organisés en 1970 par le magazine *Elle*, qui avaient mis en évidence la sous-information des femmes sur la plupart des questions abordées.

C'est pour y remédier que Jacques Delors et Jacques Baumel se voient confier par le premier ministre, Jacques Chaban-Delmas, l'étude technique du dossier qui devait aboutir, en 1972, à la création du Centre d'information féminin. Devenu, en 1979, Centre d'information féminin et familial, son appellation actuelle date de 1987, à la suite du développement du réseau durant la période (1984-1986) où Yvette Roudy était ministre des droits de la femme... et où il avait momentanément perdu dans son titre la référence à la *« famille »*.

Depuis l'origine, l'objectif n'a pas changé : fournir à tous, et aux femmes en particulier, une information impartiale, gratuite et globale. *« Plutôt que de découper les gens et leurs problèmes, l'idée fondamentale de Jacques Delors était de réunir dans un même lieu différents spécialistes : ce qui permet de multiplier les éclairages, notre but n'étant jamais de faire à la place de, mais de donner les informations permettant à chacun de se prendre en charge »*, précise Françoise Michaud, directrice générale du CNIDFF depuis 1981.

ÉVOLUTION DE LA DEMANDE

Un refus de l'assistanat qui conduit les professionnel(le)s du CNIDFF et des CIDF à prendre le temps d'expliquer comment utiliser un droit et quelles sont les conséquences d'une décision, sans se substituer aux intéressés quand il s'agit de faire un choix. Démarche d'information approfondie, relayée éventuellement par d'autres associations : bureaux d'aide aux victimes ou services (payants) de conseil conjugal et de médiation familiale.

L'information couvre le secteur juridique et professionnel, ainsi que le domaine de la santé et de la vie quotidienne : au total, six cents femmes salariées et quelques hommes ont, en 1995, accueilli, ou répondu par téléphone, Minitel et courrier, aux 466 000 questions d'un public à 80 % féminin. Droit de la famille, droit du travail et droit de la sécurité sociale (couverture sociale, prestations familiales, retraite) : les juristes des centres sont, de loin, les spécialistes les plus souvent consultés.

Mais l'évolution de la demande les a conduits à innover le plus dans le secteur de l'emploi. *« Les femmes, souvent seules avec enfants, sont en butte à de tels problèmes de survie économique*, souligne Françoise Michaud, *que nous avons été conduites à imaginer un certain nombre d'actions originales parce que nous ne trouvions pas l'équivalent sur le marché. »* Outre les consultations spécialisées que proposent tous les CIDF sur l'accès à l'offre de formation, l'orientation, la connaissance du marché de l'emploi et l'élaboration d'un projet professionnel, une quarantaine d'entre eux – et bientôt un par département – offrent aussi à leur public les services d'un Bureau d'accompagnement individualisé vers l'emploi (BAIE).

Réservés aux femmes, les BAIE – les premiers ont été ouverts en 1984 – calquent leur démarche sur celle qui fait la singularité des CIDF : personnalisation, globalité et gratuité. Bilan de compétences personnelles et professionnelles, élaboration d'un projet cohérent et étude de marché pour voir comment il est réalisable, orientation éventuelle en formation, puis recherche d'emploi ou aide à la création de son activité. Le suivi personnalisé dure de trois mois à un an... le temps qu'il faut pour aboutir.

« Il y a un engagement exceptionnel de la conseillère qui vous accompagne, vous donne toutes les clés et vous regonfle à bloc, mais, de votre côté, vous devez aussi faire montre de beaucoup de dynamisme et d'esprit d'initiative », commente Anita Fernet, qui vient de retrouver une activité professionnelle après dix ans passés à élever ses enfants. Comme elle, huit mille neuf cents femmes ont ainsi trouvé un emploi en 1995, dont quelque deux cent vingt par BAIE.

« Il était beaucoup plus facile d'informer, il y a vingt-cinq ans, souligne Françoise Michaud. *Les questions étaient plus simples, et les situations de vie moins inextricables. Aujourd'hui, les femmes qui nous consultent sont souvent déjà passées par d'autres structures – ANPE, assistante sociale –, et leur problème numéro un est le travail. L'emploi est encore plus problématique que par le passé et les BAIE restent la seule mesure spécifiquement destinée aux femmes que finance l'Etat. »* Qu'en sera-t-il demain ? Pour en débattre, le CNIDFF et les CIDF organisent jusqu'en juin des forums régionaux et interrégionaux, qui se concluront, en octobre, par une manifestation nationale à Paris.

Caroline Helfter

Un réseau national

● **Association loi 1901,** le Centre national d'information et de documentation des femmes et des familles (CNIDFF), présidé par Jacqueline Perker, agit sous l'autorité d'Anne-Marie Couderc, ministre déléguée à l'emploi et aux droits des femmes. Il fait partie du réseau européen de documentation et d'information des femmes Eudif, qu'il a contribué à créer en 1990.

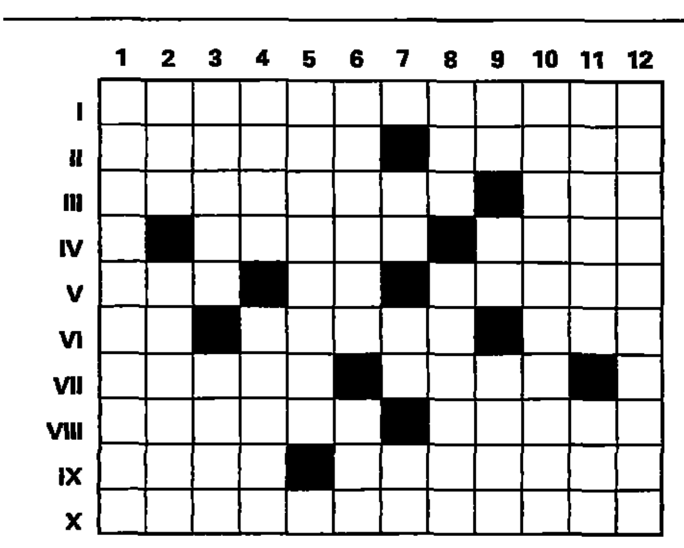
● **Siège** : Maison de l'information, 7, rue du Jura, 75013 Paris. Tél. : 01-42-17-12-34.

● **Réseaux** : le Cnidff coordonne le réseau des centres d'information et de documentation des femmes, qui comprend 128 associations départementales et locales, 22 unions régionales et 500 antennes d'information. Liste des CIDF et questions par Minitel : 3615 Cnidff.

● **Publications** : *Maternité : femmes salariées, femmes migrantes, vos droits ; Femmes seules, vos droits ; Mères de famille, vos droits ; Le Concubinage : vos droits ; Le Divorce : vos droits ; Le Recouvrement des pensions alimentaires ; La Retraite.* Achat sur place à la Maison de l'information ou par correspondance.

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 97083

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. La petite main au salon. – II. Les roseaux y poussent. Imposa sa loi. – III. Commande sur le bâtiment. Atteint les sommets. – IV. Pas trop grave quand il est passager. Donne un coup de fouet. – V. Connu pour son curé. Règle. Fait suite à une blessure. – VI. Dans la gamme. Agit par réaction. La première auprès de Jacob. – VII. Un allié de l'ailier. Seulement deux tiers d'octane. – VIII. Des problèmes de circulation. Cassas les pieds. – IX. Semblables. Représente un grand nombre de calories. – X. Elevage intensif de bêtes à cornes.

VERTICALEMENT

1. Faiseur d'histoire. – 2. Le cri du bûcheron. Peut-on encore en vivre aujourd'hui ? – 3. De petites baies. Poudre qui a beaucoup servi dans notre enfance. – 4. Possessif. Attaqua le fondement. – 5. Peut tout reproduire, même l'imaginaire. – 6. Leur buffet est souvent bien garni. En string. – 7. Négation. Des points qui s'opposent. Marque d'admiration. – 8. Poisson rouge. Tombe d'en haut. – 9. Le nickel. Un petit cube. Impossible d'en tirer quelque chose. – 10. Difficile d'en tirer quelque chose. 11. Souvent que du vent. Encore que du vent. – 12. Comme une vieille chaussette.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97082

HORIZONTALEMENT

I. Saint-bernard. – II. Anxieuse. Pei. – III. Loi. Négatifs. – IV. Muait. Olé. Us. – V. Or. Relui. Psi. – VI. Neri. Ors. Red. – VII. Ado. Désiré. – VIII. Lotisse. Aman. – IX. Lu. Ule (Lue). Plaît. – X. Etymologiste.

VERTICALEMENT

1. Salmonelle. – 2. Anoure. Out. – 3. Ixia. Rat. – 4. Ni. Iridium. – 5. Tente. Oslo. – 6. Bue. Lo. Sel. – 7. Esgourde. – 8. Réalise. Pg. – 9. Té. Sali. – 10. Api. Primas. – 11. Refuserait. – 12. Dissidente.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ÉCHECS N° 1738

TOURNOI INTERNATIONAL, catégorie 19
(Dos Hermanias, 1997)
Blancs : V. Anand (Inde).
Noirs : A. Chirov (Espagne).
Gambit-D. Partie slave.

1. Cf3	d5	19. Fxd5+	çxd5
2. d4	ç6	20. Tb1	Td8 (n)
3. ç4	Cf6	21. Da2	Tç8
4. Cç3	a6	22. Tb6-b5	Ff6
5. Fg5 (a)	Cé4 (b)	23. h4	Rf7
6. Ff4 (c)	Cxç3	24. Tb1-b2	Tç6 (o)
7. bxç3	dxç4 (d)	25. Fb8!	Ta-a6
8. g3! (e)	g6 (f)	26. Txb7	Dé6
9. Fg2	Fg7	27. Db1!! (p)	g5 (q)
10. Cé5	Fé6 (g)	28. g4!!	gxh4 (r)
11. Db1!	Dç8 (h)	29. gxf5	Dç8
12. a4! (i)	a5	30. Rh2! (s)	dg8
13. 0-0	0-0	31. Dh1!! (t)	Dd8
14. Ta2! (j)	Cd7	32. Ff4	Tç-b6
15. Cxd7	Dxd7	33. Tb8	Txb8 (u)
16. Tb2	Ta7 (k)	34. Txb8	Dd7
17. Tb6	f5 (l)	35. Dg2! (v)	aban. (w)
18. Db2 (m)	Fd5		

NOTES

a) Dans la chronique précédente (n° 1737 Parker-Levitt, Cardiff, 1997), les Blancs ont répondu à cette idée chère à Chirov dans la défense slave par le coup tranquille 5. é3. D'autres réponses sont également jouables : 5. Cé5, 5. a4, 5. b3, 5. Db3 et 5. Fg5.

b) Après 5..., dxç4 ; 6. a4, Fé6 ; 7. é4, Cb-d7 ; 8. h3 menaçant 9. d5, les Blancs prennent l'avantage.

c) Menaçant 7. Cxé4, dxé4 ; 8. Cg5.

d) Dans la logique de la suite 4..., a6, les Noirs tentent de gagner le pion ç4.

e) Ce que les Blancs ne craignent pas en raison de la puissance du F-R sur la diagonale h1-a8.

f) En effet, après 8..., b5 ; 9. Fg2, Fb7 ; 10. Cé5!, les Blancs obtiennent plus qu'une simple compensation pour le pion (Tukmakov-Baguirov, 1983).

g) Dans l'esprit de l'ouverture choisie par les Noirs, il convient de garder le plus longtemps possible le pion ç4.

h) 11..., b5 est impossible.

i) Empêchant toujours 12..., b5 et menaçant 13. a5, 14. Db4 et 15. Cxç4.

j) Se donnant comme objectif la faiblesse du pion b7.

k) Forcé. La défence du pion b7 coûte cher aux Noirs.

l) Si 17..., ç5 ; 18. d5!, Fxd5 ; 19. Td1, é6 ; 20. é4.

m) Menace 19. Tf-b1 avec gain du pion b7.

n) Et non 20..., Dxa4? ; 21. Tb5! et 22. Ta1.

o) La pression sur les points faibles (b7 et d5) est si forte que les Noirs commettent leur première erreur.

p) La colonne b appartient totalement aux Blancs.

q) En essayant de se dégager de la tenaille ennemie, les Noirs prennent trop de risques.

r) Et non 28..., fxg4? ; 29. Dxh7+.

s) Menace 31. Ff4, 32. Tb8 et 33. Dg1.

t) Jolie manœuvre de la D.

u) 33..., Dxb8 n'a pas de sens : 34. Fxb8, Txb2 ; 35. Dxd5+ et 36. Dxç4.

v) Menace mat.

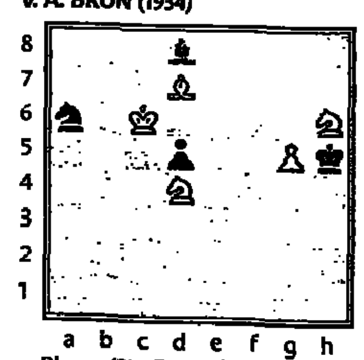
w) Si 35..., Fg7 : 36. Fé5!

SOLUTION DU PROBLÈME N° 1737
G. H. GOETHART (1952)

(Blancs : Rf6, Dç8, Tb6, Fa7 et f5, Pd2. Noirs : Rd4, Ta5, Fa1 et ç4, Pd5 et d6.)

1. Da6!! menace 2. Tb5 mat.
..., Txa6 ; 2. Txa6 mat.
..., Rç5+ ; 2. Tb2 mat.
..., Fb5 ; 2. Tç6 mat.

ÉTUDE N° 1738
V. A. BRON (1934)

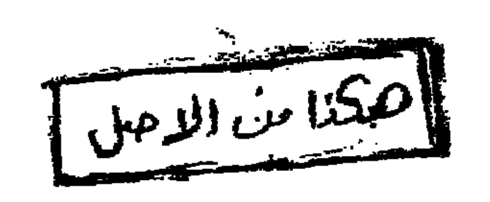


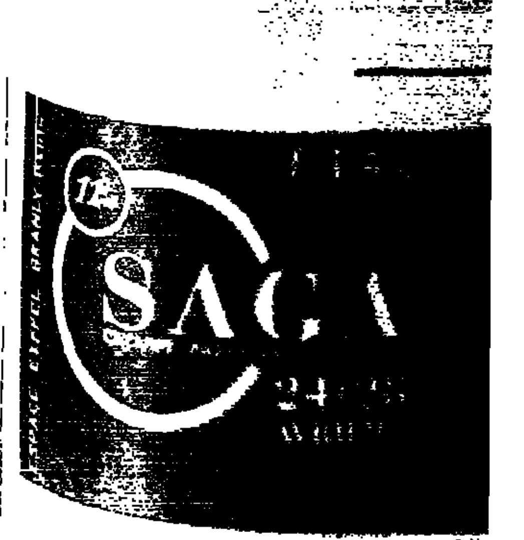
Blancs (5) : Rç6, Fd7, Cd4 et h6, Pg5.

Noirs (4) : Rh5, Fd8, Ca6, Pd5.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine





ARTS Le palais ducal de Gênes est le cadre d'une magnifique exposition consacrée au grand maître flamand Anton Van Dyck (1599-1641). Quarante-deux tableaux sur la centaine que le peintre exécuta au cours des six années qu'il passa dans la cité ligure sont pour la première fois réunis. ● LA PREMIÈRE SALLE abrite, dans un accrochage accumulatif, une trentaine d'œuvres que Van Dyck a pu découvrir lors de son arrivée à Gênes : des Caravage, un Tintoret, des Strozzi et, bien sûr, Rubens, dont Van Dyck avait fréquenté l'atelier. ● A VENISE, au Palazzo Grassi, une autre exposition, « La peinture flamande et hollandaise. De Van Gogh, Ensor, Magritte, Mondrian aux contemporains », tente de confronter œuvres anciennes et modernes à travers 220 œuvres. Le résultat s'avère décevant en raison d'une carence didactique et de choix déséquilibrés.

Le retour triomphal d'Anton Van Dyck à Gênes

Quarante-deux tableaux sur la centaine que le maître flamand exécuta dans la cité ligure ont été pour la première fois réunis au palais ducal. Une salle est consacrée à ses inspirateurs : le Caravage, le Tintoret, Strozzi, Rubens...

Gênes, palais ducal, piazza Matteotti 5. Jusqu'au 13 juillet. Catalogue Electra. De 9 heures à 21 heures. Fermé le lundi. Informations : tél. :00-39-10-56-24-40. Internet : www.comune.genova.it.

GÊNES
correspondance

Le retour à Gênes du peintre flamand Anton Van Dyck (1599-1641), après presque quatre cents ans d'absence, est triomphal : sur la centaine de tableaux exécutés par l'artiste au cours des six années qu'il a passées dans la cité ligure – dispersés depuis dans le monde entier –, quarante-deux ont été réunis pour la première fois dans cette manifestation dédiée à la reconstruction de la splendeur de Gênes au début du XVIIe siècle.

En 1605, les riches familles aristocratiques génoises avaient déjà vu passer un autre grand maître flamand. En une année, Pieter Paul Rubens était arrivé à conquérir les faveurs et les commandes de la noblesse locale. Mais, très vite, il fut attiré par d'autres villes italiennes, comme Venise et Rome. Près de quinze ans plus tard, le jeune Van Dyck, qui s'était précisément formé dans l'atelier de Rubens à Anvers, arrive en Italie. Il recueille l'héritage de son maître pour devenir le meilleur portraitiste de l'aristocratie génoise, l'interprète principal des ambitions d'une classe dirigeante consciente de son propre succès politique et culturel. Admiré et courtisé, Van Dyck peint une série de chefs-d'œuvre dans un style vif et brillant. Avec quelques coups de pinceau, il rend l'intensité des regards, la richesse des habits, la psychologie des caractères.

Quand il débarque à Gênes en 1621, l'artiste n'a que vingt-deux ans. Grâce aux rapports que les riches marchands flamands entretiennent avec les familles aristocratiques, il est invité dans les plus beaux palais et peut voir les immenses collections qui constituaient la fierté des grandes familles – les Doria, Spinola, Balbi ou Lomellini. Sur les murs des salons défilent les tableaux signés Titien, Tintoret, Caravage, qui témoignent de la sensibilité de ces collectionneurs éclairés.

C'est pour faire revivre ce climat de grandeur, qui a certainement surpris et fasciné le jeune Flamand, que la première salle de l'exposition reconstitue l'apparence de la collection de la famille Doria : une trentaine de toiles sont accrochées les unes au-dessus des autres, comme c'était l'habitude aux XVIIe siècle. L'effet est spectaculaire : parmi ces chefs-d'œuvre ressortent deux toiles du Caravage, *Ecce Homo* et le *Martyre de sainte Ursule*. De Madrid est arrivé un magnifique *Portrait viril* du Tintoret ; de Cleveland, la *Danae* d'Orazio Gentileschi, une œuvre construite sur un équilibre subtil d'ombre et de lumière, qui témoigne d'une étude attentive du clair-obscur caravagesque. Les toiles aux couleurs lumineuses de Bernardo Strozzi attestent le haut niveau atteint par l'école génoise, tandis que, parmi les artistes étrangers, le Français Simon Vouet se distingue avec un *David* à l'expression fière et solennelle. Mais le vrai protagoniste de la salle est Rubens : son talent de fin coloriste apparaît dans le portrait de Brigida Spinola Doria, conservé à la National Gallery de Washington. On y admire une femme d'une rare beauté, accompagnée par son beau-frère Giovani Carlo Doria, sur le dos d'un fougueux cheval blanc.

Ces tableaux ont inspiré Van Dyck qui s'est même révélé plus subtil et pénétrant que son maître pour représenter les expressions et les traits psychologiques des personnages. Grâce à l'étude des peintres italiens de la Renaissance – notamment Le Titien –, le style de Van Dyck est en effet devenu plus doux. Couleurs nuancées et délicates valorisent le faste des habits et des bijoux tout en laissant transparaître le caractère et la personnalité des personnages. Le résultat est une incroyable galerie de poses, de costumes, d'armures, d'étoffes et de bijoux qui racontent un monde où le pouvoir s'unit à un profond amour pour l'art.

Une incroyable galerie de poses, de costumes, d'armures, d'étoffes et de bijoux qui racontent un monde où le pouvoir s'unit à un profond amour pour l'art

Derrière l'apparente uniformité des sujets, la peinture de Van Dyck n'est jamais monotone. L'artiste réussit à cueillir un détail particulier de chaque personne, à donner un ton au tableau qui le différencie des autres. Princesses et cardinaux, marchands et bijoutiers, jeunes et vieux sont ainsi témoins d'une époque où il était essentiel de paraître pour exister. Dans ce défilé se distingue le beau portrait d'Elena Grimaldi Cattanco. Van Dyck peint cette jeune femme au visage allongé, accompagnée d'un serviteur noir qui porte une ombrelle rouge, dans un jardin avec temple antique. Parmi les autres chefs-d'œuvre : le vieux Alexandre Giustiniani, ancien doge de Gênes, avec son air grave et solennel ; un peu plus loin, le jeune héritier de la famille Spinola, debout devant une loggia ouverte sur un paysage naturel. Van Dyck réussit particulièrement les portraits d'enfants. Il y démontre une grande habileté qui le rapproche de Vélasquez. Avec leurs visages joufflus et leurs regards malins, ces gamins gardent, malgré leurs attitudes composées, une sorte d'ingénuité poétique qui laisse percer leur envie de se libérer de leurs habits officiels pour retourner jouer, loin des règles ennuyeuses de l'étiquette.

Le grand tableau de la famille Lomellini est peut-être l'œuvre qui rend au mieux cette capacité d'interpréter la psychologie humaine. Exceptionnellement prêtée par la National Gallery d'Edimbourg, cette œuvre montre, derrière la solennité des personnages, l'atmosphère de Gênes au XVIIe siècle, ville qui a osé confier à un artiste étranger la mission d'interpréter le faste d'une époque qui, grâce à cette remarquable exposition, ressuscite ce faste dans les salles du palais ducal.

Ludovico Pratesi

Face-à-face compliqué à Venise entre la peinture flamande d'hier et celle d'aujourd'hui

LA PEINTURE FLAMANDE ET HOLLANDAISE, Palazzo Grassi, Venise, jusqu'au 13 juillet. Tous les jours, de 10 heures à 19 heures. Internet : http : /www. palazzograssi. it.

VENISE
correspondance

« Les traditions artistiques gravitent essentiellement autour d'un centre de pouvoir : le lieu où un style spécifique prend son origine, et où celui-ci connaît son expression la plus pure. » C'est justement pour contester cette idée et affirmer la valeur des tendances artistiques locales contre *« un style international grandiose et valable pour le monde entier »* que Rudi Fuchs et Jan Hoet ont construit une exposition qui se veut « provocatrice » : « La peinture flamande et hollandaise. De Van Gogh, Ensor, Magritte, Mondrian aux contemporains », présentée au Palazzo Grassi de Venise.

Il faut reconnaître que l'effort accompli, en termes d'organisation, est énorme. Dans les salles du palais vénitien, devenues plus claires, plus lumineuses grâce à une scénographie simple et efficace signée Gae Aulenti, sont accrochées 220 œuvres réalisées par 89 artistes, prêtées par les musées et les collections du monde entier. Mais, même avec la présence de onze tableaux de Van Gogh, vingt-deux œuvres de James Ensor et de nombreuses autres toiles de qualité, l'exposition n'est pas totalement réussie. Malgré l'expérience de ses commissaires, qui sont non seulement directeurs de musée (Rudi Fuchs dirige le Musée Stedelijk d'Amsterdam, et Jan Hoet, le Musée d'art ancien de Gand) mais aussi de vraies autorités dans le milieu de l'art contemporain, le parcours de l'exposition, qui procède par confrontation entre œuvres anciennes et œuvres modernes, est compliqué et, souvent, incompréhensible. L'absence presque totale d'appareil didactique ne facilite par la lecture des œuvres ; pas plus que les titres des différentes salles, qui utilisent parfois des définitions un peu fumeuses ou répétitives comme *« Concetti truccati »* (« Concepts truqués ») pour les tableaux de Marcel Broodthaers et les photographies de Ger Van Elk, et *« Prospective truccate »* (« Perspectives truquées ») pour Jan Dibbets et Panamarenko, trop réductrices de la complexité du langage conceptuel de ces artistes.

DUEL DE PINCEAUX ET DE COULEURS

Dans l'intention des commissaires, l'exposition aurait dû présenter pour la première fois dans un même cadre l'évolution de l'art hollandais et belge du XXe siècle en donnant ainsi la possibilité d'en évaluer les singularités. Régionalisme contre internationalisme, identités locales contre personnalités mondiales. Mais Fuchs et Hoet ont voulu aller encore plus loin, puisqu'ils affirment que *« la prédominance indéniable du cubisme naît d'un préjugé esthétique qui désigne pendant longtemps Paris comme le seul centre artistique d'importance, aux dépens de l'expressionnisme, dont la signification profonde est sous-estimée ». « Par conséquent*, ajoutent les commissaires, *on considère depuis toujours Cézanne, le précurseur du cubisme, comme un plus grand innovateur que Van Gogh, initiateur du style expressionniste. »* Van Gogh est présenté au Palazzo Grassi comme le fondateur du réalisme hollandais, opposé à la force visionnaire du Flamand James Ensor ; la salle où se déroule cet extraordinaire duel de pinceaux et de couleurs est d'ailleurs l'une des plus émouvantes de l'exposition.

Le parcours est marqué par une certaine rigueur dans la première partie, avec une très belle salle dédiée à l'œuvre de Mondrian, mise en perspective avec un paysage de Jacob Van Ruisdael (1660). Magritte et Delvaux animent la salle des surréalistes, suivie par celle, étonnante, des peintres Charles Toorop et Pyke Koch, présentant des scènes grotesques et morbides. Le groupe Cobra est représenté dans toute sa violence picturale avec d'importantes toiles d'Appel, Corneille et Alechinsky ; dans l'itinéraire de la visite, ces peintres introduisent le spectateur à l'art de l'après-guerre, qui occupe le deuxième étage du palais.

A partir de là, la lecture devient plus compliquée. L'exposition se transforme en une succession d'œuvres où les artistes importants semblent perdus. C'est regrettable : les artistes flamands et hollandais contemporains de réputation internationale sont peu connus en Italie, et cela aurait pu être une bonne occasion pour les présenter au grand public. A l'exception de Marcel Broodthears, dont on a choisi les œuvres significatives, les autres artistes sont peu mis en valeur. On trouve un seul tableau de Marlene Dumas, une petite photographie – et aucune sculpture – de Jan Vercruysse (considéré comme l'un des grands protagonistes de l'art contemporain flamand), deux anciennes photographies réalisées par Ger Van Elk et une magnifique œuvre de Panamarenko, *Coquelicot* (1985), à côté d'une toile délicate de Pieter Saenredam, qui représente l'intérieur pur et blanc d'une église hollandaise (1661). Le jeu de trompe-l'œil et de fausses perspectives se termine avec l'étonnante sculpture de l'artiste belge Jan Fabre, le corps d'un *Apiculteur* entièrement réalisé avec des carapaces de scarabées et de cerfs-volants. Cette recherche, intéressante, aurait mérité d'être mieux documentée.

Globalement, l'exposition semble déséquilibrée : trop d'attention pour les maîtres du passé n'a pas permis de valoriser au mieux les grands artistes contemporains. Occasion perdue. On peut seulement espérer que la prochaine exposition du Palazzo Grassi consacrée à l'expressionnisme, prévue pour septembre, sera plus convaincante.

L. P.

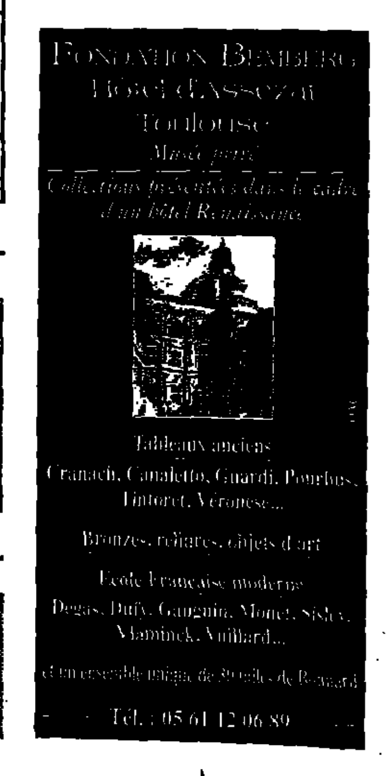
La Quinzaine des réalisateurs et Cinémas en France au Festival de Cannes

PIERRE-HENRI DELEAU, responsable de ces sélections « off » du Festival de Cannes, a annoncé le 24 avril les films présentés dans les deux sections. Pour la Quinzaine des réalisateurs : *Le Cercle parfait*, d'Ademir Kenovic (Bosnie), en ouverture ; *Ma vie en rose*, d'Alain Berliner (Belgique) ; *Buud-Yam*, de Gaston Kaboré (Burkina Faso) ; *Cosmos*, de Jennifer Alleyn, Manon Briand, Marie-Julie Dallaire, Arto Paragamian, André Turpin et Denis Villeneuve (Canada) ; *Kissed*, de Lynne Stopkewich (Canada), *La Buena Vida*, de David Trueba (Espagne) ; *Tren de sombras*, de José Luis Guerin (Espagne) ; *Kicked in the Head*, de Matthew Harrison (Etats-Unis) ; *My Son the Fanatic*, d'Udayan Prasad (Grande-Bretagne) ; *Dakan*, de Mohamed Camara (Guinée) ; *Il bagno turco-hamam*, de Ferzan Ozpetek (Italie) ; *Suzaku*, de Naomi Kawase (Japon) ; *Pouvoir de pagne*, d'Adama Drabo (Mali) ; *Murmur of Youth*, de Lin Chensheng (Taïwan) ; *Un ami du défunt*, de Viatcheslav Krichtofovitch (Ukraine).

Dans la section Cinémas en France ont été retenus les longs-métrages *L'Autre Côté de la mer*, de Dominique Cabrera ; *J'ai horreur de l'amour*, de Laurence Ferreira Barbosa ; *Ma 6T va crack-er*, de Jean-François Richet ; *Sinon, oui*, de Claire Simon ; *Un frère...*, de Sylvie Verheyde ; *La Vie de Jésus*, de Bruno Dumont. Et, côté courts-métrages : *Liberté chérie*, de Jean-Luc Gaget ; *Soyons amis*, de Thomas Bardinet ; *Taxi de nuit*, de Marco Castilla ; *Tout doit disparaître*, de Jean-Marc Moutout ; *Y'a du foutage dans l'air*, de Djamel Bensallah.

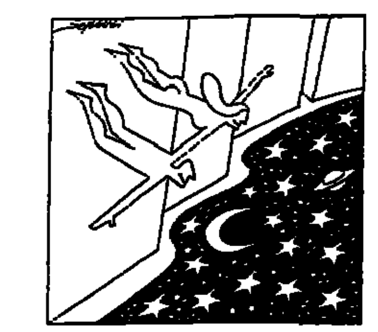






Comédiens sur les routes du Centre

Portrait de groupe en cinq étapes



POUR la seconde année consécutive, une caravane de quatre troupes de théâtre parcourt la région Centre durant deux mois. La Compagnie du hasard (Blois, Nicolas Peskine) ; le Centre dramatique régional de Tours (Gilles Bouillon) ; le Centre de littérature orale de Vendôme (Bruno de la Salle) ; et le Théâtre du Lamparo (Argenton-sur-Creuse, Sylvie Caillaud) vont jouer ensemble et séparément sous un unique chapiteau qu'ils installent pour douze jours dans cinq communes de cinq départements. Dans le même temps, ils donnent des représentations dans les petites salles avoisinantes, dans les villages et dans les rues. L'objectif est de décliner ainsi les genres théâtraux (pièces classiques et contemporaines, théâtre musical et de rue, contes pour enfants ou pour adultes). Au public rural touché l'an dernier devraient s'ajouter les publics urbains, notamment dans la périphérie drouaise, où devrait s'achever le 22 juin ce « Voyage des comédiens » par une imposante revue associant l'ensemble des troupes.

★ Aubigny-sur-Nère (Cher), jusqu'au 3 mai ; Montrichard (Loir-et-Cher), du 4 au 16 mai ; Le Blanc (Indre), du 17 au 29 mai ; Neuvy-le-Roi (Indre-et-Loire), du 30 mai au 11 juin ; Dreux (Eure-et-Loir), du 12 au 24 juin. Tél. : 02-48-20-40-09. De 20 F à 60 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Les Imaginactions d'Uzeste
Tandis qu'Uzeste musical se fait son printemps en terre gasconne, Bernard Lubat, André Minvielle et Patrick Scheyder installent la première d'une série d'après-midi mensuelles consacrées à l'improvisation. Premier invité, Marc Perrone, accordéoniste diatonique, qui se fera un plaisir d'expliquer tout ce qui le différencie de l'accordéoniste chromatique.
Forum des Halles, niveau -1, espace FNAC, Paris-1er. RER Les Halles. 17 h 30, le 28. Entrée libre.

Akademie für alte Musik Berlin
L'une des premières formations à s'être préoccupée de jouer sur instruments anciens dans l'ex-RDA vient à Paris pour la première fois. Ceux qui la découvriront seront étonnés par sa qualité musicale et technique.
Bach : *Concertos brandebourgeois BWV 1046, 1047, 1048 et 1051.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 26. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.
Le 27 avril à 11 heures : Concertos brandebourgeois BWV 1049 et 1050 *et* Concerto pour flûte, violon, clavecin et cordes BWV 1044.

Josef Nadj
Canard Pékinois, la première pièce du chorégraphe Josef Nadj, est dans toutes les mémoires. Nadj était déjà dans Nadi, et le talent annoncé. Il arrivait de la frontière hongro-yougoslave, et développait un théâtre du mouvement halluciné, qui depuis a conquis tous les Français, et bien au-delà de l'Hexagone.
Théâtre de Suresnes, 16, place Stalingrad, 92 Suresnes. 21 heures, le 26. Tél. : 01-46-97-98-10. De 100 F à 130 F.

Danse au Théâtre de l'Echangeur
Un lieu nouveau à explorer : le Théâtre de l'Echangeur, le bien nommé, qui tient son nom du méandre d'autoroutes qui surplombent la porte de Bagnolet. Frank Apertet et Frédéric Werlé joignent leurs compagnies et leurs forces, non seulement pour montrer leur création – *J'aimerais savoir ce que tu me dis en me regardant* et *Fenix Bocal* –, mais aussi pour lancer des invitations.
Bagnolet (93). Théâtre l'Echangeur. 59, avenue du Général-de-Gaulle. Mo Gallieni. 20 h 30, le 26 ; 16 heures, le 27. Tél. : 01-43-62-71-20. 50 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BEKO
Film allemand-armenien de Nizamettin Aric
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33)

LA CIBLE
Film français de Pierre Courrege
UGC Cine-cite les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Normandie, 8e ; UGC Opéra, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 +) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 +).

LA FABRIQUE DE L'HOMME OCCIDENTAL
Film français de Gérald Caillat
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

INSIDE
Film américain d'Arthur Penn
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

JOURS DE COLERE
Film français de Bernard Dartigues
Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88 +).

PORT DJEMA
Film franco-greco-italien d'Eric Heumann
14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Le Saint-Germain-des-Pres, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 +) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 +) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 +).

QUADRILLE
Film français de Valérie Lemercier
UGC Ciné-cite les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 +) ; George-V, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 +) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 +) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48 +) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 +) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 +) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 +) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 +) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (+).

SEXY SADIE
Film allemand de Matthias Glasner
VO : Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 +).

WHEN WE WERE KINGS
Film américain de Leon Gast
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opera I, 2e (01-43-12-91-40 +) ; Europa Pantheon (ex-Reflet Pantheon), 5e (01-43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

LES EXCLUSIVITÉS

ALLEMAGNE, ANNÉE 90 NEUF ZÉRO (Fr.) : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
ALMA GITANA (Esp., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
LES ANGES DÉCHUS (H., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 +).
ANTONIA ET SES FILLES (Hol., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 +) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38 +) ; George-V, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
ARIANE OU L'ÂGE D'OR (Fr.) : Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88 +).
ARLETTE (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 +) ; George-V, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 +) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 +) ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 +) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 +) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 +) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 +) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 +) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 +) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 +) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 +).
BASQUIAT (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 +) ; Epee de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
BIG NIGHT (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 +) ; L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80 +) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23 +) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00 +).
BLOOD & WINE (*) (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 +) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e ; UGC Opéra, 9e.
LA BOUCHE DE JEAN-PIERRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
BRIGANDS, CHAPITRE VII (Fr.-Géor.-It.-Suis., v.o.) : Lucernaire, 6e.
LES 101 DALMATIENS (A., v.o.) : Gaumont Marignan, 8e (+) ; George-V, 8e ; v.f. : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; George-V, 8e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 +) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 +) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 +) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 +) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 +).
CHAMANKA (Fr.-Pol.-Suis., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
LE COMMENT ET LE POURQUOI (Esp., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
DIDIER (Fr.) : George-V, 8e.
DONNIE BRASCO (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 +) ; George-V, 8e ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 +) ; Gaumont Parnasse, 14e (+).
ENNEMIS RAPPROCHÉS (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 +) ; UGC Normandie, 8e ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 +) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Pathé Wepler, 18e (+).
EVITA (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23 +).
FARGO (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
FRED (Fr.) : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38 +) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 +).
GÉNÉALOGIES D'UN CRIME (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 +) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38 +) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 +) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 +) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 +) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (+).
GOODBYE SOUTH, GOODBYE (Taï., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 +) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (+).
GRAINS DE SABLE (Jap., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).
JERRY MAGUIRE (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e ; v.f. : Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 +).
JUDE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
KIDS RETURN (Jap., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38 +) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (+).
LARRY FLYNT (A., v.o.) : Lucernaire, 6e ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14).
LEVEL FIVE *(Fr.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86).*
LOOKING FOR RICHARD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).
LOST HIGHWAY (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
LUCIE AUBRAC (Fr.) : UGC Triomphe, 8e ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 +).
MARION (Fr.) : Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).
MARS ATTACKS ! (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; George-V, 8e ; v.f. : Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 +) ; Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 +).
MATILDA (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; v.f. : Mistral, 14e (01-39-17-10-00 +).
MICHAEL COLLINS (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; UGC Champs-Elysées, 8e ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 +) ; UGC Gobelins, 13e ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 +) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (+) ; v.f. : Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 +) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; UGC Convention, 15e.
MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE (Fr.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 +).
LA MOINDRE DES CHOSES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
MOUVEMENTS DU DÉSIR (Que.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI (Fr.-Suis.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
LA NUIT DES ROIS (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e.
ORANGES AMÈRES (Fr.-It.-Esp.) : Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
LES PALMES DE M. SCHUTZ (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odeon, 6e (01-43-25-59-83 +) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 +) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 +) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 +) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 +) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 +) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 +) ; Pathé Wepler, 18e (+).
LE PATIENT ANGLAIS (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 +) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 +) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 +) ; UGC Rotonde, 6e ; La Pagode, 7e (+) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 +) ; George-V, 8e ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 +) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88 +) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 +) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 +) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; v.f. : Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 +) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 +) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 +) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 +).
LE PIC DE DANTE (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 +) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Pathé Wepler, 18e (+).
LES RANDONNEURS (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 +) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 +) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 +) ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 +) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 +) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 +) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 +) ; Pathé Wepler, 18e (+).
LA RENCONTRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
REPRISE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).
RIDICULE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 +) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 +) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
ROMÉO ET JULIETTE (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 +) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Normandie, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 +) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alesia, 14e (01-43-27-84-50 +) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 +) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 +).
SCHIZOPOLIS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 +).
SHINE (Austr., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; La Pagode, 7e (+) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (01-43-59-04-67 +) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 +) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 +) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 +) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00 +) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (+) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 +) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (+) ; v.f. : Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 +) ; Gaumont Parnasse, 14e (+).
LES SŒURS SOLEIL (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 +) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 +) ; Gaumont Parnasse, 14e (+).
LE SORT DE L'AMÉRIQUE (Que.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
THE PILLOW BOOK (Fr.-Brit., v.o.) : Le *Quartier latin, 5e (01-43-26-84-65).*
TIETA DO BRASIL (Brés., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU » (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48 +).
TYKHO MOON (Fr.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e.
UN AIR DE FAMILLE (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 +) ; UGC Triomphe, 8e.
UN AMOUR DE SORCIÈRE *(Fr.) : UGC* Forum Orient Express, 1er ; George-V, 8e.
UN ÉTÉ A LA GOULETTE (Fr.-Tun., v.o.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
UN INSTANT D'INNOCENCE (Fr.-Ira., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 +).
UN JOUR, TU VERRAS LA MER (Ind., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
LE VILLAGE DE MES RÊVES (Jap., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
Y AURA-T-IL DE LA NEIGE A NOËL ? (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 +).

LES REPRISES

CABARET (A., v.o.) : Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 +).
CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Accatone, 5e (01-46-33-86-86).
CE RÉPONDEUR NE PREND PAS DE MESSAGES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; George-V, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 +) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 +) ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 +) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 +) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 +).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; George-V, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 +) ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 +) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).
LA JETÉE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).
LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 +) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; Rex (le Grand Rex), 2e (01-39-17-10-00) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 +) ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 +) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 +) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 +).
SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

LES SÉANCES SPÉCIALES

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 21 h 50.
L'APICULTEUR (Gr.-Fr., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) dimanche 11 h 50.
GOOD MEN, GOOD WOMEN (Taï., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) dimanche 11 h 30.
LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 21 h 50.
MATCH D'AMOUR (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89) samedi 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, dimanche 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
METROPOLIS (All.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 +) dimanche 16 h 15.
MON ONCLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 +) dimanche 17 h.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 18 h.
SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 15 h 50.
THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) samedi 22 h, dimanche 11 h 20.

FESTIVALS

ACID, LES INDÉPENDANTS **AU RÉPUBLIQUE**, Le République, 11e (01-48-05-51-33). Poussière d'empire, lun. 20 h 30.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE, L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80 +). La Vérité si je mens !, dim. 11 h.
CINÉ-CLUB JUNIORS, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 +). les Temps modernes, sam. 16 h 45, dim. 11 h 45, 16 h.
CINÉ-TANGO (v.o.), L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63). Tangos, l'exil de Gardel, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; le Sud, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; les Fils de Fierro, dim. 13 h 45, 16 h 20, 18 h 55, 21 h 30.
CINÉMA EN RELIEF (v.f.), Cité des Sciences. Cinéma Louis-Lumière, 19e. le Monde fascinant des matériaux, sam. 18 h, dim. 10 h, 18 h, lun. 10 h, 18 h, mar. 10 h, 18 h.
CINÉVOLT, L'ACTUALITÉ **DU COURT MÉTRAGE**, Le République, 11e (01-48-05-51-33). Somnia, mar. 20 h 30.
CYCLE DAVID LYNCH (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 +). Blue Velvet, dim. 22 h ; Eraserhead, mar. 22 h ; Dune, sam. 22 h ; Sailor et Lula, lun. 22 h.
CYCLE TIM BURTON (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 +). Ed Wood, mar. 12 h ; l'Etrange Noël de M. Jack, dim. 12 h ; Edward aux mains d'argent, lun. 12 h.
DEMY TOUT ENTIER, Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47). les Demoiselles de Rochefort, dim. 13 h 10 ; Lady Oscar, lun. 13 h 10, mar. 13 h 10.
DEMY TOUT ENTIER, Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07). Peau-d'Ane, dim. 14 h ; Lola, lun. 14 h ; la Baie des anges, mar. 14 h.
DEMY TOUT ENTIER, Denfert, 14e (01-43-21-41-01 +). Une chambre en ville, dim. 18 h 30 ; les Parapluies de Cherbourg, lun. 20 h 10.
DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 +). Dieu sait quoi, dim. 11 h 30 ; le Camion, dim. 20 h 10 ; Nathalie Granger, dim. 14 h ; Un homme qui dort, dim. 18 h.
DOUGLAS SIRK (v.o.), Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07). Demain est un autre jour, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Ronde de l'aube, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Ecrit sur du vent, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Mirage de la vie, lun. 14 h 10, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 40.
DREYER, LE MAÎTRE DANOIS (v.o.), Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34). la Passion de Jeanne d'Arc, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Ordet, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Vampyr, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Pages arrachées du livre de Satan, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
FILMS ET ART, Centre Pompidou. Petite salle. Jean Renoir. Studio, 4e (01-44-78-12-33). Qu'est-ce que tu fais là sur un tableau de Blais, sam. 16 h ; Naples revisitée, sam. 19 h ; Vladimir Velickovic, dim. 16 h ; Eugène Leroy, dim. 19 h.
HOMMAGE A ROBERT BRESSON, Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65). l'Argent, sam. 19 h 30 ; les Anges du péché, dim. 15 h 50, 19 h 30 ; le Journal d'un curé de campagne, lun. 15 h 50, 19 h 30 ; le Procès de Jeanne d'Arc, mar. 15 h 50, 19 h 30.
HOMMAGE A ROLAND TOPOR, Accatone, 5e (01-46-33-86-86). la Planète sauvage, dim. 12 h 40 ; les Rêves de Topor, sam. 17 h 30.
HOU HSIAO HSIEN, LE MAÎTRE DE TAIWAN (v.o.), Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 +). la Cité des douleurs, sam. 17 h, 20 h, mar. 14 h, 17 h, 20 h ; Good Men, Good Women, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Maître de marionnette, lun. 14 h, 17 h, 20 h.
JEUNE CINÉMA FINLANDAIS (v.o.), Institut finlandais, 5e (01-40-51-89-09). Courts métrages, sam. 16 h.
KATHARINE HEPBURN (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 +). l'Impossible Mr. Bébé, sam. 16 h, 18 h, 20 h ; Madame porte la culotte, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; Sylvia Scarlett, lun. 16 h 10, 20 h 10 ; Indiscrétions, mar. 16 h, 20 h.
MUSIQUE FILMÉE : LE CHEF D'ORCHESTRE, LE DÉCORATEUR, Auditorium du Louvre, 1er (01-40-20-51-86). l'Enlèvement au sérail, sam. 17 h ; Conversation avec H. H. Stuckenschmidt, sam. 20 h ; Karajan à Salzbourg, sam. 20 h ; la Traviata, dim. 17 h ; Rossini, Sémiramide, dim. 20 h 30.
NUIT TRILOGIE STAR WARS (v.o.), Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88 +). l'Empire contre-attaque, sam. 0 h.
ODYSSÉE DE L'ÉQUIPE COUSTEAU A TRAVERS LES OCÉANS, Institut océanograpique, 5e (01-44-32-10-90). les Requins, sam. 16 h, dim. 15 h, 16 h.
PALESTINE : ÉCRANS DE MÉMOIRE (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (01-40-51-39-91). Conversation Nord-Sud, Daney-Sanbar, dim. 15 h ; l'Olivier, dim. 17 h.
LA PERVERSION DU DÉSIR, HOMMAGE A HAROLD PINTER (v.o.), L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63). le Mangeur de citrouilles, mar. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Accident, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Etrange Séduction, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
RÉTROSPECTIVE ARRABAL, L'INTÉGRALE, Accatone, 5e (01-46-33-86-86). Viva la muerte, sam. 18 h 30 ; J'irai comme un cheval fou, mar. 18 h 10.
SCRATCH PROJECTION (v.o.), L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63). Tree Dance, mar. 20 h.
SEMAINE DU CINÉMA COLOMBIEN (v.o.), Latina, 4e (01-42-78-47-86). la Stratégie de l'escargot, sam. 19 h ; Ilona arrive avec la pluie, sam. 21 h 30, dim. 19 h ; Rodrigo D. Futur : néant, lun. 20 h, 22 h ; Visa USA, mar. 20 h, 22 h.
THE LUBITSCH TOUCH (v.o.), Grand Action, 5e (01-43-29-44-40). To be or not to be, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Huitième Femme de Barbe-Bleue, dim. 12 h, 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; The Shop Around the Corner, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Folle Ingénue, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
WESTERN STORY (v.o.), Action Christine, 6e (01-43-29-11-30). l'Homme des vallées perdues, sam. 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Jeremiah Johnson, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Vent de la plaine, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; le Sergent noir, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
WOODY ALLEN, LE FESTIVAL (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 +). Tout ce que vous avez toujours voulu savoir, sam. 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; Quoi de neuf Pussycat ?, dim. 12 h 10, 16 h 10, 20 h 10 ; Tombe les filles et tais-toi, dim. 14 h 10, 18 h 10, 22 h 10 ; Bananas, lun. 12 h 10, 16 h, 20 h ; Coups de feu sur Broadway, lun. 14 h, 18 h, 22 h 10 ; Hannah et ses sœurs, mar. 12 h 10, 16 h 10, 20 h 10 ; la Rose pourpre du Caire, mar. 14 h 20, 18 h 10, 22 h 10.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (01-47-04-24-24)
DIMANCHE
Jean Epstein : le Tempestaire (1947), de Jean Epstein ; l'Or des mers (1932), de Jean Epstein, 16 h 30 ; l'Auberge rouge (1923), de Jean Epstein, 19 h ; Cœur fidèle (1923), de Jean Epstein, 21 h.
LUNDI
Ouverture du festival Freak Zone de Lille : Camping Cosmos (1996), de Jan Bucquoy, 20 h 30.
MARDI
Conférence de Gilles Delavaux : La mise en scène documentaire, 18 h 30.
SALLE RÉPUBLIQUE (01-47-04-24-24)
DIMANCHE
Histoire permanente du cinéma : le Secret de la vie (1975, v.o. s. t. f.), d'Alexander Whitelaw, 17 h ; Satan mon amour (1971, v.o. s. t. f.), de Paul Wendkos, 19 h 30 ; Rendez-vous avec la peur (1957, v.o. s. t. f.), de Jacques Tourneur, 21 h 45.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (01-42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma japonais : le Satellite mystérieux (1956, v.o. s. t. f.), de Koji Shima, 14 h 30 ; Baby Cart, l'enfant massacre (1972, v.o. s. t. f.), de Kenji Misumi, 17 h 30 ; la Vie d'un tatoué (1965, v.o. s. t. f.), de Seijun Suzuki, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma japonais : l'Eclair (1952, v.o. s. t. f.), de Mikio Naruse, 14 h 30 ; la Vengeance d'un acteur (1963, v.o. s. t. f.), de Kon Ichikawa, 17 h 30 ; Kwaïdan (1964, v.o. s. t. f.), de Masaki Kobayashi, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (01-44-76-62-00)
DIMANCHE
Cinquième Forum des ciné-clubs : Numéros zéro (1977), de Raymond Depardon ; Beau Temps mais orageux en fin de journée (1986), de Gérard Frot-Coutaz, 14 h ; Sunset Boulevard (1949, v.o. s. t. f.), de Billy Wilder ; Délits flagrants (1994), de Raymond Depardon. 2335-, 16 h 30 ; Urgences (1988), de Raymond Depardon ; Une journée particulière (1977, v.o. s. t. f.), d'Ettore Scola, 19 h ; les Gens de Dublin (1987, v.o. s. t. f.), de John Huston, 21 h 30.
MARDI
Villes blessées : Notes pour Debussy (1988), de Jean-Patrick Lebel, 14 h 30 ; Marina face à Godard (1967), de Luc Favory ; Deux ou trois choses que je sais d'elle (1967), de Jean-Luc Godard, 16 h 30 ; les Mardis de la Scam : Télévisions, histoires secrètes (1996), de Maurice Dugowson, Marie-Eve Chamard et Philippe Kieffer, 19 h ; Histoire d'un crime (1977), de Marie-Geneviève Ripeau et Liliane Korb ; Bucarest, la mémoire mutilée (1990), de Sophie Martre, 21 h.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(01-47-03-12-50)
DIMANCHE
Raison, discussion et un conte (1974, v.o.), de Ritwik Gathak, 17 h ; Une rivière nommée Titash (1973, v.o.), de Ritwik Ghatak, 14 h.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

SAMEDI 26 AVRIL

TF 1

20.45

VOUS NE RÊVEZ PAS !
Divertissement avec Nagui (140 min). 156733
Pour cette émission, le public sera composé essentiellement d'hommes... déguisés en femmes.

23.05

HOLLYWOOD NIGHT
Rêves en eaux troubles. Téléfilm O de Jack Bender, avec Tiffani-Amber Thiessen (95 min). 2749888
Sur une plage, une jeune femme se réveille traumatisée et choquée. Amnésique, elle rencontre un homme qui va l'aider à retrouver son passé...

0.40 Formule F1. Magazine.

1.15 Spécial sport : Formule foot. 1.50 et 2.30, 3.35 TF 1 nuit. 2.05 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 2.40 Histoire des inventions. [2/6] 3.45 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. [6/6] 4.40 et 5.15 Histoires naturelles. 5.10 Musique (5 min).

France 2

20.50

FAITES LA FÊTE
Divertissement présenté par Michel Drucker. Faites la fête en France. Invités : Stéphane Guillon, Christophe Alévêque, Frédéric Lebon, Les Chevaliers du Fiel, Elie Kakou, Bosso, Gad Elmaleh, Sylvain Mirouf, Isabelle Mergaud (150 min). 7424317

23.20

BOXE
Championnat d'Europe poids moyens. En direct de Londres : Hacine Cherifi (Fr.) - Nevil Brown (GB) (75 min). 7133152

0.35 Journal, Bourse, Météo.
0.45 La 25e heure. Documentaire. La tribu du tunnel (version réactualisée en 1997) (55 min). 2343911

1.40 Bouillon de culture. Magazine (rediff.). 2.45 Les Z'amours (rediff.). 3.15 De singe en singe. Documentaire. A la découverte des Ouakaris. 3.45 Les quatre éléments. Documentaire. 4.35 Chip et Charly. Le casino de Fafnirville. 5.00 Rapport du Loto. 5.05 Taratata (rediff., 65 min).

France 3

20.50

▶ DOCTEUR SYLVESTRE
Les Pièges de Saturne. Téléfilm de Denis Malleval, avec Jérôme Anger (95 min). 485317
Un quartier victime d'une intoxication chronique...

22.25

LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Documentaire de Daniel Costelle. [2/3] Images inconnues : la guerre du Vietnam. Le secret des armes (60 min). 8125442
1968, un tournant de la guerre. Des documents forts mais un commentaire décevant.

23.25 Journal, Météo.
23.50 Mise en scène. Magazine. Invités : M. Mercadier, J. Danet (55 min). 788959
0.47 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton (53 min).

Arte

20.45

L'AVENTURE HUMAINE : DISPARITION À AYERS ROCK
UNE ÉNIGME EN AUSTRALIE
Documentaire de Hans-Joachim Cally (1997, 55 min). 5549626
Découverte de la culture aborigène, vieille de 40 000 ans, à travers le continent australien d'est en ouest, sur les traces d'un aventurier prussien disparu lors de son expédition en 1848.

21.40

L'AVOCAT
Persécutions. Série de Werner Masten, avec Manfred Krug, Michael Kausch (45 min). 275355

22.25 Métropolis. Magazine. Dominique de Roux ; Deborah Warner ; Années 30 ; Derrière la page (60 min). 6821978
23.25 ▶ Music Planet : The Legends of Rock. Neil Young : Rust Never Sleeps (100 min). 4552591
Neil Young au sommet de sa forme, en 1979, entouré de ses fidèles accompagnateurs, le Crazy Horse, au Cow Palace de San Francisco.
1.05 La Vallée de l'Eden. Téléfilm de Murray Martin, avec Brian Hogg, Daren Bell (1994, 95 min). 1278534
2.40 Jojo la Frite. (1996, rediff., 20 min). 7112027

M 6

20.45

AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE
Série (110 min). 855012
La sentence O, avec David Hyde Pierce, Andrea Roth.
La Brigade légère O, avec Wil Wheaton, Robert Patrick.

22.35

CONCERT PRIVÉ
France Gall. Présenté par Olivia Adriaco et réalisé par Stéphane Rybojade (80 min). 5715591
France Gall a choisi d'enregistrer son « Concert privé » sur un ring de boxe, au milieu d'un entrepôt désaffecté. Elle interprète douze grands succès, qui ont marqué sa carrière et sa vie. Hors répertoire, elle rend hommage à Serge Gainsbourg et à Charles Aznavour.

23.55 Complicité meurtrière. Téléfilm O de Stuart Orme (100 min). 4579288

Canal +

20.35

BLAKE ET MORTIMER
La marque Jaune. Série d'animation de Stéphane Bernasconi et Yannick Barbaud [2/13] (45 min). 728997
Une étrange créature, qui résiste aux balles, menace la tranquillité de Londres.

21.20

L'HOMME DE NULLE PART
Ellen. Série [2/25] (45 min). 359881

22.05 Flash d'information.
22.15 Jour de foot. Magazine.
23.00 Desperado. Film de R. Rodriguez (1995, 99 min). 1779046
0.40 La Nuit des publivores.
3.40 Désiré. Film de Bernard Murat (1996, ♦, 90 min). 5358824
5.10 Surprises.
5.20 La Victoire en chantant ■ ■ Film de J.-J. Annaud (1976, 90 min). 5018089

Radio

France-Culture

20.45 Fiction. Virginia, d'Edna O'Brien.
22.35 Décibels. En prélude à la Pâque orthodoxe.

23.00 Pâques orthodoxe. 0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Le Dîner des bustes, de Gaston Leroux. 0.55 Chroniques du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

18.30 Opéra. Donné en direct du Metropolitan Opera, à New York, par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opera de New York, dir. Roberto Abbado : Fedora, de Giordano, Mirella Freni (Fedora). Ainhoa Arteta (Olga).
22.45 Entracte.
23.07 Le Bel Aujourd'hui.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le Compositeur Anton Rubinstein.

22.45 Da Capo. Œuvres de Bach, Von Dohnanyi, Brahms, Mozart. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Le Pain noir. Téléfilm de Serge Moati [4/8] (1978, 115 min).
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Spécial Fa si la chanter (France 3 du 15/4/97).

Planète

20.35 Radio Bikini.
21.30 L'Ange guerrier.
21.50 15 jours sur Planète. Magazine.
22.15 Déni de justice.
23.10 Les Nouveaux Explorateurs. Des écologistes de choc.

Animaux

21.00 Monde sauvage.
21.30 et 0.30 Flipper le dauphin.
22.00 Kalahari.
23.00 Des arts de révolte.
23.30 Beauté sauvage.

Paris Première

20.00 Top Flop. Magazine.
20.30 Arts martiaux.
22.35 Nova. Magazine.
23.30 Ici Londres. Magazine.
0.25 La Semaine du J.T.S.
0.55 Musiques de chambre à l'hôtel Nord-Pinus. Concert enregistré au Grand Hôtel Nord-Pinus d'Arles en 1995 par Serge Bergli (60 min). 20892911

France Supervision

20.30 Concert Mozart à l'abbaye Saint-Georges de Boscherville (95 min). 13721249
22.05 Cap'tain Café. Magazine. Invités : Idir et Alan Stivell.
23.20 Arno and The Subrovniks. Concert (65 min). 12715978
0.25 Sortie de nuit. Magazine.

Ciné Cinéfil

20.50 Le Club. Magazine.
22.05 Marlene. De Maximilian Schell [2/2].
23.00 En marge de l'enquête (Dead Reckoning) ■ Film de John Cromwell (1947, N., v.o., 100 min). 57001881

Ciné Cinémas

20.30 Liban : Le Pays du miel et de l'encens. Téléfilm de Maroun Bagdadi (1988, 90 min). 9401171
22.00 Ciné Cinécourts. Invitée : Agnès Varda.
23.10 Radio Days ■ ■ ■ Film de Woody Allen (1987, v.o., 90 min). 6545930

Festival

20.30 Le Blanc à lunettes. Téléfilm d'Edouard Niermans (1993, 90 min).
22.00 Sabine, j'imagine. Téléfilm de Denis Berry (1991, 90 min).

Série Club

19.55 Highlander. Methos.
20.45 La Caverne de la rose d'or V. Téléfilm de Lamberto Bava [1/2] (95 min).
22.20 Code Quantum. Le cauchemar.
23.10 Les Aventures du jeune Indiana Jones. Italie du Nord, juin 1918.
0.00 Mission impossible. Le faucon.

Canal Jimmy

21.00 VR5. Retrouvailles.
21.45 Spin City. Une étoile est née.
22.10 Chronique californienne.
22.15 Nonante. Magazine.
23.15 Le Fugitif. Mort d'un petit tueur.
0.05 Motor Trend. Magazine.

Disney Channel

20.10 Planète Disney.
21.00 Des couacs en vrac.
21.20 Animalement vôtre.
21.50 Mozu, le singe des neiges.
22.45 Sinbad.
23.10 Petite fleur. Qui perd gagne.

Téva

20.55 Scrupules. Téléfilm de Paul R. Ricard [3/3] (95 min).
22.30 58 heures d'angoisse. Téléfilm de Mel Damski (1989) (90 min).

Voyage

20.30 et 23.30 L'Heure de partir.
21.00 Suivez le guide.
22.55 Deux jours en France.
23.00 Au-delà des frontières.
23.25 Chronique Lanzmann.

Eurosport

16.15 Tennis. En direct. Open messieurs de Monte-Carlo. 2e demi-finale (105 min). 9998950
18.00 Hockey sur glace. En direct. Championnats du monde. Groupe B : Italie - Suède, à Turku (Fin.) ; 19.00 Groupe A : France - Finlande, à Helsinki (Fin.) ; 21.30 Groupe B : Italie - Suède (suite).
22.00 Tennis. Open messieurs de Monte-Carlo. 2e demi-finale.

Muzzik

21.00 Des canyons aux étoiles. Concert (60 min). 51210
22.00 Olivier Messiaen... un grand maître. D'Evelyne Robidas.
23.00 Ariane. Opéra de Bohuslav Martinu (50 min). 92220
23.50 Carmen McRae. Concert enregistré à Tokyo en 1986 (85 min). 7130065

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business This Week. 20.30 Earth Matters. 21.00 CNN Presents. 22.30 Insight. 23.00 Inside Business. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Diplomatic Licence. 1.00 Pinnacle.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45, 22.45 Click 7. 20.15 90 Est. 20.45, 23.45, 0.15, 1.15 No Comment. 21.15 360 Nord. 21.45 Eurozoom. 22.15, 23.15 Sport. 0.45 Visa. 1.45 Art Collection.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.12 et 23.12 Votre argent. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 19.45 et 0.15 Box Office. 20.15 Nautisme. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de la semaine. 21.26 et 23.51 Auto. 21.38 Ça s'est passé cette semaine. 21.56 et 0.56 Place au livre. 22.12 L'Evénement de la semaine. 22.44 D'une semaine à l'autre. 23.45 Multimédia.

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
☐ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

DIMANCHE 27 AVRIL

TF 1

16.50 Disney Parade.
18.05 Vidéo gag.
18.30 30 millions d'amis.
19.00 7 sur 7. Magazine. Invité : Alain Juppé.
20.00 Journal, L'image du sport « Compétitions », Légende de Cannes, Tiercé, Météo.

20.45

▶ LA LISTE DE SCHINDLER ■ ■
Film de Steven Spielberg (1993, N. et couleurs, 210 min). 43624669

0.15 Les Survivants de la Shoah. Documentaire (15 min). 3821480
0.30 Ciné dimanche.

0.40

LUNA PARK ■ ■
Film de Pavel Lounguine, avec Oleg Borisov (1992, 115 min). 1258480
Un garçon est le chef d'une bande de « nettoyeurs » qui veulent débarrasser Moscou des étrangers, des juifs, des homosexuels. Un soir de beuverie, sa mère lui révèle qu'il est le fils d'un juif. Une histoire semée d'humour, d'amitié et d'amour père-fils, avec des comédiens prestigieux.

2.35 et 4.20 TF 1 nuit. 2.40 Haydn Florentz Beethoven. Concert. 4.40 Histoire des inventions. [3/6] (rediff.). 5.30 Musique. 5.35 Histoires naturelles. La fauconnerie (rediff., 30 min).

France 2

16.55 Naturellement : Le monde du National Geographic. La belle et la bête.
17.50 Stade 2. Magazine.
18.50 Déjà dimanche.
19.30 Déjà le retour. Avec Sophie Duez, Jean-Louis Aubert.
20.00 Journal, A cheval !, Météo.

20.50

AFFAIRES PRIVÉES ■
Film de Mike Figgis, avec Richard Gere, Andy Garcia (1989, 125 min). 84122008
Un polar classique, style américain, avec violences, poursuites, duel d'acteurs.

22.55

POUR L'AMOUR D'UN PRÊTRE
Documentaire de Patricia Corphie et Gilles Combet (55 min). 7107282
Témoignages de trois couples qui ont décidé de révéler leurs sentiments au grand jour.

23.50 Journal.
0.05 Musiques au cœur. Joan Boada et le Jeune Ballet de France (75 min). 6080022

1.20 Expédition Selva. 2.10 Les Echos de la noce. 3.00 Polémiques (rediff.). 3.45 Urti. Documentaire. Initiation à la vidéo. 4.15 Chip et Charly (20 min).

France 3

15.35 Sports dimanche.
17.55 Corky, un ado pas comme les autres. Série.
18.45 Y'a pire ailleurs.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal.
20.05 Météo.
20.10 La Vipère noire. Série. Le prétendant au trône.

20.50

INSPECTEUR DERRICK
Série, avec Horst Tappert. Le Coucher du soleil (65 min). 819787

22.30 Dimanche soir. Edouard Balladur.
23.30 Journal, Météo.

23.50

LES INNOCENTS (THE INNOCENTS) ■ ■
Film △ de Jack Clayton, avec Deborah Kerr, Meg Jenkins (1961, N., v.o., 100 min). 5937195
Vers 1840, une gouvernante inexpérimentée, chargée de s'occuper de deux jeunes enfants, orphelins, élevés dans un manoir du comté d'Essex, voit apparaître les fantômes maléfiques du valet et de la précédente gouvernante, amants pervers morts de mort violente.

1.30 Musique graffiti (20 min).

La Cinquième

18.25 Va savoir. Chistera et pelote basque - Au secours des phoques. 18.45 Le Journal du temps. 18.50 50 jours pour 50 Palmes. [29/50] 1975.

Arte

19.00 Cartoon Factory. Dessins animés.
19.30 Maestro : David Oïstrakh joue Sibelius.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : DALIDA

20.45 Dalida, le grand voyage. Documentaire de Philippe Kohly (1997, 125 min). 848263
Construit à partir de documents rares, français et étrangers, ce film trace le portrait de Dalida, une artiste sans frontières, inoubliable interprète de Bambino, Gigi l'amoroso, il venait d'avoir 18 ans... *Un hommage, dix ans après sa disparition.*
22.50 Interview de Youssef Chahine. Documentaire de Philippe Kohly (5 min). 4416973
Le cinéaste égyptie Youssef Chahine évoque Dalida dans un entretient inédit.
22.55 Le Sixième Jour ■ ■ Film de Youssef Chahine avec Dalida, Mohsen Mohieddine (1986, v.o., 105 min). 181909
Mélodrame librement adapté du roman d'Andrée Chédid. Couleurs flamboyantes, vision très personnelle de la société égyptienne, interprétation étonnante de Dalida.
0.40 Métropolis (rediff., 60 min). 3557393
1.40 Cycle Robbie Coltrane. Série. Jalousie.
2.10 Cartoon Factory (rediff., 35 min).

M 6

17.15 L'Assassin était dans mon roman. Téléfilm d'Arno Innocenti, avec Christopher Lee (100 min). 1495802
18.55 Los Angeles Heat. Série. Pris au mot.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6. Magazine.
20.35 Sport 6. Magazine.

20.45

CAPITAL
Magazine présenté par Emmanuel Chain. Aventuriers sous les Tropiques. Martinique : la saga des planteurs ; Ariane, les cerveaux et les moustiques ; Guyane : la ruée vers l'or (125 min). 846805

22.50

CULTURE PUB
Spécial Algérie. Les paraboles croisées ; Portrait d'Aziz Smaïti ; La publicité algérienne (35 min). 8368178

23.25 La Leçon de plaisir. Téléfilm érotique ☐ de Servais Mont, avec Karina K. (95 min). 4526176
1.00 Sport 6 (rediff.).
1.10 Best of 100 % nouveautés.

2.10 Fan de (rediff.). 2.35 Turbo (rediff.). 3.00 Faites comme chez vous (rediff.). 3.45 Hot forme 4.15 Mister Biz (rediff.). 4.40 Fréquenstar Eddy Mitchell (35 min).

Canal +

17.00 Dans la nature avec Stéphane Peyron. Amérique du Sud.
18.00 L'Opération Corned Beef ■ Film de Jean-Marie Poiré (1990, 100 min). 789466
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.40 Flash d'information.
19.50 Ça cartoon.

20.35

SHANGHAÏ TRIAD ■
Film de Zhang Yimou, avec Gong Li, Li Baotian (1995, 100 min). 263242
A Shanghaï, un jeune paysan entre au service d'une chanteuse de cabaret. Une curiosité.

22.15 Flash d'information.

22.25

L'ÉQUIPE DU DIMANCHE
Magazine présenté par Thierry Gilardi. Football : les championnats européens et les matchs de la 37e journée du championnat de France de D2 (149 min). 1405911

0.55 Sale gosse ■ Film de Claude Mouriéras (1996, 85 min). 1669374
2.20 Surprises (40 min).

Radio

France-Culture

20.35 Le Temps de la danse. Festival de danse de Chartres.
21.00 Atelier de création radiophonique. Esther Ferrer ou l'art de porter un chou-fleur sur la tête, par Kaye Mortley.
22.25 Poésie sur parole. Victor Hugo.
22.35 Le Concert. Le groupe Placebo. Enregistré le 10 novembre 1996, au Festival Fnac-Inrockuptibles. - Le groupe Divine Comedy. Enregistré le 31 mars, à La Cigale, à Paris.

0.05 Clair de nuit. Tentatives premières, par David Carel : La Petite Histoire de Led Zeppelin ; Rub a dub dub ; Rémanences : Non-avenus ; Des mots dans le vent, poème radiophonique ; La durée du oui : Meat Head : Protect Me From What I Want. 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.).

France-Musique

20.05 Voix souvenirs. André Balbon, basse. Œuvres de Rousseau, Delibes, Bizet, Offenbach, Hérold, Messager, Puccini, Rossini, Meyerbeer, Adam, Lecocq, von Flotow.
21.00 Table d'écoute.
22.30 Transversales.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.00 Soirée lyrique. La Dame blanche, opéra-comique en trois actes de Boieldieu, par le Chœur de Radio-France et l'Ensemble orchestral de Paris, dir. Marc Minkowski, Annick Massis (Anna), Rockwell Blak (George Brown), Mireille Delunsch (Jenny).
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV5

20.00 7 sur 7. Magazine.
21.00 Temps présent. Magazine.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 La Palombière ■ Film de Jean-Pierre Denis (1983, 85 min). 28412621
0.00 Déjà le retour. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.05 De Treichville à Memphis.
20.35 Torre bela.
21.55 Barcelona Con Gas.
22.25 Manœuvre.
0.20 Le Cours de philo.
1.15 La porte de Sarp... est ouverte (55 min).

Animaux

20.00 L'Île aux flamants.
20.30 Faune ibérique. Le loup.
21.00 Monde sauvage.
21.30 Aventure animale. Magazine.
22.00 Les Douces Hyènes de Serengeti.
23.00 Planète sauvage.
23.30 Beauté sauvage. La puma.
0.00 Monde sauvage. Un habitat nouveau.
0.30 Flipper le dauphin. (30 min).

Paris Première

20.00 Paroles de danse. Jean-Claude Gallotta.
20.30 Top Flop. Magazine.
21.00 Mr and Mrs Bridge ■ Film de James Ivory (1990, v.o., 125 min). 58263621
23.05 Stars en scope. Paul Newman.
23.30 Eco, Ecu et quoi ?
0.00 Thelonious Monk. De Matthew Seig.
1.00 Le Canal du savoir. Magazine (55 min).

France Supervision

20.05 Haute couture printemps-été 97.
20.30 Le Crépuscule des dieux. Opéra en trois actes de Wagner (260 min). 96847404
0.50 Joshua Redman Quartet. Concert (90 min). 60530461

Ciné Cinéfil

20.30 Les Anneaux d'or (Golden Earrings) ■ ■ Film de Mitchell Leisen (1947, N., v.o., 95 min). 8880737
22.05 La Main chaude ■ Film de Gérard Oury (1959, N., 95 min). 80260824
23.40 La Chasse (La Caza) ■ ■ Film de Carlos Saura (1965, N., v.o., 85 min). 71130811

Ciné Cinémas

20.50 Le Fou de guerre ■ ■ Film de Dino Risi (1985, 105 min) 2869379
22.35 Le Tour d'écrou ■ Film de Rusty Lemorande (1992, v.o., 95 min). 94342195
0.10 Priscilla, folle du désert ■ ■ Film de Stephan Elliot (1994, v.o., 105 min). 78657225

Festival

20.30 La Dictée. Téléfilm de Jean-Pierre Marchand [3/3] (1984, 115 min).
22.25 L'Espace d'un cri. Téléfilm de Freddy Charles (90 min).
23.55 Méprises multiples. Court métrage de Christian Charmetant (5 min).

Série Club

20.45 La Famille Addams. L'amour, ah ! l'amour.
21.15 Zéro un Londres. L'enfant perdu.
21.40 Sherlock Holmes. Enquête à la cour.
22.05 Chasse au crime. Les faussaires.
22.20 Code Quantum. La malédiction du pharaon.
23.10 Les Aventures du jeune Indiana Jones. Le train fantôme.
0.00 Mission impossible. Le faucon (45 min).

Canal Jimmy

20.30 Dream On. Non consigné (v.o.).
20.55 Le Meilleur du pire.
21.30 Absolutely Fabulous. Poignée de portes (v.o.).
22.00 La Semaine sur Jimmy.
22.10 New York Police Blues. Promotion personnelle (v.o.).
23.00 How to Irritate People.
23.35 Spin City. Une étoile est née (v.o.).
0.00 Tour de France auto 96.

Disney Channel

19.30 Thierry la Fronde. Feuilleton. Le filleul du roi.
20.10 Zorro.
20.35 Richard Diamond.
21.05 Les Monstres. Adieu grand-père.
21.35 Honey West.
22.05 Un vrai petit génie. L'important c'est la Rolls.
23.05 Sport Académie.
23.35 Art Attack. Magazine.
23.50 Okeloreurr.

Téva

20.55 La Belle au bois dormant. Ballet de Roland Petit. Musique de Tchaïkovski, avec le Ballet national de Marseille.
22.30 Acte d'amour. Film de Pasquale Squitieri (1990, 105 min). 501201701

Eurosport

17.00 Basket-ball. En direct. Coupe de France. Finale : Asvel-Nancy (120 min). 262244
19.00 Hockey sur glace. En direct. Championnats du monde. Groupe B : Suède - Canada, à Turku (Fin.) (90 min). 430843
20.30 Hockey sur glace. Etats-Unis - Lettonie
22.00 Formule Indy. En direct. Grand Prix de Nazareth (Pennsylvanie). La course (120 min). 698805
0.00 Voitures de tourisme.

Voyage

20.30 et 23.30 L'Heure de partir.
21.00 Suivez le guide.
22.55 Chronique Polac.
23.00 Au-delà des frontières.
23.25 Les Clés du luxe.
0.00 Destination (60 min).

Muzzik

21.00 Youssou N'Dour. L'étoile de la Medina.
21.55 Solo Tango.
22.25 Le Journal de Muzzik.
22.55 Nuit blanche de la danse à Léningrad. Enregistré le 27 juin 1987.
0.20 Jazz 625 : Art Blakey and the Jazz Messengers. Concert enregistré le 7 mars 1965 (40 min). 9026916

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Report. 22.30 Insight. 23.00 Style. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Future Watch. 1.00 Diplomatic Licence. 1.30 Earth Matters. 2.00 Prime News. 2.30 Global View. 3.00 CNN Presents.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 Hi Tech. 20.15 Euro 7. 20.45 23.45, 0.15, 1.15 No Comment. 21.15 Art Collection. 21.45 Euro Forum. 22.15 Eurozoom. 22.45 Media. 23.15 0.45, 1.45 Sport.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 19.45, 0.15 La Vie des idées. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 20.12 L'Hebdo du monde. 21.11 En l'an 2000. 21.39 Box Office. 21.56 et 0.56 Mode. 22.12 et 22.48 Photo hebdo. 22.45 Multimédia. 22.53 Auto. 22.56 Découvertes. 23.12 Police Justice. 23.45 Décideurs. 1.15 Fin des programmes.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Red Rock West. Film de John Dahl (1992, 105 min). Avec Nicolas Cage. *Policier.*
22.15 Holocauste 2000. Film d'Alberto de Martino (1977, 105 min). Avec Kirk Douglas. *Fantastique.*
0.00 Crime et châtiment. Film de Georges Lampin (1956, N., 105 min). Avec Jean Gabin. *Drame.*

TMC

20.35 Duel dans le Pacifique. Film de John Boorman (1968, 105 min). Avec Lee Marvin. *Aventures.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
DIMANCHE 27 - LUNDI 28 AVRIL 1997

Elecspectateurs, élecspectatrices !

par Pierre Georges

ALORS À DEUX, à quatre, à cinq, à six, ces ébats, ces débats télévisés ? La grave, la rituelle question. A chaque élection, à *chaque moment fort de la vie de* la démocratie française, elle est posée en termes faussement pathétiques et un peu tordus. Le débat ! Le débat ! Presque un jeu télévisé, revu et corrigé par les Inconnus. Et presque l'envie d'inventer un néologisme avec roulement de tambour : élecspectateurs, élecspectatrices, le grrrand débat, le débat des débats, le débat qui vous permettra de faire votre choix démocrrratique et citoyen aura lieu le X mai courant, à 20 h 30 de relevé ! Ran, ran, ran ! Fermez le ban !

On ne vit plus. Attente fébrile. *Et de qui seront les décors ?* Et les cadrages, égalité sur les cadrages ? Et les temps de parole, qui tiendra le sablier ? Et les jurés, pardon, les animateurs, réfuté celui-ci, acceptée celle-là ? On ne vit plus. Donnez-nous une date. Ici et maintenant, tout de suite. Qu'on prenne date justement, pour se libérer des obligations ou des futilités ordinaires. Quand l'heure sonnera du grand soir pour lendemains qui chantent, nous ne serons plus là pour personne. Ni ami, ni conjoint, ni enfants, ni fâcheux. Nous serons de débat, du débat, *au débat. Tous ensemble. Pour la* France. Pour changer d'Elan ou d'Avenir. En tout cas de vitesse.

Le débat, le débat ! C'est terrible d'être ainsi, pour l'instant du moins, dans la morne impatience d'un instant historique. Elecspectateurs, élecspectatrices, ressaisissons-nous ! Le débat arrive. Et comme de juste, il commence par le débat sur le débat. Le mode, le piège peut-être, le choix suggéré – par qui ? – et proposé par TF 1, était d'un débat à quatre. Deux des droites, deux des gauches. Equilibre admirable, pondération subtile. Deux contre deux. Comme au catch à quatre. Ou comme la dé*mocratie à la Raimu, tu me fends* l'avenir !

De l'aimable présentation qu'ils firent les uns des autres ces jours derniers, sans bien mesurer qu'ils assuraient ainsi la promotion subtile du débat, on pourrait résumer l'affaire d'une caricature : l'équipe des « *sinistres* » contre l'équipe des « *gueules d'impôt* ». Programme alléchant, on en conviendra.

Mais soyons plus sérieux. Ce qui fut proposé, donc, avait toutes les apparences de l'équilibre. Lionel Jospin et Robert Hue contre Alain Juppé et François Léotard. PS, PC contre RPR, UDF. Une alliance face à l'autre. Les chefs des quatre principaux partis, du moins du point de vue de la représentation nationale. Le projet tenait la route, le piège aussi. Montrer, d'un côté, les mauvaises fréquentations économiques et européennes du PS avec l'allié communiste. Prouver, de l'autre, l'admirable unanimisme du RPR et de l'UDF sur ce sujet et sur d'autres. Comme si, n'importe quel élecspectateur le sait désormais, la majorité sortante était unie sur ce point-là et sur d'autres. A voir, *par exemple, les propos ce jour* de Charles Pasqua, les frustrations d'Alain Madelin, les silences de Philippe Séguin, ce n'est pas évident.

Donc, Lionel Jospin a refusé le piège. Débat, soit. Mais à deux, chef d'opposition contre chef de majorité. C'est son choix et son droit. Nul en politique n'est requis, démocratiquement, d'avoir à tomber dans les chausse-trappes adverses. Même au risque d'être chahuté sur le courage de ses alliances !

Charles Pasqua souhaite un gouvernement qui conduise une « nouvelle politique »

L'ancien ministre demande que la France pose ses conditions sur l'euro

PRIS à contre-pied par l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale, Charles Pasqua (RPR) a fait contre mauvaise fortune bon cœur. Contraint d'inscrire la convention de son association Demain la France, annoncée depuis l'automne 1996 et reportée à plusieurs reprises, dans le contexte d'une campagne électorale éclair, l'ancien ministre de l'intérieur n'a pas manqué l'occasion, samedi 26 avril, à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), de faire entendre fortement sa différence, tout en prenant garde de *ménager le président de la République*.

Rappelant qu'il a souvent plaidé, depuis deux ans, pour que le chef de l'Etat prenne « *une initiative forte lui permettant d'associer les Français à la politique de redressement de la France* », il s'est ainsi « *réjoui* » que Jacques Chirac ait avancé le rendez-vous des élections législatives. « *Il a eu raison* », a-t-il tranché. Tout comme il a raison de vouloir donner à la France « *un nouvel élan* ».

Mais il n'y aura pas de nouvel élan, a martelé M. Pasqua, sans « *politique nouvelle* ».

Pas de nouvel élan si l'on continue, conformément à la « *pensée unique* », à « *sacrifier l'emploi à la monnaie* », à « *sacrifier l'investissement et la croissance à des critères comptables* », pas de nouvel élan, enfin « *si nous écoutons ceux qui nous disent que la France va bien et que les Français ne le savent pas* ». Continuant à récuser, de manière allusive, les axes de la campagne engagée par le premier ministre et chef de la majorité, Alain Juppé, M. Pasqua a ajouté : « *La vraie modernité, ce n'est pas le ralliement à la politique des contraintes* », mais « *la réaffirmation de la volonté politique à travers le renversement des priorités* ».

« LE CHOIX DE LA RÉPUBLIQUE »

Pour que les choses soient encore plus claires, l'ancien ministre de l'intérieur a souligné qu'« *il n'y aurait rien de pire qu'une victoire électorale qui ne serait pas en même temps une victoire sur la désespérance* ». Quelles que soient « *les nécessités d'une campagne électorale* », « *cet enjeu ne saurait être évacué au profit de je ne sais quel remake des années 70, dont sortirait sans doute un vainqueur et un vaincu, mais certainement pas le moindre élan pour la France* ».

Plutôt que de faire renaître de « *vieilles querelles* » et de « *vieux clivages* », M. Pasqua, se réclamant du gaullisme, a donc plaidé pour « *une certaine idée de la France* » et pour que la campagne électorale qui s'engage « *soit bien l'occasion d'un débat sur les voies et moyens du redressement de la France* » et de « *refonder la République* ».

Le « *choix de la République* » – qui lui paraît le « *bon choix* » pour la France – « *c'est bien le choix d'une nouvelle politique économique et sociale, (...) le choix de l'emploi avant toute autre considération* ». « *La France n'est pas une éolienne qui tourne au gré des vents américain, allemand ou asiatique, où il n'y aura rapidement du travail que pour un Français sur trois ou quatre. Il nous faut favoriser, encourager, provoquer s'il le faut, une croissance endogène beaucoup plus vivace* », a plaidé M. Pasqua.

Bref, ce serait d'abord « *le choix de la souveraineté nationale* », a souligné M. Pasqua. S'il « *faut faire l'Europe* », a-t-il répété à plusieurs reprises, « *il ne faut pas s'y prendre de telle manière qu'on finisse par remettre en cause les raisons mêmes pour lesquelles sa construction a été entreprise* ». Après avoir précisé que, face aux échéances décisives de l'Union européenne, « *le président de la République a un rôle décisif à jouer* » et que « *nous lui faisons confiance* », M. Pasqua a insisté sur le fait que c'est « *à lui qu'il appartient de poser les conditions qui rendront l'Europe de demain acceptable pour les Français* ». Et c'est « *à lui qu'il appartiendra, le moment venu, de consulter le peuple* », a-t-il conclu, avant d'espérer que la majorité sera « *à la hauteur de l'enjeu qu'elle a elle-même voulu* ».

CORRESPONDANCE

Une lettre d'Arlette Chabot

Après notre article intitulé « Une journaliste de France 2 mise à pied *après avoir dénoncé un "ménage"* d'Arlette Chabot » *(nos éditions du 26 avril), notre consœur, directrice générale adjointe de la rédaction de France 2, nous écrit :*

Etant favorable à la règle de la plus grande transparence, il m'importe de faire connaître les faits : j'ai animé, il y a un an, une interview du président de France Télécom suivie d'un dialogue entre ce dernier et les salariés de l'entreprise, réunis dans six centres régionaux à l'occasion de la loi sur la réglementation du secteur des télécoms et non à l'occasion de la loi de privatisation. Ce dialogue a été réalisé en direct dans les locaux de France Télécom, dans le cadre d'une communication interne.

Il ne s'agit ni d'un faux journal, ni d'une fausse émission, ni d'un film, ni évidemment d'une démarche à caractère publicitaire, ni d'une intervention en faveur de la privatisation. Aucune cassette n'a été distribuée aux personnels de l'entreprise, ni à l'extérieur de cette société. Conformément à la règle, j'avais obtenu une autorisation des responsables de la chaine.

Cette intervention est la seule que j'ai faite. Je n'ai jamais pratiqué de « training » d'hommes politiques, et je n'ai jamais animé de débats ou de conventions. Je m'abstiendrai de qualifier la méthode qui consiste, pour un journaliste, à appeler les salariés d'autres entreprises pour obtenir la liste de ses confrères qui auraient effectué des collaborations au sein de leur société, ainsi que la diffusion, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de France 2, de tracts avec photos très gravement diffamatoires à mon égard. Je ne peux que regretter que cette fausse affaire ait été montée quelques jours après le début de la campagne législative, au moment où toute la rédaction de France 2 est déjà mobilisée pour assurer la meilleure couverture de l'événement.

Favorable à la transparence, favorable à l'application des règles déontologiques de notre métier, j'approuve toute redéfinition et clarification de ce qui s'appelle « les ménages ». Je n'accepterai pas que mon honneur professionnel soit sali par une campagne de calomnie.

[Arlette Chabot est une professionnelle respectée et, ici, estimée. Notre titre était malheureusement inexact. En effet, la direction de France 2 précise que la journaliste Eve Métais n'a pas été « mise à pied », aucune sanction disciplinaire n'ayant été prise à son égard. Ecartée de ses fonctions de chef adjoint du service économique et social pour insultes à son chef de service, il lui sera « *proposé une nouvelle affectation dans les prochains jours* ».]

DÉPÊCHES

■ **AGRICULTURE** : le président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) qui a été reçu, vendredi 25 avril, par Jacques Chirac a attiré son attention sur les conséquences du gel et de la sécheresse et lui a demandé une « *rénovation des prêts calamités* ». Il a souhaité que la loi d'orientation agricole, actuellement en préparation, « *soit adoptée le plus rapidement possible* » (*Le Monde* du 25 avril). Luc Guyau, qui est aussi président du comité des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne (COPA), a souhaité « *la participation du plus grand nombre d'Etats à la monnaie unique dès le 1er janvier 1999, en particulier l'Italie et l'Espagne* ».

■ **MUSIQUE** : le ministère de la culture apporte son soutien aux Studios Campus, gérés par l'association Terrain d'entente, menacés d'expulsion. Propriétaire de ce studio parisien, la Fédération française de basket-ball veut récupérer le bâtiment. Le ministère affirme que « *la destruction de ces espaces et leur transformation en bureaux paraît particulièrement inopportune* ». Terrain d'entente a proposé à la FFBB le rachat de ce lieu où ont travaillé plus de quatre mille musiciens depuis douze ans.

Tirage du *Monde* daté samedi 26 avril 1997 : 488 527 exemplaires